



HAL
open science

Expériences, parcours, contextes résidentiels et rapports à la formation des adultes peu qualifiés

Thérèse Levené, Alain Dubus

► **To cite this version:**

Thérèse Levené, Alain Dubus. Expériences, parcours, contextes résidentiels et rapports à la formation des adultes peu qualifiés. 2010. halshs-00529887

HAL Id: halshs-00529887

<https://shs.hal.science/halshs-00529887>

Submitted on 26 Oct 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Expériences, parcours, contextes résidentiels
&
rapports à la formation des adultes peu qualifiés

Thérèse Levené
Alain Dubus

Avec la participation de
Frédérique Bros, Edris Abdel Sayed, Marie-Paule Geslin, Elisabeth Caron

Lille, juillet 2010.



SOMMAIRE

Sommaire	2
AVANT PROPOS : LES ACTEURS DE LA RECHERCHE.....	5
INTRODUCTION GENERALE.....	7
Le contexte institutionnel et l'hypothèse centrale.....	7
Le terrain d'investigation	9
Organisation de l'offre de formation à destination des adultes en difficultés avec l'écrit	10
Les sujets de la recherche.....	11
Cadre de référence et méthodologie.....	15
Une enquête par questionnaire	16
Le déroulement de l'enquête	16
Le plan du rapport de recherche.....	18
CHAPITRE I : LE CONTEXTE RESIDENTIEL	20
Introduction.....	20
Quelques points de repères.....	20
La démarche suivie.....	22
I - UNE GRILLE DE LECTURE DU TERRITOIRE	22
I-1 Urbain-Rural : de quoi parle-t-on ?	22
I-2 Espaces à dominante urbaine/espaces à dominante rurale	25
I-3 Les zones d'emploi.....	27
II - LES ESPACES URBAINS ET RURAUX EN REGIONS NORD PAS DE CALAIS ET CHAMPAGNE ARDENNE	28
II-1 Présentation géographique générale.....	28
II-2 Les espaces urbains et ruraux en France	29
II-3 Les aires urbaines et les aires rurales dans le Nord Pas de Calais et en Champagne Ardenne	31
II-4 Les zones d'emploi des régions Champagne Ardenne et Nord Pas de Calais .	36
III - SPECIFICITES DES TERRITOIRES DU NORD PAS DE CALAIS FACE AUX ALEAS ECONOMIQUES	41
III-1 Indicateurs économiques et sociaux.....	41
III-2 Typologie des zones d'emploi du Nord Pas de Calais.....	43
IV - SPECIFICITES DES TERRITOIRES DE CHAMPAGNE-ARDENNE.....	46
IV-1 Situation générale	46
IV-2 L'agriculture en Champagne Ardenne.....	47
V - LES LIEUX DE L'ENQUETE	49
V-1 L'implantation géographique des organismes de formation.....	49
V-2 Les communes des enquêtés	50
V-3 Les enquêtés : urbains et ruraux.....	51
V-4 Les représentations de l'espace.....	55
CHAPITRE II : LES ADULTES PEU QUALIFIES EN FORMATION, DES EXPERIENCES DIVERSIFIEES	64
INTRODUCTION.....	64
La démarche	64
Les expériences des adultes peu qualifiés	64

I - RENCONTRE AVEC LES STAGIAIRES DES CENTRES DE FORMATIONS	66
I-1 Les passations de questionnaire.....	66
I-2 Répartition des enquêtés en formation selon les zones d'emploi.....	68
I-3 Les formations suivies.....	71
I-4 La situation personnelle des enquêtés.....	76
I-5 Origine de l'entrée en formation.....	85
I-6 L'expérience professionnelle des adultes en formation.....	87
II- LES EXPERIENCES GEOGRAPHIQUES DES ENQUETES	90
II-1 Les expériences en terme d'espace.....	91
II-2 La mobilité géographique et la mobilité virtuelle.....	94
III - L'EXPERIENCE SCOLAIRE DES ADULTES PEU QUALIFIES EN FORMATION.....	100
III-1 Le parcours scolaire.....	100
III-2 L'expérience scolaire subjective.....	108
IV- L'EXPERIENCE DE FORMATION DES STAGIAIRES RENCONTRES.....	117
CHAPITRE III : LES PARCOURS BIOGRAPHIQUES DES ADULTES PEU QUALIFIES.....	127
Introduction épistémologique et méthodologique.....	127
Les enquêtes longitudinales.....	127
Les enquêtes rétrospectives.....	129
L'analyse de séquences.....	131
Parcours, trajectoire ou itinéraire, quelles différences sémantiques ?.....	132
I- LA DEMARCHE D'INVESTIGATION.....	133
II L'ANALYSE DES SEQUENCES.....	134
II-1 Séquences et états.....	135
II-2 Lecture des états.....	136
II-3 Pondération des états.....	138
III LA CONSTRUCTION D'UNE TYPOLOGIE A HUIT CLASSES.....	140
3-1 Etude visuelle.....	140
Interprétation des parcours biographiques professionnels retenus.....	142
IV- SYNTHESE DES PARCOURS ET LIENS AVEC QUELQUES UNES DE LEURS VARIABLES CONSTITUTIVES.....	147
V- LES DETERMINANTS DES PARCOURS BIOGRAPHIQUES.....	149
V-1 Parcours biographiques et expérience de formation.....	150
V-2 Les modes d'inscription en formation et les trajectoires biographiques.....	153
V-3 La prescription de la formation.....	153
V-4 Les parcours biographiques et les ressources économiques.....	155
V-5 Les expériences de travail passées ou à venir.....	155
V-6 L'expérience scolaire et les parcours biographiques.....	158
V-7 Les parcours biographiques et le contexte résidentiel des enquêtés.....	161
CHAPITRE IV : LE RAPPORT À LA FORMATION DES PUBLICS PEU QUALIFIES.....	170
I – MISE A JOUR ET ANALYSE DES REPRESENTATIONS DE LA FORMATION.....	172
I-1 La lecture des propositions « valuées ».....	173
I-2 Structure des représentations.....	183
I-3 Dimensions structurelles des représentations.....	191
II - RAPPORTS A LA FORMATION, CONTEXTES RESIDENTIELS ET PARCOURS BIOGRAPHIQUES.....	198
II-1 La formation comme lieu de construction de lien social.....	199

II-2 La formation comme réponse à un besoin d'autonomie	201
II-3 Le lien emploi / formation.....	208
II-4 La question d'argent comme rapport à la formation et à l'emploi.....	214
II-5 La formation comme vecteur de Changement	217
II-6 Au-delà de la question de l'emploi, le Sentiment d'utilité.....	221
CONCLUSION GENERALE	228
Les adultes en formation de base et en dispositifs d'insertion.....	228
Les parcours biographiques.....	232
Les contextes résidentiels et les parcours biographiques	233
Le rapport à la formation des adultes peu qualifiés.....	234
Parcours et rapports à la formation et à l'emploi	236
Contextes résidentiels et rapports à la formation et à l'emploi	237
Perspectives	237
Retour sur la méthode d'investigation	238
BIBLIOGRAPHIE	240
ANNEXES	246

AVANT PROPOS : LES ACTEURS DE LA RECHERCHE

La recherche dont la démarche méthodologique et les résultats sont présentés dans ce rapport scientifique a reposé sur de nombreux acteurs et d'abord les responsables et formateurs des organismes de formation du Réseau LiRe en Nord Pas de Calais et de l'association Initiales en Champagne Ardenne. Nous remercions les formateurs pour leur accueil et l'intérêt manifeste qu'ils ont porté à l'enquête, nous remercions les stagiaires pour leur coopération et leur implication dans les réponses aux nombreuses questions du questionnaire.

Cette recherche a été une opportunité de formation qu'ont su saisir des étudiants en Sciences de l'éducation et en Sociologie. Ils sont pour beaucoup dans la qualité des données recueillies : ils se sont montrés rigoureux sur le plan méthodologique et très respectueux des enquêtés, ils ont, semble-t-il, apprécié de découvrir le monde de la formation des adultes et particulièrement les problématiques spécifiques à la formation de base et à l'insertion. Nous remercions donc Isaline Grillet, Elsa Conton, Marie Ghilain et Christophe Cattoen. Elisabeth Caron, qui a fait partie du groupe des enquêteurs, a choisi d'exploiter certaines des données apportées par l'enquête par questionnaire dans le cadre de son mémoire de Master en Sciences de l'éducation (2010), nous la félicitons pour le travail accompli.

Marie-Paule Geslin, ingénieur d'études au CUEEP et Thomas Dumet, docteur en Sciences de l'éducation se sont joints à l'équipe pour faire passer des questionnaires. Marie-Paule Geslin s'est ensuite chargée d'une grande partie de la saisie des données sur le logiciel de traitement quantitatif. Nous la remercions particulièrement pour avoir partagé avec nous ses connaissances en formation des adultes et pour les échanges riches autour de l'interprétation des données.

Frédérique Bros, docteur en Sciences de l'éducation et ingénieur d'études au CUEEP a dirigé avec Thérèse Levené, maître de conférences en sciences de l'éducation, l'enquête en Nord Pas de Calais. Edris Abdel Sayed, docteur en Sciences de l'éducation et directeur pédagogique de l'association Initiales a conduit l'enquête en Champagne Ardenne.

L'enquête s'est déroulée de février à juillet 2009. Marie-Paule Geslin, Frédérique Bros et Thérèse Levené ont saisi les données de septembre à décembre 2009.

Le traitement des données et leur interprétation ont été effectués par Thérèse Levené et Alain Dubus. Alain Dubus est maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université de Lille 3, concepteur du logiciel de traitement des données quantitatives utilisé, *Hector*, il est actuellement en retraite et poursuit son travail en tant que chercheur consultant.

Cette recherche a démarré en Belgique à l'initiative de Christiane Verniers, elle a de son côté publié les résultats dans la revue *Contradictions* (2010). Nous lui savons gré de cette initiative et lui adressons toutes nos amitiés.

INTRODUCTION GENERALE

Le contexte institutionnel et l'hypothèse centrale

Depuis plusieurs années le Laboratoire Trigone du Centre Interuniversitaire de Recherche en Education de Lille (CIREL) mène des recherches relatives à l'engagement en formation des publics en situation d'illettrisme et ou de faible niveau de scolarisation.

Citons les plus récentes :

- « Région Mobilisée contre l'illettrisme en Nord Pas de Calais », chantier EQUAL, « Accès des publics à la formation », recherche financée par le Fonds social européen (2005-2006), conduite par Véronique Leclercq, professeur en sciences de l'éducation, assistée d'Aline Levent ;
- Recherche action financée par le FOREM¹ et le Fonds social européen, conduite par Thérèse Levené maître de conférences en sciences de l'éducation et Christiane Verniers chargée de recherche à la FUNOC, Formation Université Ouverte de Charleroi) dans le but d'évaluer un dispositif belge d'insertion professionnelle « GO » (2007-2008) ;
- « Parcours de formation de base et trajectoires individuelles », « Usages des technologies numériques en formation et évolutions des pratiques scripturales et de l'accès aux savoirs de base des publics adultes », et « Pratiques de développement culturel et illettrisme », recherches menées dans le cadre des thèses de doctorat de Thomas Dumet, de Frédérique Bros et d'Edris Abdel Sayed et soutenues en 2009 ;

Les résultats de ces recherches sont publiés dans des rapports ou articles de revues scientifiques ou ont été diffusés lors de colloques interuniversitaires cités dans la bibliographie.

Entre octobre 2008 et décembre 2009, le Laboratoire Trigone a apporté son concours méthodologique au pôle recherche de la FUNOC, Formation Université Ouverte de Charleroi, dans le cadre d'une étude portant sur les enjeux de la formation pour des publics peu qualifiés, souvent peu scolarisés et/ou en situation d'illettrisme de la ville de Charleroi en

¹Service public de l'emploi et de la formation professionnelle en Wallonie

Belgique. L'objectif était double : d'une part, mesurer l'impact de la formation sur les représentations et motivations des bénéficiaires de formation ; d'autre part, analyser la nature de cet impact au regard de leurs biographies. Les résultats de cette étude sont disponibles sur le site de la bibliothèque numérique des Sciences de l'Homme et de la Société (Verniers & Dubus, 2009) et ont donné lieu à la publication d'un ouvrage aux éditions Contradictions (Verniers, 2010). Cette recherche devait être étendue aux régions Nord Pas de Calais et Champagne Ardenne.

En 2008 la Fondation Orange a souhaité développer son implication dans la lutte contre l'illettrisme en soutenant le financement d'études permettant une meilleure connaissance des populations relevant de situation d'illettrisme et des leviers facilitant leur accès aux savoirs de base particulièrement en milieu rural.

Les premiers résultats de la recherche alors en cours à Charleroi ont encouragé l'équipe du Laboratoire Trigone-CIREL à lui donner une nouvelle impulsion en prenant en compte les divers contextes résidentiels des publics peu scolarisés ou peu qualifiés en formation dans la perspective d'établir des comparaisons d'un type d'espace géographique à un autre. Les espaces urbains envahissant de plus en plus les espaces ruraux et ce particulièrement en Nord Pas de Calais, il a donc semblé à l'équipe qu'une approche comparative serait pertinente. Cette perspective rencontrant les intérêts de la Fondation Orange, celle-ci a accordé son soutien au Laboratoire Trigone-CIREL du Centre Université-Economie d'Education permanente de l'Université des Sciences et technologies de Lille (Lille 1) pour la conduite d'une recherche portant sur les parcours de formation et d'insertion des adultes peu qualifiés et peu scolarisés en milieu rural et en milieu urbain en Nord Pas de Calais et Champagne Ardenne.

La visée globale de cette étude est d'aboutir à une meilleure connaissance des publics peu qualifiés et peu scolarisés et des ressorts de leur accès à la formation. Plus spécifiquement, elle cherche à mettre en évidence les incidences des contextes résidentiels (ou de vie), des expériences personnelles et des parcours biographiques sur leur rapport à la formation, ainsi que l'impact de la formation.

L'hypothèse générale s'énonce donc ainsi : le contexte géographique, les expériences et les trajectoires individuelles influencent le rapport à la formation des adultes peu qualifiés et peu scolarisés.

Le terrain d'investigation

Le choix de deux régions repose sur l'implication dans la lutte contre l'illettrisme et dans le domaine de l'insertion de deux structures, le CUEEP et l'association Initiales, implantées pour la première dans le Nord et le Pas de Calais et pour la seconde à Chaumont en Haute Marne.

Le CUEEP, institut universitaire de Lille 1, créé en 1968, développe ses activités autour de trois pôles, la formation continue, la formation initiale et la recherche. Les activités menées dans le cadre de la formation continue s'étendent du niveau 6 (lutte contre l'illettrisme) au niveau 1 (formations de formateur). Le laboratoire Trigone-CIREL y développe des recherches en sciences de l'éducation et particulièrement dans le champ de la formation des adultes.

L'association Initiales est une association d'Éducation populaire, reconnue par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Champagne-Ardenne en tant que pôle régional de ressources culturelles pour la prévention de l'illettrisme et la diversité culturelle. En ce sens, Initiales œuvre, par le développement de pratiques culturelles, dans le champ de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme dans les quatre départements de la région Champagne-Ardenne. Elle anime un réseau de plus de 250 structures (maisons d'arrêt, organismes de formation, bibliothèques, associations) et collabore avec des écrivains et des libraires. Ses actions s'adressent aux professionnels (formations, colloques, appuis pédagogiques) et aux apprenants (organisation d'un Festival de l'écrit, publications de textes écrits dans le cadre d'ateliers d'écriture). Le directeur pédagogique de cette association est chercheur en sciences de l'éducation et membre du laboratoire Trigone-CIREL.

Des expériences et des intérêts scientifiques et praxéologiques communs sont ainsi à l'origine de l'investigation sur une partie de l'arc Nord-Est de la France.

Sur le plan socio-économique, le département des Ardennes présente des points communs avec ceux du Nord et du Pas de Calais ; les nombreuses tentatives de reconversion économique notamment par le tourisme et le développement des services ne parviennent pas à enrayer les effets néfastes de la crise : le taux de pauvreté atteint 15,8% dans le département des Ardennes juste après le Nord (16,6%) et le Pas-de-Calais (16,7%). Le niveau de vie médian, inférieur à 15 069 euros pour un ménage, demeure dans ces trois départements parmi les plus faibles de France avec les départements de la Corse et du Languedoc Roussillon.

Sur ces territoires la lutte contre les exclusions sociales, professionnelles et culturelles liées à l'absence des savoirs fondamentaux mobilise de nombreux acteurs locaux mais présente des particularités liées à leurs contextes propres et notamment historiques et géographiques que la présente recherche tentera de mettre en avant.

Organisation de l'offre de formation à destination des adultes en difficultés avec l'écrit

En Nord Pas de Calais, le réseau LiRE, Lire Réussir Ensemble, est chargé de la coordination des Dispositifs Permanents de Maîtrise des Savoirs de base, dans le but d'une harmonisation de l'offre de formation. Ces dispositifs s'adressent aux personnes adultes en situation d'illettrisme ou en difficulté avec la lecture et l'écriture (voir plus bas la définition de l'illettrisme), ils relèvent de la formation linguistique de base qui deviendra formation aux compétences-clés². Ces dispositifs sont financés par le Conseil régional, la Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et le Fonds Social Européen. Chaque dispositif est coordonné à l'échelle d'une zone d'emploi. La région compte 15 zones sur lesquelles sont implantés environ 70 centres de formation. En Nord Pas de Calais l'enquête s'est déroulée sur 13 des 15 zones d'emploi de la Région, les 972 adultes rencontrés dans 38 sites de formation (correspondant à 26 organismes) implantés dans 38 communes, représentent les 15 zones de la région.

Dans le département des Ardennes, le GRETA (groupement d'établissements publics d'enseignement)³ coordonne les Ateliers de Formation de Base (AFB) ou les ateliers de Réapprentissage des Savoirs de Base (RSB) ou encore les stages de remise à niveau mis en place par des centres de formation très inégalement répartis sur le territoire. Ces dispositifs sont financés également par le Conseil régional, la DRTEFP et le FSE. Les moyens consacrés à la lutte contre l'illettrisme et la coordination des actions sont différents d'une région à l'autre, en fonction d'orientations économiques et politiques liées au territoire. Il semblerait

² Les « compétences clés » sont définies par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005 (J.O n° 96 du 24 avril 2005), elles sont censées constituer un socle commun de connaissances et de compétences en vue d'une harmonisation des politiques d'éducation et de formation des pays européens. Le décret d'application n°2006-830 du 11 juillet 2006 organise le contenu du socle commun autour de huit compétences. En région Nord Pas de Calais le plan LEA (Lire Ecrire Agir) prendra le relais du réseau LiRE pour réorganiser la formation de base autour des nouvelles exigences européennes à compter de la rentrée scolaire 2010.

³ Les GRETA organisent des actions de formation continue pour adultes. Ils s'appuient sur les ressources en équipement et personnel de ces établissements pour construire une offre de formation adaptée à l'économie locale.

qu'en Champagne Ardenne, on trouve davantage de dispositifs non formels⁴ qu'en Nord Pas de Calais en raison, c'est une hypothèse, d'une couverture inégale du territoire en dispositifs formels. On ne trouve, par exemple, ni AFB, ni RSB portés par des centres de formation, dans le Sud du département des Ardennes (Rethel et Vouziers) ; par défaut, par le biais de ses centres médico-sociaux, le Conseil Général met en place des ateliers d'apprentissage de la langue en articulation avec d'autres dispositifs de socialisation, en direction des bénéficiaires des Revenus Minimum d'Insertion ou de Solidarité Active (RMI/RSA). Les différents intervenants sont des travailleurs sociaux en lien avec les acteurs associatifs du territoire.

En Champagne Ardenne, 104 adultes ont été rencontrés en organismes de formation, en Permanence d'accueil et d'orientation (PAIO) ou en centre médico-social implantés sur deux des huit zones d'emploi de la région:

Les sujets de la recherche

Les sujets de la recherche sont des adultes peu qualifiés et/ou peu scolarisés. Cette dénomination assez large est préférée à l'expression « en situation d'illettrisme ». De fait la recherche porte sur des adultes en difficultés avec l'écrit et en situation de réapprentissage et/ou d'insertion professionnelle.

- L'illettrisme

La notion d'illettrisme est sujette à controverse, Jean-Marie Besse considère l'illettrisme au pluriel (2004), pour Bernard Lahire, l'illettrisme est une « invention » (2005). Le terme « Illettrisme » est né en 1977 au sein du mouvement ATD Quart-Monde. Il désigne la personne qui, malgré son parcours scolaire ne maîtrise pas les savoirs de base (lire, écrire, calculer). L'apprentissage n'a pas été acquis ou il a été oublié par manque de pratique. En 1995, le Groupement de lutte contre l'illettrisme (GPLI) propose la définition suivante : « on considère comme relevant de situation d'illettrisme des personnes de plus de 16 ans, ayant été scolarisées et ne maîtrisant pas suffisamment l'écrit pour faire face aux exigences minimales requises dans leur vie professionnelle, sociale et culturelle. Ces personnes qui ont été alphabétisées dans le cadre de l'école, sont sorties du système scolaire en ayant peu ou mal acquis les savoirs premiers pour des raisons sociales, culturelles et personnelles et n'ont pu user de ces savoirs et/ou n'ont jamais acquis le goût de cet usage. Il s'agit d'hommes et de

⁴ Les dispositifs formels sont les formations linguistiques régies par un appel d'offres, les dispositifs non formels reposent sur des initiatives de structures sociales ou culturelles.

femmes pour lesquels le rapport à l'écrit n'est ni immédiat, ni spontané, ni facile et qui évitent ou appréhendent ce moyen de communication. » Cette définition a l'avantage de rester relativement générale.

Dans le secteur de la formation permanente, on parle à présent de non maîtrise des savoirs de base afin d'éviter une stigmatisation du public. Ce changement d'appellation montre, par ailleurs, la volonté des acteurs engagés dans la lutte contre l'illettrisme, d'intégrer ces actions dans le champ général de la formation professionnelle continue. Ce choix sous-entend également la détermination d'améliorer en qualité ces différentes actions, ce qui va de paire avec une professionnalisation des acteurs et une démarche d'ingénierie active.

Au niveau national, la lutte contre l'illettrisme et pour la maîtrise des savoirs de base est inscrite dans la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre l'exclusion et réaffirmée dans la loi du 31 mars 2006 sur l'égalité des chances. Créée en 2000 à la suite du GPLI, l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme, groupement d'intérêt public, a pour mission de mobiliser toutes les énergies et tous les moyens dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme.

L'enquête Information Vie Quotidienne de l'INSEE qui a été conduite auprès d'un échantillon représentatif (10 000 personnes) de la population âgée de 18 à 65 ans vivant en France métropolitaine (échantillon qui représente 40 millions de personnes) fournit des indications précises sur les personnes confrontées à l'illettrisme.

Des modules spécifiques proposent un certain nombre d'épreuves passées au domicile des enquêtés et permettent de mesurer les compétences en lecture, écriture, calcul, en s'appuyant sur des situations rencontrées dans la vie de tous les jours (lire un programme de télévision, comprendre un bulletin météo, écrire une liste de courses à faire, chercher une rue sur un plan, etc.).

A côté de l'enquête IVQ qui concerne la population adulte, d'autres enquêtes fournissent des informations utiles sur l'illettrisme en France :

- la journée d'appel de préparation à la défense organisée par les ministères de la Défense et de l'Education Nationale soumet tous les jeunes garçons et filles à des tests permettant de mesurer leurs compétences en lecture et écriture. Ces tests révèlent notamment que 4,5% des garçons et des filles sont repérés en situation d'illettrisme.
- l'enquête PISA, projet international pour le suivi des élèves conduit par l'OCDE auprès d'élèves de 15 ans, donne une idée précise du niveau de

maîtrise des compétences de base par les jeunes des pays industrialisés. Dans les pays de l'OCDE, 6% des élèves de 15 ans ne peuvent pas prélever une information simple dans un texte court.

3 100 000 personnes, soit 9% de la population âgée de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine et ayant été scolarisée en France métropolitaine sont en situation d'illettrisme. Plus de la moitié des personnes en situation d'illettrisme ont plus de 45 ans, 59% sont des hommes, 41% des femmes.

Avec le soutien du FSE et dans le cadre d'un partenariat avec le DRTEFP, le Conseil régional et le Centre régional de ressources pédagogiques (C2RP), l'INSEE a organisé une extension régionale de l'enquête IVQ en Nord Pas de Calais qui permet d'obtenir des chiffres significatifs pour la région et de comparer les résultats à l'ensemble du territoire.

Ainsi en Nord Pas de Calais, le taux d'illettrisme atteint 16%. Les données disponibles concernant la Champagne Ardenne (INSEE, 2008) font état de 13% d'adultes en situation d'illettrisme.

- L'insertion

Les adultes qui ne maîtrisent pas ou insuffisamment les savoirs de base peuvent donc s'inscrire dans les Dispositifs Permanents de Maîtrise des Savoirs de Base en Nord Pas de Calais ou dans les Ateliers de Formation de Base ou de Réapprentissage des Savoirs de Base dans le département des Ardennes.

Dans les centres de formations du réseau LIRE sont également proposées des actions d'actions dites de socialisation et de mobilisation. En Nord Pas de Calais ces actions relèvent du programme Horizons⁵, programme qui a relayé le programme « Dynamiques d'insertion professionnelle » et qui « a pour objectif de permettre aux jeunes d'être en mesure de devenir acteurs de leurs parcours de formation et d'insertion professionnelle. Sont prioritaires dans l'accès à ce programme les jeunes présentant un niveau de formation inférieur au BEP ou CAP.

En Champagne Ardenne l'école de la deuxième chance permet aux jeunes de moins de 26 ans, sortis sans diplôme et sans qualification du système scolaire, de s'inscrire dans « un

⁵ http://www.nordpasdecalais.fr/jeunes/page_programme-horizons_7_4.asp

parcours éducatif d'acquisition de compétences et de comportements, dans l'objectif d'une intégration professionnelle et sociale durable »⁶.

On trouve également des formations à visée d'orientation dites actions de Définition de Projet Professionnel (DPP), qui ont pour « finalité de contribuer à la progression personnelle et sociale des personnes en leur permettant de clarifier leurs aspirations et leurs compétences et de tenir compte de l'environnement socio-économique, afin d'élaborer des stratégies d'actions ainsi mises en perspectives »⁷. Ces programmes d'orientation sont destinés aux « demandeurs de formation, ayant besoin de (re)travailler leur projet professionnel et de le confronter à la réalité professionnelle avant d'envisager une entrée en formation qualifiante :

- prioritairement les jeunes (moins de 25 ans révolus),
- les femmes confrontées à la nécessité de diversifier leurs choix professionnels,
- les adultes, de niveau infra IV (voire de niveau IV général acquis sans projet de cursus universitaire).

Enfin certains organismes du réseau LIRE proposent également des formations pré qualifiantes à destination des populations de faible niveau de formation initiale. Ces formations visent « à confirmer le projet professionnel et à élaborer un plan d'action qui satisfasse aux pré-requis d'entrée en formation qualifiante »⁸.

Les publics à qui sont destinées ces actions de socialisation, de mobilisation, d'orientation ou encore de préparation à l'entrée en formation qualifiante ont pour point commun d'être peu ou pas qualifiés. Faisant l'hypothèse à la fois d'une relative homogénéité de ces adultes sur le plan de leur niveau de qualification et à la fois d'une circulation d'un dispositif à l'autre, nous avons choisi de recueillir les témoignages de l'ensemble des adultes en formation, qu'ils soient inscrits dans une démarche de réapprentissage ou dans une démarche d'insertion professionnelle. Nous retenons également l'hypothèse qu'un engagement en DPMSB n'exclue pas une démarche d'insertion professionnelle, nous verrons que des stages d'insertion sont proposés aux stagiaires de ces dispositifs.

1076 adultes ont donc participé à l'enquête par questionnaire qui va être présentée ci-dessous, près de 66% sont inscrits en maîtrise des savoirs de base, 19% en programme de

⁶ L'école de la deuxième chance en Champagne-Ardenne a été ouverte en janvier 2002, après la décision du Conseil Régional de soutenir sa création à partir d'un site pilote coordonnateur et d'opérateurs sur les territoires de Champagne-Ardenne. Ce dispositif régional est le plus important en France

⁷ http://www.nordpasdecalais.fr/formation_permanente/pro/telechargement/prf2006/modalites/dpp.pdf

⁸ <http://cueep.univ-lille1.fr/fichecueep/formation/PreparatoireCertificationElectriciteElectronique.pdf>

mobilisation (Dispositif Horizons ou école de la deuxième chance), 12% en définition de projet professionnel et 3,5% en formation dite pré qualifiante.

Cadre de référence et méthodologie

Les recherches relatives à l'engagement en formation menées jusqu'alors privilégient une approche compréhensive et subjectiviste. Il est fait appel au point de vue de l'acteur, à son expérience vécue, sa logique, sa rationalité. L'analyse du sens qu'ils donnent à leurs pratiques et aux événements auxquels ils sont confrontés constitue l'objectif de la plupart des recherches menées sur les publics en formation de base.

Les auteurs de la présente étude s'emploient à objectiver les différents rapports subjectifs que les personnes peu scolarisées et peu qualifiées entretiennent avec la formation et l'emploi. L'enquête statistique est l'approche la plus appropriée pour appréhender dans sa totalité et surtout dans sa diversité, la nature contradictoire que les individus et particulièrement les individus peu qualifiés et peu scolarisés entretiennent avec la formation. Elle est également appropriée pour expliquer ces relations subjectives en les mettant en rapport avec les conditions de vie, les lieux de résidence les trajectoires biographiques et l'offre de formation elle-même. Elle permet au final de mettre en avant à la fois les contraintes sociales qui pèsent sur les individus mais aussi les stratégies qu'ils mettent en œuvre.

L'analyse quantitative met à jour « une structure latente de comportements et d'attitudes qui dessine le fond de carte de l'espace où se situent et évoluent les individus » (Baudelot & Gollac, 2003). Elle n'a pu être complétée d'une enquête par entretiens en raison essentiellement de la quantité inattendue de témoignages recueillis par questionnaire (1076 questionnaires remplis) et donc du temps important consacré à la saisie des données (plus de 700 variables). Les entretiens n'ont pas vocation à « illustrer ou confirmer les grandes lignes de force et de clivage établies par le questionnaire » (Baudelot & Gollac, 2003), ils permettent d'explorer les modalités de l'inscription des individus à l'intérieur des catégories ou typologies mises à jour. A défaut, les nombreuses études qualitatives auxquelles il est fait référence ci-dessus et citées abondamment dans le texte seront autant de points d'appui pour l'analyse. Soulignons que les conditions de passation ont permis de recueillir de nombreuses données qualitatives tant par l'observation que par les échanges informels avec les stagiaires et leurs formateurs. Ces données seront également mobilisées dans l'analyse.

Une enquête par questionnaire

Une enquête sous forme de questionnaire a donc été organisée dans les centres de formation volontaires de janvier à juillet 2009. Le questionnaire comporte trois parties.

Dès la première partie les enquêtés entrent dans le vif du sujet en étant invités à se prononcer sur un certain nombre de propositions relatives à la formation, l'emploi et le chômage, propositions issues des propos et attitudes observées en situation de formation ou recueillies lors d'investigations qualitatives. Cette partie du questionnaire a été présentée à deux reprises aux enquêtés en début et en fin de formation, dans le but de mettre à jour une éventuelle évolution de leurs représentations et de la nature de leur engagement en formation.

La seconde partie consiste en un recueil de données relatives aux conditions de vie des enquêtés, à leurs expériences scolaires ou de formation, professionnelles, familiales, sociales, culturelles et géographiques afin de mettre à jour leurs caractéristiques spécifiques.

La troisième partie est une question ouverte invitant les enquêtés à faire état de leurs parcours professionnel et de formation depuis la fin de leur scolarité dans le but de construire une typologie des trajectoires biographiques.

Le déroulement de l'enquête

L'enquête a été conduite par des chercheurs du laboratoire Trigone assistés d'étudiants. Les enquêtés ont été rencontrés dans leurs centres de formation, les passations se sont déroulées sur leur temps de formation, les questionnaires ont été remplis par les enquêtés assistés des chercheurs ou étudiants présents. Le questionnaire a été lu aux non lecteurs qui cochaient eux-mêmes les réponses correspondant à leur situation opinion ou choix. Dans sa conception le questionnaire a tenu compte des difficultés de lecture et d'écriture des enquêtés. En effet la première partie du questionnaire a recours à la « valuation numérique » (Dubus, 2000) c'est-à-dire à des « valuateurs » ou échelles horizontales à huit cases, permettant de recueillir rapidement un avis ou une opinion et ce de manière relativement nuancée. Le valuateur se présente de la façon suivante : une proposition textuelle est suivie d'une échelle horizontale de 8 cases et de verbalisations polarisées aux extrémités de l'échelle, comme ci-dessous :

	<i>Complètement faux</i>								<i>tout à fait exact</i>
Avec les statistiques on peut prouver absolument n'importe quoi									

La consigne de réponse à une telle question est de tracer une croix dans la case qui correspond le mieux à son opinion. Seules les extrémités du valuateur portent un commentaire, ou verbalisation. Dans le cas contraire les positions intermédiaires seraient inévitablement garnies d'adverbes approximatifs (un peu, plutôt, nettement...) dont la valeur n'est pas attestée comme constante auprès de différents locuteurs, et cela prend, inutilement, beaucoup de place.

Le but est d'obtenir « une réponse spatiale à la tension du répondant entre les deux polarités de la réponse » (Dubus, 2000). Le valuateur comporte huit cases. Huit est un compromis entre le souhait d'un nombre de cases assez important pour recueillir des positions nuancées et la place que l'échelle prend dans la page avec des cases approximativement carrées et d'une hauteur suffisante pour éviter d'avoir à faire un effort pour se positionner. Pourquoi essayer d'éviter la conversion mentale en nombre, dans le même temps où on n'offre pas d'équivalent verbal pour chaque case ? Précisément pour que « la réponse soit une position, le résultat d'un geste et pas d'une analyse ». Le but est de détourner l'attention de l'instrument de recueil, de le rendre tellement omniprésent qu'on ne le voit plus.

Huit est un nombre pair, il n'y a pas donc pas de case refuge, la case du « milieu ».

Les propositions ont été exprimées en langage courant appartenant plutôt au registre oral des enquêtés, puisqu'elles devaient être souvent lues à voix haute. Elles ont été au préalable testées auprès de stagiaires inscrits en dispositif de maîtrise des savoirs de base. Outre l'intérêt statistique d'obtenir une variable numérique, la valuation est un exercice finalement plutôt facile : ce qui est demandé aux enquêtés est une valuation numérique de différents objets ou propositions, c'est-à-dire l'association à chaque objet une valeur numérique. Nous le faisons tous sans cesse. Le modèle de la notation scolaire est si prégnant chez les enfants d'âge scolaire et les adolescents qu'ils l'utilisent spontanément pour évaluer les choses les plus diverses. Une enquête en milieu scolaire menée sur les pratiques de jeux vidéo, utilisant des consignes de valuation d'items par un nombre entre 0 et 10, n'a nécessité aucune explication verbale de la consigne. De fait une fois familiarisé avec l'exercice, les enquêtés ont pu répondre aux questions de manière relativement autonome.

Les enquêtés ont été rencontrés à deux reprises, en début et en fin de formation. C'est cette première partie du questionnaire qui leur a été soumise la seconde fois. Afin de les retrouver, il leur a été demandé d'indiquer (si ils en étaient d'accord) leur nom sur le questionnaire. Cette enquête nominative a été déclarée auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. La déclaration prévoit entre autres clauses la suppression des identifiants personnels un an après le début de l'enquête. Ces dispositions ont été expliquées aux enquêtés.

421 personnes ont été rencontrées en temps 2.

Les données recueillies sont traitées au moyen d'un logiciel de traitement quantitatif des données conçu par Alain Dubus (2007)⁹, enseignant chercheur en sciences de l'éducation.

Le plan du rapport de recherche

Ce rapport scientifique vise à rendre compte des résultats obtenus avec la volonté affichée de rendre compte de la démarche statistique de manière assez détaillée.

Il est construit autour de quatre chapitres :

Le premier chapitre explore la notion de contexte résidentiel pour retenir une grille de lecture du territoire qui permet d'appréhender la population de l'enquête du point de vue sa localisation géographique et des ressources socio-économiques des zones d'emploi.

Au second chapitre on découvrira la population de l'enquête : les adultes peu ou pas qualifiés, rencontrés sur leurs lieux de formation ; quelles ressources sont-ils à même de mobiliser, quelles expériences les ont-ils façonné ? Quels types d'apprenants sont-ils ? Les réponses à ces questions devraient apporter des éléments quant à la dynamique des dispositifs de formation et plus largement aux enjeux de l'offre de formation.

Le troisième chapitre approfondit la question de l'expérience en se focalisant sur les parcours biographiques professionnels. Une question ouverte invite les enquêtés à reconstituer leurs parcours depuis la fin de leur scolarité en précisant la durée des situations professionnelles, de formation, de recherche d'emploi, de chômage. Les temps consacrés à l'éducation des enfants ou sans emploi sont aussi pris en compte. Le traitement statistique de ces données générera une variable typologique dont les modalités représenteront les différents parcours types. Cette nouvelle variable « parcours biographique » construite, nous en chercherons les déterminants parmi les conditions de vie, les ressources et les expériences y compris géographiques des enquêtés.

Le rapport à la formation et à l'emploi des adultes peu qualifiés et son évolution en fin de formation est l'objet du quatrième chapitre. Le traitement statistique des propositions soumises à l'appréciation des enquêtés vise à mettre à jour leurs représentations et attitudes relatives à la formation et à l'emploi. Les mêmes propositions ayant été soumises à une deuxième évaluation de la part des enquêtés, des comparaisons entre le temps 1 et le temps 2

⁹ DUBUS A., (2007) : *Hector*², logiciel pour l'analyse des données en sciences humaines. Contact : hector.logiciel@laposte.net

seront en principe possibles. Ces deux temps devaient correspondre à un début et une fin, c'est généralement le cas pour les actions de mobilisation (Horizons, 2^{ème} chance) ou d'orientation (définition de projet professionnel), par contre les rythmes de formation sont individualisés en Maîtrise des savoirs de base : les entrées et sorties sont en principe permanentes. Dans tous les cas les deux enquêtes sont espacées de 3 à 6 mois. On ne prétend pas mesurer l'effet formation, les comparaisons devraient mettre en avant des éventuels changements de représentations ou d'attitudes au fur et à mesure de l'engagement en formation.

Selon l'hypothèse centrale les rapports à la formation et à l'emploi des adultes peu qualifiés sont déterminés par leurs ressources et leurs expériences et également par leurs parcours biographiques et leurs milieux de vie, c'est dans ce dernier chapitre que seront mises en évidence et commentées les éventuelles correspondances entre expériences, parcours, contextes résidentiels et rapports à la formation.

CHAPITRE I : LE CONTEXTE RESIDENTIEL

Introduction

Quelques points de repères

Cherchant à mettre en évidence les incidences des contextes résidentiels (ou de vie) sur le rapport à la formation et à l'emploi des adultes peu qualifiés, nous avons donc posé comme hypothèse que selon le milieu de vie, qu'il soit rural ou qu'il soit urbain, les adultes en difficulté avec l'écrit entretiendraient des rapports différents avec la formation, ne lui accorderaient pas le même sens, n'exprimeraient pas les mêmes attentes en raison de représentations du monde différentes. Il y aurait également des pratiques différentes dans l'accès et l'engagement en formation selon les espaces géographiques, notamment parce que les offres et les pratiques d'éducation et de formation initiale recouvrent des modalités caractéristiques liées à leur environnement. Et l'on sait les liens entre la trajectoire scolaire et l'accès à la formation continue (Dubar, 1996, Fournier C., 2004).

Une enquête sur les élèves de l'Ain conduite par Poirey et Fromajoux (1998), citée par Y.Alpe et J.L.Fauguet (2008) a confirmé les diverses observations publiées au niveau national : le niveau des acquisitions scolaires des jeunes ruraux est comparable à celui qui est observé en milieu urbain voire supérieur dans les classes uniques ou à plusieurs niveaux de l'enseignement maternel et élémentaire. Mais les élèves des écoles rurales présentent des spécificités majeures (Alpe, Fauguet, 2008, p.66 et suiv.) :

- une sous-évaluation de leur propre niveau scolaire,
- un niveau de détermination des choix professionnels beaucoup plus fort que dans les milieux urbains¹⁰, mais les métiers envisagés sont plus modestes et plus concrets que dans les autres milieux géographiques,
- des projets de vie et des projets de poursuite d'études bien plus modestes et,
- des projets de mobilité plus rares.
- Enfin l'avantage scolaire que les élèves ruraux semblaient tenir au départ (Oeuvrard 2003, cité par Alpe et Fauguet, 2008) - meilleurs résultats aux tests de CE2 et

¹⁰ 87% des élèves de CM2 font une ou plusieurs propositions relatives à leur avenir professionnel, ils ne sont que 54% dans les banlieues urbaines.

résultats plus homogènes (la différence de réussite entre enfants d'ouvriers et de cadres est plus faible chez les ruraux que chez les urbains)- ne résiste pas au-delà de la classe de troisième, « si l'on en reste à l'interprétation moins valorisante du choix de l'enseignement professionnel ou de l'apprentissage » (Alpe, 2008 p. 68). « D'ailleurs cette orientation semble moins qu'en milieu urbain synonyme d'échec scolaire » (Oeuvrad, 2003, p. 161).

Les spécificités liées aux contextes territoriaux dans les interventions pour l'insertion relevées par Lafond et Mathieu (2003) invitent également à prendre en considération l'influence du contexte sur les représentations et pratiques de formation. Les jeunes ruraux en difficultés présentent des profils liés aux contextes locaux (Lafond, Mahieu, pp.35-36) :

- les jeunes de la « galère » rurale : une frange de plus en plus jeune, comparable aux jeunes de banlieue, sans qualification ou parfois même avec une formation, ces jeunes développent une stratégie « opportuniste » d'insertion professionnelle, vont d'un stage à un travail en intérim, d'une formation à une saison, gérant la précarité et la galère ;
- les jeunes saisonniers locaux intégrés : ayant un tissu de relations très dense, ils bénéficient des pratiques locales d'embauche. L'insertion professionnelle durable d'une partie de ces jeunes bute sur la stagnation du nombre d'emplois. Les problèmes se posent lorsqu'ils cherchent à acquérir une certaine indépendance ;
- des femmes jeunes avec un enfant, sans qualification, le statut de mère ouvre certains droits ...un temps ;
- des migrants avec des difficultés récentes suite à la perte de leur emploi (incidence de l'économie locale) ;
- les saisonniers : certains d'entre eux demeurent sur place en intersaison, vivant du RMI ou autre allocation quand cela est possible, ils sont confrontés à des difficultés de logement et d'isolement social ;
- enfin, les jeunes diplômés originaires du milieu rural qui reviennent dans « l'espace refuge familial » faute d'emploi.

On sait que la perte d'emploi ou le non accès à l'emploi sont déterminants dans les difficultés sociales. L'évolution du contexte économique prendrait des formes spécifiques en milieu rural : la société urbaine tend à exporter ses problèmes vers les zones rurales soulignent V. de Lafond et N.Mathieu (2008, p.37) : « une frange de la population en difficultés part à la

campagne attirée par un hypothétique travail, une solidarité mythique, dans l'espoir de trouver de meilleures conditions de vie ». Cependant l'éloignement des services dû à la croissance globale de mobilité accentue la marginalité des catégories sociales peu mobiles.

De nombreux actifs s'installent à plus de 30 kms de leur lieu de travail pour disposer d'une maison individuelle, la perte d'emploi par ses conséquences économiques vient soudainement créer des problèmes d'accès aux services de base.

La démarche suivie

Avant de pouvoir appréhender l'impact des conditions de vie sur le rapport à la formation et les parcours biographiques, nous devons nous référer à une grille de lecture du territoire. Qu'entendent les géographes et les démographes par rural et urbain ? Quels sont les critères qui différencient ces espaces ? Comment les espaces urbains et ruraux s'articulent-ils en France ?

Les activités économiques des territoires sont déterminées par leur implantation géographique (leur environnement géophysique et leur démographie) et par leur histoire. Les régions qui nous intéressent présentent des points communs et des spécificités, des atouts et des faiblesses que nous découvrirons à l'aide d'indicateurs géographiques, historiques et économiques.

Nous aurons ainsi les moyens de situer les enquêtés dans leurs espaces de vie.

I - UNE GRILLE DE LECTURE DU TERRITOIRE

I-1 Urbain-Rural : de quoi parle-t-on ?

La présente étude vise à identifier les parcours de formation et d'insertion des adultes peu qualifiés et peu scolarisés et en milieu rural et en milieu urbain des départements du Nord de la France (Nord, Pas de Calais, Ardennes et Marne). Qu'entend-on par milieu rural et milieu urbain (Nicot 2005) ?

Jusqu'au début du XXème siècle, il était assez simple de distinguer un environnement rural d'un environnement urbain. En effet, la majorité de la population était rurale et vivait de l'agriculture et l'urbain était délimité par des remparts (Paulet, 2000, p.1). L'explosion urbaine a fait perdre ces repères. Le découpage rural/urbain a d'abord reposé sur la seule définition d'un seuil : était rurale toute commune comptant moins de 2000 habitants

agglomérés au chef lieu. Ce seuil de 2000 habitants ne signifie cependant pas que toutes les communes de 2000 habitants sont urbaines : 577 communes rurales ont plus de 2000 habitants (la plus peuplée, Treillères en Loire Atlantique en a plus de 6000). Il signifie encore moins que toutes les communes urbaines ont plus de 2000 habitants : sur les 5 954 communes urbaines en 1999, un bon tiers (2 023) ont moins de 2 000 habitants (la plus petite, Saint-Léonard dans la banlieue de Reims en a 77). D'où le recours aux notions d'unité urbaine et de commune urbaine (Nicot, 2005).

L'unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie. Si l'unité urbaine s'étend sur plusieurs communes, l'ensemble de ces communes forme une agglomération multicommunale ou agglomération urbaine. Si l'unité urbaine s'étend sur une seule commune, elle est dénommée ville isolée¹¹. Une commune urbaine est une commune appartenant à une unité urbaine. Les autres communes sont dites rurales¹².

En 1996, l'INSEE propose un nouveau découpage, le *zonage en aires urbaines* (Z.A.U), qui conduit à ajouter aux notions d'urbain et de rural au sens strict les notions d'espace à dominante urbaine et d'espace à dominante rurale, en commençant par définir les aires urbaines. Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Un pôle urbain est une agglomération de communes offrant 5 000 emplois ou plus. En 1999, il y a 354 aires urbaines et 354 pôles urbains en France métropolitaine (le ZAU n'a pas été défini dans les DOM).

Les communes dont 40% des actifs occupés vont travailler, non pas dans une, mais dans deux ou plusieurs aires urbaines sont appelées les communes multipolarisées (sous réserve de quelques conditions de distance de ces aires urbaines). Les communes multipolarisées sont dites, comme celles qui forment les couronnes périurbaines, *communes périurbaines*.

¹¹ Ces seuils, 200 mètres pour la continuité de l'habitat et 2 000 habitants pour la population, résultent de recommandations adoptées au niveau international. Source :

http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/definitions/html/unite-urbaine.htm

¹² http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/definitions/html/communeurbaine.htm

Le ZAU s'appuie sur la définition des communes urbaines, puisque les pôles urbains sont des unités urbaines. De plus, les autres unités urbaines ne peuvent pas être partagées entre deux catégories : elles sont toutes entières dans la couronne périurbaine, ou multipolarisées, ou dans l'espace à dominante rurale. L'ensemble formé par les aires urbaines et les communes multipolarisées constitue l'espace à dominante urbaine. Le reste forme l'espace à dominante rurale.

L'espace à dominante rurale défini « en creux » par le ZAU comporte des unités urbaines et des communes rurales. Les communes à l'intérieur de ce vaste espace rassemblent 18 % de la population métropolitaine sur près de 60 % du territoire (Alpe, Fauguet 2008). En 1998, un groupe de travail commun INRA-INSEE propose un redécoupage de l'espace à dominante rural en quatre catégories¹³ :

- Les pôles ruraux, sont des unités urbaines ou des communes rurales appartenant à l'espace à dominante rurale, offrant de 2 000 à moins de 5 000 emplois et dont le nombre d'emplois offerts est supérieur ou égal au nombre d'actifs résidents.
- Le rural sous faible influence urbaine, est l'ensemble des communes rurales et des unités urbaines appartenant à l'espace à dominante rurale, qui ne sont pas pôle rural et dont 20 % ou plus des actifs résidents travaillent dans des aires urbaines.
- La périphérie des pôles ruraux, est constituée par l'ensemble des communes rurales et des unités urbaines de l'espace à dominante rurale, n'étant ni pôle rural ni sous faible influence urbaine, et dont 20 % ou plus des actifs résidents travaillent dans les pôles ruraux.
- Le rural isolé est formé de l'ensemble des communes rurales et unités urbaines de l'espace à dominante rurale et n'étant ni pôle rural, ni sous faible influence urbaine, ni périphérie des pôles ruraux.

Ce zonage est désigné sous le nom de ZAUR, zonage en aires urbaines et rurales.

Sur les 13 millions de personnes qui résident en 1990 dans l'espace à dominante rurale, 5 millions vivent dans une commune rurale ou une unité urbaine sous faible influence urbaine, 3 millions dans les pôles ruraux et leur périphérie, et 5 millions dans le rural isolé. Ces trois ensembles couvrent respectivement 24 %, 10 % et 37 % de la superficie du territoire (Nicot, 2005).

¹³ INSEE Info service, mars 1999

Ce découpage a une particularité. Dans chacune de ces zones se trouvent incluses des unités urbaines : la moitié d'entre elles se trouve en effet dans l'espace à dominante rurale, et en sens inverse l'espace à dominante urbaine contient 9500 communes rurales. C'est dire que l'analyse repose avant tout sur la polarisation de l'espace par la relation lieu d'emploi/lieu de résidence. Elle intègre une nouvelle logique : c'est le pouvoir économique qui transparait à travers la prise en compte des capacités d'attraction des nouvelles zones (Alpe, Fauguet, 2008, p.52).

Après le recensement de 1999, cette logique se renforce avec les définitions du nouveau zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER, 2002).

I-2 Espaces à dominante urbaine/espaces à dominante rurale

Le ZAUER reprend tel quel le ZAU (zonages en aires urbaines), c'est-à-dire l'espace à dominante urbaine. Mais il divise l'espace à dominante rurale en 3 catégories de communes : celles qui appartiennent à un pôle d'emploi de l'espace rural, celles qui forment les couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural, et enfin les autres communes de l'espace rural. L'intérêt est que les pôles urbains ne contiennent pas de commune rurale et les couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural ne comportent pas de commune urbaine (dans le ZAUR, seuls les pôles d'emploi étaient homogènes). Cependant, souligne Yves Alpe (2008), « le rural isolé, a ainsi perdu sa qualification, et, plus que jamais, il reste défini par défaut. L'hétérogénéité de cette zone que l'on sait même plus nommer en est sans doute la principale explication ». La disparition du terme de rural isolé est également regrettée par Nicot (2005) : les autres communes de l'espace rural « englobent ce qui correspondrait au rural sous faible influence urbaine ».

En résumé le zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural distingue deux espaces géographiques : l'espace à dominante urbaine et l'espace à dominante rurale, rappelons leur composition.

L'espace à dominante urbaine est découpé en trois sous-espaces :

1 : pôle urbain : unité urbaine offrant au moins 5000 emplois (et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain). La notion d'unité urbaine repose sur la continuité de l'habitat (une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti et comptant au moins 2000 habitants).

2 : commune monopolarisée ou commune périurbaine monopolarisée : commune appartenant à la couronne périurbaine d'une aire urbaine. Une aire urbaine est constituée d'un pôle urbain et d'une couronne périurbaine. On compte 361 aires urbaines en France, 22 dans la région Nord Pas de Calais¹⁴.

3 : communes multipolarisées : communes ou agglomérations situées hors des aires urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines différentes, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant. On compte 344 communes multipolarisées en Nord Pas de Calais, 127 dans les départements des Ardennes et de la Marne.

L'espace à dominante rurale distingue à présent trois zones :

4 : pôle d'emploi de l'espace rural : commune ou agglomération n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine et offrant 1500 emplois ou plus ;

5 : couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural : ensemble des communes ou agglomérations n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine dont 40 % ou plus des actifs résidents vont travailler dans le reste de l'aire d'emploi de l'espace rural ;

6 : autres communes de l'espace rural.

Une aire d'emploi de l'espace rural est composée d'un pôle d'emploi de l'espace rural et de sa couronne.

Il est à noter que, dans ce nouveau zonage, deux catégories sont homogènes : les pôles urbains ne contiennent pas de commune rurale et les couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural ne comportent pas de commune urbaine (dans le ZAUR, seuls les pôles d'emploi étaient homogènes). Voir le tableau 1 dans l'annexe des tableaux : L'urbain et le rural dans le ZAUER, 2002

C'est cette dernière classification en vigueur que nous retiendrons pour qualifier les espaces occupés par les enquêtés¹⁵. Elle présente l'intérêt de comparaisons possibles en

¹⁴ Le ZAUER découpe le territoire en espaces urbains, aires urbaines et communes. Les communes appartiennent à un espace urbain ou sont classées hors espace urbain. Le Nord Pas de Calais est l'un de ces espaces urbains, les communes 4, 5 et 6 du NPC sont classées hors espace urbain. La Champagne Ardenne n'est pas le nom donné à un espace urbain, les communes 1, 2 ou 3 de CA appartiennent à l'espace urbain Grand Bassin Parisien.

¹⁵ Signalons l'existence des bassins de vie, un nouveau découpage destiné à devenir la référence au cours des prochaines années, il va au-delà de la distinction jugée encore trop brutale entre l'espace à dominante urbaine et l'espace à dominante rurale. Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel ses habitants ont accès aux principaux services et à l'emploi : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/bassins_vie/bassins_vie.htm

termes d'occupation d'espaces entre territoires notamment ceux qui constituent la région Nord Pas de Calais et ceux de Champagne-Ardenne.

I-3 Les zones d'emploi

Toutefois, rappelons que nous sommes allés à la rencontre des stagiaires de la formation dans les centres de formation. Ces centres de formation se sont organisés, on l'a vu en réseau pour la lutte contre l'illettrisme afin notamment d'uniformiser l'offre de formation. Cette offre de formation s'est organisée sur le territoire des zones ou bassins d'emploi. Une zone d'emploi¹⁶ est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Effectué conjointement par l'INSEE et les services statistiques du Ministère en charge du travail, le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur l'emploi et son environnement. Les déplacements domicile-travail constituent la variable de base pour la détermination de ce zonage. Le découpage respecte nécessairement les limites régionales, et le plus souvent les limites cantonales et donc *a fortiori* départementales, ce qui n'est pas le cas du découpage proposé par le ZAUER. Il était recommandé de ne pas créer de zones réunissant moins de 25 000 actifs. Ce découpage économique est défini à la fois pour la France métropolitaine et les DOM.

Les bassins d'emploi sont des sous-catégories des zones d'emploi. Dans le langage courant, la notion de bassin d'emploi renvoie de façon imprécise à un lieu où l'homogénéité géographique des domiciles des travailleurs et des implantations des entreprises est reconnue comme suffisamment importante (on évoque souvent le bassin d'emploi d'une ville ou d'une agglomération).

La zone d'emploi est également l'unité de base des études réalisées par le Système d'Information Géographique du Conseil régional du Nord Pas de Calais : SIGALE® Nord-Pas de Calais (Systèmes d'Information Géographique et d'Analyse de L'Environnement) et par l'INSEE, études que nous utiliserons abondamment.

Nous appuierons donc sur ces deux approches géographiques et économiques pour appréhender les contextes de vie des enquêtés.

¹⁶ <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/zone-emploi.htm>

II - LES ESPACES URBAINS ET RURAUX EN REGIONS NORD PAS DE CALAIS ET CHAMPAGNE ARDENNE

II-1 Présentation géographique générale

La région Nord Pas de Calais couvre 2,3 % du territoire français avec 12 414 km². Elle est bordée au sud par la région Picardie, par la Manche et la mer du Nord à l'ouest et au nord-ouest et par la Belgique au nord-est. Elle est composée de deux départements, le Nord et le Pas-de-Calais. Les limites de la région n'ont pas grand-chose à voir avec la géographie. Le choix a été fait sous la Révolution de diviser la région selon une ligne départementale parallèle à la frontière franco-belge, elle-même résultat des annexions et des traités signés lors du règne de Louis XIV :

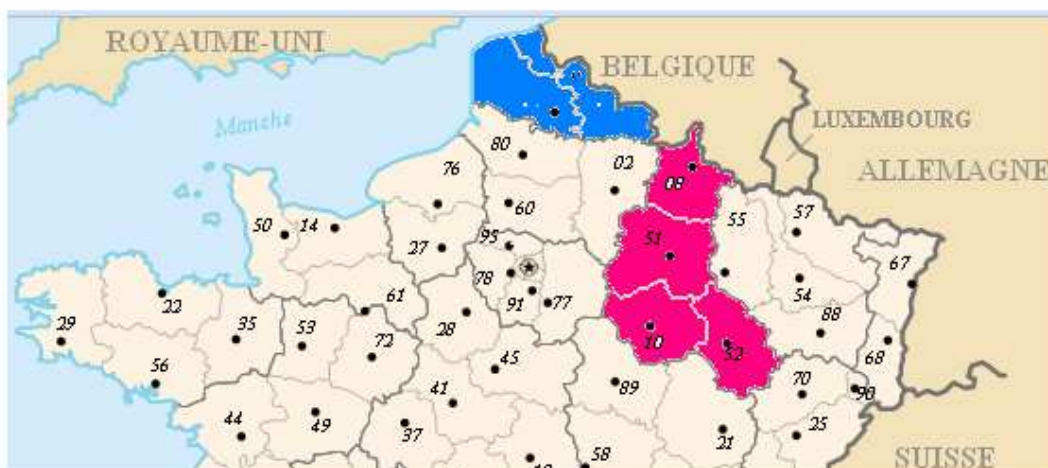
- au Pas-de-Calais d'anciens comtés (Artois, Ternois, Boulonnais, Montreuil),
- au Nord l'ensemble des conquêtes militaires et diplomatiques, fragments de territoires coupés de leurs liens économiques naturels. Les 350 kilomètres de frontière avec la Belgique (pour 165 à vol d'oiseau) et la bordure littorale de 140 kms ont encore aujourd'hui des impacts importants sur les plans économiques et culturels¹⁷.

Avec 4 018 644 habitants, la région a une densité de 320 habitants par kilomètre carré, la seconde la plus élevée après l'Île de France.

La Champagne-Ardenne couvre 4,7 % du territoire de la France métropolitaine soit 25 606 km² mais ses habitants au nombre de 1 337 672 ne représentent que 2,2 % de la population du pays. La densité de la population champardennaise est 6 fois moins importante que celle du NPC, soit 52 h/km². La région Champagne Ardenne compte quatre départements : les Ardennes, la Marne, la Haute Marne et l'Aube. Elle possède une frontière commune avec la Région wallonne (Belgique), les départements de la Meuse et des Vosges.

¹⁷ <http://www.nordpasdecals.fr/reperes/France/Geographie/TEXTES/01.htm>

Carte 1 : Régions Nord Pas de Calais et Champagne Ardenne et départements français du nord de la France

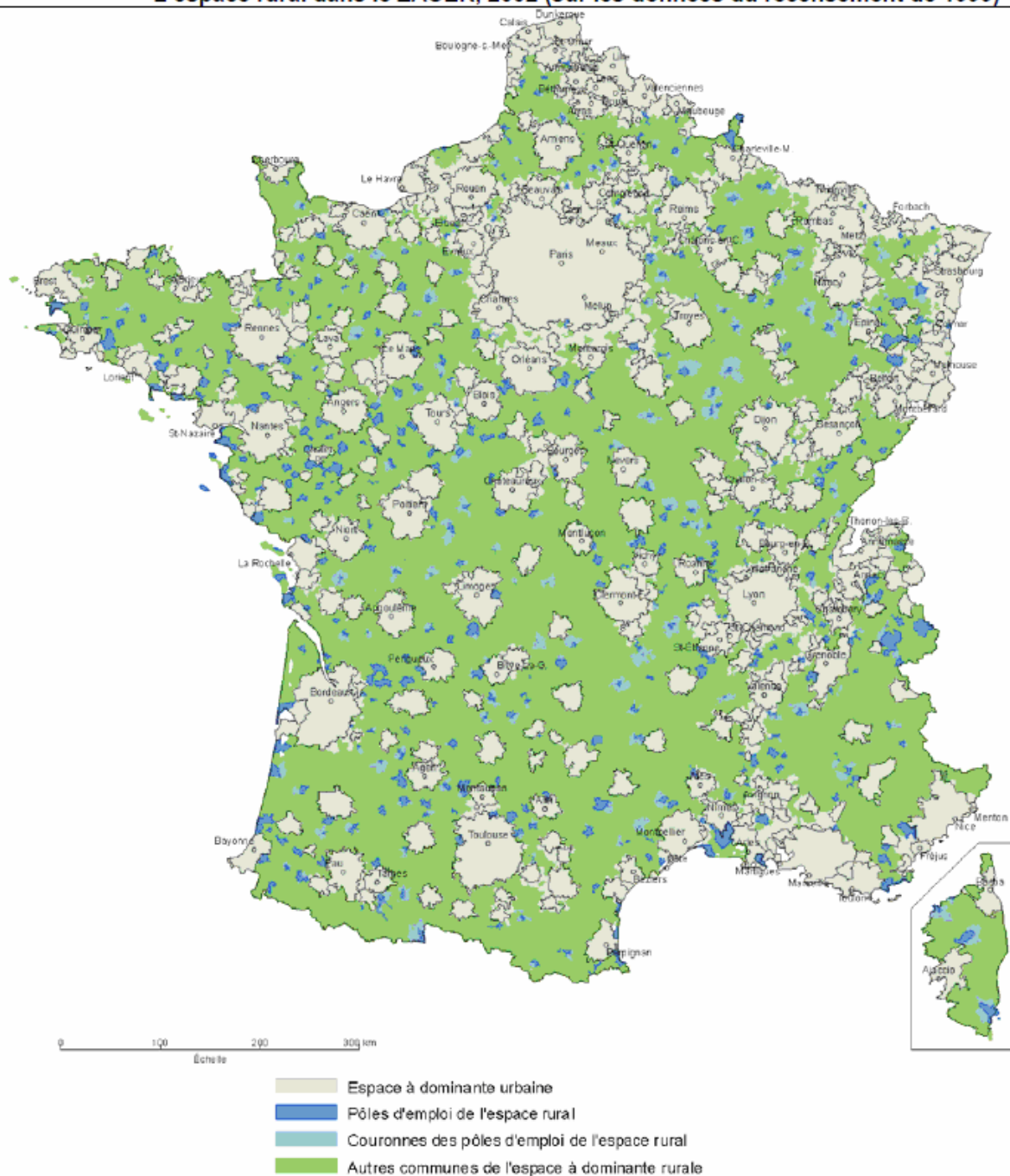


II-2 Les espaces urbains et ruraux en France

La carte suivante montre le découpage de l'espace à dominante rurale selon les trois catégories de communes du ZAUER (pour en simplifier la lecture, les 3 catégories de l'espace à dominante urbaine sont représentées ensemble, mais le contour des aires urbaines apparaît en blanc).

Carte 2 : Espaces ruraux et espaces urbains en France (source Nicot 2005)

- L'espace rural dans le ZAUER, 2002 (sur les données du recensement de 1999)



Les espaces ruraux sont situés, pour l'essentiel, dans les régions réparties autour d'un axe sud-ouest/nord-est, auxquelles il convient d'ajouter quelques cantons de Centre-Bretagne, la Corse et la haute montagne. Cette vue générale permet de voir que la région Nord Pas de Calais est une région où dominent les espaces urbains, les rares espaces ruraux se concentrent au sud ouest et au sud est. En Champagne Ardenne, le vert (autres communes de l'espace à dominante rurale) et le bleu foncé ou clair (pôles ruraux et couronnes de ces pôles) dominant au Nord dans l'enclave belge, au nord-ouest et à l'est. L'espace à dominante urbaine se situe sur l'axe nord-est/sud-ouest. Examinons plus précisément ces régions.

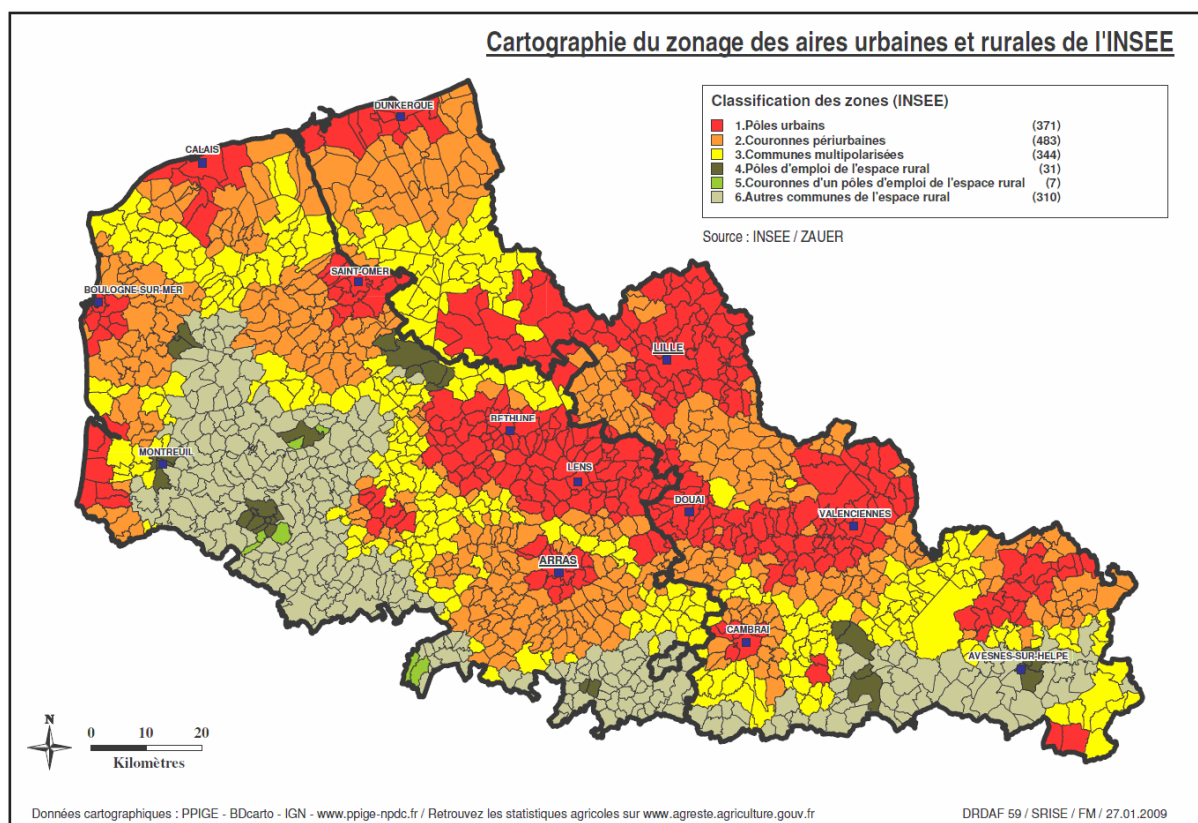
II-3 Les aires urbaines et les aires rurales dans le Nord Pas de Calais et en Champagne Ardenne

La région Nord Pas de Calais se partage entre de larges aires urbaines et périurbaines couvrant un peu plus de la moitié de sa superficie et notamment tout l'espace central et presque tout l'espace littoral, et des zones demeurées rurales. Plus de la moitié des communes de la région Nord Pas de Calais sont classées urbaines (550 habitants au km²) ou périurbaines (300 environ) mais la plus peuplée, Lille ne compte que 185 000 habitants, cinq autre seulement de 50 000 à 100 000. La masse urbaine est donc étalée plus que concentrée. Bien que la ruralité ne soit profonde (ne dépassant pas 30 habitants au km²) qu'au sud d'une ligne Boulogne-Cambrai-Maubeuge, elle s'insinue encore largement (510 000 habitants) entre les espaces bâtis des nébuleuses urbaines. Les ruraux ne sont pas tous, il va sans dire, des agriculteurs, on comptait 18 000 exploitants en 2000, mais de nombreuses activités de commerce et de services sont liées à la production agricole.

Selon les critères utilisés par l'INSEE, le Nord Pas de Calais est majoritairement urbain et périurbain (moins d'un tiers de rural). A l'échelle régionale, la différenciation entre les communes multipolarisées et les communes dites périurbaines n'est pas fondée et paraît difficile à justifier (Agreste, 2009). En effet, avec une densité de population trois fois supérieure à la moyenne nationale, la région se compose d'une mosaïque de territoires et de zones urbaines fragmentées, qui expliquent l'extension des zones urbaines et le nombre important de communes sous influence urbaine. De plus, la culture d'habitat individuel, qui évolue peu, conduit à une importance particulière du périurbain en région et de l'extension de ces zones¹⁸.

¹⁸ http://www.ppige-npdc.fr/IMG/pdf/agricultureperurbaine_partie1.pdf

Carte 3 : Zonage des aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural en Nord Pas de Calais



Source : Agreste Nord Pas de Calais Février 2009

En 1999, un champardennais sur cinq réside dans l'aire urbaine de Reims, la seule qui dépasse 200 000 habitants. Le reste de l'espace urbain est morcelé dans un espace rural relativement plus important qu'en NPC. 38% de la population champardennaise résident en zone rurale contre 12% dans la région Nord Pas de Calais. Le monde rural, dans ce département des Ardennes est aussi un espace ouvrier ou employé où seul un ménage sur dix appartient au monde des agriculteurs.

Au Nord de la région Champagne-Ardenne, le département des Ardennes (préfecture : Charleville Mézières) compte 290 000 habitants. Ce département comprend quatre aires urbaines : Charleville-Mézières (107 777 habitants), Sedan (31 665 habitants), Rethel (13 928 habitants) et Reims (partie ardennaise avec 7 993 habitants). Le Sud du département compte seulement deux agglomérations (Rethel et Vouziers) et contraste avec le Nord autour de Charleville-Mézières par sa faible démographie. Le monde rural, dans ce département des

Ardennes est aussi un espace ouvrier ou employé où seul un ménage sur dix appartient au monde des agriculteurs.

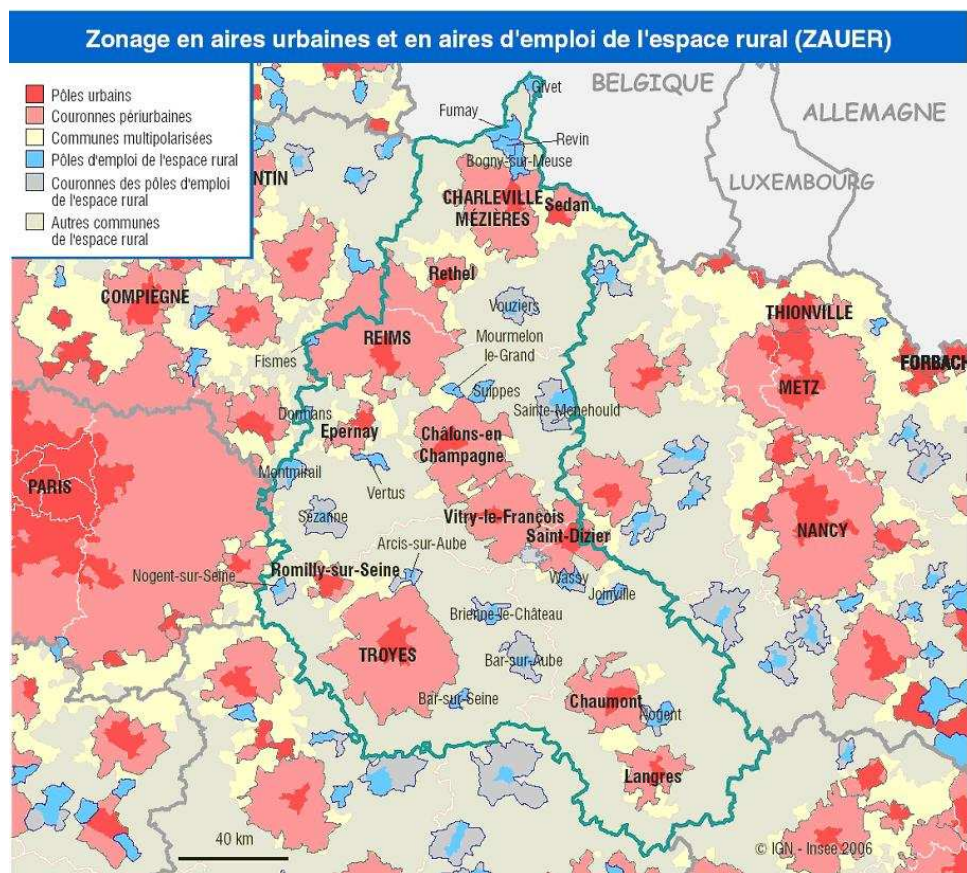
Limitrophe du département des Ardennes, le département de la Marne comprend sept aires urbaines :

- l'aire urbaine de Reims (274 829 habitants) qui est la capitale économique de la région ;
- l'aire urbaine de Châlons-en-Champagne (79 820 habitants), située à 50 kilomètres de Reims, capitale administrative de la Champagne-Ardenne ;
- l'aire urbaine d'Épernay (40 167 habitants) ;
- l'aire urbaine de Vitry-le-François (35 024 habitants) ;
- l'aire urbaine de Romilly-sur-Seine (3 260 habitants) ;
- l'aire urbaine de Saint-Dizier (partie Marne - 2 733 habitants) ;
- l'aire urbaine de Paris (partie Marne - 509 habitants).

Le département de l'Aube pour sa part ne comprend que deux aires urbaines : celle de Troyes, préfecture de l'Aube qui compte 172 497 habitants et celle de Romilly 18 669 habitants.

Au sud de la région, le département de la Haute-Marne compte trois aires urbaines : Saint-Dizier (partie Haute-Marne 47 278 habitants), Chaumont (36 565 habitants) et Langres (16 536 habitants).

Carte 4 : Aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural en Champagne Ardenne



(source <http://www.insee.fr/fr/regions/champagne-rdenne/default.asp?page=faitsetchiffres/presentation/presentation.htm>)

Tableau 1 : Communes du Nord, du Pas de Calais, des Ardennes et de la Marne selon le zonage, d'après INSEE (2002)

COMMUNES	1 Pôle urbain	2 péri urbain monopolarisé	3 péri urbain multipolarisé	4 pôle emploi de l'espace rural	5 couronne pôles ruraux	6 autres communes espace rural
NORD 652	214 32,8%	216 33%	151 23%	8 1%	0	63 9,66 %
PDC 895	158 17,65%	267 29,83%	193 21,56%	23 2,6%	7 0,08%	247 27,6%
ARDENNES 463	16 3,45%	134 28,94%	72 15,55%	9 1,94%	16 3,45%	216 46,65%
MARNE 620	22 3,54	250 40,32	55 8,87	8 1,29	23 3,71	262 42,25
TOTAL 2630						

Si l'on rapporte les différentes communes au nombre total de communes recensées dans chaque département, c'est dans le Nord que les pôles urbains (villes pôles et couronnes périurbaines) sont les plus importants en nombre et c'est dans les Ardennes et dans la Marne que les communes dites sous faible influence urbaine sont les plus nombreuses. Notons que les communes monopolarisées sont relativement nombreuses autour de Reims dans la Marne pour peu de pôles urbains dans ce département, alors que dans le Nord les aires urbaines (pôle urbain et couronne) représentent près de 66% des communes (32,8 + 33). Enfin dans le Pas de Calais, l'espace est réparti à peu près équitablement entre pôles, couronnes et communes multipolarisées d'un côté, et communes rurales isolées de l'autre.

Ces cartes et ce dernier tableau font état de la répartition sur ces territoires des aires urbaines et des aires rurales. On verra que ces espaces recouvrent des réalités différentes liées notamment à leurs indices démographiques.

II-4 Les zones d'emploi des régions Champagne Ardenne et Nord Pas de Calais

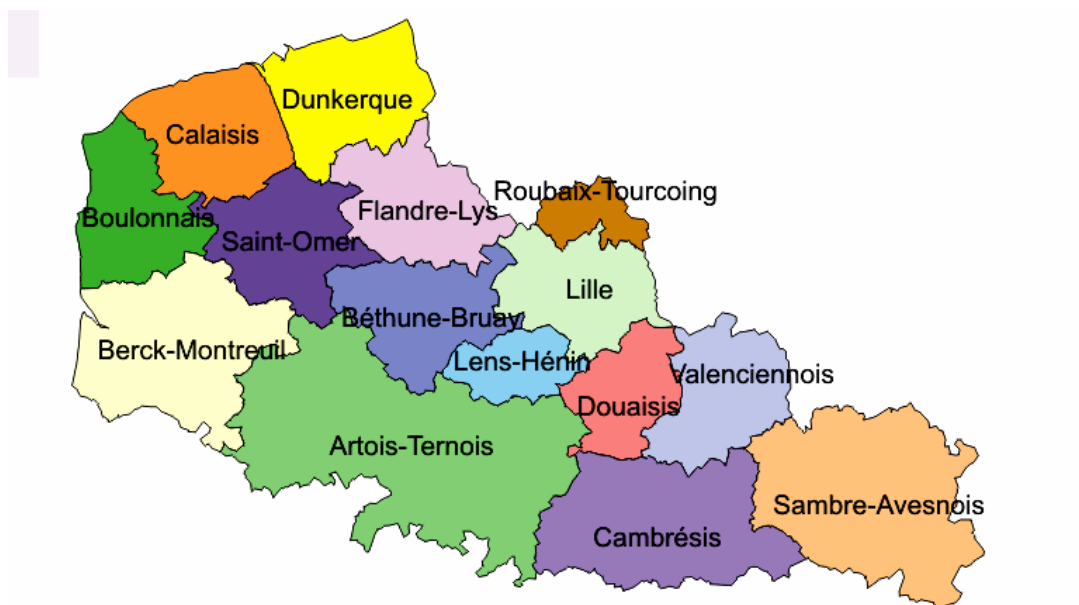
Sur le plan socio-économique la région Champagne-Ardenne présente des points communs avec le Nord et du Pas de Calais¹⁹, régions marquées par leur passé industriel. Leurs territoires industriels en friche sont très touchés par le chômage (zones d'emploi de la Vallée de la Meuse, de Lens-Hénin et de Roubaix-Tourcoing) et les nombreuses tentatives de reconversion économique notamment par le tourisme et le développement des services ne parviennent pas à enrayer les effets néfastes de la crise : le taux de pauvreté atteint 15,8% dans le département des Ardennes juste après le Nord (16,6%) et le Pas-de-Calais (16,7%). Le niveau de vie médian, inférieur à 15 069 euros pour un ménage, demeure dans ces trois départements parmi les plus faibles de France avec les départements de la Corse et du Languedoc Roussillon.

Sur ces territoires la lutte contre les exclusions sociales, professionnelles et culturelles liées à l'absence des savoirs fondamentaux mobilise de nombreux acteurs locaux mais présente des particularités liées à leurs contextes propres notamment historiques et géographiques que la présente recherche mettra en avant.

Ces régions sont découpées en 15 zones d'emploi pour le NPDC et 8 pour la Champagne Ardenne. Les zones portent généralement le nom de leur pôle urbain. Ces pôles urbains jouent un rôle d'attraction en termes d'emploi et de services, leur densité et la nature de leurs activités sont cependant très différentes et donnent ainsi une configuration particulière à chacune des zones d'emplois.

¹⁹ Source INSEE

Carte 5 : Zones emploi de la région Nord Pas de Calais



Carte 6 : Zones emploi de la région Champagne

Ardennes



Sources : www.insee.fr/fr/regions/nord-pas-de-calais et www.insee.fr/fr/regions/champagne-ardenne

Examinons l'ensemble des ces 23 zones sur le plan de leur démographie, des activités économiques développées et de la formation.

II-4-1 La démographie par zones en Champagne Ardenne et Nord Pas de Calais

a) La démographie selon les zones d'emploi

On a vu que la CA est un grand territoire, elle abrite cependant peu d'habitants par rapport au NPDC. C'est la zone d'emploi de Lille (capitale régionale du NPDC de seulement 661km²) qui compte le plus grand nombre d'habitants, mais la plus grosse densité revient à celle de Roubaix-Tourcoing puisque ce territoire s'étend sur 219 km². Par contre la zone d'emploi de Berck/Montreuil compte une population peu élevée (99 300 h) sur un territoire deux fois plus grand que la zone lilloise, affichant ainsi la densité la plus faible avec celle du bassin Sambre Avesnois (86h/km²). Ce sont là les zones d'emploi, les plus éloignées de leur chef lieu.

En Champagne Ardenne, on ne trouve pas de pôles urbains à forte population comme dans le Nord Pas de Calais, le plus gros bassin, celui de Reims compte 323 000 habitants, soit la moitié du bassin lillois. La densité de la ville de Reims n'est que de 123 habitants au kilomètre carré. Quant au bassin de la Haute Vallée de la Marne, la densité est de 25 habitants au kilomètre carré.

b) La démographie selon les pôles

On constate une grande disparité de densité d'une « ville-pôle »²⁰ à une autre. A Roubaix, la densité est de plus de 7000 h/km² alors que celle de Chaumont est de 431 h/km². On voit déjà qu'il y aura lieu de considérer ces espaces de vie aux densités disparates dans l'analyse des parcours biographiques et du rapport à la formation. Résider dans une ville de moyenne importance comme Chaumont, Romilly, Saint Omer, Hazebrouck ou Berck sur mer ou vivre dans une ville où la densité est supérieure à 5000 h/km² comme Boulogne, Lille ou Roubaix n'offre pas les mêmes opportunités d'expérience scolaire, professionnelle et culturelle. D'autant que l'implantation de la ville pôle est à prendre également en compte : Berck sur mer, pôle urbain au regard des critères d'emplois de l'INSEE se situe dans un

²⁰ Prenant un peu de liberté avec les définitions du Zauer, on désigne ci la ville la plus importante ou la plus attractive en termes d'emploi de la zone d'emploi

espace à dominante rurale alors que Roubaix appartient, selon la classification du ZAUER au pôle urbain de Lille.

Notons qu'on ne trouve pas en Champagne Ardenne d'importantes villes pôle (+ de 5000 habitants/km²).

II-4-2 Les activités économiques en Champagne Ardenne et Nord Pas de Calais²¹

a) L'industrie et l'emploi

Des différences entre zones ou bassins apparaissent en fonction de la taille des pôles urbains et du rapprochement de ces pôles. Mais des distinctions peuvent se faire en fonction et de l'activité économique dominante et de l'industrie dominante de chacune des zones.

Dans les zones d'emploi de Dunkerquois en Flandres Lys et dans l'Audomarois (Saint Omer), l'industrie dominante fait l'activité majeure. Ainsi, la plupart des emplois du bassin de Dunkerque relève de la métallurgie, en Flandres Lys, c'est l'industrie alimentaire qui est pourvoyeuse d'emplois, tandis que la zone de Saint Omer est spécialisée dans la transformation des minéraux avec l'industrie du verre. Ceci marque ces bassins par une concentration de l'emploi salarié dans quelques grands établissements : 13% des emplois salariés du Dunkerquois sont sidérurgiques et répartis en 4 entreprises ou encore plus de 30% des emplois salariés sont assurés par la seule entreprise « cristallerie d'Arques » de Saint-Omer sur la zone audomaroise.

L'industrie automobile domine dans cinq zones (Vallée de la Marne, Châlon en Champagne, Sambre Avesnois, Valenciennois et Douaisis) et l'industrie textile en Cambrésis, Calaisis, à Troyes et dans le bassin de Roubaix-Tourcoing. Dans ces quatre dernières zones, le textile y a été longtemps l'activité majeure mais une reconversion s'est imposée après la crise du textile. Ainsi, d'autres activités se développent dans ces zones comme le commerce, le service aux entreprises ou l'action sociale. Cette structure productive diversifiée constitue un atout pour faire face aux aléas économiques. Le service aux entreprises est l'activité dominante dans toute la région Champagne Ardenne sauf pour la Vallée de la Marne qui demeure essentiellement métallurgique. On verra que la région Champagne Ardenne présente

²¹ Sources : <http://www.insee.fr/fr/regions/champagne-ardenne/> et http://www.sigale.nordpasdecals.fr/CARTOTHEQUE/ATLAS/CD_PanoramaZE/PresentationCD.html

moins de diversités en termes d'industrie et d'activités économiques que le Nord Pas de Calais où chaque bassin conserve une spécificité très marquée.

b) Le chômage

Le taux de chômage peut être aussi déterminant dans l'attractivité d'un pôle urbain. C'est en Sambre Avesnois que l'on trouve le plus gros taux de chômage (16,20%) et en Flandres Lys le plus petit (9%). On pourrait relever que 7 des 15 bassins d'emploi du NPDC affichent un taux de chômage supérieur à celui de la région (13,4% en 2005) ou encore que seulement 3 ont un taux de chômage inférieur à celui du territoire français (10,20%).

Par contre le taux de chômage de la région Champagne Ardenne est inférieur d'1 point à celui de la France. Seuls 2 bassins ont un taux de chômage élevé mais néanmoins nettement inférieur à celui des bassins du Nord Pas de Calais. En effet, le taux maximum pour la Champagne Ardenne est de 13,3% et 6 bassins sur 8 ont un taux inférieur à 10%.

II-4-3 La formation

Les différents territoires de l'enquête affichent également des disparités en termes d'offre de formation.

La formation initiale est liée à la démographie en termes de nombre d'habitants mais aussi en termes de classes d'âge, elle est également liée à l'activité économique.

C'est le bassin Lillois qui compte la plus grosse part des effectifs régionaux en formation initiale. Lille étant la capitale régionale, elle abrite les universités, les écoles de spécialisation et les classes préparatoires aux grandes écoles ; elle attire ainsi, les étudiants des départements voisins et des pays étrangers. La zone de Lille présente la part la plus élevée de cadres ainsi que la part de personnes sans diplôme la plus faible et pourtant c'est là que se trouve la plus grosse part des effectifs en formation continue.

En revanche, le bassin d'emploi de Berck Montreuil se distingue des autres bassins par une population plus âgée, une faible proportion de cadres et les effectifs les plus faibles en formation initiale et continue.

En Champagne-Ardenne c'est le département de la Marne qui accueille le nombre le plus important d'élèves qu'il s'agisse du premier ou du second degré. Viennent ensuite, les départements de l'Aube, des Ardennes et de la Haute-Marne. L'enseignement supérieur

compte en 2009 quelque 35 951 étudiants. Il est concentré essentiellement à Reims siège de l'Université Régionale de Champagne-Ardenne²².

III - SPECIFICITES DES TERRITOIRES DU NORD PAS DE CALAIS FACE AUX ALEAS ECONOMIQUES²³

III-1 Indicateurs économiques et sociaux

Pour faire face aux aléas économiques, chaque zone d'emploi du Nord-Pas-de-Calais dispose d'atouts - large palette d'activités économiques, ressources élevées en main d'œuvre qualifiée... - ou de faiblesses - concentration de l'emploi dans un nombre restreint de secteurs d'activités, main d'œuvre très spécialisée.

Déterminer le degré d'exposition des zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais aux aléas économiques est délicat car les facteurs à prendre en considération sont divers et parfois non quantifiables. Une zone fortement spécialisée dans un secteur d'activité ou qui concentre la majeure partie de son emploi dans un faible nombre d'établissements est plus exposée lorsqu'une crise touche le ou les secteurs concernés. La capacité d'adaptation d'un territoire dépend aussi fortement des caractéristiques de sa main-d'œuvre et de l'état de son marché du travail. Le reclassement ou la reconversion d'une personne dépendent de son niveau de qualification initiale et de l'expérience professionnelle acquise. Ainsi, par exemple, le taux de chômage varie selon la catégorie socioprofessionnelle. Au recensement de la population 2006, en Nord-Pas-de-Calais, il s'établissait à 3,2% pour les cadres et professions intellectuelles supérieures et à 21,4% pour les ouvriers non qualifiés.

Le Nord-Pas-de-Calais concentre environ 6,5% de la population nationale et près de 6% des salariés de France métropolitaine. Son développement économique a longtemps reposé sur trois piliers : le textile, le charbon et la sidérurgie. Entre fin 1993 et fin 2007, la part de l'industrie dans l'ensemble des emplois salariés a reculé de 8 points dans la région pour se situer à 17% en fin de période, soit un poids de ce secteur comparable à la moyenne des régions de province, c'est-à-dire aux régions de France métropolitaine hors Île-de-France. D.Léglise et J.C.Vandeputte (2009) distinguent les activités économiques présentes sur un territoire selon qu'elles relèvent de la sphère présenteielle ou de la sphère non présenteielle. La

²² Les chiffres clés, académie de Reims, mars 2010 : consulté sur <http://www.ac-reims.fr>

²³ Les données de cette partie sont extraites de LEGLISE D. VANDEPUTTE J.C. (2009). Spécificités des territoires du Nord Pas de Calais face aux aléas économiques. Profils n°66

première correspond à la production de biens et de services destinés à la satisfaction des besoins de personnes présentes dans un territoire : la construction, les activités financières, l'éducation, la santé, l'action sociale, l'administration, le commerce de détail (hors VPC), les transports de voyageurs ou encore l'hôtellerie restauration relèvent de la sphère présenteielle. La sphère non présenteielle reprend les activités économiques qui sont mises en œuvre pour la production de biens et services majoritairement consommés hors du territoire étudié ainsi que des activités de services tournées principalement vers les entreprises. L'agriculture, les services aux entreprises, le transport de marchandises et la logistique, le commerce de gros, la vente par correspondance et l'industrie relèvent de cette sphère. 64% des effectifs salariés relèvent de la sphère présenteielle et 36 % de la sphère non présenteielle en région Nord Pas de Calais comme en moyenne nationale.

Selon qu'ils relèvent de l'une ou l'autre sphère les systèmes productifs ou les activités seront plus ou moins sensibles aux aléas économiques.

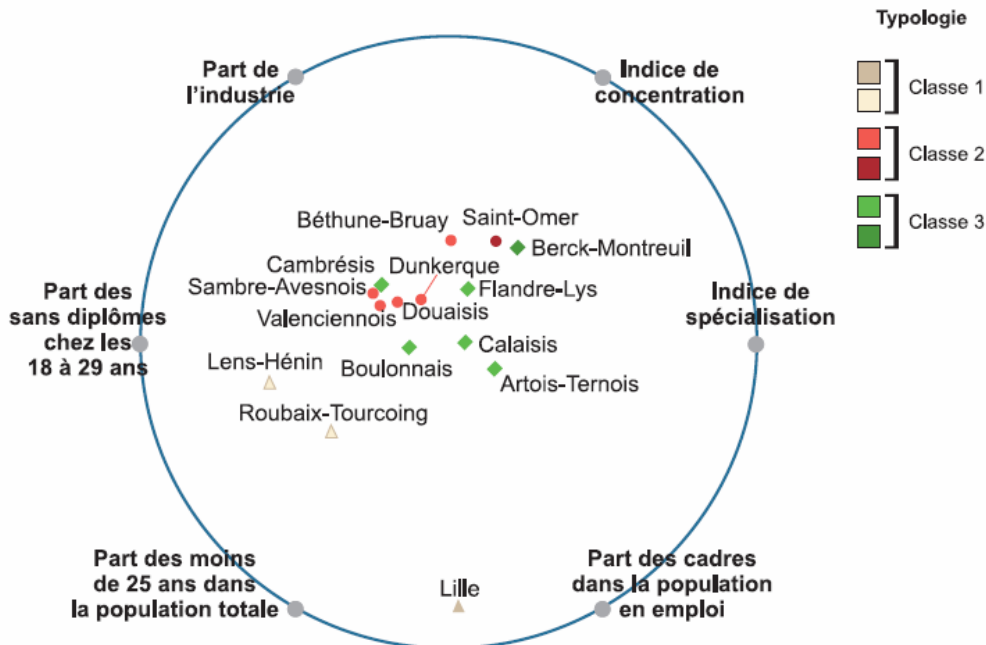
En matière de sphère non présenteielle, le profil socio-économique du Nord Pas de Calais est proche de celui des autres régions du nord de la France. Cependant par rapport aux autres régions de l'arc nord-est²⁴, le NPC dispose d'une large palette d'activités y compris au sein de la sphère non présenteielle. D.Léglise et J.C.Vandeputte (2009) ont retenu six indicateurs et comparé les atouts ou faiblesses des différentes zones d'emploi du NPC en fonction de ces indicateurs. Une classification de type ascendante hiérarchique permet de situer les 15 zones du NPC au regard des indicateurs économiques et sociaux suivants : part des sans diplômes chez les 18 à 29 ans, part des moins de 25 ans, part des cadres dans la population en emploi, part de l'industrie dans le total des effectifs salariés, indices de spécialisation et de concentration calculés au sein de la sphère non présenteielle²⁵.

²⁴ Basse et Haute Normandie, Somme, Pas de Calais, Nord, Aisne, Ardennes, Marne, Haute Marne, Aube, Meuse, Moselle, Meurte et Moselle, Vosges, Haut Rhin, Bas Rhin.

²⁵ Une forte spécialisation traduit une surreprésentation de quelques secteurs d'activités par rapport à la moyenne générale, une forte concentration traduit un poids important de quelques établissements dans l'emploi local.

III-2 Typologie des zones d'emploi du Nord Pas de Calais

Graphe 1 : Synthèse du positionnement des zones d'emploi selon les indicateurs retenus



Guide de lecture : chaque point est à considérer comme la résultante du positionnement de chaque zone d'emploi par rapport à l'ensemble des variables. Par exemple, la zone de Lille se caractérise par une proportion élevée de cadres et de moins de 25 ans d'où une grande proximité avec ces variables ainsi que par un faible poids de l'industrie et une faible concentration des emplois d'où un éloignement par rapport à ces variables.
Source : Insee - Clap au 31/12/2007 - Recensement de la population 2006 (exploitation principale)

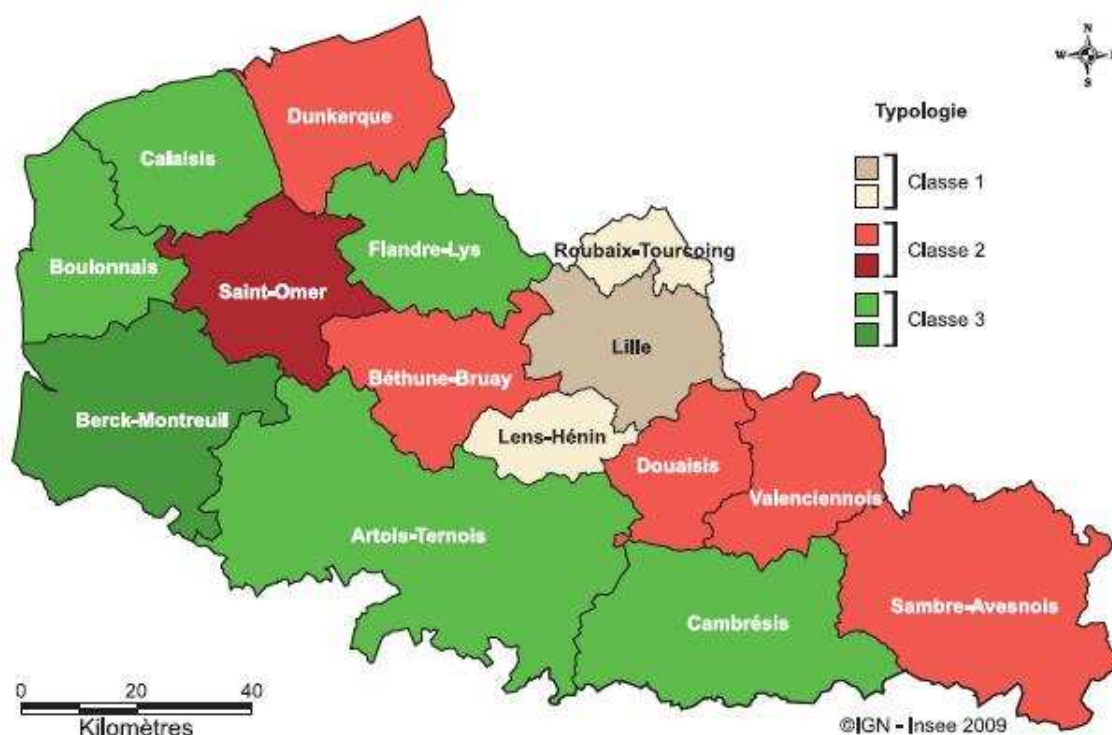
Les auteurs proposent au final une classification des zones en 3 ou 6 classes résumant les caractéristiques principales des 15 zones et leurs atouts ou faiblesses « face à un retournement de conjoncture » (Léglise, Vandeputte, p.5 et suivantes).

Trois zones d'emploi se caractérisent par un large éventail d'activités relevant de la sphère non présenteielle. Le coefficient de spécialisation est bas dans ces trois zones : 38% sur Lens-Hénin, 39% sur Lille et 44% sur Roubaix-Tourcoing. De plus, dans ce groupe, le poids de l'industrie est faible et les grands établissements occupent une place moins grande que dans les autres zones de la région. À l'intérieur de ce groupe, la zone d'emploi de Lille se distingue de Roubaix-Tourcoing et de Lens-Hénin par la situation du marché du travail et les caractéristiques de la population. La zone de Lille présente par exemple la part la plus élevée de cadres ainsi que la part de personnes sans diplôme la plus faible. Sur Lens-Hénin et Roubaix-Tourcoing, la situation du marché du travail est moins favorable qu'à Lille avec par exemple un taux de chômage nettement plus élevé : respectivement de +4,5 points et de +3,5 points.

Le deuxième groupe correspond aux zones d'emploi dont le tissu productif est plutôt orienté vers la sphère non présentielle : Dunkerque, Saint-Omer, Béthune-Bruay, Douaisis, Valenciennois et Sambre-Avesnois. Ces zones se caractérisent par un poids élevé de l'industrie - au moins 24% de l'ensemble des postes de travail salariés de chaque zone - et une concentration de l'emploi dans quelques grands établissements car les quatre principaux établissements de la sphère non présentielle regroupent au moins 20% de l'ensemble des effectifs salariés. C'est au sein de ce groupe que se trouvent les deux zones d'emploi de la région les plus fragiles au regard des indicateurs retenus. Tout particulièrement, la zone de Saint-Omer apparaît comme la plus spécialisée – en lien avec le poids d'Arc International et de l'industrie du verre - et la plus concentrée. Dans cette zone, la part des cadres est en retrait avec un peu moins de 8% de la population active occupée ; la part des ouvriers est élevée avec près de 36%. La part des ouvriers qualifiés est la plus importante des zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais (avec 21% soit 5 points de plus qu'en moyenne régionale) ; la part des ouvriers non qualifiés se situe également parmi les plus élevées de la région (avec 14% contre 12%). Dans une moindre mesure, la zone d'emploi de Béthune-Bruay apparaît dans une situation du même ordre. Même si la spécialisation et la concentration sont moins élevées qu'à Saint-Omer, le tissu productif est dominé par l'industrie automobile, l'industrie du caoutchouc et la transformation des matières plastiques. La part des cadres y est également moins grande qu'en moyenne régionale, 9% contre 12%, la part des ouvriers un peu plus forte, 32% contre 28%.

Le dernier groupe concerne les zones d'emploi Artois-Ternois, Berck-Montreuil, Boulonnais, Calaisis, Cambrésis et Flandre-Lys. Le tissu productif de ces zones d'emploi est plutôt orienté vers la sphère présentielle. Les groupes d'entreprises y sont moins présents qu'en moyenne régionale, la concentration de l'emploi y est également plutôt faible. Au sein de ce groupe, la zone de Berck-Montreuil se distingue tant par des caractéristiques économiques - telles qu'une forte présence de l'économie sociale, un faible poids de l'industrie - mais aussi démographiques et sociales telles qu'une population plus âgée et une faible proportion de cadres. Comparée aux autres zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais, la part des moins de 25 ans y est la plus faible avec 31% ; celle des 60 ans est plus la plus élevée avec 23%. Les cadres et professions intellectuelles supérieures ne représentent que 7% de la population active occupée soit une part comparable à celle obtenue sur Lens-Hénin.

Carte 7 : Une typologie des zones d'emploi du Nord Pas de Calais



Guide de lecture :

(Classe 1) : zones d'emploi au tissu productif diversifié (archétype Lille)

(Classe 2) : zones d'emploi plutôt orientées vers la sphère non présenteielle (archétype Saint-Omer)

(Classe 3) : zones d'emploi dans une situation intermédiaire (archétype Berck-Montreuil)

Source : Insee - Clap au 31/12/2007 - Recensement de la population 2006 (exploitation principale)

En résumé les trois zones Lille, Roubaix-Tourcoing et Lens-Hénin se caractérisent par un tissu productif diversifié, la situation du marché du travail est plus favorable à Lille que dans les deux autres zones. On qualifiera ces trois zones de zone diversifiée plutôt davantage apte à faire face aux aléas économiques que les deux autres zones.

Du Dunkerquois à la Sambre-Avesnois en passant par l'ancien bassin minier, six zones apparaissent les plus exposées aux aléas économiques en raison d'un poids élevé de l'industrie, les zones de Saint Omer et de Béthune Bruay demeurent les plus fragiles en raison de la forte spécialisation et concentration des emplois. On qualifiera l'ensemble de ces trois zones de zone exposée.

Du littoral au Cambrésis en passant par l'Artois Ternois et la Flandre Lys, ces six dernières zones orientées vers la sphère présenteielle se situent dans la moyenne régionale. On les nommera zone présenteielle.

IV - SPECIFICITES DES TERRITOIRES DE CHAMPAGNE-ARDENNE

IV-1 Situation générale

La situation de la région Champagne-Ardenne affiche aujourd'hui une image en trompe l'œil²⁶. Classée septième région pour le PIB par habitant, deuxième région agroalimentaire de France et renommée pour son vin de Champagne, première région française pour la production de fonte, troisième région métallurgique française, la Champagne-Ardenne présente des atouts notamment en matière d'agriculture et de traditions industrielles.

Pour autant, ces positions ne doivent pas occulter une situation économique et sociale préoccupante, des signes de fragilité sont visibles. Ils sont essentiellement liés à une situation alarmante en matière de démographie, d'emploi et de qualifications. Rappelons que la Champagne-Ardenne est la seule région en déclin démographique depuis 1999 avec un solde migratoire fortement négatif surtout dû au départ des jeunes. En août 2005, la Champagne-Ardenne est située au 6^e rang pour son taux de chômage. Les emplois peu qualifiés prédominent et le niveau de formation y est inférieur à la moyenne nationale.

En matière de taux de chômage, on observe des écarts significatifs entre les différents territoires :

Les zones d'emploi de la vallée de la Meuse, de la Marne moyenne et du sud-ouest Champenois présentent les taux de chômage les plus élevés, principalement en raison des mutations industrielles. Dans la vallée de la Meuse, l'emploi salarié est témoin des mutations économiques et connaît un déclin plus marqué que le reste de la région. Le taux de chômage est l'un des plus élevés de la région (9,9% en moyenne). L'activité du territoire se caractérise par une surreprésentation de l'industrie automobile et de l'énergie (centrale nucléaire de Chooz)²⁷.

Les zones d'emploi de Reims et de Troyes affichent un taux de chômage légèrement moins élevé, mais supérieur à la moyenne nationale. Bien qu'ayant une économie plus diversifiée et une part importante de services, les deux grandes agglomérations n'échappent

²⁶ Région Champagne-Ardenne, schéma régional du développement économique et de l'emploi – www.cr-champagne-ardenne.fr/schema-deveco

²⁷ Bassin d'emploi de la vallée de la Meuse, éléments de diagnostic – INSEE, recensement de la population 1999, 2006 et Omphale 2005.

pas aux crises industrielles : déclin du textile dans l'Aube, difficultés plus récentes sur Reims (biens d'équipements, industries diverses) où l'emploi industriel est en rapide diminution.

Au sud de la région, le bassin d'emploi de la Haute vallée de la Marne représente 8,6% de la population régionale (contre 18,7% pour le bassin de la vallée de la Meuse). C'est sur ce territoire que le nombre d'habitants diminue depuis plusieurs décennies. Sur ce bassin, la part de salariés travaillant dans les services (58,3%) excède la moyenne régionale (57,9%). Comparé à la région, une spécialisation plus importante dans l'industrie de biens intermédiaires est constatée. L'emploi est par ailleurs davantage présent dans les activités administratives en raison du statut de ville Préfecture de Chaumont. L'évolution de l'emploi salarié du territoire montre un recul de l'industrie. Le commerce est également en repli sur le bassin. Les secteurs de la construction et des services ont quant à eux progressé²⁸. Le taux de chômage plutôt bas observé sur la zone d'emploi de la Haute-vallée de la Marne recouvre une réalité particulière, celle de bassins ruraux souffrant du départ des jeunes actifs.

La situation est nettement plus favorable sur les zones d'emploi de Châlons-en-Champagne (8,1%) et d'Épernay (6,9%) : Châlons-en-Champagne, capitale administrative de la région, bénéficie d'une forte densité d'emplois publics, tandis que le tissu économique autour d'Épernay, moins industriel est fortement axé sur l'agriculture et le Champagne.

Une des caractéristiques de la région Champagne-Ardenne réside dans la place de son agriculture. C'est cette dernière qui maintient la région en bonne position par rapport à son classement, on l'a dit, 7^e pour son PIB par habitant. Précisons que l'agriculture occupe 6,7% des emplois en Champagne-Ardenne contre 3,3% au niveau national.

IV-2 L'agriculture en Champagne Ardenne

Toutes les ères géologiques sont représentées en région Champagne Ardenne, ce qui explique la diversité des milieux naturels, des activités agricoles et de leur localisation.

A l'échelle des départements, la Marne et l'Aube hébergent les grandes cultures dédiées aux productions végétales (céréales, oléoprotéagineux, betteraves, pommes de terre) et la viticulture, alors que les Ardennes et la Marne concentrent les activités de l'élevage, de viande ou de lait, et celles de l'exploitation forestière.

La superficie agricole utilisée (SAU) en Champagne Ardenne constitue 62 % du territoire régional, soit 5,4 % de la SAU nationale. En Champagne Ardenne, la surface

²⁸ Bassin d'emploi de la Haute vallée de la Marne, éléments de diagnostic – INSEE, recensement de la population 1999, 2006 et Omphale 2005.

agricole utilisée est ainsi valorisée pour 1,2 % par le vignoble, 42 % par les cultures, et 27 % par les bois et forêts.

a) Productions agricoles et économie champardennaises

L'agriculture et la sylviculture ont assuré, en 2007, 10,2 % de la valeur ajoutée brute de la région, et 9,2 % à la valeur ajoutée nationale du secteur agricole.

La viticulture contribue pour environ 40 % à la valeur de la production agricole régionale (2006), et se singularise par des exploitations de petite taille (2,12 hectares de vigne en production par déclaration de récolte en moyenne).

Les industries agroalimentaires ont réalisé, en 2007, 22 % de la valeur ajoutée industrielle régionale et un chiffre d'affaire de 7 milliards d'euros, c'est-à-dire au niveau national, 5 % du chiffre d'affaire (5^e rang).

L'exploitation forestière est particulièrement dynamique, et concerne la production de bois rond (grumes de feuillus et de conifères), de bois d'industrie pour les pâtes et panneaux (respectivement 4 % et 7 % de la récolte nationale), et de bois d'énergie. Le sciage représente 2,4 % de la production nationale, mais la région produit 8 % des sciages français à base de feuillus, chênes et peupliers essentiellement.

Financièrement, le revenu net des entreprises agricoles régionales par unité de travail annuel non salarié occupe le 1^{er} rang national. Plus de 13 000 salariés sont employés par les 137 entreprises de 20 salariés et plus, 6 000 dans la fabrication des boissons.

b) Population agricole en Champagne-Ardenne^{29 30}

Si la démographie de Champagne-Ardenne décline depuis 1999 (perte de 4 500 habitants en Ardenne et 7 200 en Haute-Marne), le poids des mondes rural et agricole y est toutefois majeur puisqu'il concentre respectivement 41 % et 10 % de la population champardennaise totale³¹.

La Champagne-Ardenne se caractérise par un emploi salarié plus important qu'au niveau national, dû au secteur viticole et aux cultures (pommes de terre) qui nécessitent une

²⁹ Agreste Champagne-Ardenne, tableaux de l'agriculture champardennaise, Résultats 2008, Hors-série, Novembre 2009, Ministère de l'alimentation de l'agriculture et de la pêche

³⁰ Vivia Champagne-Ardenne. Développement de la formation professionnelle continue des agriculteurs en Champagne Ardenne. Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant, octobre 2006.

³¹ INSEE Champagne Ardenne. Recensements de population de 1999 et 2006

main d'œuvre nombreuse : 92 % du travail des salariés (permanents et occasionnels) sont ainsi réalisés dans l'Aube et la Marne. 50 600 personnes travaillent de manière permanente et 133 000 de manière occasionnelle. Les chefs d'exploitation et salariés permanents travaillent majoritairement à temps plein.

L'agriculture doit faire face à l'évolution constante des techniques de production, des exigences de qualité et de traçabilité des produits, des attentes sociétales sur l'environnement, de la réglementation, de l'économie (Agreste, 2008). Après la « mutation révolutionnaire » assumée par la paysannerie des années 1950 (Moulin, 1998), l'agriculteur doit aujourd'hui se projeter dans un métier de synthèse (Hervieu, 1992)³².

Face à ces défis, la formation, initiale comme secondaire, des exploitants et des salariés, doit permettre cette adaptation permanente du métier, et constitue un enjeu capital pour le développement des exploitations, et un enjeu économique, humain et démographique pour la région. Et parmi les priorités d'action de Champagne-Ardenne définies dans le contrat de plan Etat-Région, le soutien du transfert des connaissances et de l'innovation, l'accompagnement des restructurations et de la modernisation sont en synergie avec la pertinence des formations (Agreste, 2008)³³.

Comme le souligne le Schéma régional du développement économique et de l'emploi, les quatre départements champardennais sont confrontés à des mutations profondes. Elles correspondent à la transition d'une économie où l'agriculture et les industries traditionnelles occupaient une place prépondérante vers une économie tirée par de nouveaux relais de croissance dans les secteurs technologiques et tertiaires. Cette réorganisation de l'économie régionale pose le problème de la reconversion des territoires et des personnes touchées.

V - LES LIEUX DE L'ENQUETE

V-1 L'implantation géographique des organismes de formation

Treize des quinze bassins du Nord Pas de Calais ont été « visités » par les enquêteurs, 26 centres de formation ont participé à l'enquête, 38 sites implantés dans 38 communes dont

³² Bertrand Hervieu. « Nous allons vers une France agricole à trois visages », La Croix, samedi 27, dimanche 28 février 2010

³³ <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/en-region/champagne-ardenne/>

16 dans le Nord et 22 dans le Pas de Calais nous ont accueillis et nous ont permis de recueillir les témoignages de 972 personnes.

Cinq bassins d'emploi de Champagne Ardenne sur deux départements, les Ardennes et la Marne, ont été visités. 8 structures implantées dans 9 communes (soit 9 sites) ont participé à l'enquête, 7 dans les Ardennes et 2 dans la Marne. 104 personnes ont répondu au questionnaire.

Les 47 centres de formation visités sont implantés pour 30 d'entre eux dans un pôle urbain, 5 dans des communes monopolarisées, 5 autres dans des communes multipolarisées et 7 dans des pôles d'emploi de l'espace rural. Aucun site n'a été visité dans des communes appartenant à la couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural ou dans les autres communes dites sous faible influence urbaine ou rurales isolées. D'après les informations recueillies, les rares sites annoncés implantés en communes rurales isolées (Gouzeaucourt dans la zone de Cambrai, Landrecies en Sambre-Avesnois) ou proposent des activités ponctuelles ou ne sont pas ouverts faute d'usagers...

Tableau 2 : Communes visitées selon leur type et leur département

Types communes / Départements	1 pôle urbain	2 mono polarisée	3 multi polarisée	4 pôle rural	5 Couronne pôle rural	6 Autres communes rurales
NORD 16	11	2	3			
PDC 22	15	2	1	4		
ARDENNES 7	3		1	3		
MARNE 2	1	1				
TOTAL 47	30	5	5	7		

V-2 Les communes des enquêtés

Les enquêtés représentent 303 communes des quatre départements, 57 communes appartiennent à l'espace à dominante rurale (4, 5,6), soit 18,6% d'entre elles et 246 à l'espace urbain, soit 80,8%. Ils résident dans 21 des 22 aires urbaines de la région NPC (seule l'aire de Fourmies n'est pas représentée) et dans 5 aires urbaines des départements des Ardennes et de la Marne.

Tableau 3 Communes des enquêtés selon leur type et leur département

COMMUNES STAGIAIRES	1 pôle urbain	2 mono polarisée	3 multi polarisée	4 pôle rural	5 Couronne pôle rural	6 Autres communes rurales
NORD 119	65 54,62%	17 14,28%	29 24,36%	4 3,36%		4 3,36%
PDC 148	73 49,32%	21 14,19%	16 10,81%	6 4,05%		32 21,62
ARDENNES 29	5 17,24%	5 17,24%	5 17,24%	5 17,24%		9 31%
MARNE 12		11 91,17%				1 8,33%
TOTAL 303	143 47%	43 14%	60 19,8%	11 3,6%	0	46 15%

V-3 Les enquêtés : urbains et ruraux

Tableau 4 : Répartition des enquêtés par départements

	effectifs	% Total
Nord	476	44,24%
Pas de Calais	496	46,10%
Ardennes	86	7,99%
Marne	18	1,67%
Total	1076	100.00%

Autant ou presque d'enquêtés rencontrés dans le Nord et le Pas de Calais, soit respectivement 476 et 496, 86 enquêtés dans les Ardennes et 18 dans la Marne.

Tableau 5 : Répartition des enquêtés selon le type de communes habitées

	effectifs	% Total	% cumulés
1. pole urbain	782	73,43%	73,43%
2.monopolarisée	84	7,89%	81,31%
3.multipolarisée	80	7,51%	88,83%
4. pole rural	52	4,88%	93,71%
6.rural isolé	67	6,29%	100,00%
Total	1065	100.00%	

11 % des personnes rencontrées vivent dans un espace à dominante rurale dont 6% en rural dit isolé, 73,43% d'entre eux habitent dans des communes pôles, environ 8% résident dans les couronnes péri urbaines et à peu près autant dans des communes multipolarisées.

Tableau 6 : Répartition des stagiaires selon le type d'espace occupé

	effectifs	%/Total
urbain	946	88,83%
rural	119	11,17%
Total	1065	100.00%

Près de 90% des stagiaires rencontrés résident en milieu urbain et 11% en milieu rural. En France 47 965 millions de personnes vivent en espace urbain, elles représentent 82% de l'ensemble de la population et 10 553 millions vivent en espace rural, soit 18% (INSEE, ZAUER 2002).

La disparité des catégories pose problème (tableau 5 Répartition des enquêtés selon le type de communes) : d'une part lors de croisements à venir les liens entre variables risquent d'avoir peu de sens, d'autre part on peut supposer que vivre dans la ville centre d'une aire urbaine n'offre pas les mêmes conditions de vie que de vivre dans une commune de l'aire urbaine éloignée du centre. Prenons l'exemple de Seclin ou de Comines, deux villes appartenant au pôle urbain de l'aire urbaine de Lille et pourtant situées respectivement à 16 et 29 km de Lille. Cet éloignement relatif n'est pas sans poser problème dans l'accès à certains services pour des personnes qui ne disposent pas de véhicule personnel par exemple.

D'ailleurs certaines communes plus proches de Lille sont moins bien desservies par les réseaux de transports collectifs que les deux communes précitées.

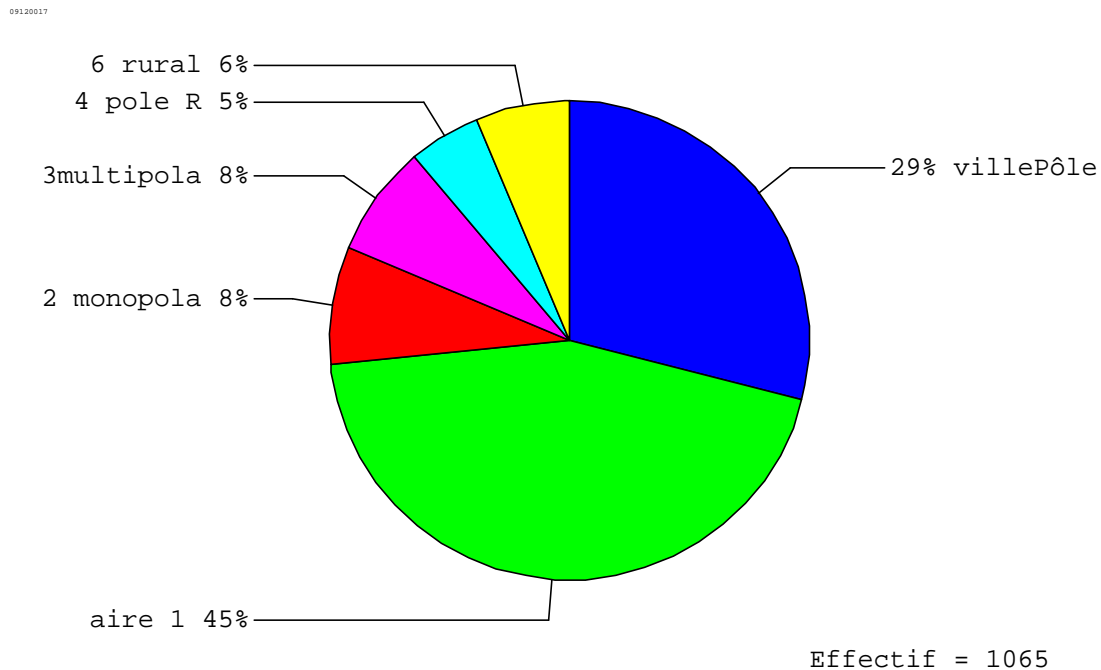
On propose donc de découper la catégorie '1 pôle urbain' en différenciant la ville principale du pôle (ou ville-centre) et la couronne périurbaine sans les villes dites monopolarisées appartenant à la catégorie 2. La modalité '1 Pôle' devient : 'ville Pôle' et 'aire 1' ; ceci est discutable selon la classification ZAUER de l'INSEE qui considère le pôle comme un regroupement de communes offrant au moins 5000 emplois et la couronne périurbaine comme l'ensemble des communes de l'aire sans le pôle ; nous introduisons une notion 'non académique' mais à laquelle on peut donner du sens : en somme nous distinguerons ainsi la ville principale et la banlieue. Le terme banlieue recouvre lui aussi différentes dimensions, on retiendra pour le moment le sens donné par Baud, Bourgeat et Bras (2008) : « communes qui se sont développées autour d'une ville centre », on peut distinguer les banlieues selon la distance qui les sépare de la ville-centre : la proche banlieue et la grande banlieue. Au-delà des banlieues, on parle d'espaces périurbains composés de communes distinctes de la banlieue et plus éloignées de la ville-centre, mais habitées essentiellement par des personnes qui dépendent de la ville centre par leur emploi, leurs loisirs et leur mode de vie (Baud, Bourgeat et Bras, pp.572-574). Nous considérons donc qu'appartiennent à l'aire 1, les villes de la proche et grande banlieue de la ville centre.

Ainsi nous obtenons un découpage plus fin :

Tableau 7 : Répartition des enquêtés selon le type de communes (2)

	effectifs	%/Total
Ville Pôle	308	28,92%
aire 1	474	44,51%
2.monopolarisée	84	7,89%
3.multipolarisée	80	7,51%
4. pole rural	52	4,88%
6.rural isolé	67	6,29%
Total	1065	100.00%

Graphe 2 : Répartition des enquêtés selon le type de communes (2)



Les enquêtés des villes se distinguent selon leur appartenance à la ville centre, la banlieue ou la couronne périurbaine (monopolarisée).

Parmi les 946 (308+474+84+80) urbains, 308, soit 33%, vivent en ville centre, 50% en banlieue (aire 1) près de 9% en communes monopolarisées et 8,5% en communes multipolarisées.

L'absence d'emploi, on le disait en introduction, crée des problèmes de mobilité. On peut supposer que l'on risque de rencontrer des problématiques proches de celles relevées en milieu rural chez certaines franges de la population vivant en banlieue éloignée du pôle ou en communes multipolarisées en raison de la concentration de certains services due à une croissance globale de la mobilité, croissance dont sont exclus, c'est une hypothèse nombre des enquêtés.

Et comment les enquêtés perçoivent-ils leur espace ?

V-4 Les représentations de l'espace

V-4-1 Les représentations de l'espace habité par les enquêtés

L'espace est aussi l'espace perçu. Au-delà de leur situation objective, les perceptions / représentations de leur situation géographique par les enquêtés seront des indicateurs de rapports à l'espace et donc de maîtrise de cet espace - proximité, éloignement, mobilité sont autant de dimensions subjectives constitutives du rapport à la formation et à l'emploi.- : quel type de commune disent-ils habiter et comment perçoivent-ils leur situation en termes, d'isolement ou au contraire de proximité des services dont ils ont besoin ?

a) Qualification de leur espace de vie par les enquêtés.

Tableau 8 Répartition de la population selon ses représentations de l'espace habité

	effectifs	%/Total
village	218	20,72%
petite ville	363	34,51%
ville moyenne	273	25,95%
ville importante	198	18,82%
Total	1052	100.00%

35% des enquêtés se reconnaissent habitants d'une « petite ville », 26% d'une ville de moyenne importance, 21% d'un village et 19% d'une grande ville.

En mettant en rapport cette appréciation subjective avec le découpage objectif du territoire, on découvre que si le lien ville importante /ville pôle est affirmé, sont associées les représentations d'une ville moyenne à 'ville pôle' et 'aire 1' (banlieue). La perception de son espace comme étant une petite ville est associée aux catégories 'communes appartenant à un pôle d'emploi de l'espace rural' (4 pôle rural) et 'aire 1'. Enfin les enquêtés qui déclarent habiter un village vivent en communes rurales isolées mais aussi en communes monopolarisées ou multipolarisées.

Tableau 9 : Répartition de la population selon le type de commune (2) et leur représentation de l'espace

N %C	%L +	village	petite ville	ville moyenne	ville importante	S/LIGNE :
villePôle		14 5% 7% ---	81 27% 23% ---	101 34% 37% +++	104 35% 53% +++	300 100% 29%
aire 1		46 10% 21% ---	191 41% 53% +++	143 31% 53% +++	85 18% 43%	465 100% 45%
2 mono polarisée		48 61% 22% +++	20 25% 6% -	9 11% 3% ---	2 3% 1% ---	79 100% 8%
3multi polarisée		49 63% 23% +++	22 28% 6%	5 6% 2% ---	2 3% 1% ---	78 100% 7%
4 pole rural		9 17% 4%	29 56% 8% +++	11 21% 4%	3 6% 2% --	52 100% 5%
6 rural isolé		48 72% 22% +++	15 22% 4% --	2 3% 1% ---	2 3% 1% ---	67 100% 6%
S/COLONNE :		214 21% 100%	358 34% 100%	271 26% 100%	198 19% 100%	1041 100% 100%

$\text{Khi}^2 = 418,95$ pour 15 d.d.l. s. à .0000

Lecture du tableau : la statistique globale utilisée ici est le khi². Le test du khi² mesure en quelque sorte la distance entre les effectifs observés dans les cases d'un tableau de contingence et les effectifs théoriques correspondant au modèle de l'indépendance absolue des deux variables. Ces effectifs théoriques sont ceux qu'on obtiendrait si tous les profils de lignes étaient proportionnels entre eux et de même pour les profils de colonne.

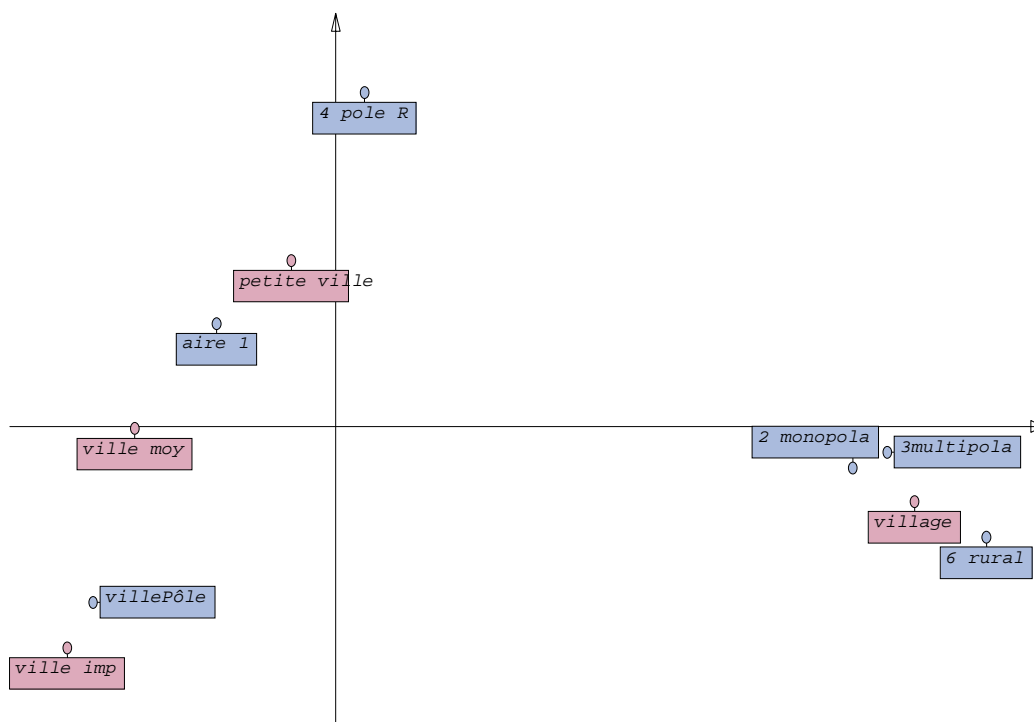
Le khi² affiche ici une valeur significative au seuil de .0000, ce qui signifie que l'on peut affirmer, avec un risque d'erreur infime, qu'il existe une relation entre ces deux variables. La statistique locale, le signe des associations locales, fait apparaître la contribution de chaque case du tableau au total du khi²; celle-ci peut être :

- très forte, de manière significative à .01 : signes +++,
- forte, de manière significative à .05 : signes ++
- assez forte à .10 : signe +
- normale : pas de signe
- assez faible de manière significative à .10 : signe-
- faible, de manière significative à .05 : signes--
- très faible, de manière significative à .01 : signes ---

On peut vérifier la proximité entre les valeurs ou modalités des deux variables 'espace objectif' et 'représentation de cet espace' dans l'analyse factorielle de correspondance ci-dessous:

Graphe 3 Répartition de la population selon le type de commune (2) et sa représentation de l'espace

09/2007



89,61% de l'inertie sur l'axe 1 horizontal
10,11% de l'inertie sur l'axe 2 vertical

On retient que la représentation de l'espace village est associée à la fois à commune rurale isolée (6 rural) et aux communes mono et multipolarisées. Les villes de banlieues sont considérées pour certaines comme petites villes, pour d'autres comme ou villes moyennes. Des villes pôles sont considérées comme villes moyennes.

Ces apparentes distorsions n'en sont sans doute pas, si on se réfère à la densité de population (nombre d'habitants / surface du terrain) mais aussi à la densité du bâti définie comme étant la surface du plancher sur la surface du terrain. Nous ne disposons pas des données relatives à la densité du bâti mais imaginons aisément que Lille ou Merville - toutes deux villes centres des pôles urbains de mêmes noms et donc entourées de villes « banlieues » et attirant par leurs emplois les habitants de communes dites monopolarisées - n'offrent pas le même environnement paysager et déterminent, pour cette raison, les représentations de l'espace.

Les enquêtés déclarant habiter un village quand ils vivent en communes monopolarisées sont des enquêtés des aires urbaines de Valenciennes, Saint Omer, Vitry le François ou Reims. On peut aisément imaginer que les représentations de l'espace de ces zones relativement éloignées des villes centres sont liées aux conditions de vie de leurs habitants. Prenons l'exemple de Jenlain, commune monopolarisée de l'aire urbaine de Valenciennes : 1137 habitants, 192 habitants au km², cette commune se situe à 13 kms de Valenciennes. La représentation de l'espace d'un habitant de Jenlain privé d'emploi et sans véhicule personnel et qui n'a pas connu d'autres expériences géographiques et la représentation de l'espace d'un habitant de cette même ville possédant une voiture et se rendant chaque jour à Valenciennes, différeront considérablement.

Les communes multipolarisées sont des communes relativement éloignées des pôles urbains et très souvent de petite taille bien que faisant partie de l'espace dit à dominante urbaine. Prenons Houtkerque, commune multipolarisée du Nord Pas de Calais : 715 habitants, 54 h/km², elle se situe à 33 kms de Dunkerque par la route et à 37 kms d'Armentières. La représentation rurale qu'en ont les enquêtés peut s'expliquer par un relatif éloignement des services.

Enfin prenons le dernier exemple de Godewaersvelde : cette commune multipolarisée du NPC, 1738 habitants et 146h/km², se situe à 12 kms de Bailleul, ville du pôle urbain de même nom et comptant 13847 habitants et 319 au km²....

Isolement ou proximité ?

« Vous diriez que vous habitez loin de tout », cette proposition à classer entre 1 et 8, bien qu'on ne peut plus impréciser ? n'a pas posé le moindre problème aux répondants. Le « loin de tout » étant censé recouvrir « loin de tout ce dont j'ai besoin » et apparaît avoir été compris comme tel.

50% de la population a rejeté cette proposition, 11% s'y sont totalement reconnus. La valeur moyenne attribuée à l'item est de 3.

Quel lien entre cette perception et le lieu de résidence ? L'item obtient une valeur moyenne de 2,67 chez les habitants des pôles urbains et de 4,44 chez les habitants des communes rurales « isolées ». Les habitants des pôles ruraux, des communes mono ou multi polarisées ont une perception moyenne située entre 3,43 et 3,95 et ce sont les pôles ruraux qui affichent la moyenne la plus basse de ce groupe. Le sentiment de proximité peut être plus important dans une petite ville rurale (pôle rural) où sont concentrés des services certainement plus dispersés ou éloignés des habitants en communes mono ou multi polarisées. Bien entendu pour

interpréter plus finement ces positions, il y aurait lieu de convoquer d'autres variables rendant compte du mode de vie des enquêtés. Un jeune homme rencontré dans un centre de formation de Dunkerque à qui nous lisons cette proposition a répondu : « Non, je suis pas loin de tout, je reste tout près de Leffrinckoucke », ville de la banlieue de Dunkerque et pour lui pôle d'attraction.

Ces représentations spatiales ont été testées auprès des enquêteurs eux-mêmes, ceux qui se sont livrés à la saisie des données et qui ont intuitivement classé en urbain et rural les communes visitées.

V-4-2 Les représentations des villes visitées par les enquêteurs

Les enquêteurs avaient le choix entre quatre catégories : métropole (Lille et sa banlieue), urbain, périurbain, rural. Ils ne disposaient pas alors des catégories du ZAUER. Les villes d'implantation des organismes de formation ont été classées spontanément de la manière suivante :

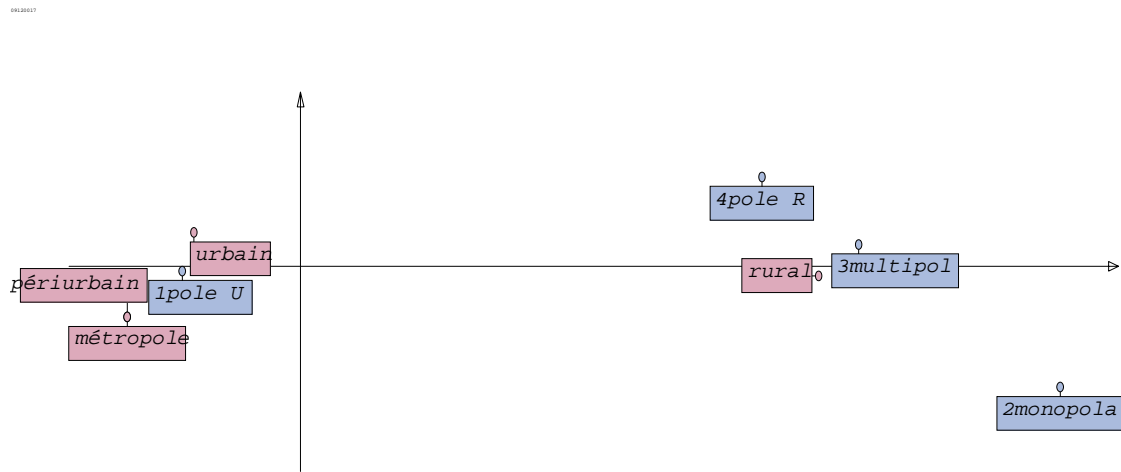
Tableau 10 Répartition de la population selon les représentations de l'espace des enquêteurs et les communes des organismes de formation

N %C	%L +	métropole	urbain	périurbain	rural	S/LIGNE :
1	pole U	194 22% 100% +++	486 55% 93% +++	137 15% 100% +++	73 8% 33% ---	890 100% 83%
2	mono polarisée	---	---	---	50 100% 23% +++	50 100% 5%
3	multi polarisée	---	11 22% 2% ---	---	39 78% 18% +++	50 100% 5%
4	pole rural	---	28 33% 5% ---	---	58 67% 26% +++	86 100% 8%
S/COLONNE :		194 18% 100%	525 49% 100%	137 13% 100%	220 20% 100%	1076 100% 100%

Khi2 = 424,05 pour 9 d.d.l. s. à .0000

Les enquêteurs ont une perception large de l'espace rural : les communes monopolarisées et multipolarisées visitées sont considérées comme étant rurales. L'analyse factorielle ci-dessous illustre clairement leurs associations spontanées.

Graphe 4 : Répartition de la population selon les représentations de l'espace des enquêteurs et les communes des organismes de formation



99,08% de l'inertie sur l'axe 1 horizontal
0,92% de l'inertie sur l'axe 2 vertical

Pour les enquêteurs, l'espace est considéré comme rural en communes multipolarisées, pôle rural et dans une moindre mesure en communes monopolarisées, les pôles sont considérés comme urbain ou périurbain. L'appellation métropole était proposée pour Lille et la proche banlieue.

La représentation de l'espace géographique des enquêteurs serait à rapprocher de leur mode de vie et de leurs besoins. Ils sont étudiants ou universitaires, possèdent un véhicule et se déplacent aisément voir largement au-delà des frontières nationales. Le rural n'est sans doute pas tant synonyme d'éloignement que lié à la rareté des services dont ils ont besoin et à un environnement et un paysage qui contrastent avec ceux qui leur sont familiers. Les perceptions des espaces comme relevant de l'urbain ou du péri urbain selon les enquêteurs, sont également à mettre en rapport avec la configuration générale de la région Nord Pas de Calais qui se caractérise par des espaces urbains davantage étalés que concentrés, la zone de Lens-Hénin est caractéristique de ce type d'habitat.

Pour conclure, le zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural est un cadre qui permet une lecture géographique du territoire en distinguant les espaces à dominante urbaine et les espaces à dominante rurale. L'espace à dominante urbaine est composé de trois

éléments : les pôles urbains, les couronnes périurbaines, les communes multipolarisées. L'ensemble constitué d'un pôle urbain et de sa couronne périurbaine forme une aire périurbaine. On compte 361 aires urbaines en France et 22 dans le NPC. Cette aire urbaine donne une vision élargie de la ville et de sa périphérie. Prenant quelques libertés avec le zonage, nous avons distingué les communes pôles de leur périphérie pour reprendre les catégorisations plus anciennes de villes centres et banlieues afin de disposer d'une classification plus fine au niveau régional. Lorsque 40% de leur population active va travailler dans plusieurs aires urbaines, ces communes sont dites communes multipolarisées. On les trouve dans les régions les plus urbanisées notamment en Nord Pas de Calais.

Ces catégorisations tiennent compte de l'attraction en termes d'emploi, cette attraction s'exerçant largement sur les communes rurales.

L'espace à dominante rurale rassemble :

- les communes appartenant à un pôle d'emploi de l'espace rural c'est-à-dire les communes n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine et offrant 1500 emplois ou plus ;
- les communes appartenant à la couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural
- les autres communes de l'espace à dominante rurale, c'est à dire sous faible influence urbaine.

La lecture du territoire en termes économiques peut être faite à partir du découpage en zones d'emploi, d'autant que l'offre de formation est organisée par zone ou bassin (nous ne ferons pas de différences entre ces deux derniers termes).

Nous sommes ainsi en mesure de caractériser les territoires de notre enquête. Retenons donc que c'est dans le Nord que les pôles urbains sont les plus importants en nombre alors que c'est dans les départements des Ardennes et de la Marne que l'on trouve le plus de communes dites sous faible influence urbaine. Les communes monopolarisées sont relativement nombreuses autour de Reims dans la Marne pour peu de pôles urbains, alors que dans le Nord les aires urbaines (pôle urbain et couronne) représentent près de 66% des communes. Enfin dans le Pas de Calais, l'espace est réparti à peu près équitablement entre pôles, couronnes et communes multipolarisées d'un côté et villes isolées de l'autre.

Les régions NPC et CA font état de certains points communs en raison de leur passé industriel. Leurs stratégies de reconversion ont cependant des résultats différents.

En Nord Pas de Calais, de même qu'en Champagne Ardenne, les zones d'emplois n'ont pas toutes les mêmes atouts pour faire face aux aléas économiques. On peut retenir la classification proposée par L'église et Vandeputte (2009) pour le NPC :

- Les trois zones de Lille, Roubaix-Tourcoing et Lens-Hénin se caractérisent par un tissu productif diversifié, la situation du marché du travail est plus favorable à Lille que dans les deux autres zones.
- Du Dunkerquois à la Sambre-Avesnois en passant par l'ancien bassin minier, six zones apparaissent les plus exposées aux aléas économiques en raison d'un poids élevé de l'industrie, les zones de Saint Omer et de Béthune Bruay demeurent les plus fragiles en raison de la forte spécialisation et concentration des emplois.
- Du littoral au Cambrésis en passant par l'Artois Ternois et la Flandre Lys, ces six dernières zones orientées vers la sphère présentielle se situent dans la moyenne régionale.

Il aurait été intéressant de pouvoir faire une lecture de la Champagne Ardenne à l'aide de la grille de lecture L'église et Vandeputte. Les éléments recueillis donnent à voir cependant une cartographie des disparités et des évolutions économiques de cette région.

Dans la vallée de la Meuse le taux de chômage est l'un des plus élevés de la région en raison notamment d'une surreprésentation de l'industrie automobile dans cette zone d'emploi.

Le taux de chômage plutôt bas observé sur la zone d'emploi de la Haute-vallée de la Marne recouvre en revanche une réalité différente, celle de bassins ruraux où le chômage est moins visible et mesurable, et souffrant du départ des jeunes actifs.

Bien qu'ayant une économie plus diversifiée et une part importante de services, les zones de Reims et de Troyes n'échappent pas aux crises industrielles : déclin du textile dans l'Aube, suppression d'emplois dans l'industrie à Reims.

Les zones d'emploi de Châlons-en-Champagne et d'Epernay apparaissent relativement épargnées par la crise économique: les emplois publics de la capitale administrative et la viticulture sur la zone d'Epernay Châlons-en-Champagne sont encore des atouts.

L'enquête nous a conduits dans 13 des quinze bassins du Nord Pas de Calais, 38 sites implantés dans 38 communes dont 16 dans le Nord et 22 dans le Pas de Calais nous ont accueillis et nous ont permis de recueillir les témoignages de 972 personnes.

En Champagne Ardenne, 5 bassins d'emploi sur deux départements, les Ardennes et la Marne, ont été visités. 9 sites implantés dans 9 communes ont participé à l'enquête, 7 dans les Ardennes et 2 dans la Marne. 104 personnes ont répondu au questionnaire.

Les 47 centres de formation visités sont implantés pour 30 d'entre eux dans un pôle urbain, 5 dans des communes monopolarisée, 5 autres dans des communes multipolarisées et 7 dans des pôles d'emploi de l'espace rural.

Les enquêtés représentent 303 communes des quatre départements, 57 communes appartiennent à l'espace à dominante rurale soit 18,6% d'entre elles et 246 à l'espace urbain, soit 80,8%.

Près de 90% des stagiaires rencontrés résident en milieu urbain et 11% en milieu rural. 866 enquêtés vivent en aire urbaine, parmi eux 36% vivent dans les villes-centre, 55% dans la banlieue (aire 1), et 9,7% dans des communes monopolarisées. On compte 80 personnes en communes multipolarisées et 119 personnes en espace à dominante rurale dont 67 en communes rurales isolées, soit 56%.

Il va sans dire que les aires urbaines seront à distinguer sur le plan de leurs indicateurs démographiques, Meville, ville centre du pôle urbain du même nom compte moins de 600 habitants au km², Reims, Arras et Valenciennes moins de 4 000 et Lille pas loin de 7000. Le nombre d'habitants et la densité sont déterminants en termes d'offre de formation et d'emploi. Les enquêtés (et les enquêteurs !) nous l'ont signalé par leurs représentations subjectives des espaces qu'ils habitent.

Nous faisons l'hypothèse que l'espace géographique, la zone d'emploi et ses atouts ou faiblesses économiques et démographiques auront une influence sur le rapport à la formation et à l'emploi des enquêtés. Le degré de «maîtrise de l'espace» (Levent, 2004) et l'expérience géographique (Diry, 2004) des enquêtés seront également à prendre en compte.

Découvrons à présent les sujets de l'enquête.

CHAPITRE II : LES ADULTES PEU QUALIFIES EN FORMATION, DES EXPERIENCES DIVERSIFIEES

INTRODUCTION

La démarche

La population de l'enquête a été rencontrée sur les lieux de sa formation. Qui sont-ils ces stagiaires de la formation de base et ou préparant une (ré)insertion professionnelle ? Quelles expériences les caractérisent-ils ? Au-delà des caractéristiques individuelles des enquêtés, c'est en effet à leurs expériences que nous intéresserons, qu'elles soient professionnelles, géographiques, scolaires et de formation.

Ce sera l'objet de ce chapitre qui s'organise en quatre parties.

La première partie présente la rencontre avec les enquêtés : les conditions de passations de l'enquête en Nord Pas de Calais et en Champagne Ardenne diffèrent en fonction des contextes locaux de formation.

Si les formations suivies concourent toutes à l'insertion professionnelle, elles présentent des caractéristiques spécifiques liées à leur contenu et aux publics accueillis dont on présentera les caractéristiques sociologiques, les modes de vie et les expériences professionnelles.

La seconde partie s'intéresse à l'expérience géographique des enquêtés et à leur mobilité dans l'espace réel et virtuel.

La troisième partie met à jour l'expérience scolaire des enquêtés.

Enfin la dernière partie rend compte de leur expérience de formation.

Les expériences des adultes peu qualifiés

Développer nos connaissances des adultes peu qualifiés en formation par la mise en évidence de leurs expériences s'inscrit dans le parti pris d'une approche dynamique des situations de vie en général et des situations de formation en particulier. Les adultes rencontrés sont des stagiaires de la formation permanente ou continue, ils viennent développer des connaissances ou des compétences, en acquérir de nouvelles, ils attendent des

changements de leur inscription et engagement dans ce processus (hypothèse qui sera éprouvée dans le dernier chapitre). La situation d'apprentissage dans laquelle ils se trouvent est une situation spécifique de formation, il y a bien d'autres espaces ou d'autres modes d'apprentissage que ceux proposés en formation, l'expérience est apprentissage.

Leur expérience est prise en compte notamment pour découvrir quels types d'apprenants ils sont et comprendre ultérieurement leur rapport à la formation et à l'emploi.

Dépourvus de diplômes, privés d'emploi (ce qui sera à vérifier), ces adultes ont souvent travaillé, sont allés à l'école, ils élèvent leurs enfants, sont inscrits dans des réseaux sociaux, ont des centres d'intérêt, vivent et se déplacent dans des espaces ou des territoires géographiques spécifiques, ont déjà été inscrits en formation ...

L'expérience est ce qu'on apprend de la vie : aussitôt qu'on agit, on a l'occasion d'apprendre. L'apprentissage est indissociable de l'activité. « Il représente une dimension anthropologique majeure, structurant l'expérience humaine » (Introduction au colloque Recherches et Pratiques en Didactique Professionnelle, 2009). Il y a dans l'expérience une dimension sociale intériorisée : l'expérience est, entre autres, la somme de tout ce que nous avons reçu.

L'expérience est aussi faite de continuités et de ruptures, c'est-à-dire de ressources accumulées et disponibles et d'épreuves qui viennent remettre ces ressources en question et qu'il y a lieu de reconfigurer.

L'expérience est aussi un apprentissage par la pratique ; celle-ci ne se réduit pas à l'acquisition d'habiletés, de procédures ou de techniques. L'expérience est aussi formalisation de l'activité, elle peut être prise de conscience c'est-à-dire aller jusqu'à la compréhension ou l'interprétation de l'action (Piaget, 1974, p.98), elle devient alors transférable à d'autres situations.

Enfin, il n'y aurait pas de construction de l'expérience sans mise en œuvre de l'intersubjectivité. L'expérience est bien sûr la chose la plus personnelle qui soit. Mais cette dimension personnelle n'existerait pas sans la présence d'autrui, surtout quand celui-ci est capable de voir le sujet au-delà de ce qu'il est présentement » (Introduction au colloque Recherches et Pratiques en Didactique Professionnelle, 2009), en référence à la zone de proche développement de Vygotski (1985). L'expérience est la source de l'apprentissage qu'à son tour il enrichit. Elle est la source du développement humain : « Chaque expérience, d'une part, emprunte quelque chose aux expériences antérieures et, d'autre part, modifie de quelque manière la qualité des expériences ultérieures » (Dewey 1938, cité par Triby & Cherqui-Houot, 2009). Dewey désigne cela le principe de continuité et insiste sur le fait que cette

continuité doit être finalisée : « l'expérience est un événement social dans lequel les conditions objectives de l'environnement et les états subjectifs de la personne sont en interaction (Mayen & Mayeux, 2003).

L'expérience est un objet de préoccupation de la formation d'adultes et de la formation continue. Il y a d'ailleurs une actualité de l'expérience dans le champ de la formation. C'est la mise en place de la Validation des Acquis de l'Expérience qui reconnaît à toute personne le droit de faire valider les acquis de son expérience, y compris en dehors de l'emploi, en vue de l'acquisition d'un diplôme (Mayen & Mayeux, 2003). Les sujets de cette étude sont évidemment concernés par ce dispositif ; ce n'est pas sous cet angle que leurs expériences seront analysées ici, mais en tant qu'indices de leurs ressources mobilisables en formation et dans la recherche d'emploi et par là même influençant leur rapport à la formation et à l'emploi.

I - RENCONTRE AVEC LES STAGIAIRES DES CENTRES DE FORMATIONS

1076 stagiaires de la formation ont été rencontrés dans leur centre de formation entre février et juillet 2009. Parmi ces 1076 personnes, 421 ont été interviewées une seconde fois afin d'appréhender une éventuelle évolution des représentations relatives à la formation, à l'emploi et au contexte d'emploi.

Parmi les 1076 enquêtés du temps 1, 104 vivent en Ardennes.

I-1 Les passations de questionnaire

I-1-1 Nord Pas de Calais

En Nord Pas de Calais, 53 passations collectives ont été organisées dans 38 sites de formation (correspondant à 26 organismes) implantés dans 38 communes. L'enquête s'est déroulée sur 13 des 15 bassins d'emploi de la Région³⁴, mais l'ensemble des bassins est

³⁴ Lille, Versant Nord-est = Roubaix-Tourcoing, Flandre-Lys, Cambrésis, Sambre Avesnois, Dunkerque, Boulogne, Calais, Artois Ternois, Montreuil, Boulogne, Bruay-Béthune, Saint Omer, Lens-Liévin-Hénin-Carvin (LLHC)

représenté car on a rencontré des stagiaires des bassins de Valenciennes (aire urbaine de Valenciennes) ou de Douai (aire urbaine de Douai-Lens) dans des organismes de formation du bassin d'emploi de Sambre-Avesnois pour les premiers et du bassin de Lens-Hénin Liévin-Carvin pour les seconds. Il n'a pas été possible de constituer un échantillon représentatif des centres de formation du Réseau Régional Lire en Nord-Pas de Calais, pour plusieurs raisons ; la première est liée à la disponibilité et à l'intérêt des équipes par rapport à notre projet de recherche, la seconde est liée au calendrier des formations et la troisième à l'offre de formation elle-même : les sessions de formation sont relativement courtes et ne sont pas toujours reconduites, faute de participants ou de financement. Nous avons donc contacté en priorité les organismes de formation chargés de la coordination du réseau dans chacune des zones d'emploi ; certains responsables proposaient de présenter notre projet (Présentation synthétique en annexe) aux autres organismes de leur réseau -ce qui facilitait notre prise de contact ; d'autres nous confirmaient ou nous communiquaient les coordonnées postales et téléphoniques des organismes implantés dans le bassin. On a pu constater la relative précarité de certains sites hébergés parfois provisoirement par une structure publique ou associative.

Préoccupés par une investigation la plus large possible du territoire, c'est à l'aide d'une carte géographique et des informations mises à disposition par le réseau LIRE que nous avons organisé les passations, cherchant intuitivement à obtenir une représentation de tous les espaces de formation existants. Nous ne disposions pas à ce moment de l'enquête de la classification du ZAUER.

Une équipe de deux chercheurs assistée de 4 à 5 étudiants s'est rendue sur place pour chacune des passations : les publics en situation d'illettrisme ont été accompagnés dans la lecture des questionnaires et les itinéraires biographiques ont été reconstitués avec l'aide des enquêteurs.

I – 1-2 Champagne Ardennes

En Champagne Ardenne, l'enquête a porté sur deux des huit zones d'emploi de la région:

- La vallée de la Meuse, sur les bassins de Sud Ardennes, à Rethel et Vouziers et de Nord Ardennes, à Givet, Revin, Sedan et Charleville-Mézières.

- La zone de Reims (Marne), précisément dans la commune de Bazancourt (qui se trouve dans une zone limitrophe entre les Ardennes et la Marne).

L'offre de formation n'étant pas organisée de la même manière qu'en Nord Pas de Calais, les conditions de rencontre avec le public ont relevé de modalités différentes. Nous nous sommes appuyés sur le réseau d'intervenants animé par l'association Initiales en Champagne-Ardenne pour la passation des questionnaires. Ces intervenants ont permis l'identification des sujets à enquêter majoritairement en « milieu rural » -également de manière intuitive- et les ont réunis sur différents sites pour remplir le questionnaire :

- 2 sites à Charleville-Mézières (2 organismes de formation) ;
- 1 site à Sedan : la permanence d'accueil, d'information et d'orientation ou PAIO ;
- 3 sites dans le Sud-Ardennes (centres médico-sociaux du Conseil général des Ardennes) ;
- 2 sites dans le Nord-Ardennes (au sein d'un organisme de formation intervenant sur Givet et Revin) ;
- 1 site à Bazancourt, à la PAIO.

La passation du questionnaire a été effectuée essentiellement par une équipe de deux étudiants et une chargée de mission en la présence et sous la responsabilité d'un chercheur. La passation s'est faite sous la forme d'un entretien direct (sauf sur un site : Revin) compte tenu des difficultés de maîtrise de l'écrit des sujets enquêtés. Les enquêtés de Champagne-Ardenne n'ont pas participé à l'enquête en temps 2.

Dans les deux régions la présence des enquêteurs et leur assistance à la passation ont permis de recueillir des données d'ordre qualitatif qui permettront d'enrichir l'interprétation des données quantitatives.

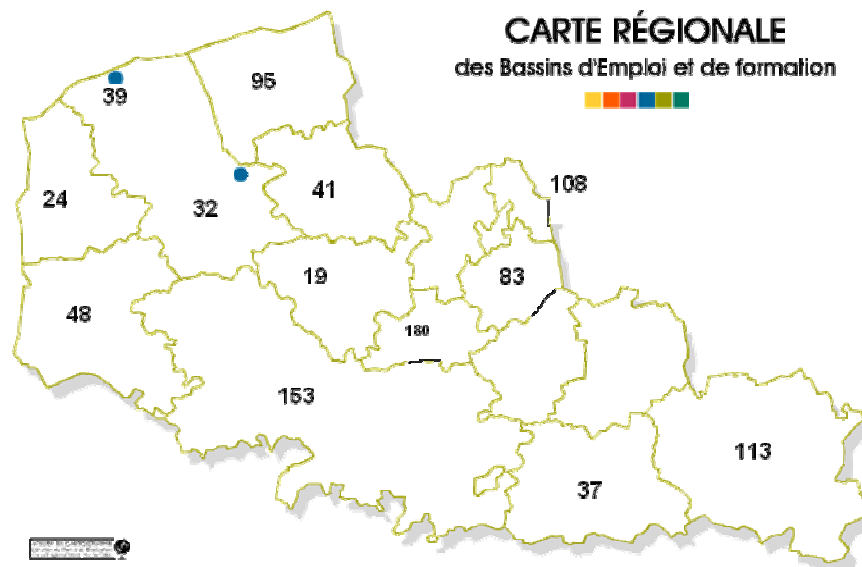
I-2 Répartition des enquêtés en formation selon les zones d'emploi

Les enquêtés ne constituent pas un échantillon représentatif des stagiaires des formations de base ou de mobilisation-orientation. Ils ne constituent pas non plus un échantillon représentatif des personnes en situation d'illettrisme ou en parcours d'insertion des régions Nord Pas de Calais et Champagne Ardenne. Les enquêtés sont les stagiaires

inscrits en formation présents au moment du passage des enquêteurs et volontaires pour participer à l'enquête

Les enquêtés ont été rencontrés en centres de formation. En Nord Pas de Calais, on l'a précisé plus haut, deux zones d'emploi ne sont pas représentées par leur centres de formation -il s'agit de la zone de Douai et de Valenciennes, cependant 7 personnes résidant dans la zone d'emploi de Valenciennes - 4 dans l'aire urbaine de Valenciennes et 3 dans l'aire de Aulnoye Aimeries -, ont été rencontrées dans un centre de formation implanté sur le bassin d'emploi de Maubeuge pour 3 d'entre elles, et dans un centre de formation du Cambrésis pour 4 d'entre elles.

Carte 8 Répartition de la population en formation par zone d'emploi en Nord Pas de Calais



En Champagne Ardenne, sont représentées par leurs sites de formation les zones de la vallée de la Meuse et de Reims. 1 personne vivant dans l'aire urbaine de Vitry le François (zone d'emploi de Chalons en Champagne) a été rencontrée dans un centre de formation de la zone de Reims.

Carte 9 Répartition de la population en formation par zone d'emploi Champagne Ardenne



Tableau 11 Répartition de la population en formation par zones d'emploi NPC et CA

Bassins emploi	effectifs	%/Total
Lille	83	7,71%
versant NE (Roubaix-Tourcoing)	108	10,04%
FlandreLys	41	3,81%
Dunkerque	95	8,83%
Sambre Avesnois	113	10,50%
Cambrésis	37	3,44%
Artois Ternois	153	14,22%
Lens Liévin Hénin Carvin	180	16,73%
Boulogne	24	2,23%
Montreuil	48	4,46%
Calais	39	3,62%
BruayBéthune	19	1,77%
Saint Omer	32	2,97%
Vallée de la Meuse	86	7,99%
Reims	18	1,67%
Total	1076	100.00%

Les zones d'emploi les plus représentées (en nombre de stagiaires) sont les zones de Lens-Liévin-Hénin-Carvin, l'Artois Ternois, viennent ensuite la Sambre Avesnois (Maubeuge) et la zone d'emploi de Roubaix Tourcoing. Les moins représentées sont les zones de Bruay-Béthune, Boulogne, Saint Omer et Reims.

Les caractéristiques de la population mises à jour seront confrontées à chaque fois que cela sera possible aux données disponibles au niveau local ou national.

I-3 Les formations suivies

Le public cible de l'enquête est le public en situation d'illettrisme et bénéficiant d'actions de formation dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme organisée sur des modes différents en Nord Pas de Calais et Champagne Ardenne. Cependant, comme il a été précisé en introduction, les organismes de formation impliqués dans la lutte contre l'illettrisme

proposent généralement, à côté d'actions visant la Maîtrise des Savoirs de Base (MSB), des actions de(ré)insertion pour les jeunes (ou moins jeunes) sans qualification et/ou sans projet professionnel. Les parcours MSB et d'insertion ont des vocations différentes et ne répondent pas aux mêmes besoins. Pour autant, les personnes inscrites en MSB poursuivent parfois un cursus en programme d'insertion ou inversement, c'est ce qui nous est apparu au cours de la préparation de notre investigation, c'est pourquoi nous avons adressé notre questionnaire à l'ensemble des stagiaires inscrits dans des dispositifs de Maîtrise des Savoirs de Base, mais aussi dans les dispositifs d'insertion afin d'approcher les publics faiblement qualifiés/scolarisés. Ce choix est donc soutenu par l'hypothèse d'une circulation entre ces dispositifs, hypothèse qui sera mise à l'épreuve des faits en dernière partie de ce chapitre.

I-3.1 La maîtrise des savoirs de base

Les enquêtés rencontrés dans les centres de formation sont pour 705 d'entre eux (soit 66%) inscrits dans une formation visant à (mieux) maîtriser les savoirs de base.

Cette offre de formation est organisée en Nord Pas de Calais dans le cadre de la coordination des dispositifs permanents de Maîtrise des Savoirs de Base, elle est donc permanente c'est à dire que les stagiaires l'intègrent à tout moment, et se déroule sur des sessions de 3 mois environ. Elle est parfois proposée en Atelier Pédagogique Personnalisé en autoformation accompagnée et porte le nom de remise à niveau (RAN). Elle peut proposer un « support » c'est-à-dire intégrer un projet précis comme la préparation au Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité ou CACES³⁵. Elle peut être proposée aux salariés de chantiers d'insertion³⁶ ou bénéficiaires d'un contrat aidé comme le Contrat d'Accompagnement à l'Emploi, elle relève dans ce dernier cas en région Nord Pas de Calais du programme « Les clés de la formation »³⁷, 73 personnes relèvent de ces dispositifs d'aide.

Les dispositifs de Maîtrise des savoirs de base sont destinés aux personnes en situation d'illettrisme, les étrangers non scolarisés relèvent de formation en alphabétisation et les étrangers scolarisés et diplômés dans leur pays relèvent de l'enseignement du Français Langue Etrangère. Les offres d'alphabétisation étant assez rares, les dispositifs MSB

³⁵ Le CACES permet la conduite de tout un ensemble d'engins spécialisés, notamment pour être utilisé en manutention

³⁶ Structure d'insertion par l'activité économique d'utilité sociale. Les salariés des chantiers d'insertion sont embauchés sous un contrat de type CAE (Contrat d'Accompagnement à l'Emploi) et de type CA (Contrat d'Avenir).

³⁷ Ce programme destiné à des salariés en contrats aidés du secteur non marchand prévoit des heures de formation accessibles à l'initiative des salariés et à l'initiative partagée des salariés et des employeurs.

accueillent des étrangers relevant de l'alphabétisation et parfois du FLE (l'enseignement du FLE n'est pas organisé sur chaque bassin d'emploi). Le parcours MSB se déroule sur trois niveaux correspondant au référentiel linguistique de base. A l'issue du 3^{ème} niveau, les stagiaires peuvent passer le certificat de formation générale (CFG).

1-3-2 Les programmes de mobilisation

202 personnes relèvent d'actions dites de mobilisation, soit 19%. En Nord Pas de Calais ces actions relèvent du programme Horizons³⁸, programme qui a relayé le programme « Dynamiques d'insertion professionnelle » et qui « a pour objectif de permettre aux jeunes d'être en mesure de devenir acteurs de leurs parcours de formation et d'insertion professionnelle. Il se traduit par une démarche de redynamisation et de resocialisation autour d'un projet collectif, culturel, sportif, événementiel, humanitaire ou professionnel. En parallèle, les jeunes sont accompagnés de manière personnalisée dans la définition de leur projet professionnel. Cette formation prend la forme d'un stage de 6 mois et se déroule dans un organisme de formation. Ce programme s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans qui rencontrent des difficultés dans leur insertion professionnelle. Une priorité est donnée aux jeunes avec un niveau de formation inférieur au BEP ou CAP. Sous certaines conditions, des jeunes âgés de moins de 18 ans et des jeunes qui relèvent de la Mission générale d'insertion de l'Education nationale peuvent accéder au programme. Les actions sont mises en place par les organismes de formation dans chaque bassin d'emploi. Deux sessions de 6 mois sont organisées chaque année.

En Champagne Ardenne ce programme est développé dans le cadre des écoles de la deuxième chance (E2C) : « Pour limiter le risque d'exclusion sociale, l'école de la 2^{ème} chance (E2C) permet aux jeunes de moins de 26 ans, sortis sans diplôme et sans qualification du système scolaire, de s'inscrire dans un parcours éducatif d'acquisition de compétences et de comportements, dans l'objectif d'une intégration professionnelle et sociale durable »³⁹. L'école de la 2^{ème} chance en Champagne-Ardenne a été ouverte en janvier 2002, après la décision du Conseil Régional de soutenir sa création à partir d'un site pilote coordonnateur et d'opérateurs sur les territoires de Champagne-Ardenne.

³⁸ http://www.nordpasdecals.fr/jeunes/page_programme-horizons_7_4.asp

³⁹ <http://www.cr-champagne-ardenne.fr/?SID=365>

1-3-3 Les actions de Définition de Projet Professionnel

132 personnes sont inscrites dans des actions dites de Définition de Projet Professionnel (DPP), ces actions ont pour « finalité de contribuer à la progression personnelle et sociale des personnes en leur permettant de clarifier leurs aspirations et leurs compétences et de tenir compte de l'environnement socio-économique, afin d'élaborer des stratégies d'actions ainsi mises en perspectives »⁴⁰. A l'issue de la prestation, les bénéficiaires doivent être capables de :

- définir un projet professionnel prioritaire en tenant compte de leurs ressources et de leurs contraintes personnelles,
- d'exprimer le choix d'un métier ou d'une famille de métiers en s'appuyant sur les situations professionnelles concrètes rencontrées en DPP,
- d'avoir construit un plan d'action réalisable et notamment de s'approprier le parcours de formation nécessaire à l'atteinte de leur projet,
- de définir des pistes de projets alternatifs dans l'hypothèse où le projet prioritaire ne pourrait aboutir.

Ces actions sont destinées aux demandeurs d'emploi jeunes ou adultes. Des programmes spécifiques pour Travailleurs Handicapés⁴¹ sont mis en place, 9 personnes relèvent de dispositifs spécifiques. Les bénéficiaires n'en sont plus au stade de la mobilisation, le programme s'appuie sur leur expérience et motivations. On peut y rencontrer des personnes qualifiées ou diplômées.

Les actions de définition de projet professionnel sont développées dans plusieurs régions de France.

I-3.4 Formations pré qualifiantes

Enfin 37 personnes suivent une formation pré qualifiante. Les formations pré qualifiantes ont pour vocation de préparer les inscrits à une formation diplômante, il s'agit de sensibiliser les intéressés au métier visé et à ses conditions d'exercice et de les amener au niveau de connaissances et de compétences requis.

⁴⁰ http://www.nordpasdecals.fr/formation_permanente/pro/telechargement/prf2006/modalites/dpp.pdf

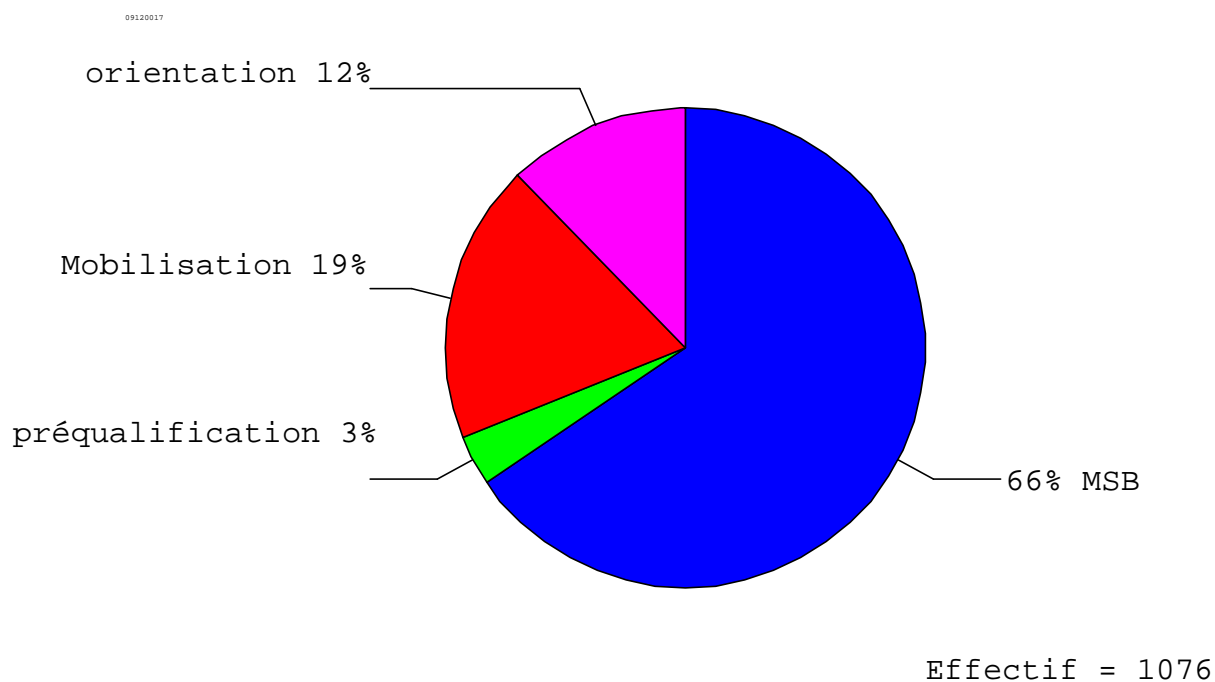
⁴¹ relevant de l'article L. 5212-13 du code du travail, demandeurs d'emploi jeunes et adultes

Pour résumer 65,5% de la population est inscrite en formation de base, c'est le public « cible » de l'enquête, près de 19% participe à des actions de mobilisation, 12% sont inscrits en programme d'orientation et 5% suivent des modules dits de pré qualification.

Tableau 12 Répartition de la population selon le dispositif de formation

	effectifs	%/Total
MSB	705	65.52%
Pré qualification	37	3.44%
Mobilisation	202	18.77%
Orientation	132	12.27%
Total	1076	100.00%

Grphe 5 Répartition de la population selon le dispositif de formation



I-4 La situation personnelle des enquêtés

Qui sont ces adultes inscrits en formation de base ou participant à des actions d'insertion professionnelle ? Quel est leur statut et qui est à l'origine de leur entrée en formation ?

I-4-1 Le sexe et l'âge et des enquêtés

a) Le sexe des enquêtés

545 femmes et 531 hommes ont été rencontrés, respectivement 51% et 49%.

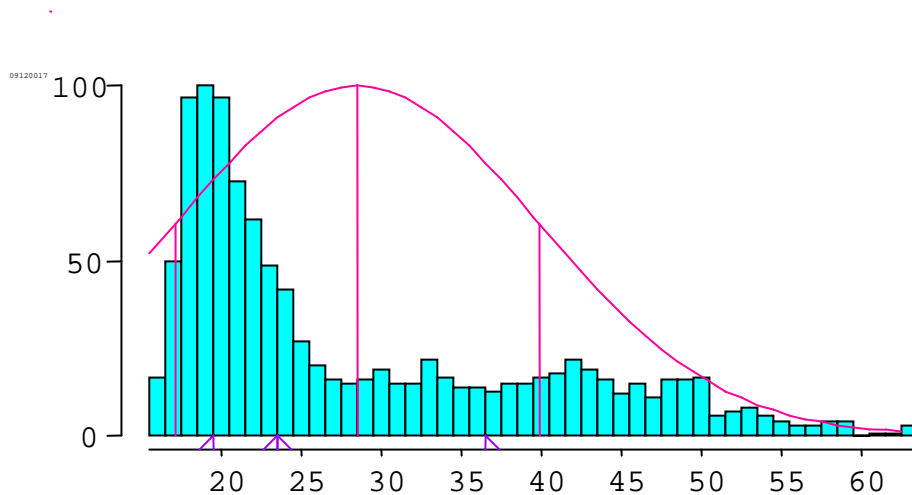
On retrouve ces mêmes pourcentages en Maîtrise des savoirs de base, cette formation compte 51% des femmes et 49% d'hommes. Par contre on relève une sur représentation masculine en préqualification et une sur représentation féminine en Définition de Projet Professionnel : 70% d'hommes en formation préqualifiante (+21 points) et 66% (+15 points) de femmes en programme orientation.

En 2008, les données fournies par la coordination de chaque DPMSB du réseau régional LiRE, faisaient état de 54% d'hommes et 46% de femmes sur un effectif de 5456 stagiaires présents dans l'année.

b) L'âge de la population de l'enquête

La moyenne d'âge est de 28,5 ans, la médiane se situe entre 23 et 24 ans, notons la valeur modale de 19 ans. Un quart de la population ne dépasse pas l'âge de 19 ans. Il n'y a pas de différence significative entre les deux régions.

Graph 6 Répartition de la population selon l'âge



Valeur modale : 19 (n=100)
 Médiane entre 23 et 24
 Moyenne 28.50, écart-type 11.34

Le graphe ci-dessus est un histogramme. L'échelle verticale compte le nombre de sujets représentés par chaque colonne. Les marques pourpres notent la moyenne, les deux écarts-types et l'allure qu'aurait la distribution, avec ces paramètres, si elle était normale. De même, les marques violettes repèrent, au centre, la médiane, et, de part et d'autre, les deux autres frontières de quartiles (coupures qui découpent l'effectif en quatre masses approximativement égales).

Certes l'âge médian s'explique par les programmes de mobilisation, mais la présence de jeunes en dispositif de maîtrise des savoirs de base n'est pas négligeable : un quart ne dépasse pas 21 ans, 12 personnes sont âgées de 16 ans et 26 de 17 ans. Lors de notre investigation de terrain nous avons rencontré un jeune homme qui venait d'abandonner sa scolarité au milieu de la classe de troisième et que la mission locale venait d'envoyer en MSB. Son cas n'est donc pas un cas isolé. Les statistiques des coordinations DPMSB du NPC affichent 47,5% de moins de 26 ans en 2008, ce qui indique une part non négligeable de jeunes dans ces dispositifs mais elles ne livrent pas d'éléments concernant les plus jeunes, en l'absence de moyenne ou de médiane, des comparaisons plus fines ne sont donc pas possibles.

Voyons plus en détail les moyennes et médianes selon l'action de formation suivie.

Tableau 13 Analyse de la variance de l'âge selon les dispositifs

Classe	Effectif	Moyenne	Ecart-type
MSB	700	32.21	11.77
préqualification	36	24.31	8.76
mobilisation	202	19.72	2.13
orientation	131	23.41	7.56
ENSEMBLE	1069	28.50	11.34

$F(3,1065) = 95.84$ s. à .0000 n= 1069, 7 personnes n'ont pas communiqué leur âge

Lecture du tableau : pour chaque catégorie de la variable « dispositifs » et pour l'ensemble, on trouve en première colonne, l'effectif, en deuxième colonne, la moyenne d'âge et en troisième colonne l'écart type. La statistique globale associée à l'analyse de variance (ANOVA) est le F de Snedecor-Fisher.

Cette mesure, vise à exprimer le rapport entre la variance interclasse et la variance intraclasse.

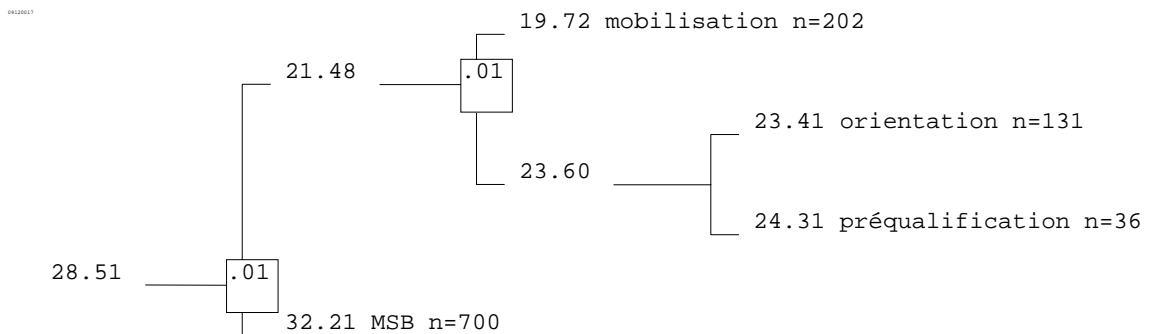
De manière générale, la variance interclasse exprime les différences qu'il y a d'une classe à l'autre, chaque classe étant considérée comme représentée par sa moyenne ; La variance intraclasse exprime le fait qu'à l'intérieur de chaque classe la moyenne n'est qu'un résumé, mais qu'il peut subsister d'importantes différences interindividuelles. Si la variance interclasse est beaucoup plus grande que la variance intraclasse, on peut considérer que les différences entre individus s'expliquent essentiellement par leur appartenance à une classe, Si au contraire la variance interclasse est petite ou du même ordre de grandeur que la variance intraclasse, les différences entre groupes ne se dégagent pas du bruit causé par les différences entre individus, et il n'est pas légitime d'attribuer ces différences à l'appartenance de classe.

Dans le cas présent le test de Fischer est significatif au seuil de .0000, on peut donc conclure à des différences de moyenne significatives d'un dispositif à l'autre. Le test de Student dont les seuils de significativité sont affichés sur le graphe des contrastes en arborescence ci-dessous nous autorise à distinguer trois groupes d'âge selon le programme de formation :

- les stagiaires MSB sont parmi les plus âgés, leur âge moyen est de 32 ans, l'écart type de 11,77 (4^{ème} colonne du tableau ci-dessus) indique une assez grande dispersion autour de la moyenne ;

- les stagiaires inscrits en programme d'orientation ou en préqualification constituent un deuxième groupe d'âge moyen de 23,6 avec un écart type qui va de 7,6 à 8,8 ;
- le troisième groupe est celui des jeunes stagiaires des dispositifs de mobilisation avec une moyenne d'âge de 20 ans et un très faible écart type de 2,13.

Graph 7 Analyse de la variance de l'âge selon les dispositifs



La statistique locale de l'ANOVA est un graphique qui expose une arborescence binaire de segmentation des catégories : celles-ci étant d'abord classées par moyennes croissantes, le logiciel Hector place une coupure qui oppose deux sous-ensembles les plus contrastés possible. Le critère est celui du $|t|$ de Student pour des échantillons indépendants, analogue dans son usage au F de Snedecor-Fisher, pour deux catégories à la fois. La quantité figurant dans chaque petit cadre est le seuil de signification du t correspondant à la bifurcation. Ensuite chaque partie est subdivisée selon le même principe, jusqu'à arriver aux catégories de la variable « dispositifs ». Les bifurcations qui ne portent pas ce petit cadre ont un t non significatif : la variable dont on étudie la variance ne permet pas de distinguer ces groupes.

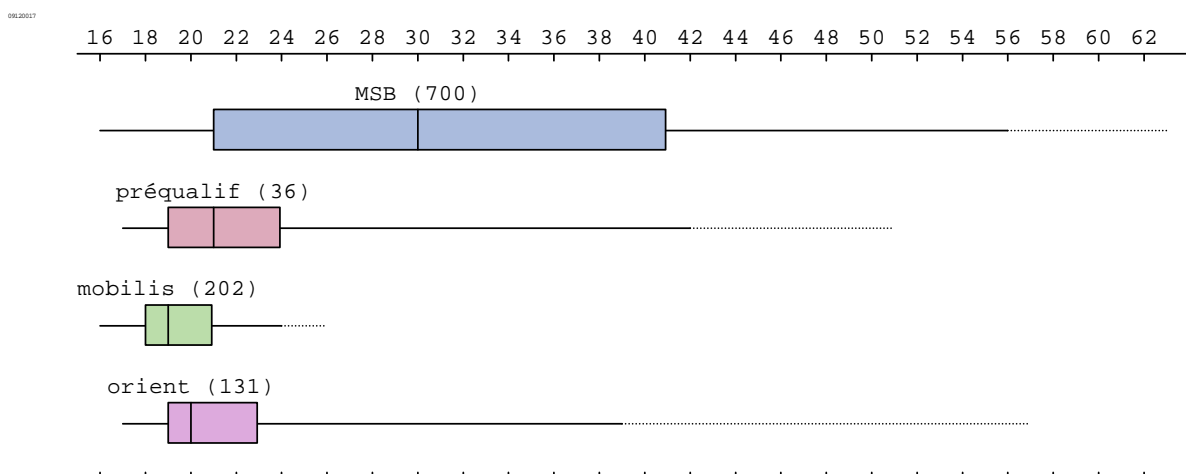
L'arborescence se lit de gauche à droite, la racine, 28,51 est la moyenne attribuée par l'ensemble des sujets à la variable âge. On commente l'arborescence de gauche à droite et dans l'ordre croissant du seuil de probabilité (.01 d'abord, .05 si il existe).

Deux premiers sous-groupes se distinguent au regard de leur âge : les stagiaires inscrits en MSB, au nombre de 700 ont une moyenne d'âge de 32,21 ans, ils s'opposent aux autres parcours qui ont une moyenne d'âge de 21,48. Ce second sous-groupe peut lui-même être partagé en deux autres sous-groupes, comme l'indique le $|t|$ de Student significatif au seuil de .01 : les stagiaires en préqualification et les stagiaires en orientation se distinguent

statistiquement par leur âge des stagiaires des programmes de mobilisation, les premiers ont une moyenne d'âge de 23,6 et les seconds de 19,72.

Le graphe en « boîtes et moustaches »⁴² offre une visualisation de la distribution des stagiaires sur l'axe de l'âge par dispositif :

Graphe 8 Analyse de la variance de l'âge selon les dispositifs : médiane et quartiles par dispositif



Les échelles identiques en haut et en bas rappellent sommairement les valeurs de la variable numérique (ici Age).

Chaque rectangle de couleur correspond à l'une des catégories, ou groupes, créés par la variable nominale (ici dispositif). Le rectangle, qui est une boîte à moustaches, se décrit de la manière suivante :

- de l'extrémité gauche à l'extrémité droite des moustaches, est représentée l'étendue totale des valeurs de la variable numérique pour ce groupe de sujets.
- si une partie de la moustache est en pointillés, c'est qu'elle s'étend au-delà de deux écarts-types de la moyenne, et qu'il s'agit donc de mesures rares et isolées
- la boîte en couleur est coupée par un trait vertical qui représente la médiane des valeurs pour cette catégorie, c'est-à-dire la coupure telle que le nombre de sujets de part et d'autre est approximativement à 50/50%
- entre le bord gauche de la boîte et la médiane, il y a approximativement 25% des sujets 25, et de même entre la médiane et le bord droit de la boîte

⁴² Ce nom est la traduction littérale de *box and whiskers*

- il y a donc à peu près la moitié des sujets dans la boîte, et un quart dehors de chaque côté.

I-4.2 Le mode d'insertion familiale

Sachant que l'état matrimonial officiel construit autour du mariage-institution ne suffit plus au repérage du mode d'insertion familiale (De Singly, 2001) et étant donné la configuration de la courbe d'âge des enquêtés et la situation professionnelle et économique de ceux-ci, on a supposé que les situations familiales devaient être diversifiées, on a donc posé les questions suivantes :

Vous vivez :

- *tout (e) seul(e) ?*
- *seul(e) avec un ou des enfant(s)*
- *en couple sans enfant(s) ?*
- *en couple avec un ou des enfant(s) ?*
- *chez vos parents ?*
- *chez des personnes proches ?*
- *dans un foyer ?*
- *dans une autre situation ? Précisez...*

Les réponses ont donné lieu à la construction de la variable « insertion familiale » qui hiérarchise les réponses dans l'ordre où apparaissent les variables : vivre chez ses parents signifie vivre chez ses parents, seul, seul avec enfant(s), en couple ou en couple avec enfant(s) ; vivre chez un proche signifie vivre chez un proche seul, seul avec enfant(s), en couple ou en couple avec enfant(s) mais pas chez ses parents, etc. Vivre en couple signifie donc vivre en couple de manière autonome ni chez des proches ni chez des parents ni en foyer. Ainsi construite cette variable est également un indicateur d'autonomie.

Tableau 14: Insertion familiale

	effectifs	%/Total
Parent	499	47.30%
Proche	57	5.40%
Foyer	24	2.27%
Seul avec enfant(s)	72	6.82%
Couple avec enfant(s)	202	19.15%
Couple	97	9.19%
Seul	104	9.86%
Total	1055	100.00%

N= 1055, 19 non réponses

499 personnes, soit 47% des répondants vivent chez leurs parents, parmi elles 2 ont des enfants à charge des enfants, 4 vivent en couple et 1 vit en couple avec enfant(s).

57 personnes, soit 5,5% vivent chez des proches, parmi celles-ci 1 enquêté vit en couple et 1 autre en couple avec enfant(s). 24 vivent en foyer dont 1 avec enfant(s).

72 vivent en couple, soit 19%, 97 vivent en couple et 104 seules.

En résumé, 45% des répondants vivent de manière autonome quand 55% vivent chez leurs parents, des proches ou en structure d'accueil.

La moyenne d'âge des enquêtés vivant chez leurs parents ou des proches est nettement plus basse que la moyenne d'âge de ceux qui vivent en autonomie, respectivement 22,5 et 35,8. Notons cependant un écart type de presque 7 pour le premier groupe. L'autonomisation tardive des jeunes est un phénomène en forte augmentation, la situation de chômage est une des causes majeures du prolongement de la vie chez les parents, les sujets de cette enquête n'échappent au « phénomène Tanguy ».

I-4.3 Statut et ressources

Les personnes rencontrées sont toutes inscrites en formation, leurs statuts sont cependant différents de même que leurs ressources financières. Nous avons vu qu'une partie des stagiaires rencontrés (73) travaille en chantier d'insertion ou relève du programme « clés de la formation. », ils sont salariés ; 47 déclarent être envoyés par leur employeur, on compte

donc 120 personnes salariés, elles sont inscrites dans les DPMSB. Seule une personne parmi celles qui sont inscrites dans les autres dispositifs déclare être envoyée par son employeur, nous l'avons rencontrée en Définition de Projet Professionnel.

121 personnes sont envoyées par leur employeur, soit 11% de la population totale.

On verra plus bas que 155 déclarent percevoir un salaire, 35 salariés viendraient donc de leur propre initiative.

Les stagiaires au chômage bénéficient pour certains d'indemnités versées par les ASSEDIC (aujourd'hui Pôle emploi), les stagiaires jeunes ou ne bénéficiant d'aucune source de revenus peuvent percevoir une indemnité de formation versée par le Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (CNASEA)⁴³ durant toute la durée de la formation. Enfin d'autres sont bénéficiaires du revenu minimum d'insertion.

Pour résumer, près de 45% des stagiaires perçoivent l'indemnité CNASEA, on trouve autant de salariés que de bénéficiaires du RMI, respectivement 14,13% et 14,41%, 4,4% de la population perçoivent l'allocation pour adulte handicapé (AAH), 6% de la population déclarent aucun revenu, enfin 3,25% ne communique aucun élément à ce sujet.

Tableau 15 : Répartition de la population selon ses sources de revenus

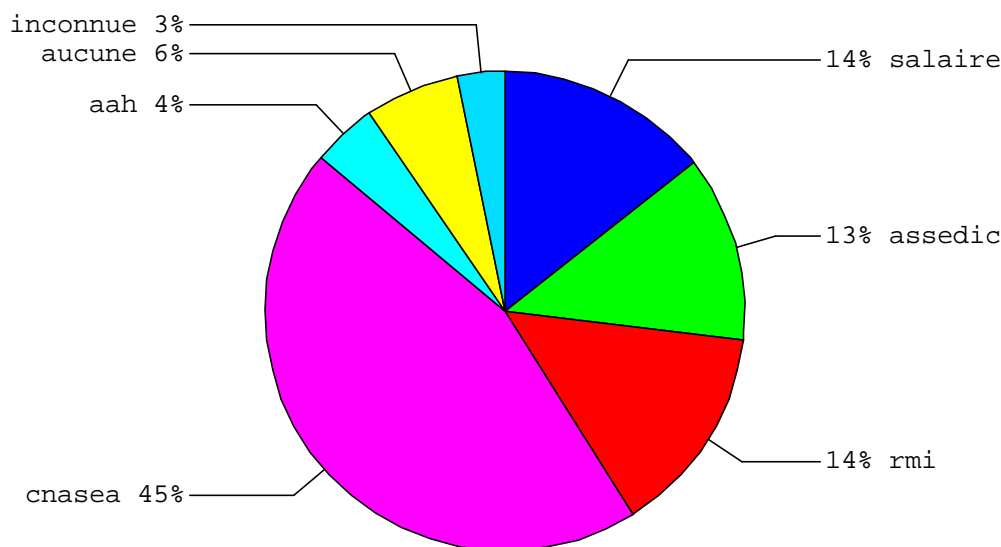
	effectifs	%/Total
salaire	155	14,41%
ASSEDIC	135	12,55%
RMI	152	14,13%
CNASEA	484	44,98%
AAH	47	4,37%
aucune	68	6,32%
inconnue	35	3,25%
Total	1076	100.00%

⁴³ Le CNASEA est un établissement public placé sous la tutelle des ministères de l'agriculture et de la pêche, de l'emploi et des affaires sociales. Le CNASEA a fusionné avec l'Agence unique de paiement le 1^{er} avril 2009 pour former l'Agence de services et de paiement. Le CNASEA intervient dans deux domaines principaux qui sont : l'agriculture (l'aménagement rural et l'environnement, l'aide à l'installation des agriculteurs, les programmes de développement et de mise en valeur du monde rural) et la formation professionnelle et l'emploi, notamment par le paiement des mesures en faveur de l'emploi (Contrat Emploi Solidarité, emploi-jeune, contrat emploi consolidé, etc.).

Graphe 9 Sources de revenus

(Source de revenus)

09120017



Effectif = 1076

La formation elle-même est source de revenus.... modestes : les indemnités CNASEA s'élèvent en moyenne à 200 € mensuels. Elle peut être une des clauses du contrat signé par les bénéficiaires du RMI et être même une condition du maintien de leur allocation. Enfin elle peut être une obligation pour certains chômeurs percevant les ASSEDIC. La formation est la garantie d'une forme d'assistance qui se substitue au salaire (Bec, 1999).

Ils sont peu nombreux cependant à considérer leur inscription en formation comme une obligation. 71% des répondants rejettent la proposition « On m'a obligé à faire une formation », quand 10% l'admettent sans hésiter. Formulée autrement la proposition recueille plus d'adhésion : « l'ANPE, la mission locale, mon référent RMI exige que je fasse une formation », si près de 45% des répondants rejettent cette proposition, 27% s'y reconnaissent totalement, la valeur moyenne attribuée à cet item est de 3,91 et l'écart type s'élève à 3.

Il n'est certes pas aisé d'admettre ne pas être à l'initiative d'un projet surtout quand celui-ci bénéficie d'une telle légitimité sociale. On sait également que si l'inscription n'est pas volontaire, l'investissement dans la formation peut venir gommer les conditions d'entrée, la formation devient même dans certains cas une fin en soi en satisfaisant des besoins de rencontres ou d'écoute (Verniers, 2006, Lenoir, 2006).

I-5 Origine de l'entrée en formation

La démarche d'inscription relève-t-elle de l'initiative des intéressés ou sont-ils accompagnés dans cette démarche ? Le mode d'entrée en formation peut être important dans le processus d'engagement en formation.

« Sur le conseil de qui êtes-vous entré(e) dans cette formation ? »⁴⁴

Tableau 16 Répartition de la population selon l'entrée en formation

	effectifs	%/Total
Référent RMI	86	8,07%
ANPE	200	18,80%
Mission Locale	492	46,24%
Organisme de formation	30	2,82%
Réseau proche	65	6,11%
Initiative personnelle	97	9,12%
Connaissance d'un formateur	10	0,94%
Service social	33	3,10%
Entreprise	51	4,79%
Total	1066	100.00%

La création de la variable « entrée en formation » à partir des variables logiques ANPE, référent RMI, etc., équivaut à hiérarchiser selon l'ordre des valeurs : Référent RMI veut dire envoyé par le référent RMI et peut-être par un autre organisme, ANPE veut dire envoyé par l'ANPE, peut être également conseillé par un autre organisme ou encouragé par un ami ou un formateur mais pas par un référent RMI, Mission locale veut dire

⁴⁴ Question 39 du questionnaire T1 : Sur le conseil de qui êtes-vous entré(e) dans cette formation ?
(Plusieurs réponses sont possibles, cochez celle(s) qui correspond(ent) à votre cas)

- L'ANPE
- La mission locale
- Le référent RMI
- Un autre organisme de formation
Si oui, lequel ?
- Une personne de votre entourage
- Personne, vous êtes venu(e) de votre propre initiative
- Vous connaissiez déjà un ou des formateurs (formatrices)
- Autre, précisez :

recommandation de la mission locale ou d'une autre instance mais ni de l'ANPE, ni du Conseil général (qui verse le RMI), etc.

46% des 1066 répondants disent que c'est la mission locale qui leur a conseillé de s'inscrire en formation, c'est le cas de presque tous les jeunes inscrits dans les programmes de mobilisation et d'une majorité de stagiaires en DPP. De manière générale c'est le cas des jeunes à qui est destiné ce service. Près de 19% citent l'ANPE et pour 8%, c'est à leur référent RMI qu'ils doivent leur entrée en formation. Cet encouragement ou cette incitation relèvent plus exactement de la prescription, ce sont les intéressés qui le reconnaissent quant ils s'expriment au sujet de la proposition : « L'ANPE, le référent RMI ou la mission locale exige que je suive une formation » ; il s'opposent nettement à ceux qui disent venir sur le conseil de proches en attribuant à cet item une valeur moyenne de 4,51 contre une valeur moyenne de 2,23 de la part de ces derniers.

Près de 5% se sont inscrits sur les recommandations de leur employeur, il s'agit en effet pour la plupart d'une prescription dans le cadre d'un contrat « aidé ».

6% disent venir sur les conseils de proches près de 4% déclarent être présents sur les conseils d'un centre de formation ou d'un formateur (2,82 + 0,94) ces derniers n'en sont pas à leur première formation que ce soit dans le même organisme ou dans un autre. 3% auraient été informés par un service social, on compte parmi ces derniers les stagiaires en programme orientation à destination des travailleurs handicapés.

Les enquêtés peuvent avoir déclaré être envoyés par un service social et sur les conseils d'un ami ou venir de leur propre initiative tout en suivant les conseils de leur référent RMI. On regardera cependant ces éléments avec prudence, on peut très bien « reprendre à son compte » une invitation ou une prescription à suivre une formation, comme on peut y être obligé mais suivre les conseils d'un ami quant au choix de l'organisme de formation, par exemple. Retenons cependant que ce qui caractérise la formation de base ou les dispositifs d'insertion est d'être une commande sociale : l'ANPE et le Conseil général par l'intermédiaire de ses services sociaux sont les prescripteurs de la formation de base, les missions locales de la pré qualification et des dispositifs de mobilisation et d'orientation. C'est précisément la vocation de ces derniers dispositifs de répondre à la commande de l'état ou des départements, leur mode de recrutement est institutionnalisé. En MSB, le mode de recrutement est beaucoup plus diversifié, si on y vient sur les recommandations de son employeur ou envoyé par les services publics de l'emploi ou de l'insertion, on y vient aussi volontairement ou sur les conseils de proches (tableau en annexe « entrée formation selon le dispositif fréquenté »).

I-6 L'expérience professionnelle des adultes en formation

I-6-1 Leur propre expérience

155 personnes déclarent percevoir un salaire. Près de 86% des répondants sont sans emploi au moment de l'enquête. 625, soit 58%, déclarent avoir exercé au moins un métier, 67% de ceux qui ont déjà travaillé ont exercé plusieurs métiers. Ces métiers appartiennent aux secteurs industriels, des Bâtiments et Travaux Publics, aux services aux entreprises et collectivités, aux services aux particuliers, aux services marchands et aux services non marchands.

Les services aux entreprises et collectivités (entretien des locaux/nettoyage, entretien des espaces verts et Sécurité) sont les plus représentés avec 29% des derniers emplois déclarés.

Pour 24% des répondants, leur dernière expérience professionnelle relève du secteur industriel au sens large, c'est-à-dire l'industrie de fabrication au sens de production de biens dans l'industrie, l'agro-alimentaire et l'artisanat.

Le secteur des services aux particuliers (hôtellerie/restauration, esthétique/coiffure, arts spectacles) est en troisième position avec 14% des derniers emplois.

Vient ensuite le secteur des Bâtiment et Travaux Publics avec 13% des emplois.

11% des personnes déclarant un emploi ont travaillé dans les services non marchands ou services non concurrentiels : service à la personne, sanitaire social, petite enfance, animation/sport.

Enfin 11% ont occupé un emploi dans le secteur tertiaire marchand : transport et logistique, commerce.

Dans l'ordre on peut retenir les métiers types suivants : d'un côté le ménage des entreprises (y compris bureaux et collectivités), l'entretien des espaces verts, les métiers de surveillance et le travail en usine exercés respectivement par 29 et 24 % de ceux qui ont travaillé, de l'autre les services aux particuliers, les BTP, les services à la personne et le transport ou le commerce exercés respectivement par 14, 13, 11 et 11% des enquêtés déclarant un emploi.

En termes de catégories socioprofessionnelles, la population ayant déjà travaillé se répartit de la façon suivante au regard du dernier emploi occupé :

Tableau 17 : Répartition de la population selon la dernière catégorie socio professionnelle occupée

	effectifs	%/Total
Ouvrier Spécialisé	186	29,48%
Ouvrier Qualifié	87	13,79%
Employé	306	48,49%
Employé qualifié	46	7,29%
Profession Intermédiaire	6	0,95%
Total	631	100.00%

N = 631, alors que 625 personnes ont déclaré avoir occupé un emploi

Si l'on regroupe les catégories selon le niveau de qualification supposé, on retient que près de 78% de la population ayant déjà travaillé ont occupé un emploi d'ouvrier spécialisé ou d'employé, 21% ont occupé un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié, à peine 1% appartenait à la catégorie profession intermédiaire.

La situation professionnelle du conjoint de même que celles des parents sont autant de ressources indirectes que l'enquêté peut mobiliser dans un projet de formation, autant en termes économiques que sociaux. C'est pourquoi elles sont prises en compte.

I-6-2 La situation professionnelle du conjoint

306 répondants déclarent vivre en couple, 156 déclarent un conjoint en emploi. C'est le secteur industriel qui est le plus représenté suivi des BTP, des services aux collectivités, des services non marchands et des services marchands. On note une surreprésentation des conjoints en emploi parmi les enquêtés mariés bénéficiaires de l'indemnité du CNASEA et parmi les enquêtés mariés ne percevant aucune indemnité. Ce n'est pas parmi les salariés de l'enquête que l'on rencontre le plus de conjoints salariés.

I-6-3 La situation professionnelle des parents

a) La situation des pères

886 enquêtés font état de la situation professionnelle de leur père en répondant à la question : « Quel est le dernier emploi exercé par votre père ? ». 128 sujets n'ont pas répondu, 48 ont dit ne pas savoir et 14 ne pas avoir connu leur père.

22% des répondants déclarent un père ouvrier spécialisé, 9% un père employé non qualifié. 46% déclarent un père ouvrier qualifié et 6% un père employé non qualifié, 8% un père artisan et 6% un père technicien ou appartenant à la catégorie des professions intermédiaires. 3% n'ont pas connu leur père au travail : « invalidité », « chômage » ou « sans emploi ». Le croisement des variables « dernier emploi père » et « dernier emploi occupé » par l'enquêté fait état d'une déqualification d'une génération à l'autre. On relève une surreprésentation d'employés non qualifiés parmi les enquêtés dont les parents appartenaient à la catégorie professions intermédiaires. La population de notre enquête subit, comme la population générale, les effets de la crise (Baudelot et Establet, 2000).

b) La situation des mères

960 enquêtés se sont exprimés au sujet de la situation professionnelle de leur mère : 548 déclarent une mère sans emploi soit 57% ; 258, soit 27% ont eu une mère ouvrière spécialisée ou employée non qualifiée ; 113, soit 12% font état d'une mère ouvrière ou employée qualifiée, 2% déclarent une mère artisan et 2% une mère appartenant à la catégorie des professions intermédiaires. La part importante des mères au foyer ne permet pas d'établir de lien entre la situation professionnelle des enquêtés -celle qu'ils ont occupée- et la situation des mères. On sait qu'il faudrait prendre en compte d'autres variables non disponibles dans le corpus dont nous disposons, comme la dernière classe fréquentée par la mère ou le niveau de qualification pour comparer les deux générations sur le plan des qualifications, la variable « absence sur le marché du travail » ne signifie pas une absence de « ressources » maternelles (Place & Vincent, 2009).

II- LES EXPERIENCES GEOGRAPHIQUES DES ENQUETES

L'expérience géographique pourrait se définir comme l'occupation successive de lieux différents, l'expérience de déplacements que l'on fait soi-même ou effectués par ses proches. Le rapport à l'espace, aux distances et la capacité à se déplacer sont empreintes de ces expériences.

Partant de l'hypothèse d'un certain déterminisme du contexte résidentiel sur le rapport à la formation et à l'emploi, nous avons, dans le chapitre précédent, situé géographiquement les sujets de l'enquête : ils vivent très majoritairement en milieu urbain, milieu dominant en région Nord Pas de Calais. On verra au moment de l'analyse que ce milieu urbain recouvre cependant des réalités différentes selon les lieux : vivre dans une ville centre, en banlieue, dans une commune monopolarisée ou encore dans une commune multipolarisée n'offrent pas les mêmes expériences et les mêmes opportunités en matière de formation et d'emploi.

Pour le moment intéressons-nous aux expériences géographiques des enquêtés : ont-ils toujours vécu dans le même type d'espace ? Se sont-ils déplacés ? Les premiers lieux habités dans la vie d'un sujet influencent ses représentations du monde et particulièrement sa relation à l'espace (Diry, 2004).

II-1 Les expériences en terme d'espace

II-1-1 Lieu de vie aujourd'hui et lieu de naissance

Tableau 18 : Répartition des enquêtés selon le type d'espace de naissance et le type de commune habitée aujourd'hui

N %C	%L +	1 pole U	2 mono polarisée	3 multi polarisée	4 pole rural	6 rural	S/LIGNE :
1 pole U		610 76% 96% +++	68 8% 89%	58 7% 79% ---	28 3% 56% ---	37 5% 58% ---	801 100% 89%
2 mono polarisée		3 25% 0% ---	6 50% 8% +++	2 17% 3%		1 8% 2%	12 100% 1%
3 multi polarisée		2 11% 0% ---	1 5% 1%	12 63% 16% +++	3 16% 6% +	1 5% 2%	19 100% 2%
4 pole rural		13 23% 2% ---	1 2% 1% -	1 2% 1% -	19 33% 38% +++	23 40% 36% +++	57 100% 6%
6 rural		5 71% 1%				2 29% 3% ++	7 100% 1%
S/COLONNE :		633 71% 100%	76 8% 100%	73 8% 100%	50 6% 100%	64 7% 100%	896 100% 100%

Rh \hat{o} (Spearman) = 0.388 s. à .0000, le rh \hat{o} de Spearman prend ses valeurs entre -1 et +1, la valeur de 0 correspond à l'indépendance des deux variables.

En ligne le type d'espace de naissance, en colonne, le type d'espace occupé au moment de l'enquête.

Lecture : 801 personnes sont nées en pôle urbain, elles représentent 89% des répondants, 610 y vivent encore qui représentent 96% de celles qui y vivent encore soit 633. 633 personnes vivent en pôle urbain, elles représentent 71% des répondants, parmi elles, 610 y sont nées soit 76% de celles qui y sont nées, on a donc une surreprésentation des personnes nées en pôle urbain parmi celles qui y vivent encore de 5 points et une surreprésentation des personnes vivant en pôle urbain parmi celles qui y sont nées de 7 points.

Le rh \hat{o} de Spearman atteste d'un lien consistant entre ces deux variables ordinales. Les signes positifs des associations locales (qui indiquent les attractions entre les modalités) s'affichent sur la diagonale, on relève donc une tendance au maintien des enquêtés dans le même type d'espace. Les valeurs des autres cellules représentent les sujets qui ont changé de type d'espace.

On relève que 89% des répondants sont nés en pôle urbain, là où sont installées les structures hospitalières. Ceux qui vivent aujourd'hui en pôle urbain y sont pour 96% d'entre eux nés ; ceux qui vivent en commune monopolarisée sont pour 89% d'entre eux nés dans le pôle, 8% sont nés en commune monopolarisée ; le pourcentage de ceux qui sont nés en pôle urbain diminue à partir de la colonne 'commune multipolarisée' : ils sont 79% habitant

aujourd'hui en commune multipolarisée à être nés dans un pôle urbain , 56% de ceux qui vivent en pôle rural sont nés en pôle urbain et 38% en pôle urbain, enfin 58% de ceux qui vivent en commune rurale isolée sont nés dans un pôle urbain, alors que 36% d'entre eux sont nés dans le pôle rural dont ils dépendent où est implanté la maternité !

C'est la lecture du tableau en ligne qui va nous donner des éléments relatifs à la mobilité géographique. Intéressons-nous alors à ce que sont devenues les personnes en fonction de leur lieu de naissance. 76% des personnes enquêtées nées en pôle urbain y demeurent toujours, 50% de ceux qui sont nés en commune monopolarisée y vivent encore et 63% de ceux qui habitent en commune multipolarisée. Seulement 33% de ceux qui sont nés en pôle rural y demeurent encore, les autres vivent aujourd'hui en zone rurale isolée là où probablement demeurent leurs parents (40%) ou en pôle urbain (23%).

On a vu que ce sont les habitants des communes mono et multipolarisées qui ne naissent pas dans les communes habitées par leur parent, ils naissent cependant en zone urbaine. On observe les mêmes déplacements en zone rurale entre la commune isolée et le pôle.

Les variables formulées qui regroupent les modalités des types d'espace en 'urbain' et 'rural', croisées en entre elles donnent à voir si ce n'est une certaine stabilité (les enquêtés peuvent avoir changé de commune tout en habitant le même type de milieu), une relative permanence de l'espace davantage prononcée chez les habitants des milieux urbains que chez les habitants des milieux ruraux.

Tableau 19 : Type d'espace de naissance et type d'espace occupé aujourd'hui

N %C	%L +	Urbain aujourd'hui	Rural aujourd'hui	S/LIGNE :
Urbain naissance		762 92% 97% +++	70 8% 61% ---	832 100% 93%
Rural naissance		20 31% 3% ---	44 69% 39% +++	64 100% 7%
S/COLONNE:		782 87% 100%	114 13% 100%	896 100% 100%

Khi2 = 194,83 pour 1 d.d.l. s. à .0000

39% des ruraux d'aujourd'hui sont des ruraux de naissance, 97% des urbains d'aujourd'hui sont des urbains de naissance.

II-1-2 Lieu de vie aujourd'hui et lieu de scolarité

Tableau 20 Répartition des enquêtés selon le type d'espace en fin de scolarité et le type d'espace occupé aujourd'hui

N %C	%L +	1 pole U	2 mono polarisée	3 multi polarisée	4 pole Rural	6 rural isolé	S/LIGNE :
1 pole U		469 91% 93% +++	17 3% 27% ---	19 4% 31% ---	3 1% 7% ---	10 2% 19% ---	518 100% 72%
2 mono polarisée		18 26% 4% ---	43 61% 69% +++	4 6% 7%	4 6% 10%	1 1% 2% --	70 100% 10%
3multi polarisée		6 13% 1% ---	1 2% 2%	35 76% 57% +++	2 4% 5%	2 4% 4%	46 100% 6%
4 pole Rural		5 14% 1% ---	-	1 3% 2%	28 80% 67% +++	1 3% 2%	35 100% 5%
6 rural isolé		7 13% 1% ---	1 2% 2% -	2 4% 3%	5 9% 12%	39 72% 74% +++	54 100% 7%
S/COLONNE:		505 70% 100%	62 9% 100%	61 8% 100%	42 6% 100%	53 7% 100%	723 100% 100%

rhô (Spearman) = 0.739 s. à .0000

518 stagiaires sur 723 répondants habitaient en pôle urbain à la fin de leur scolarité, 91% vivent toujours dans le même milieu. Les pourcentages indiquant la permanence d'occupation d'un milieu (diagonale) sont plus élevés ici que dans le tableau mettant en rapport la commune de naissance et la commune d'aujourd'hui. 80% de stabilité en pôle rural, 76% en commune multipolarisée et 72% en rural isolé. 61% des stagiaires qui ont effectué leur scolarité en commune monopolarisée y vivent encore aujourd'hui, c'est le pourcentage le plus bas, une bonne partie des autres (26%) vivent en pôle urbain, celui-ci joue un rôle d'attraction plus fort certainement en raison de la proximité géographique.

Tableau 21 Type espace fin de scolarité et type espace aujourd'hui

N %C	%L +	urbain	rural	S/LIGNE :
urbain		612 97% 97% +++	22 3% 23% ---	634 100% 88%
rural		16 18% 3% ---	73 82% 77% +++	89 100% 12%
S/COLONNE:		628 87% 100%	95 13% 100%	723 100% 100%

Khi2 = 421,94 pour 1 d.d.l. s. à .0000

77% des ruraux d'aujourd'hui habitaient en milieu rural en fin de scolarité, 97% des urbains d'aujourd'hui vivaient déjà en milieu urbains à la fin de leur scolarité.

II-2 La mobilité géographique et la mobilité virtuelle

Le Petit Larousse (2001) définit la mobilité comme « [la] facilité à se mouvoir, à changer, à se déplacer », soit une aptitude qui renvoie à un potentiel (ce qu'il est possible de faire, que cette possibilité se concrétise ou non)

Si l'on considère l'usage du terme de « mobilité » en géographie, on a affaire à un double sens : « celui de processus avéré (qui se traduit en mouvements effectifs, généralement dans un espace de métrique euclidienne) et celui de potentiel, de virtualité non actualisée, qui est ce qui autorise le mouvement réalisé, c'est-à-dire le déplacement. Quel que soit le sens retenu, il s'agit toujours de mobilités de personnes, individus ou groupes. La mobilité est aussi appréhendée dans le cadre de l'innovation sociale et technique des moyens de communication : de la marche à pied, qui limite l'aire de déplacement, à la voiture et aux moyens de transport rapides, qui l'élargissent considérablement » (Bonnerandi 2004).

On prendra en compte également la communication virtuelle (Bros, 2008), indice de communication et de ressource mobilisable en formation et sur le marché du travail.

Voyons d'abord si les enquêtés ont quitté un lieu pour un autre, l'espace retenu est celui du département.

II-2-1 Changement de lieux de vie

a) Le département de naissance

Tableau 22 Département de naissance et département aujourd'hui

N %C	%L +	Nord		PdC		Ardennes		Marne		S/LIGNE :	
Nord		335	86%	53	14%					388	100%
		76%	+++	11%	---	---		---		38%	
Pas de Calais		13	4%	346	96%					359	100%
		3%	---	72%	+++	---		---		35%	
Ardennes				2	3%	68	96%	1	1%	71	100%
			---	0%	---	78%	+++	6%		7%	
Marne		1	4%			8	33%	15	62%	24	100%
		0%	---		---	9%	+++	88%	+++	2%	
hors département		19	31%	33	54%	8	13%	1	2%	61	100%
		4%	-	7%		9%		6%		6%	
hors France		72	60%	46	38%	3	2%			121	100%
		16%	+++	10%	--	3%	--			12%	
S/COLONNE :		440	43%	480	47%	87	8%	17	2%	1024	100%
		100%		100%		100%		100%		100%	

Khi2 = 1785,72 pour 15 d.d.l. s. à .0000

Les enquêtés du Pas de Calais et des Ardennes demeurent dans leurs départements respectifs à 96%, les enquêtés nés dans le Nord y demeurent à 86%, les 14% restants habitent le Pas de Calais, enfin les enquêtés nés dans la Marne y vivent encore pour 62% d'entre eux, 33% ont quitté la Marne pour... les Ardennes ! On a affaire à une population enracinée. Davantage semble-t-il que la population française dans son ensemble pourtant peu mobile géographiquement d'après l'institut Montaigne⁴⁵ : seuls 4 Français sur 10 ont changé de résidence dans les dix dernières années contrairement aux Finlandais puisque près de 60% de la population a déménagé au cours de cette même période.

Logiquement, entre la fin de la scolarité et à la date de l'enquête, cette stabilité s'affirme.

⁴⁵ <http://www.institutmontaigne.org/favoriser-la-mobilite-geographique-2589.html>

b) Les naissances et la scolarité hors de France

C'est le Nord qui accueille le plus d'enquêtés nés hors de France, suivi du Pas de Calais. Le passé industriel explique cette immigration. La population ardennaise ne compte que 3 enquêtés nés hors de France, la population de la Marne aucun.

91% des répondants déclarent une nationalité française, 0,75% une nationalité européenne (Pologne, Allemagne, anciens pays dits de l'Est), 8,5% ont une nationalité africaine (Afrique du nord ou Afrique), on verra que 11% de la population ont effectué leur scolarité à l'étranger (10% hors Union européenne), 98% d'entre eux ont été rencontrés en DPMSB.

Voyons à présent la mobilité des personnes en termes de déplacements quotidiens et les moyens dont elles disposent ou dont elles usent pour se déplacer

II-2-2 Les moyens de communication des personnes interrogées

a) Moyens de déplacement

23% de la population sont titulaires du permis de conduire, parmi celles-ci 83% utilisent un véhicule.

C'est parmi les enquêtés vivant en communes multipolarisées ou en communes monopolarisées que l'on rencontre le plus, relativement, de titulaires du permis de conduire (surreprésentation de 10 points), viennent ensuite les habitants du rural isolé (surreprésentation de 8 points).

34% utilisent fréquemment une voiture (qu'ils ne conduisent pas nécessairement) pour leurs déplacements. L'usage fréquent d'une voiture est plutôt le fait d'habitants des communes multipolarisées suivis des habitants des communes monopolarisées, viennent ensuite les habitants de communes rurales isolées (respectivement surreprésentation de 17, 14 et 11 points).

Les transports en communs sont utilisés régulièrement par 45% des enquêtés (qui peuvent aussi se déplacer à pied ou en deux-roues), ils habitent plutôt en banlieue.

58% se déplacent la plupart du temps à pied, ce sont plutôt des habitants des villes pôles et des pôles ruraux. Enfin 26% utilisent un deux-roues, ils sont légèrement sur représentés parmi les habitants des banlieues.

b) Distance domicile / centre de formation

Si près de 64% de la population habitent à moins de 20 minutes de leur lieu de formation, 32% mettent entre 20 et 60 minutes pour gagner leur centre de formation et 4% plus d'une heure. Les enquêtés dont les trajets domicile-centre de formation s'étalent de 20 à 60 mn sont les habitants des banlieues (aire 1), rappelons qu'ils ne sont que 1 sur 5 à avoir un permis de conduire dans cet espace et sont les plus grands utilisateurs des transports en commun. Les enquêtés qui demeurent à moins de 20 mn de leur centre de formation résident plutôt en ville pôle. Ce n'est pas parmi les habitants des communes rurales que l'on trouve les enquêtés les plus éloignés (en terme de durée) de leur centre formation. La distinction entre ville pôle et aire 1 ou banlieue apparaît ici pertinente, la proximité géographique, c'est-à-dire en kilomètres à parcourir ne signifie pas nécessairement facilité d'accès, avec les habitants des communes rurales isolées ce sont les habitants des banlieues qui ont le plus de distance à parcourir.

Si on a bien rencontré des habitants de communes monopolarisées et multipolarisées dans des centres de formation implantés dans ces mêmes espaces, pas loin de la moitié des habitants de communes monopolarisées et multipolarisées fréquentent un centre de formation implanté dans une des villes pôles dont ils dépendent géographiquement (respectivement 46 et 45 %). De même 49% des habitants de communes isolées se rendent dans le pôle rural dont ils dépendent et 43% d'entre eux dans un des proches pôles urbains. Le tableau ci-dessous rend compte de ces déplacements géographiques :

Tableau 23 Répartition de la population selon le type de commune habitée et le type de commune de l'organisme de formation

N %C	%L +	1 urbain	pole	2 polarisée	mono	3multi polarisée	4 rural	pôle	S/LIGNE :		
1 urbain		771 87%	99% +++	2 4%	0% ---	6 12%	1% ---	3 4%	0% ---	782 73%	100%
2 polarisée		39 4%	46% ---	37 79%	44% +++	5 10%	6%	3 4%	4%	84 8%	100%
3multi polarisée		36 4%	45% ---	7 15%	9% ++	32 64%	40% +++	5 6%	6%	80 8%	100%
4 rural		9 1%	17% ---			3 6%	6%	40 48%	77% +++	52 5%	100%
6 isolée		29 3%	43% ---	1 2%	1% ---	4 8%	6%	33 39%	49% +++	67 6%	100%
S/COLONNE :		884 100%	83%	47 100%	4%	50 100%	5%	84 100%	8%	1065 100%	100%

Avec 8 correction(s) de Yates, $\chi^2 = 1153.78$ pour 12 d.d.l. s. à .0000
rhô (Spearman) = 0.697 s. à .0000

En ligne les types de colonnes des enquêtés, en colonne, les types de commune d'implantation des organismes de formation

c) Communication virtuelle

51% des enquêtés déclarent avoir une connexion Internet. On ne relève pas de différence selon l'espace géographique occupé. Par contre on relève une sur représentation des stagiaires inscrits en programmes de mobilisation et d'orientation parmi les utilisateurs d'Internet, de même qu'une sur représentation des enquêtés de niveau 4. La mise en correspondance de la variable diplôme avec la variable connexion Internet met en évidence une sur représentation des titulaires du BAC et plus parmi les abonnés (82% , soit +30 points), ils sont suivis des titulaires du Brevet des collèges avec une surreprésentation de ces derniers de 11 points) ; les titulaires de CAP-BEP sont connectés pour 53% d'entre eux suivis de ceux qui n'ont aucun diplôme devant les titulaires du CFG, pourcentages proches de celui observé dans la population globale.

On relève que la connexion est également déterminée par l'âge : les abonnés ont une moyenne d'âge de 26,68 ans, les non abonnés une moyenne d'âge de 30,34.

On sait que la qualification est également liée à l'âge, prenons donc en compte ces trois variables à la fois. Et retenons deux sous-groupes, le premier est celui des non diplômés :

Tableau 24 Age (en classes) et connexion Internet en l'absence de diplôme

N	%L	44ConIn-	44ConIn+	S/LIGNE :
	+			
<=19 ans		52 40%	79 60%	131 100%
		---	+++	
20à23[40 40%	59 60%	99 100%
		--	++	
24à37[72 48%	79 52%	151 100%
37&+		115 67%	56 33%	171 100%
		+++	---	
S/COLONNE :		279 51%	273 49%	552 100%

rhô (Spearman) = -0.218 s. à .0000
n = 552

En l'absence de diplôme on relève une sur représentation des (très) jeunes parmi ceux qui déclarent une connexion Internet à domicile et une sur représentation des plus âgés (37 ans et +) parmi les non connectés. Voyons du côté des diplômés :

Tableau 25 Age (en classes) et connexion Internet chez les diplômés

N	%L	44ConIn-	44ConIn+	S/LIGNE :
	+			
<=19 ans		44 42%	61 58%	105 100%
20à23[47 41%	67 59%	114 100%
24à37[54 46%	64 54%	118 100%
37&+		28 47%	32 53%	60 100%
S/COLONNE :		173 44%	224 56%	397 100%

rhô (Spearman) = -0.040 n.s.
n = 397

Il n'y a pas différence liée à l'âge quant la connexion à Internet à domicile dans le groupe de diplômés.

Chez les non-diplômés, la connexion est une question d'âge (l'accès décroît avec

l'âge), chez les diplômés, l'usage (la possibilité d'usage qu'offre la connexion) ou le non usage ne dépend pas de l'âge.

III - L'EXPERIENCE SCOLAIRE DES ADULTES PEU QUALIFIES EN FORMATION

C'est en termes de parcours scolaire et d'expérience subjective de l'école et de l'apprentissage que l'on propose d'appréhender l'expérience scolaire de la population.

Sachant que les enquêtés risquaient de se caractériser par un niveau de qualification relativement homogène en termes de diplôme, c'est au parcours scolaire que nous nous sommes intéressés à l'appui de plusieurs questions relatives à la dernière classe fréquentée, l'âge de la fin de scolarité, le dernier diplôme obtenu, le secteur d'études et le pays de scolarisation.

Le temps passé à l'école est un temps riche d'expériences non seulement en termes d'apprentissage mais aussi en termes de socialisation. L'école est aussi le lieu de frustrations, de discriminations, de rejets et donc de souffrances (Verniers, 2006). Ces expériences ont laissé des traces positives ou négatives. C'est parce qu'on émet l'hypothèse que ces expériences influencent le rapport à la formation qu'il nous apparaît nécessaire de les mettre à jour. En effet ces expériences seront autant de ressources mobilisables dans une démarche de formation d'adultes, elles peuvent également constituer des leviers ou des freins dans l'engagement en formation.

III-1 Le parcours scolaire

III-1-1 La dernière classe fréquentée

13 personnes déclarent ne pas avoir été à l'école, 7 parmi celles-ci déclarent une nationalité étrangère hors Union Européenne. 58 n'ont pas été au-delà du primaire. 103 personnes n'ont pas été au-delà de la quatrième, pour 174 enquêtés la classe de 3^{ème} est la dernière classe fréquentée.

251 stagiaires ont suivi tout ou partie d'une formation préparatoire à un CAP et 163 à un BEP, parmi eux, 26% n'ont pas été au-delà de la première année.

78 ont fréquenté le lycée dont 64% une classe de terminale.

13 enquêtés ont entamé un premier cycle universitaire

Enfin 105 ont bénéficié d'un enseignement spécial dans les structures de l'Education nationale, type Section d'Education Spéciale (SES) ou Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté, 66 ont été scolarisés en Institut Médico-Educatif (IME).

Pour résumer parmi les 1025 répondants (soit 51 non réponses), 7% n'ont pas dépassé le primaire, 27% n'ont pas été au-delà de la troisième, 40% ont suivi tout ou partie d'une formation préparatoire à un CAP ou un BEP, 16% ont fréquenté le lycée, 1% a entamé un premier cycle universitaire, enfin 17% ont bénéficié d'un enseignement spécial dont plus de la moitié en IME.

Tableau 26 Répartition de la population selon la dernière classe fréquentée

	effectifs	%/Total
<ou=primaire	72	7,02%
collège	277	27,02%
1 ^{ère} ou 2 ^{ème} année CAP	251	24,49%
1 ^{ère} ou 2 ^{ème} année BEP	163	15,90%
Lycée (2 ^{nde} , 1 ^{ère} , T)	78	7,61%
Enseignement supérieur	13	1,27%
Enseignement spécial	105	10,24%
IME	66	6,44%
Total	1025	100.00%

III-1-2 Le pays de la scolarité

89% des enquêtés ont effectué leur scolarité en France ou en Belgique ou dans les DOMTOM, les 11% restants ont effectué leur scolarité pour une très large majorité hors Union Européenne, parmi ces derniers, 0,6% a effectué sa scolarité dans des pays de l'UE comme la Pologne, l'Allemagne. La quasi-totalité des étrangers sont inscrits en Maîtrise des savoirs de base : 110 sur 113 scolarités déclarées à l'étranger. Relèvent-ils de ce dispositif ?

Voyons leur niveau de qualification :

Tableau 27 Diplôme obtenu et lieu de scolarité

N %C	%L +	bac & plus	CAP	Brevet col	CFG	aucun	S/LIGNE :
France		19 2% 68% ---	187 21% 94% ++	80 9% 96% ++	92 11% 98% +++	493 57% 87% ---	871 100% 90%
étranger		9 9% 32% +++	12 12% 6% --	3 3% 4% --	2 2% 2% ---	72 73% 13% +++	98 100% 10%
S/COLONNE:		28 3% 100%	199 21% 100%	83 9% 100%	94 10% 100%	565 58% 100%	969 100% 100%

Avec 1 correction(s) de Yates, $\text{Khi}^2 = 31,26$ pour 4 d.d.l. s. à .0000

Les étrangers, ceux qui déclarent une scolarité hors de France, comportent deux sous-populations aux caractéristiques antagonistes : des non diplômés et des titulaires du BAC ou plus. De fait on a rencontré, au cours de l'enquête des étrangers analphabètes qui en principe ne relèvent pas des dispositifs Maîtrise des savoirs de base, comme n'en relèvent en principe pas davantage les étrangers. Les premiers relèvent de dispositifs d'alphabétisation, les seconds de cours de Français Langue Etrangère (FLE).

II-1.3 L'âge de fin de scolarité

a) âge moyen de fin de scolarité

L'âge moyen de fin de scolarité est de 16,75 avec un écart type de 2,31. La valeur modale est 16, âge légal de fin de scolarité. Une partie de la population a quitté l'école avant cet âge légal. Certes ce sont les étrangers qui affichent l'âge moyen de scolarité le plus bas, soit 14,81, avec un écart type relativement important de 3,80, certains ont donc quitté l'école au cours ou à la fin du primaire ; mais certains français (ou ressortissants européens) ont quitté l'école avant l'âge de 16 ans comme l'indique l'écart type de 1,95 dans le tableau ci-dessous et le premier quartile visible sur le graphe : ¼ de la population appartenant à l'union européenne a quitté l'école avant l'âge de 15 ans ½.

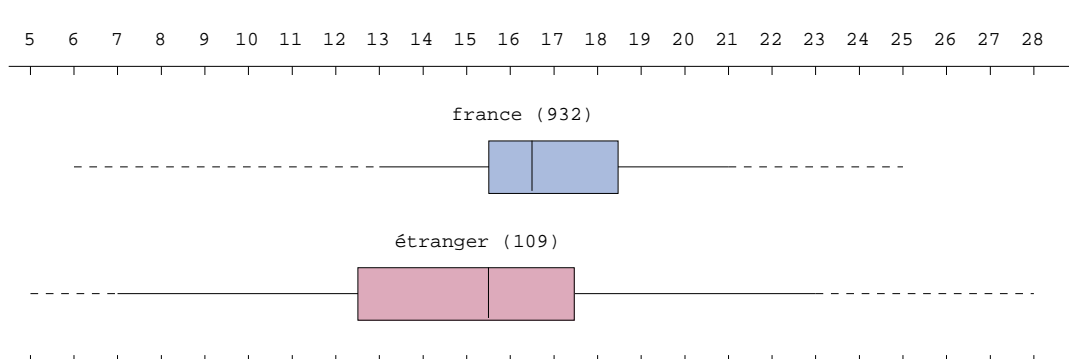
Tableau 28 Analyse de la variance de l'âge fin de scolarité selon le pays de scolarité

Classe	Effectif	Moyenne	Ecart-type
France	932	16.98	1.95
étranger	109	14.81	3.80
ENSEMBLE	1041	16.75	2.32

$F(1,1039) = 93.57$ s. à .0000

NB : La population française rassemble les belges au nombre de 26 - ils affichent une moyenne d'âge de fin de scolarité de 17,73 - et les habitants des DOM-TOM, au nombre de 3. Les répondants qui déclarent une scolarité à l'étranger ont effectué leur scolarité hors union européenne pour 103 d'entre eux et affichent un âge de fin de parcours scolaire de 14,70, 6 ont suivi une scolarité en Europe hors de France jusqu'à un âge moyen proche de celui de la population française, soit 16,67.

Graphe 10 Analyse de la variance de l'âge fin de scolarité selon le pays de scolarité



L'âge médian de fin de scolarité est proche de 16,5 pour les français et il approche 15,5 pour les étrangers. Un quart des étrangers a quitté l'école avant l'âge de 12 ans, 1/4 d'entre eux a prolongé sa scolarité au-delà de 17 ans et jusqu'à 23 ans ou plus. Les valeurs de la variable âge fin de scolarité s'étendent de 7 à 23 pour les étrangers et de 13 à 21 chez les français.

b) Age de fin de scolarité et âge de la population

Par contre l'âge moyen de fin de scolarité n'entretient pas avec l'âge actuel de la population une relation linéaire. Certes les plus âgés affichent une moyenne de fin de scolarité de 15,72 avec un écart type de 2,41 quand les plus jeunes affichent une moyenne de 16,34 avec un écart type de 1,54. Cependant c'est parmi les classes 20 à 23[et 24 à 37[que l'on trouve les moyennes d'âge de fin de scolarité les plus élevés.

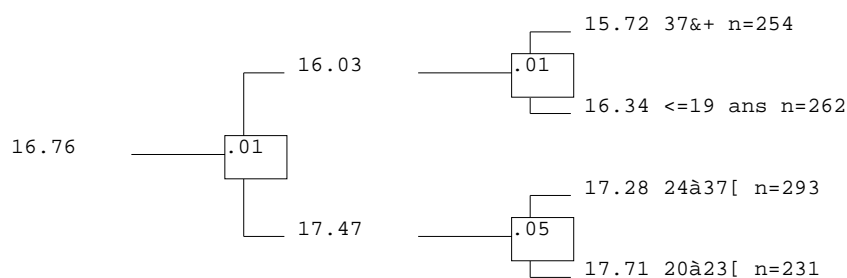
Tableau 29 Analyse de la variance de l'âge de fin de scolarité selon les classes d'âge

Classe	Effectif	Moyenne	Ecart-type
<=19 ans	262	16.34	1.54
20à23[231	17.71	1.58
24à37[293	17.28	2.76
37&+	254	15.72	2.41
ENSEMBLE	1040	16.76	2.30

$F(3,1036) = 43.07$ s. à $.0000$

Le graphe ci-dessous sépare la population en deux groupes : un premier groupe rassemblant les moins de 19 ans et les plus de 37, sous ensemble qui a quitté l'école à l'âge moyen de 16,03 et un second groupe composé des 20 à 37[qui a quitté l'école à l'âge moyen de 17,47 ans :

Graphe 11 Analyse de la variance de l'âge de fin de scolarité selon les classes d'âge



Les formateurs des DPMSB ou des actions de mobilisation sont confrontés à la question du décrochage scolaire ou de l'abandon scolaire des adolescents. Phénomène ancien, son caractère d'urgence est lié, dans un contexte difficile d'accès à l'emploi, aux risques de troubles personnels ou d'entrée dans la délinquance qui peuvent l'accompagner (Janosz, 2000). Autant de problèmes à prendre en compte aussi bien dans les programmes de mobilisation qu'en maîtrise des savoirs de base. Au cours de notre investigation, nous avons rencontré des jeunes placés en centre d'éducation renforcé ou porteurs de bracelet électronique y compris en zone rurale. Les échanges informels avec les formateurs-animateurs des actions de mobilisation nous ont fait prendre conscience de la dimension avant tout éducative de leur mission.

Le parcours scolaire a été pour certains clôt par un diplôme. Voyons quels sont ces diplômes et quels en sont les titulaires.

III-1-4 Diplôme obtenu

982 enquêtés ont accepté de répondre à la question relative au dernier diplôme obtenu. Près de 60% ne déclarent aucun diplôme. Peut-on supposer que les non répondants n'ont également aucun diplôme ? Ce qui augmenterait de 43 en valeur absolue les non diplômés... 20% sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP, notons que certains de ces diplômes ont été obtenus en formation continue.

10% des répondants sont titulaires d'un CFG, notons que le CFG peut également être obtenu à la fin du niveau 3 du parcours Maîtrise des savoirs de base.

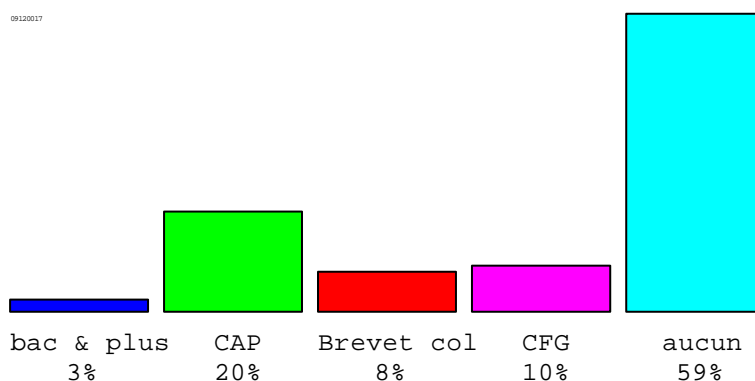
8,5% déclarent un brevet des collèges et près de 3% le Baccalauréat.

Tableau 30 Diplôme obtenu

	effectifs	%/Total	% cumulés
BAC	28	2,85%	2,85%
CAP	199	20,26%	23,12%
Brevet collège	83	8,45%	31,57%
CFG	95	9,67%	41,24%
aucun	577	58,76%	100,00%
Total	982	100.00%	

Valeur modale : aucun (n=577)

Graphe 12 Diplôme obtenu



Logiquement on relève une sur représentation des titulaires de diplôme en orientation : titulaires du BAC surreprésentés à hauteur de 44 points et titulaires d'un CAP ou BEP surreprésentés à hauteur de 8 points.

On rencontre dans les dispositifs de mobilisation des jeunes titulaires du brevet des collèges, certes non majoritaires mais sur représentés. Le brevet clôt pour eux la scolarité, il n'offre cependant pas une qualification monnayable sur le marché du travail, l'insertion professionnelle est encore loin...

Si les non diplômés sont surreprésentés parmi les stagiaires inscrits en MSB, notons que 39% des bacheliers fréquentent ce dispositif et 55% des titulaires de CAP.

Tableau 31 Répartition des enquêtés selon le diplôme obtenu et le dispositif fréquenté

N %C	%L +	MSB	Pré qualification	mobilisation	orientation	S/LIGNE :
bac & plus	11 2%	39% ---		1 4% 1% --	16 57% 12% +++	28 100% 3%
CAP	110 17%	55% ---	7 4% 19%	40 20% 22%	42 21% 32% +++	199 100% 20%
Brevet collège	27 33% 4%	33% ---	2 2% 6%	37 45% 21% +++	17 20% 13% ++	83 100% 8%
CFG	56 59% 9%	59% ---	7 7% 19% ++	22 23% 12%	10 11% 8%	95 100% 10%
aucun	432 68%	75% +++	20 3% 56%	79 14% 44% ---	46 8% 35% ---	577 100% 59%
S/COLONNE :	636 100%	65% ---	36 4% 100%	179 18% 100%	131 13% 100%	982 100% 100%

Avec 3 correction(s) de Yates, $\chi^2 = 136,60$ pour 12 d.d.l. s. à .0000

La présence de bacheliers et même de titulaires de diplômes professionnels comme le CAP ou le BEB en MSB pose de nombreuses questions à la fois quant aux débouchés professionnels et à la fois sur le rôle de ces dispositifs. Comment une offre de formation comme celle visant la maîtrise des savoirs de base peut-elle prendre en compte à la fois les besoins de « diplômés » qui ne parviennent pas à valoriser leur certification auprès d'employeurs et à la fois les besoins de jeunes « décrocheurs scolaires » ?

Dans quels secteurs ces parcours se sont-ils déroulés ?

III-1-4 Les secteurs d'études

Six secteurs d'études ont été identifiés.

25% des répondants ont effectué des formations en nettoyage des locaux, entretien d'espaces verts ou en sécurité... Ces formations font partie du secteur des services aux entreprises et aux collectivités.

22% des formations techniques déclarées relèveraient du secteur industriel au sens large c'est-à-dire de la production de biens (travail sur chaînes automatisées).

Viennent en troisième position les formations en bâtiment (BTP) avec 15% des effectifs, en quatrième position les formations dans le secteur tertiaire marchand (commerce essentiellement) avec 11% des formations ; enfin les services non marchands (essentiellement dans les secteurs de la petite enfance ou des services à la personne) concernent 10% des formations déclarées.

Tableau 32 Secteur études

	effectifs	%/Total
Services entreprises & collectivités	93	25,07%
Industrie de fabrication	81	21,83%
Service aux particuliers	63	16,98%
BTP	57	15,36%
Services marchands	41	11,05%
Services non marchands	36	9,70%
Total	371	100.00%

Notons le caractère fortement sexué des secteurs d'étude comme l'est de manière générale l'enseignement technologique et professionnel (Arrighi & Gasquet, 2010). Les hommes sont surreprésentés dans les spécialités préparant aux métiers de l'industrie de fabrication et aux métiers du bâtiment, aux femmes reviennent les formations en vente et des services à la personne.

Les trois premières spécialités font partie, d'après Arrighi et Gasquet (2010) des « trous noirs » de l'insertion : les jeunes qui ont suivi ces cursus « ont sédimenté les handicaps tout au long de leurs parcours scolaires, ils éprouvent de façon homogène les plus

grandes difficultés d'accès au marché du travail (Arrighi, Gasquet, Joseph, 2009) » et connaissent les plus forts taux de chômage (Arrighi & Gasquet 2010).

Notons la quasi absence des spécialités qui conduisent aux métiers du secrétariat et de la comptabilité.

L'analyse des résultats de l'enquête Génération 2004⁴⁶ a montré que les formations aux métiers du bâtiment font partie des formations qui accueillent une forte proportion de jeunes ayant des difficultés scolaires au collège et ceux-ci ont tendance à abandonner la formation, sans aller jusqu'à la certification parce qu'ils trouvent un emploi ... non durable, on le verra ultérieurement. Les enquêtés qui déclarent une formation en bâtiment ont, à l'image des jeunes de la génération 2004, entamé une formation technique sans obtenir de diplôme.

Ces données factuelles enrichissent notre connaissance des publics en formation de base et en insertion et apportent des éléments relatifs à la dynamique des centres de formation et aux enjeux de l'insertion.

III-2 L'expérience scolaire subjective

Une question ouverte est soumise aux enquêtés dans le questionnaire : « Si on me demande de parler de ma scolarité, que dirais-je à ce sujet ? ». Le questionnaire comporte peu de questions ouvertes, de manière générale, les chercheurs connaissent les risques inhérents à ce mode de questionnement. On dispose par ailleurs de données relatives au rapport à l'école (Besse, 2003, Levent, 2004, Verniers, 2006) ou plus largement au rapport au savoir (Charlot, Rochex & Bautier, 1992) des élèves en difficulté. Ce qui nous intéresse ici est de capter l'image, aussi fugace soit-elle, que conservent ces adultes jeunes ou moins jeunes de l'école.

Le but étant de construire une structure de représentations mettant à jour des variables latentes à partir des corrélations statistiques des variables observées. Le logiciel de modélisation d'équations structurelles qui est employé ici est Mx⁴⁷ de Michael C. Neale, interfacé au logiciel Hector².

⁴⁶ 4^{ème} enquête générationnelle menée par le CEREQ. Les résultats cités ici sont extraits de l'article qui présente l'analyse de la population des jeunes de cette génération 2004 sortis de l'enseignement secondaire sans avoir accédé à l'enseignement supérieur au cours de leur formation initiale.

⁴⁷ Neale MC, Boker SM, Xie G, Maes HH (2003). *Mx : Statistical modeling*. Virginia Commonwealth University, Box 900126, Richmond Virginia 23298 : Department of Psychiatry. 6th edition revised 15/4/2004.

III-2.1 Recueil et codage des discours tenus sur l'école

a) Création de variables logiques

C'est donc à l'analyse du « discours » tenu sur l'école que nous nous livrons. Le codage des thèmes relevés a abouti à la création des variables suivantes :

Sentiment d'échec que l'enquêté attribue à lui-même, la variable « échec soi » est créée pour : « j'ai raté, j'étais pas concentré, j'ai pas assez travaillé » ;

Sentiment d'échec que l'enquêté attribue à l'école de manière générale ou à des enseignants plus particulièrement qu'exprime la variable « échec école/enseignant » pour : « les enseignants ne s'occupaient pas de moi, me mettaient au fond de la classe »...

Les parents sont dans certains cas rendus responsables de l'échec scolaire, la variable « échec parents » traduit les propos suivants: « mes parents s'en foutaient, ne m'ont pas soutenu » ;

Les enquêtés se disent victimes d'une mauvaise orientation, « échec orientation » est la variable retenue pour : « j'ai été orienté en coiffure mais ça me plaisait pas » ;

Ce qui marque encore aujourd'hui est l'échec au diplôme, « échec diplôme » : « j'ai raté mon CAP, je n'ai pas de diplôme » ;

On qualifie d' « Inadaptation du système scolaire », les jugements négatifs sur l'école : « j'aimais pas l'école », « matières difficiles », « on m'a mis en section spéciale », souffrances « j'en ai bavé » ;

L'interruption brutale ou contrainte de l'école pour cause de maladie, manque d'argent et besoin de travailler fait partie des thèmes relevés, « rupture Maladie », « rupture Argent travail » : « j'ai dû travailler, je n'avais pas assez d'argent » ;

L' « abandon » scolaire est exprimé par un certain désintérêt pour l'école -« je ne voulais plus continuer, j'ai arrêté »-, il est aussi expliqué par des événements personnels comme une grossesse, un déménagement, un mariage

Des « regrets » sont aussi exprimés : « j'aurais pas dû arrêter » ;

L'école c'est aussi des « bons souvenirs » (« bons moments »), elle a contribué à fabriquer une bonne image de soi, une image de « bon élève »: « j'étais bon, bons résultats.. » ;

Ce qu'il en reste aujourd'hui ressemble à une certaine nostalgie : « la bonne ambiance, les potes, les conneries... » (« Copains »),

L'école m'a qualifié : « j'ai obtenu un CAP » (« diplôme) ;

« J'aimais bien », « ça s'est bien passé », « bien », « j'ai appris à lire », traduisent une bonne image de l'école, c'est ce qu'exprime la variable : « adaptation du système ».

Enfin certains exprimeront leur refus de se prononcer : « rien », « j'ai rien à dire », « ça vous regarde pas », « je préfère ne pas en parler ».

Les enquêtés ont pu déclarer « ne pas avoir travaillé assez » et préciser « j'aurais dû travailler », ils feront donc partie des effectifs statistiques « vrai » ou « oui » de la variable « regret » et également de la variable « échec soi », non concernés par les autres variables, ils grossiront leurs effectifs de « non ».

Ils peuvent encore « avoir des bons souvenirs » mais avoir été « mal vu par les profs », etc. L'intérêt du recours aux variables logiques permet de rendre compte des propos ou sentiments des enquêtés dans leur ensemble, fussent-ils contradictoires. Quelques exemples rendront vivant les propos tenus :

Sujet 5 : « J'ai regretté, arrêté l'école à 16 ans ; c'était bien l'école, là je sais pas lire, ça c'est chiant », le codage est le suivant : regret / abandon / adaptation système / échec soi

Sujet 9 : « Catastrophique ! » codage : Inadaptation système

Sujet 17 : « J'aime pas l'école », codage / Inadaptation système

Sujet 172 : « J'aimais pas trop l'école, j'allais aider les femmes de ménage, j'ai jamais trop aimé l'école mais bon on est obligé », codage : inadaptation système

Sujet 197 : « Je regrette de ne pas avoir travaillé à l'école mais ma mère et les professeurs ne me soutenaient pas du tout (au contraire) », codage : regrets / échec école enseignants / échec parent.

b) Les variables « images de l'école » observées

Quinze variables logiques correspondant à la présence/absence de chaque thème dans la réponse des enquêtés à la question ouverte ont été recensées.

Tableau 33 Les variables « image de l'école » observées

Echec soi	26%
Echec école/enseignant	8%
Echec Parents	3%
Echec Orientation	5%
Echec Diplôme	3%
Inadaptation système	35%
Rupture Maladie	1%
Rupture Argent travail	2%
Abandon	10%
Regret	14%
Bon souvenir	9%
Bon élève	4%
Copains	2%
Diplôme	4%
Adaptation Système	21%

c) Regroupement en sept variables observées

Ces 15 variables contiennent des taux de « Vrais » très contrastés, et certaines ne constituent que de la « poussière statistique », on les regroupe en 7 variables :

Echec par ma faute	28 %	Echec soi Echec Diplôme
Echec par faute des autres	16 %	Echec école/enseignant Echec Parents Echec Orientation
C'était dur	35 %	Inadaptation système
Ruptures	13 %	Rupture Maladie Rupture Argent travail Abandon
Regrets	14 %	Regret
Eléments positifs	17 %	Bon souvenir Bon élève Copains Diplôme
J'aimais bien	21 %	Adaptation système

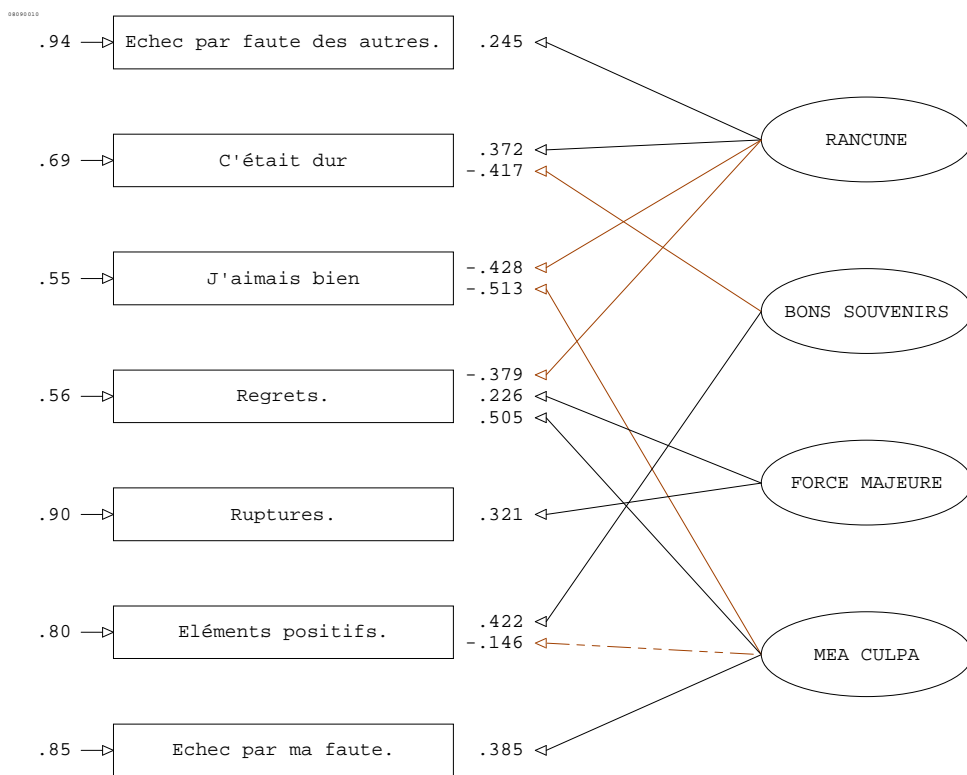
3-2-1 Les représentations de l'école

a) Mise à jour de quatre dimensions principales et de leur genèse

- On retient un modèle à 7 variables observées et 4 variables latentes.

Le modèle structural ci-dessous est le résultat d'une analyse en composante principale qui met à jour 4 variables latentes en lien ou en opposition aux variables observées, plus aisées à lire et à interpréter.

Graphe 13 Modèle structural « image de l'école »



Le schéma ci-dessus se lit de la manière suivante :

A la gauche de chaque cartouche rectangulaire contenant un nom de variable observée, ou VO apparaît la proportion de la variance de cette variable qui demeure inexpliquée par le modèle, dite variance résiduelle. Le modèle d'équation structurelle ne rend compte que d'une partie de l'information initiale, traitant le reste comme du « bruit ».

Les flèches qui relient les variables latentes (cartouches ovales) aux variables observées, pointent la valeur du coefficient de régression entre variables latentes et variables observées.

Les flèches noires indiquent des corrélations positives, les flèches rouges des corrélations négatives, les flèches en pointillé des corrélations inférieures à un seuil paramétrable (ici .200) en valeur absolue, de manière à faciliter l'interprétation en se basant d'abord sur les liens importants.

- Une première variable latente, ici dénommée RANCUNE, associe attribution externe (Echec par faute des autres) et souvenirs de souffrance (C'était dur), tout en repoussant l'Adaptation au système (j'aimais bien) et les Regrets.
- La seconde variable latente, BONS SOUVENIRS, ne garde pas trace de souffrances, mais insiste au contraire sur les Eléments positifs.

- La troisième variable latente, FORCE MAJEURE, est caractérisée par le souvenir d'une Rupture due à des causes externes et au regret de cet accident de parcours.
- La dernière variable latente, MEA CULPA, est caractérisée par l'attribution interne (Echec par ma faute) et les Regrets, ainsi que le rejet de l'adaptation (corrélation négative avec J'aimais bien).

On notera que, comme avec toutes les autres formes de typologie, la possibilité de nommer les catégories constitue le versant sémantique de la validation du modèle.

- Quelques variables explicatives des quatre dimensions mises à jour

On relève que la Rancune est plutôt masculine, les Bons souvenirs et la Force Majeure sont plutôt féminines. Les Bons souvenirs sont plutôt l'apanage des plus qualifiés, le Mea Culpa des moins qualifiés.

Les cas de rupture par Force majeure interpellent sur la condition faite aux femmes et sur leurs représentations de l'école (précisons, pour évacuer d'éventuelles ambiguïtés, que cette variable n'entretient pas de lien avec le lieu de scolarité) : des événements comme la grossesse ou le mariage ont été relevés comme cause d'abandon scolaire. Les femmes ont tendance à exprimer des regrets d'avoir dû quitter l'école (ou d'y avoir renoncé), par contre, elles n'expriment pas de rancune qui elle apparaît plutôt masculine. Ces variables latentes témoignent d'une intériorisation sexuée des rapports à l'école : les hommes ont eu des difficultés dont les causes sont rapportés au système scolaire, à des orientations subies, à l'absence de mauvais soutien des enseignants, des parents, il en ressort une forme de colère qui s'est transformée en rancune ; les femmes, quant à elles, ont gardé des bons souvenirs et expriment des regrets d'avoir été rappelées à leurs conditions d'épouse, de mère ou de soutien de famille...

On sait que les attentes scolaires des parents sont inégales selon qu'il s'agit d'une fille ou d'un garçon au détriment des filles, ces ambitions différenciées le sont davantage parmi les parents les moins diplômés (Gouyon, Guérin, 2006), les choix scolaires des filles et des garçons s'en trouvent largement conditionnés (Rosenwald, 2006). Plus largement dans notre société occidentale, l'attribution des potentialités est fortement liée au sexe des sujets : chaque individu développe des représentations des compétences et des aptitudes générales de la fille

et du garçon qui sont modulées par des stéréotypes de sexe (Filiat, 2003). N'en trouve-t-on pas là des signes dans ces rapports différenciés à l'école ?

On n'est pas surpris de découvrir que les Bons souvenirs soient exprimés par les plus qualifiés relativement. Le Mea culpa, c'est-à-dire le sentiment « d'échec par ma faute » semble être le lot des moins qualifiés de la population. La question telle qu'elle était formulée - « si on me demande de parler de ma scolarité, que dirais-je à ce sujet ? »- pouvait induire un point de vue strictement individuel, mais elle n'interdisait pas d'élargir le propos et de jeter un regard critique sur le fonctionnement général de l'école ; aucune réponse n'a suggéré une problématique en termes de classe sociale, autrement dit aucun des répondants n'est sorti de son cas personnel pour élargir la problématique au niveau de son groupe social.... Le rôle de l'école dans la reproduction des inégalités sociales (Bourdieu, 1970, Baudelot & Establet, 1970), une sélection exercée par les enseignants en fonction non des résultats « objectifs » mais de l'origine sociale des élèves (Population, 1965) et l'inégale ambition des parents (Terrail, 2002) sont sous-jacents aux réponses obtenues.

On a jusqu'alors raisonné sur des variables latentes en tant que dimensions sous-jacentes aux variables explicites, la construction d'une typologie à partir des variables latentes exprimant les représentations de l'école permet de les appréhender dans leur ensemble et de considérer leur poids dans la population.

b) Construction d'une typologie rapport à l'école

Tableau 34 Typologie rapport à l'école

	effectifs	%/Total
indifférent	326	32.73%
positif	119	11.95%
accident	178	17.87%
rancune	280	28.11%
ma faute	93	9.34%
Total	996	100.00%

On retrouve les dimensions mises à jour plus haut mais on relève que près de 33% des répondants affichent une certaine indifférence vis-à-vis de leur expérience scolaire : ils n'éprouvent pas de sentiment d'échec personnel, ne citent pas d'événement à l'origine d'un éventuel abandon, ne gardent pas spécialement de bons souvenirs ni de mauvais et n'entretiennent pas de rancune vis-à-vis du système scolaire, contrairement au groupe suivant

qui représente 28% des répondants, ils entretiennent un rapport amer à l'école, ont le sentiment de ne pas avoir été aidé ou compris.

Précisons que l'accident qui est venu interrompre la scolarité est emprunt de culpabilité, en effet la classe qui porte ce nom affiche une propension à s'estimer responsable de l'interruption de la scolarité, elle rassemble près de 18% des répondants.

Les bons souvenirs (12%) précèdent de peu le sentiment d'échec par « ma faute » (9%).

Dans l'ordre, les représentations de l'école sont les suivantes l'indifférence, la rancune, le cas de force majeure (l'accident), les bons souvenirs et le sentiment d'échec personnel.

Supposant que ces représentations influencent l'engagement en formation, examinons les éventuelles correspondances entre ces représentations et le type de formation suivie.

- Représentations de l'école et formation suivie

Tableau 35 Répartition de la population en formation selon ses représentations de l'école

N %C	%L +	MSB	Pré qualification	mobilisation	orientation	S/LIGNE :
indifférent	236 37%	72% +++	11 3% 32%	48 15% 25% ---	31 10% 24% --	326 100% 33%
positif	63 10%	53% ---	5 4% 15%	21 18% 11%	30 25% 23% +++	119 100% 12%
accident	104 16%	58% -	4 2% 12%	46 26% 24% ++	24 13% 19%	178 100% 18%
rancune	189 30%	68%	12 4% 35%	50 18% 26%	29 10% 22%	280 100% 28%
ma faute	48 8%	52% ---	2 2% 6%	28 30% 15% +++	15 16% 12%	93 100% 9%
S/COLONNE:	640 100%	64%	34 3% 100%	193 19% 100%	129 13% 100%	996 100% 100%

Avec 2 correction(s) de Yates, $\text{Khi}^2 = 43,50$ pour 12 d.d.l. s. à .0001

On relève une surreprésentation des rapports positifs (les bons souvenirs) en programme d'orientation alors que ceux-ci sont sous représentés en MSB et dans ces dispositifs on observe une sur représentation d'indifférents par rapport à l'école. On a déjà mis en évidence la sur représentation des plus qualifiés en orientation, ces stagiaires encore jeunes ont suffisamment de ressources qu'ils attribuent à l'école et se trouvent, au moment du stage dans une dynamique d'insertion ou de réinsertion active : au cours de l'investigation les

stagiaires inscrits en définition de projet professionnel affichaient généralement une relative assurance personnelle et faisaient état de projets concrets.

Les cas de force majeure (accident) ont tendance à être avancés plutôt par les jeunes inscrits en mobilisation de même que les échecs attribués à soi. Ces jeunes qui ont quitté l'école récemment n'entretiennent avec celle-ci ni rancune ni indifférence, comme aurait pu le faire croire leur attitude apparemment désinvolte en formation⁴⁸ ; ils ont plutôt l'impression d'avoir loupé quelque chose - « j'ai fait le con », « j'ai raté mon CAP à cause de la théorie - pour les uns, ou d'avoir été empêchés, pour les autres : « y'avait trop problèmes dans ma famille », « mon père voulait pas que je continue »⁴⁹. L'action de mobilisation et les moyens mis en œuvre leur permettront-ils de dépasser ces épreuves ou de remettre en question leur rapport à l'école, à l'apprentissage ou au savoir de manière générale ?

Si la rancune ne domine pas dans l'un ou l'autre dispositif, elle est nettement exprimée par les enquêtés non diplômés. Elle n'apparaît pas dominante parmi les stagiaires de MSB c'est pourtant parmi eux que l'on trouve les non diplômés. Les non diplômés des DPMSB sont aussi pour certains des gens qui n'ont même pas connu le collège, ils sont aussi parmi les plus âgés, une trop courte expérience scolaire a tendance à laisser place aux regrets plutôt qu'à la rancune ; le temps écoulé a pu estomper des formes de rancune car l'indifférence est corrélée à l'âge.

Cette structure des représentations mise en avant au moyen du modèle structural et de la typologie a l'intérêt de rendre compte de la dynamique interne de chacun des dispositifs et peut déjà être posée comme déterminante dans les représentations de la formation.

⁴⁸ Le mot est faible, certains stagiaires des groupes Horizons ont manifesté devant les enquêteurs des comportements que l'on pourrait qualifier d'asociaux.

⁴⁹ Propos recueillis au cours de l'enquête.

IV- L'EXPERIENCE DE FORMATION DES STAGIAIRES RENCONTRES

On l'a posé comme choix dans la présentation de la problématique, le questionnaire a été adressé aux publics inscrits en maîtrise des savoirs de base, en programmes de mobilisation et d'orientation et plus rarement en formation pré qualifiante. On a pu constater sur le terrain que nombre d'enquêtés avaient déjà suivi des formations, particulièrement les stagiaires de la formation de base pour qui le renouvellement des « conventions de formation » s'explique notamment par un parcours en trois étapes, la dernière étape ouvrant la possibilité de se présenter au Certificat de Formation Générale. Au-delà de ce cas de figure, on a relevé des passages d'un dispositif à l'autre. Ces passages relèvent-ils d'expériences isolées ou fréquentes ?

548 personnes déclarent avoir déjà suivi au moins une formation soit un peu plus d'un enquêté sur deux.

282 ont déjà suivi au moins une formation dans le même centre de formation et 413 dans un autre centre de formation.

Quel que soit le lieu de la formation, on retient, pour l'analyse, la dernière formation déclarée. En effet trop peu d'interviewés ont déclaré plusieurs formations déjà suivies⁵⁰ et quand ils en ont déclaré plusieurs, le traitement des données offre peu d'intérêt en raison des grandes diversités de situation.

Le tableau ci-dessous livre l'origine des stagiaires en termes d'expérience antérieure de formation.

⁵⁰ Les questions relatives aux formations antérieures n'ont pas été remplies avec précisions contrairement aux parcours biographiques auxquels les enquêteurs ont été particulièrement attentifs. Les enquêtés ont généralement cité une seule formation. L'analyse des parcours a montré qu'il pouvait y en avoir eu à plusieurs reprises dans une même trajectoire....

Tableau 36 Dernière formation antérieure et dispositif actuel

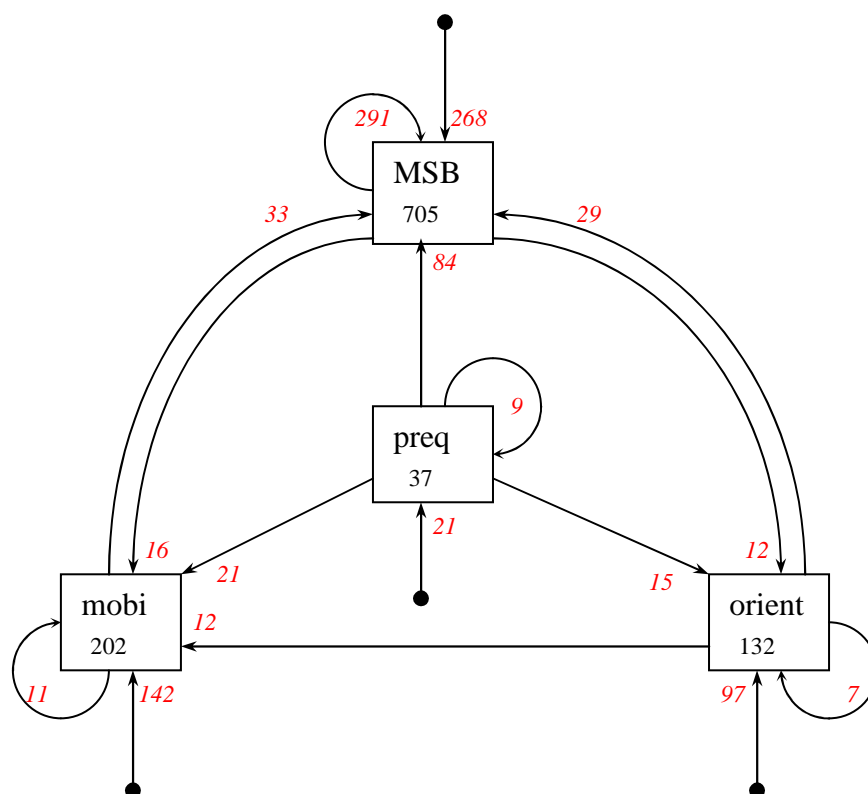
N %C	%L +	MSB	pré qualification	mobilisation	orientation	S/LIGNE :
aucune		268 51% 38% ---	21 4% 57%	142 27% 70% +++	97 18% 73% +++	528 100% 49%
MSB		291 90% 41% +++	4 1% 11% ---	16 5% 8% ---	12 4% 9% ---	323 100% 30%
pré qualification		84 65% 12%	9 7% 24% ++	21 16% 10%	15 12% 11%	129 100% 12%
mobilisation		33 72% 5%	1 2% 3%	11 24% 5%	1 2% 1% --	46 100% 4%
orientation		29 58% 4%	2 4% 5%	12 24% 6%	7 14% 5%	50 100% 5%
S/COLONNE:		705 66% 100%	37 3% 100%	202 19% 100%	132 12% 100%	1076 100% 100%

Avec 3 correction(s) de Yates, $\text{Khi}2 = 149,27$ pour 12 d.d.l. s. à .0000

On lit, en colonne, que parmi les 705 stagiaires de Maîtrise des Savoirs de Base, 291 soit 41% déclarent avoir déjà effectué une formation en MSB. En ligne : 129 sujets déclarent avoir déjà effectué une préqualification, parmi eux 7% en effectuent une de nouveau et 65% sont inscrits en MSB.

En négligeant les cases d'effectifs inférieurs à 5, on peut représenter ce tableau par un diagramme de circulation des sujets entre les dispositifs.

Graphe 14 Circulation des sujets entre dispositifs de formation (valeurs absolues)



Lire Preq pour préqualification, Mobi pour mobilisation, Orient pour orientation, MSB pour maîtrise des savoirs de base.

Les rectangles en trait plein représentent chacun des dispositifs actuels, avec leur effectif en noir. Ils servent aussi de source antérieure vers eux-mêmes ou un autre dispositif, avec des effectifs en rouge ; s'y ajoutent les entrées directes (sans antécédent connu) marquées d'un gros point noir.

Sur les 705 inscrits actuellement en MSB, en présentant par ordre décroissant, 268 sont entrées directement, 291 viennent d'une formation MSB, 84 viennent d'une préqualification, 29 d'un programme d'orientation, 33 d'une action de mobilisation, formations effectuées sur place ou ailleurs et éventuellement précédées d'autres formations.

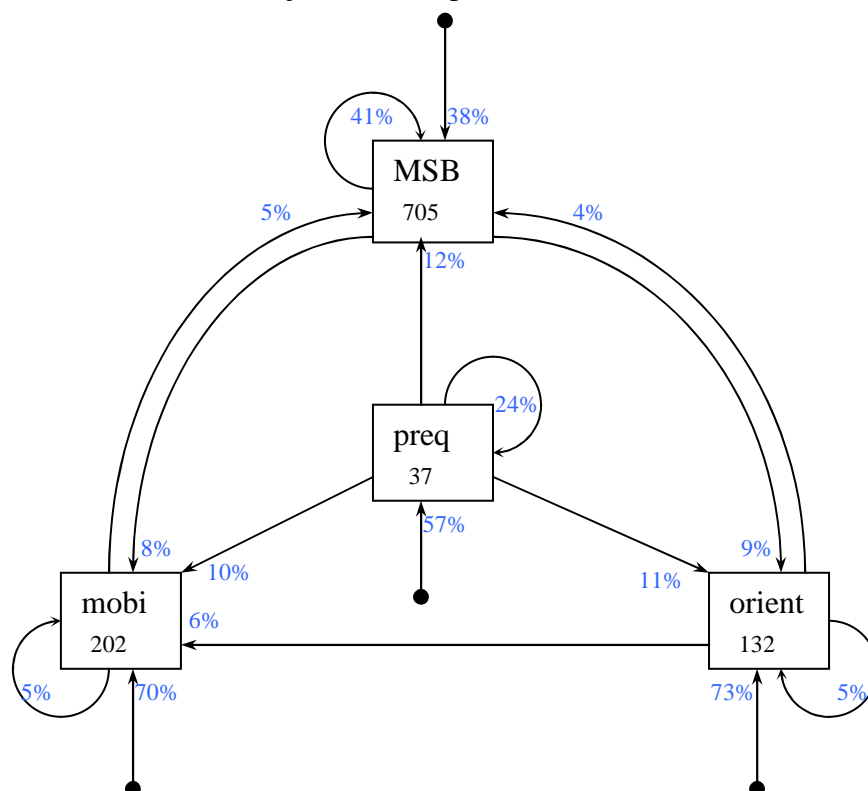
Sur les 202 personnes participant à une action de mobilisation, 142 sont entrées directement, 21 viennent d'une préqualification, 16 d'une MSB, 12 d'un programme d'orientation et 11 ont déjà participé à une action de mobilisation.

Parmi les 132 personnes inscrites en programme d'orientation, 97 ne déclarent pas d'autres formations antérieures, 15 ont suivi une formation pré qualifiante, 12 ont été inscrites en MSB et 7 déclarent la participation à un programme d'orientation.

37 personnes sont actuellement en préqualification, pour 21 d'entre elles il s'agit d'une première formation, 9 déclarent avoir déjà suivi le même type de formation.

Les effectifs des sources peuvent être remplacés par les pourcentages qu'ils constituent par rapport aux effectifs des dispositifs comme l'illustre le graphe suivant. Le total ne fait pas nécessairement 100%, à cause des transitions négligées ($n < 5$).

Graphe 15 Circulation des sujets entre dispositifs de formation (valeurs relatives)



Le diagramme de circulation des sujets entre les dispositifs met en évidence des circulations « logiques » et des circulations « inattendues » et leurs poids respectifs. Le dispositif de maîtrise des savoirs de base s'adresse aux personnes en situation d'illettrisme ou en déficit d'apprentissages scolaires de base, la formation dite de préqualification, par définition préparatoire à une formation qualifiante, se situe en principe à un niveau de qualification supérieur à celui requis pour entrer en MSB, les actions de mobilisation s'adressent aux jeunes en « galère » enfin les programmes orientation concernent les plus qualifiés. Ceci suggérerait que mobilisation pourrait précéder n'importe quel autre dispositif

et que logiquement MSB devrait précéder plutôt que suivre préqualification et orientation. Or, pratiquement, l'ordre observé est inverse.

Le tableau « répartition des enquêtés selon le diplôme obtenu et le dispositif fréquenté » (voir plus haut) montre que si c'est parmi les stagiaires MSB que l'on trouve une surreprésentation des non diplômés, on y rencontre aussi des personnes qualifiées, titulaires de CAP et de BAC (respectivement 17 et 2%). Les stagiaires en préqualification, peu nombreux, sont titulaires d'un CFG pour 7% d'entre eux, 4% déclarent un CAP, 2% un Brevet des collèges. Les titulaires de CAP font partie des personnes rencontrées que le diplôme n'a pas protégées du chômage ou qui sont inscrits dans une démarche de réorientation. Les adultes en préqualification ont pour la plupart quitté le lycée technique sans diplôme, à cet égard ils ressemblent aux jeunes, participant à des actions de mobilisation comme le montre le tableau ci-dessous situant les stagiaires en fonction de leur parcours scolaire. Le « désordre » s'explique ainsi.

Tableau 37 Parcours scolaire et dispositif fréquenté

N %C	%L +	MSB	pré qualification	mobilisation	orientation	S/LIGNE :				
<collège	199 33%	90% +++	2 6%	1% --	5 3%	2% ---	15 12%	7% ---	221 23%	100%
collège	183 30%	76% +++	8 23%	3%	34 19%	14% --	17 13%	7% ---	242 26%	100%
technique	187 31%	48% ---	25 71%	6% +++	121 69%	31% +++	60 48%	15% ---	393 42%	100%
lycée~bac	24 4%	42% ---		15 9%	26% ---		18 14%	32% +++	57 6%	100%
bac & plus	11 2%	39% ---		1 1%	4% --		16 13%	57% +++	28 3%	100%
S/COLONNE:	604 100%	64%	35 100%	4%	176 100%	19%	126 100%	13%	941 100%	100%

Avec 1 correction(s) de Yates, Khi2 = 201.15 pour 12 d.d.l. s. à .0000

42% des enquêtés sont issus de l'enseignement technique, ils représentent 71% des stagiaires en préqualification et 69% des stagiaires en mobilisation.

Si le dispositif préqualification s'auto alimente (pour 24% des inscrits) et fournit des effectifs à l'ensemble des dispositifs - 12% des stagiaires en MSB viennent d'une formation pré qualifiante, 11% des stagiaires inscrits en programme orientation et 10% de ceux inscrits en mobilisation viennent de ce même dispositif - on peut penser que les personnes qui s'y sont retrouvées précédemment n'étaient pas prêtes à entamer un processus de qualification. Serait-ce l'âge qui déterminerait le choix entre une orientation en préqualification et une orientation

en programme Horizons (mobilisation) ? Les stagiaires de préqualification ont un âge moyen de 24,31, ceux de mobilisation de 19,72.

Deux questions restent à résoudre relatives à la présence en MSB d'anciens participants à des actions de mobilisation ou inscrits en programme d'orientation.

En ce qui concerne les premiers, le temps de la mobilisation n'a pas été suffisant pour une insertion professionnelle ou l'intégration d'une formation qualifiante, il a pu être aussi l'opportunité du repérage d'une situation d'illettrisme. Dans le premier cas, le DPMSB joue un rôle occupationnel ou de socialisation, dans le second, il remplit sa mission...

Rejoindre une action MSB ou une action de mobilisation après un programme d'orientation soulève là plus ouvertement la question de l'accueil du marché de l'emploi... et du traitement social du chômage.

En résumé, parmi les 705 stagiaires inscrits en formation de base, 62% déclarent avoir fait au moins une formation, il s'agit, dans l'ordre, de formation en MSB (41%), de préqualification (12%), de mobilisation (5%) et d'orientation (4%).

Parmi les enquêtés inscrits en mobilisation, au nombre de 202, 10% viennent de préqualification, 8% de MSB, 6% de programme orientation et 5% de préqualification.

Parmi les enquêtés inscrits dans un programme d'orientation (132), 11% ont déjà participé à un stage de préqualification, 9% ont suivi une formation linguistique de base et 5% ont déjà été inscrits dans un programme d'orientation.

Parmi les stagiaires en préqualification (37), ¼ a déjà bénéficié d'une préqualification.

Le passage préalable par une préqualification est relevé dans chaque dispositif de formation. De leur côté les 129 enquêtés qui déclarent avoir déjà bénéficié d'une préqualification sont aujourd'hui pour 65% d'entre eux inscrits en MSB : la démarche vers une qualification s'est interrompue pour eux, un besoin de remise à niveau a été dépisté ou en l'absence de perspective la consolidation des fondamentaux serait une solution d'attente...

Si la tendance est à la répétition en ce qui concerne les actions MSB et la préqualification (lecture en ligne du Tableau « Dernière formation antérieure et dispositif actuel ») ce qui nous intéresse est la mise en évidence relativement fréquente de passages d'un dispositif de formation à un autre. Les stagiaires ayant déjà bénéficié d'une formation en MSB

ont moins tendance que les autres à passer par les autres dispositifs comme la mobilisation ou l'orientation ; à l'inverse, la part de ceux qui ont déjà été inscrits en programme de mobilisation ou d'orientation est assez importante en MSB au moment de l'enquête. Le DPMSB est « très accueillant » : il est ouvert aussi bien à ceux à qui les programmes de préqualification, de mobilisation ou d'orientation n'ont pas offert de débouchés qu'aux adultes immigrés analphabètes ou qualifiés comme on l'a vu plus haut.

Pour conclure, qui sont-ils ces adultes inscrits en formation de base ou participant à des programmes d'insertion ?

1076 personnes ont été rencontrées sur 46 sites ou centres de formation en Nord Pas de Calais et Champagne Ardenne. Elles sont inscrites en formation linguistique de base pour près de 66% d'entre elles. 19% participent à des actions de mobilisation appelées dispositif Horizons en Nord Pas de Calais et Ecoles de la 2ème chance en Champagne Ardenne. 12% des enquêtés sont inscrits en programme d'orientation, dispositif dit de définition de projet professionnel, des programmes spécifiques d'orientation pour personnes handicapées peuvent être organisés, enfin 3,5% des enquêtés suivent une formation pré qualifiante.

545 femmes et 531 hommes ont été rencontrés, respectivement 51% et 49%.

La moyenne d'âge est de 28 ans et demi, un quart de la population ne dépasse pas 19 ans. Les stagiaires en MSB sont parmi les plus âgés, leur âge moyen est de 32 ans, les stagiaires inscrits en programme d'orientation ou en préqualification affichent un âge moyen de 23 ans et demi, les stagiaires des dispositifs de mobilisation sont les plus jeunes de la population avec une moyenne d'âge de 20 ans.

45% des répondants vivent de manière autonome quand 55% vivent chez leurs parents, des proches ou en structure d'accueil.

45% de la population perçoivent l'indemnité de formation versée par le CNASEA, 14% sont bénéficiaires du RMI, près de 13% perçoivent des indemnités de chômage, 14,4% sont salariées et 6% ne déclarent aucun revenu, faut-il rajouter à ce groupe les non réponses qui s'élèvent à 3,25% ? Enfin 4, 3% perçoivent l'allocation pour adultes handicapés.

625, soit 58% des enquêtés, déclarent avoir exercé au moins un métier, 67% de ceux qui ont déjà travaillé ont exercé plusieurs métiers. Le ménage en entreprises, l'entretien des espaces verts, les métiers de surveillance et le travail en usine sont les métiers les plus couramment exercés, viennent ensuite les services aux particuliers, les métiers du bâtiment et

les services à la personne et le transport ou la vente. Dans 50% des cas, l'emploi occupé appartient à la catégorie « employé non qualifié » et dans 30% des cas il s'agit d'un emploi d'ouvrier spécialisé.

L'expérience géographique des enquêtés a été « mesurée » en terme d'occupation de type d'espace et en terme de mobilité.

On relève une relative permanence de l'espace occupé davantage prononcée chez les habitants des milieux urbains que chez les habitants des milieux ruraux : 97% des urbains d'aujourd'hui sont des urbains de naissance alors que 39% des ruraux d'aujourd'hui sont des ruraux de naissance. 77% des ruraux d'aujourd'hui habitaient en milieu rural en fin de scolarité, 97% des urbains d'aujourd'hui vivaient déjà en milieu urbains à la fin de leur scolarité. Notons que les enquêtés peuvent avoir changé de commune tout en habitant le même type de milieu. Nous n'avons pas pris en compte le changement de commune, par contre la mobilité a été appréhendée en comparant le département de naissance et le département dans lequel les enquêtés ont été rencontrés. On a affaire à une population enracinée : les enquêtés du Pas de Calais et des Ardennes demeurent dans leurs départements respectifs depuis l'enfance à 96%, les enquêtés nés dans le Nord y demeurent à 86%, les 14% restants habitent le Pas de Calais. Enfin les enquêtés nés dans la Marne y vivent encore pour 62% d'entre eux, 33% ont quitté la Marne pour... les Ardennes !

C'est le Nord qui accueille le plus d'enquêtés nés hors de France, suivi du Pas de Calais. Le passé industriel de ces départements explique cette immigration.

Près de 64% de la population habitent à moins de 20 minutes de leur lieu de formation, 32% mettent entre 20 et 60 minutes pour gagner leur centre de formation et 4% plus d'une heure. Les enquêtés dont les trajets domicile-centre de formation s'étalent de 20 à 60 mn sont les habitants des banlieues, ils ne sont que 1 sur 5 à avoir un permis de conduire dans cet espace, ils utilisent les transports en commun. Retenons que 46% des habitants de communes monopolarisées se rendent en formation dans la ville pôle dont ils dépendent et 45% des habitants de commune multipolarisées gagnent un des pôles de leur territoire pour aller en formation. On a affaire à une population « mobile », en tout cas qui se mobilise pour aller en formation. La mobilité est aussi virtuelle : 51% des enquêtés déclarent avoir une connexion Internet.

L'expérience scolaire a été appréhendée en termes de parcours scolaire et d'expérience subjective. 7% des répondants n'ont pas dépassé le primaire, 27% n'ont pas été au-delà de la troisième, 40% ont suivi tout ou partie d'une formation préparatoire à un CAP ou un BEP, 16% ont fréquenté le lycée, 1% a entamé un premier cycle universitaire, enfin 17% ont bénéficié d'un enseignement spécial dont plus de la moitié en IME.

89% des enquêtés ont effectué leur scolarité en France ou en Belgique ou dans les DOMTOM, les 11% restants ont effectué leur scolarité pour une très large majorité hors Union Européenne, La quasi-totalité des étrangers est inscrite en Maîtrise des savoirs de base. Près de 60% ne déclarent aucun diplôme. 20% sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP, 10% des répondants sont titulaires d'un CFG, 8,5% déclarent un brevet des collèges et près de 3% le Baccalauréat. Si c'est dans les DPMSB que l'on rencontre les moins qualifiés, notons que 39% des bacheliers fréquentent ce dispositif et 55% des titulaires de CAP.

Les DPMSB sont des dispositifs très « accueillants » dont les publics peuvent être des jeunes ayant abandonné prématurément l'école avant l'âge de 16 ans, des étrangers diplômés relevant en principe de la formation de Français Langue Etrangère (FLE), des étrangers analphabètes relevant en principe de l'alphabétisation ou encore des bacheliers ou des titulaires de CAP....

Quel regard portent les enquêtés sur cette expérience scolaire offrant si peu de débouchés en raison notamment du « choix » de spécialités professionnelles appartenant au « trou noir » de l'insertion ? Aujourd'hui un tiers y semblent indifférent quand 28% en gardent un souvenir amer emprunt de rancune. Pour 18% un cas de force majeure est responsable de l'interruption de leurs études mais ils ont tendance à en endosser la responsabilité, pour 12% l'école reste un bon souvenir, enfin 9% s'estiment responsables aujourd'hui de leur échec.

Les bons souvenirs sont exprimés par les enquêtés inscrits en programme d'orientation, parmi les plus qualifiés ; l'indifférence est plutôt éprouvée par les stagiaires en MSB.

Pour plus d'un enquêté sur deux la formation en cours n'est pas la première : 548 enquêtés déclarent avoir déjà suivi au moins une formation. On observe une circulation d'un dispositif à l'autre, ainsi vérifie-t-on en partie notre hypothèse de départ. Cette circulation se caractérise par les mouvements suivants : si comme on avait pu le constater lors de l'investigation, les stagiaires de MSB ont souvent déjà effectué une formation en MSB, la

préqualification connaît également cette tendance ; les stagiaires ayant déjà bénéficié d'une formation en MSB ont moins tendance que les autres à passer par les autres dispositifs comme la mobilisation ou l'orientation, à l'inverse la part de ceux qui ont déjà été inscrits en programme de mobilisation ou d'orientation est assez importante en MSB au moment de l'enquête.

Les expériences de formation sont plus riches, plus variées et parfois plus longues que celles que l'on donne à voir ici. Une étude approfondie des parcours de formation mériterait d'être effectuée. On a par exemple rencontré des adultes inscrits en maîtrise des savoirs de base depuis cinq années...

D'ores et déjà on observe une circulation entre les dispositifs qui indique que ces actions relèvent davantage d'une forme de traitement social du chômage plus que d'une réponse aux besoins d'insertion professionnelle de la population.

Ce constat ne dit rien pour autant du contenu des formations et de ses effets sur les bénéficiaires (on s'y intéresse plus loin) ni de l'implication des formateurs dans leurs interventions. Les enquêteurs ont souvent observé des « ambiances de travail » et des projets « innovants » mobilisant les stagiaires, ils ont aussi relevé des propos traduisant une grande attente vis-à-vis de la formation et des formateurs de la part des stagiaires à la fois en termes de progression personnelle mais aussi et surtout d'emploi, on tentera de mettre à jour ces impressions au moment où l'on traitera les données relatives aux attentes et aux motivations. Les formateurs ont à plusieurs reprises confié leur impuissance face au « monde du travail impitoyable avec les plus démunis », cette lucidité n'entamant pas la plupart du temps leur disponibilité et leur créativité.

Les expériences et les représentations des adultes peu qualifiés en formation mises à jour donnent à voir la dynamique complexe des actions de formation qui leur sont proposées.

Les expériences professionnelles rapidement évoquées dans ce chapitre sont développées au chapitre suivant en termes de parcours biographiques professionnels.

CHAPITRE III : LES PARCOURS BIOGRAPHIQUES DES ADULTES PEU QUALIFIES

Introduction épistémologique et méthodologique

Les parcours de vie constituent un domaine d'investigation des sciences sociales en expansion. Les enquêtes sur les parcours de vie se caractérisent par un souci de temporalisation, c'est-à-dire d'inscription d'une situation donnée dans un processus dynamique avec une histoire passée (Bessin, 2009), une histoire en train de se vivre et des implications futures.

Lorsque l'on s'intéresse aux trajectoires d'individus, à leurs parcours biographiques, on dispose de deux types d'approches : les enquêtes longitudinales et les enquêtes rétrospectives.

Les enquêtes longitudinales

Les enquêtes longitudinales permettent de suivre les mêmes individus dans la durée, L'intérêt des études longitudinales, est de mettre en évidence des parcours de vie différents. Elles rendent également possible une analyse fine de l'effet des événements d'emploi (embauche, licenciement, passage à un emploi précaire...), des événements familiaux (mariage, séparation, naissances...) ainsi que des caractéristiques individuelles (statut sociodémographique...), ou encore du contexte (environnement local, contexte économique) sur les trajectoires des individus et des groupes sociaux. Grâce à la connaissance de la chronologie des événements, plus fiable et plus précise que celle que l'on peut obtenir par des enquêtes rétrospectives, il est possible de reconstruire les trajectoires des personnes, en identifiant la manière dont les événements apparaissent, s'enchaînent et se développent, et de mettre en évidence certaines relations de causalité. En outre, plus la focale d'observation est longue, plus on peut prendre en compte non seulement les effets immédiats mais aussi les effets différés des événements dans le long ou le très long terme.

Depuis le début des années 1990, le CEREQ (Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications) a mis en place un dispositif d'enquêtes longitudinales sur les premières années de vie active. En s'appuyant sur un calendrier décrivant mois par mois la situation des jeunes

mais également sur des données plus précises concernant le premier emploi et l'emploi occupé au bout de trois années passées sur le marché du travail, ce dispositif permet non seulement d'analyser les trajectoires d'entrée dans la vie active mais aussi de distinguer, d'une génération à l'autre, les aspects structurels et conjoncturels de l'insertion. Dans le cadre de l'enquête « Génération 2004 », le CEREQ a interrogé, au printemps 2007, 65 000 jeunes parmi les 705 000 sortis pour la première fois de formation initiale en 2004. Les premiers résultats de l'enquête présentés dans le *Bref* n°248 (Joseph, Lopez, Ryk, 2008) sont issus de l'exploitation d'un échantillon « national » de 35 000 individus sortis de tous les niveaux de formation, 30 000 autres individus ayant été interrogés durant l'enquête dans le cadre de demandes spécifiques de régions et de ministères.

L'enquête internationale comparative « Generations and Gender Surveys » ou GGS » coordonnée par la Commission économique de l'ONU pour l'Europe (<http://www.unece.org>) s'intéresse à l'évolution de la vie familiale et des relations entre les générations, supposant que celles-ci s'organisent différemment d'un pays à l'autre en fonction de la situation économique, de l'engagement de l'Etat et des systèmes de valeurs. Le programme international prévoit sur plusieurs années le recueil et l'analyse de données sociodémographiques de la population de chacun des pays participants. Trois phases de collecte sont prévues, à intervalle de trois années, les deux premières ont eu lieu en 2005 et 2008. Ces données longitudinales permettront d'évaluer en « dynamique » les comportements démographiques. « L'étude des relations familiales et intergénérationnelles » (ERFI) est la version française de l'enquête portée par l'INED (Prioux 2009, Regnier-Loilier et Hiron 2010, Brugeilles et Sebille 2009).

Le développement des données longitudinales, principalement appuyé sur la technique statistique des « panels », a rendu possible depuis une trentaine d'années dans les pays industrialisés l'apparition d'un large éventail de recherches centrées sur la dynamique des phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale. Ces études de la pauvreté en termes de trajectoires abordent notamment les thèmes suivants : genre, structure familiale, emploi, logement, quartier, mais aussi pauvreté et santé, état psychiatrique, délinquance, migrations, mortalité, grossesses adolescentes, origine ethnique/couleur de peau, etc. L'étude longitudinale des trajectoires de pauvreté permet de montrer l'hétérogénéité des expériences de pauvreté, en distinguant au sein d'un « groupe » de pauvres la part de la pauvreté transitoire et celle de la pauvreté récurrente ou chronique. Le suivi des mêmes individus sur plusieurs années, permet d'étudier l'impact de certains événements sur les transitions vécues

par les individus, et d'en percevoir les effets différés ainsi que les conséquences à long terme. (Pollak, 2008, 2009).

Les enquêtes rétrospectives

Les enquêtes rétrospectives consistent à interroger les individus sur des événements survenus dans leur passé. L'entretien biographique et le questionnaire sont deux méthodes utilisées pour renseigner et décrire les parcours individuels dans différents champs : professionnel, scolaire, familial, résidentiel. Elles donnent deux types de descriptions très contrastés : « d'un côté une mise en ordre d'épisodes significatifs, de l'autre une suite chronologique de positions codifiées » (Demazière, 2003). La qualité des informations récoltées est un réel problème parce que celles-ci sont dépendantes de la mémoire des enquêtés. Faire appel au souvenir, c'est s'exposer aux « défaillances de la mémoire » (Auriat 1996, cité par Demazière, 2003). Dans les enquêtes par questionnaire le recours au calendrier chronologique vise à réduire ces erreurs de mémoire, « en soutenant les mécanismes de remémoration par l'imposition d'un cadre temporel strict et contraignant : la succession des mois (ou d'autres unités de temps) est une grille qui force à ordonner les événements dans le temps, à dater les épisodes évoqués » (Demazière, 2003, p.77). La tâche de l'enquêteur est d'aider l'interviewé à « remplir les vides ». Ainsi les parcours sont en principe reconstitués de manière continue, reste que les défaillances de la mémoire ou les périodes que les enquêtés préfèrent garder secrètes seront codées comme non réponses.

En situation d'entretien, les mécanismes d'appel à la mémoire sont différents (Couppié & Demazière, 1995). La reconstitution ne respecte pas forcément un ordre chronologique même si la consigne de départ fait généralement référence à l'origine ou à la fin d'une période précisée : « Pouvez-vous raconter ce qui s'est passé d'important pour vous dans la vie professionnelle depuis que vous êtes sorti de l'école ? » (Demazière & Dubar, 1997).

Un tableau ou une grille ne viennent pas matérialiser le parcours. Le récit suit « un autre cheminement que l'ordonnancement chronologique ». Certes l'interaction caractéristique d'un entretien encourage et guide la remémoration mais celle-ci « emprunte des chemins imprévus et divers, irréductibles à la flèche du temps ». Il n'y a pas de non réponses, « les non dits sont la trace de la subjectivité du locuteur, le signe d'une prise de position sur sa propre histoire » (Demazière, 2003).

Cependant, insiste à juste titre Demazière, la reconstitution des parcours individuels est toujours partielle indépendamment de la méthode utilisée. Contraint de trier les événements

ou les situations dans un ordre imposé, l'enquêté ne livre pas les moments marquants ou charnière de sa trajectoire dans l'enquête par questionnaire ; dans l'entretien, il se trouve en situation de « raconter une histoire, une histoire personnelle qui dit le monde dans lequel il vit ou a vécu, le monde auquel il croit », au détriment du temps historique dans lequel elle se déroule.

Deux logiques sont à l'œuvre dans le recueil de données biographiques selon que le chercheur ait recours à l'entretien approfondi ou au questionnaire : on pourrait dire de l'une qu'elle débouche sur « une reconstruction subjective par l'interviewé » et de l'autre qu'elle aboutit à « une reconstitution objectivée par l'enquêteur » (Demazière, 2003).

Dans la première situation le sujet prend position sur sa propre histoire au risque de la réécrire, dans la seconde s'il est évacué de sa propre histoire, c'est pour « renaître » sous la forme de sujet ou figure sociologique.

C'est cette seconde approche que nous avons choisie pour mettre à jour les parcours biographiques professionnels des adultes peu qualifiés en formation.

Le recours à la méthodologie quantitative pour appréhender les trajectoires est relativement nouveau.

L'INSEE a élaboré une enquête quantitative pour mettre à jour la construction des identités : l'enquête *Histoire de vie*, réalisée au printemps 2003, répond à la volonté de mesurer les effets des diverses mutations de notre société sur les modes d'intégration sociale. Elle vise à identifier certains processus à travers lesquels les individus trouvent dans la vie sociale une place permettant à la fois leur insertion et l'affirmation de leur individualité. « Les différents registres d'identification que chacun peut mobiliser à un moment ou à un autre se forment dès l'enfance, évoluent avec le cycle de vie et se précisent à travers les événements qui marquent l'avancée en âge dans le domaine scolaire, professionnel, familial... mais aussi des épreuves de toute nature, tragédies collectives ou traumatismes individuels. Certaines identifications peuvent se défaire ou se refaire, se dévaluer ou se réévaluer, d'autres peuvent être laissées de côté ou occultées à mesure que le temps passe ou entrer en concurrence chez le même individu de manière durable ou à l'occasion de phases plus ou moins longues de redéfinition identitaire » (Crenner, Donnat, Guérin-Pace, Houseaux, Ville, 2006). Les relations entre ces différentes identifications et leur évolution au cours du temps construisent une « identité » que l'enquête « Histoire de vie » vise à appréhender. Dans cette perspective, il était nécessaire d'intégrer le point de vue subjectif des individus sur leurs parcours, « pour être en mesure de distinguer parmi les diverses appartenances possibles celles qui font l'objet d'une affirmation identitaire de celles qui sont considérées par les intéressés comme neutres

ou encore comme subies, voire assignées par les autres ». Il s'agissait d'objectiver, dans le cadre d'une enquête nationale par questionnaire, la participation active du sujet à la construction de sa propre identité, sous ses diverses formes.

Un tel projet, précisent les auteurs, constituait un réel défi que l'appareil statistique, en France comme à l'étranger, n'avait jamais à leur connaissance relevé, et que l'approche sociologique n'a abordé jusqu'alors que par le biais d'études qualitatives.

Saisir les éléments de la construction identitaire dans leur aspect longitudinal nécessitait d'introduire dans le questionnement quantitatif une dimension rétrospective en termes de trajectoire permettant le repérage d'événements et de périodes dans la chronologie des biographies. Les interviewés ont donc été notamment invités à livrer des éléments très précis de leur biographie familiale et de leur biographie professionnelle. Ils ont également été sollicités pour émettre un jugement sur des périodes de leur vie : « y a-t-il des périodes de votre vie que vous considérez comme particulièrement bonnes ou au contraire particulièrement mauvaises ? » (Enquête Histoire de vie Février à avril 2003, repères biographiques) Notons que les lieux habités, ont également été retenus comme expérience géographique participant à la construction identitaire (Guérin-Pace, 2006).

Jean-Yves Barreyre et Patricia Fiacre (2009) se sont livrés à la reconstruction des parcours de vie et des parcours institutionnels de jeunes dits « incasables » au moyen d'une grille biographique testée au préalable dans le cadre d'une recherche sur les parcours des jeunes à la protection judiciaire de la jeunesse entre 2000 et 2003 (Makdessi, O'Déyé et Mogoutov, 2002). Quatre vingt parcours ont été recueillis, douze situations ont ensuite été retenues pour un approfondissement qualitatif.

L'analyse de séquences

Alain Dubus (2000) a mis au point une méthode de traitements des données lorsque celles-ci représentent une succession de situations dans le temps et qui, « engendrant un nombre inconnu *a priori* et éventuellement différent pour chaque sujet de variables, ne saurait être traité dans le modèle classique d'une matrice de données sujet x variable ». Il propose dans le Bulletin de Méthodologie Sociologique (2000, n°65) un modèle général de traitement de ce type de données qu'il désigne sous l'appellation de *séquences*. Les données utilisées comme exemple proviennent d'une recherche sur les itinéraires professionnels de 520 formateurs d'adultes (Cardon 1998).

La même méthode a été utilisée pour l'analyse des itinéraires professionnels et d'études de 344 étudiants de licence de Sciences de l'Education (2000). L'origine de ces étudiants est assez diversifiée, un bon nombre d'entre eux ont cumulé des années d'expérience professionnelle en travail social, en formation des adultes, dans le secteur de la santé quand d'autres, titulaires d'une licence 2, viennent préparer le concours d'entrée à l'IUFM... Leurs projets et leurs attentes vis-à-vis de la formation sont en lien avec leurs trajectoires.

L'analyse de séquences a été employée par Lionel Conraux en 2002 pour étudier des stratégies de résolution de problème dans sa thèse « Les interfaces sont un problème didactique - Contribution à l'analyse de l'usage d'un logiciel » : « l'analyse formelle (en aveugle) des chaînes d'actions réalisées par des enfants en situation de reconstitution d'un texte-puzzle met en évidence des points de complexité qui se révèlent, en un second temps, correspondre à des ambiguïtés sémantiques entre reconstitutions concurrentes ».

Enfin l'analyse de séquences a été utilisée dans le traitement des données issues de l'enquête sur le public de la FUNOC de Charleroi, recherche conduite par Christiane Verniers avec l'assistance méthodologique d'Alain Dubus (2009).

Parcours, trajectoire ou itinéraire, quelles différences sémantiques ?

En physique, le terme trajectoire appartient au registre de la balistique (science du mouvement des projectiles) ; une trajectoire est une courbe décrite par le centre de gravité d'un mobile. La trajectoire est la « ligne (parabole) décrite par un projectile, après sa projection hors de l'arme » (Petit Robert). Impulsion et forces de gravité donnent à ce terme une connotation dynamique.

En géographie, itinéraire renvoie à plans, à cartes ; un itinéraire est un circuit programmé, il est fait d'étapes, de choix.

Parcours appartient plutôt au registre du langage commun, il apparaît plus neutre, il est le synonyme proposé pour itinéraire : « chemin pour aller d'un point à un autre » (Petit Robert) ; on peut cependant aussi l'employer dans le sens de performance : parcours sans faute en équitation, par exemple, par extension se dit d'un étudiant qui a satisfait à toutes les étapes de formation.

En sociologie, il apparaît que les expressions parcours de vie (Séminaire « Parcours de vie en tension et injonction biographique » MESH, 2009-2010) ou parcours biographiques soient les plus usitées et acceptent comme synonymes trajectoire et itinéraire (Testenoire &

Trancart, 2003). On utilisera principalement le terme parcours, on aura également recours à trajectoire, le terme séquences désignera une suite chronologique de positions codifiées.

On l'aura compris la prise en compte de la dimension temporelle des phénomènes sociaux expose le chercheur à de nombreuses questions méthodologiques et épistémologiques. Elle est un risque que nous avons pris, risque somme toute mesuré, grâce aux précédentes tentatives encourageantes sur le plan de leurs résultats et aux nombreuses précautions prises dans le traitement des données que par souci de rigueur scientifique nous livrerons au lecteur.

Dans un premier temps la démarche d'investigation mise en place, précisément le mode de recueil des données biographiques sera présenté, s'en suivra l'analyse des séquences obtenues. Une typologie des itinéraires en huit classes sera retenue et commentée. Pour terminer on s'interrogera sur les déterminants de ces parcours parmi les caractéristiques de la population mises à jour au chapitre précédent.

I- LA DEMARCHE D'INVESTIGATION

Les relations entre les différentes formes d'expérience et la nature de l'engagement en formation des personnes sont au cœur de la recherche. Précisément considérant que les parcours biographiques professionnels déterminent le rapport à la formation tout en dépendant des conditions de vie dans l'espace géographique, nous avons invité les sujets de l'enquête à livrer leurs expériences depuis la fin de leur scolarité.

Le but n'est pas de comprendre ni de décrire les manières dont les membres d'un groupe social, ici en l'occurrence les stagiaires de dispositifs de formation de base ou d'insertion, racontent une période de leur vie, exposent leur situation, anticipent leur avenir. Il leur est demandé de faire part des situations ou événements vécus depuis la fin de leur scolarité dans la sphère professionnelle au sens large.

« Depuis que vous avez quitté l'école, pouvez-vous essayer de nous dire ce que vous avez fait. Vous avez travaillé, parfois chez plusieurs employeurs, vous avez fait des études, été en formation, vous vous êtes occupé(e) de vos enfants (ou de vos parents), vous avez été au chômage ou en maladie...

Dans la première colonne vous écrivez les situations ou les événements, dans la deuxième les dates ou les durées et dans la troisième si vous êtes en contrat à durée

indéterminée, en intérim, si c'est un « petit boulot », au chômage, en maladie et dans la quatrième, la ville où ça se passait »⁵¹.

L'ensemble ou presque des enquêtés a été accompagné pour répondre à cette question qui a pris la forme d'un entretien directif. En effet il s'agit d'une question particulièrement difficile au moins pour trois raisons : cet exercice requiert des compétences en écriture, nécessite un effort de mémorisation et de classification chronologique et dans certains cas réveille des moments douloureux... Pour ne pas mettre davantage en difficulté les répondants non scripteurs, les enquêteurs ont systématiquement écrit sous la dictée des enquêtés qui acceptaient de répondre. Ceux-ci ont volontiers livré leur parcours ayant la liberté de taire certaines périodes de leur vie. Un stagiaire en formation de base lança à la cantonade : « on est obligé de répondre à la dernière question ? » Je lui répondis : « Non, mais on aimerait bien... », « Alors on va partir de 1990 », me proposait-il. J'acceptai et respectai sa réserve sur les années antérieures et notai ce qu'il était disposé à livrer depuis cette année-là. Après réflexion, puisque ma réponse fut spontanée, je réalisai que si j'avais répondu simplement « non, rien ne vous y oblige », cet homme se serait trouvé dans l'embarras, il avait accepté de participer à l'enquête et visiblement s'impliquait dans ses réponses, il voulait seulement mettre des limites à notre investigation. Il y aura donc des périodes non renseignées, difficiles voire impossibles à interpréter, cette frustration est inhérente à la situation d'enquête et particulièrement à l'enquête biographique.

1031 personnes sur 1076 ont accepté de retracer avec nous leur parcours de vie depuis la fin de leur scolarité.

II L'ANALYSE DES SEQUENCES

Les données recueillies de cette façon sont susceptibles d'être analysées en tant que séquences (Dubus, 2000). L'analyse de séquences est une méthode qui permet de sortir des contraintes de l'analyse des données en table du type « une variable, un sujet, une seule valeur », en effet pour chaque sujet il ne peut y avoir qu'une seule valeur.

Grâce à l'analyse de séquences, pour chaque sujet on a mis à jour une séquence d'états distincts pris dans un ensemble d'états possibles. Ces états possibles sont ceux livrés par les enquêtés et codifiés par le chercheur. Ces données nous ont permis de construire une suite

⁵¹ Questionnaire Temps 1, question 86

chronologique de positions codifiées. Le codage produit des séries de situations avec des durées mesurées en trimestre arrondis, ce pas de mesure permet de rendre compte des transitions rapides quand il s'en produit ; en effet nous avançons l'hypothèse que les interviewés multiplient les courtes expériences professionnelles notamment.

II-1 Séquences et états

On dispose donc de 1031 séquences biographiques/professionnelles codées et exploitables.

Une séquence est la mise en forme systématique des déclarations de l'enquêté sur sa situation professionnelle depuis la fin de sa scolarité initiale. Le codage s'effectue au moyen du vocabulaire des états, au nombre de 12 :

- W emploi en Contrat à Durée Indéterminée
- T emploi en Contrat à Durée Déterminée
- I emploi en interim
- P « petits boulots » généralement non déclarés
- H emploi assisté type contrat aidé
- A emploi à temps partiel
- C chômage ou Revenu Minimum d'Insertion
- F formation
- M maladie, invalidité
- X pas d'information ou sans activité déclarée
- E temps consacré à l'éducation des enfants
- B autres : SDF galère prison aide aux parents bénévolat...

Chaque moment d'une séquence correspond à une période de trois mois et est caractérisée par un seul état. Cela implique une méthode unique de priorisation des états quand plusieurs états se recouvrent dans une même période : ainsi, si la personne est à la fois au chômage et en formation, c'est la formation qui l'emporte. C signifie donc plus précisément « Chômage ou RMI et rien d'autre ».

Par exemple : I3C4F2T5X4F2I3, est la séquence qui code la situation suivante : Le sujet a déclaré depuis la fin de sa scolarité 3 trimestres de travail intérimaire, 4 trimestres de

chômage, 2 trimestres de formation, 5 trimestres de CDD, 4 trimestres non renseignés, 2 trimestres de formation et 3 trimestres d'Intérim.

L'intention initiale de l'équipe de recherche était de traiter parallèlement les éléments de la vie professionnelle et ceux de la vie privée, dans l'espoir de repérer les accidents et ruptures de la vie, qui résonnent souvent avec les accidents de parcours professionnel. Toutefois, les éléments de vie privée, dans la première enquête conduite en Belgique, se sont avérés trop rares et disparates pour permettre de construire une analyse substantielle, alors que les éléments professionnels sont abondants et souvent décrits de manière détaillée. On a donc renoncé à la piste « personnelle », et réintégré dans la piste « professionnelle » la situation « maladie, invalidité » en tant qu'elle peut constituer en soi un statut exclusif des autres (l'exclusivité mutuelle des états est en effet une condition sine qua non de l'analyse).

II-2 Lecture des états

Une première lecture de ces séquences permet de dégager la fréquence des états et leur position dans les séquences.

Tableau 38 Analyse fréquentielle états

	nombre séquences concernées	fréquence générale	position	
			moyenne	écart-type
A	14	0,003	0,69	0,24
B	119	0,047	0,34	0,26
C	548	0,184	0,57	0,28
E	156	0,149	0,49	0,25
F	971	0,096	0,67	0,34
H	229	0,050	0,61	0,30
I	218	0,045	0,49	0,28
M	30	0,005	0,64	0,30
P	120	0,020	0,40	0,29
T	304	0,065	0,44	0,29
W	193	0,167	0,46	0,27
X	545	0,168	0,41	0,29

1031 séquences, longueurs de 1 à 196, moyenne 43,26 +/- 44,18

Les séquences codées comportent de 1 (un trimestre) à 196 (49 ans) états, avec une longueur moyenne de 43 états (plus de 10 ans) et un écart-type de 44 (11 ans).

Pour chaque état, le tableau affiche le nombre de séquences (c'est-à-dire de sujets) concernés, la fréquence générale dans l'ensemble des 1031 séquences, ainsi que les statistiques de

position : à l'intérieur d'une séquence, un état est en position 0 s'il n'apparaît que tout au début, en position 1 s'il n'apparaît que tout à la fin, et en position intermédiaire dans tous les autres cas. On repère ainsi des cas nettement initiaux, comme B (galère) avec une position moyenne de 0,34 et des états finaux comme A (emploi à temps partiel) avec 0,69, ou F (Formation) avec 0,67. Dans le cas de F le constat est trivial, puisque toutes les séquences s'achèvent par F, le recueil d'information ayant lieu dans le centre de formation. La dernière donnée de chaque ligne est l'écart-type de la position : un écart-type important indique un état susceptible d'apparaître un peu partout, un faible écart-type un état très spécialisé dans une zone temporelle. On manque d'éléments de comparaison ici, mais il ne semble pas y avoir de cas particulièrement saillant de ce point de vue.

Un des enjeux de cette lecture du tableau d'analyse fréquentielle est de repérer quelles simplifications pourraient être apportées au vocabulaire des états, en regroupant, sous contrôle sémantique bien sûr, les états les plus rares.

Ainsi la fréquence générale de A (temps partiel) n'est que de 0,003, soit 0,3% et celle de M (maladie invalidité) de 0,005, soit 0,5%. Des éléments aussi rares n'ont pas d'intérêt dans une approche statistique, qui vise à faire ressortir des contrastes aussi évidents et interprétables que possible.

On fusionne donc A, emploi à temps partiel, avec T, contrat à durée déterminée, au sens où dans le deux cas il ne s'agit pas d'un CDI à temps plein, forme jadis canonique de l'emploi.

De même, on fusionne M, maladie, avec B, autres, qui rassemble surtout des situations de difficulté, hors du marché du travail, qu'on rassemblera sous le terme générique de « galère ».

Le vocabulaire, après réduction, se ramène donc à 10 états :

Tableau 39 Analyse fréquentielle des 10 états retenus

	nombre séquences concernées	fréquence générale	position	
			moyenne	écart-type
W	193	0,167	0,46	0,27
T	311	0,068	0,45	0,29
I	218	0,045	0,49	0,28
H	229	0,050	0,61	0,30
P	120	0,020	0,40	0,29
C	548	0,184	0,57	0,28
E	156	0,149	0,49	0,25
F	971	0,096	0,67	0,34
B	144	0,052	0,37	0,28
X	545	0,168	0,41	0,29

1031 séquences

longueurs de 1 à 196, moyenne 43,26 +/- 44,18

L'état « sans activité ou non renseigné » apparaît dans 545 des 1031 séquences, soit dans plus de 5 séquences sur 10 et représentent près de 17% des états.

Bien que n'apparaissant que dans 193 séquences, l'état « travail en CDI » pèse autant que l'état « sans activité ou non renseigné ».

Après l'état « chômage » ce sont les états « travail en CDI » et « sans activité » suivis de l'état « enfants » qui pèsent le plus, respectivement 18,4, 16,8, 16,7 et 14,9 % des états exprimés.

II-3 Pondération des états

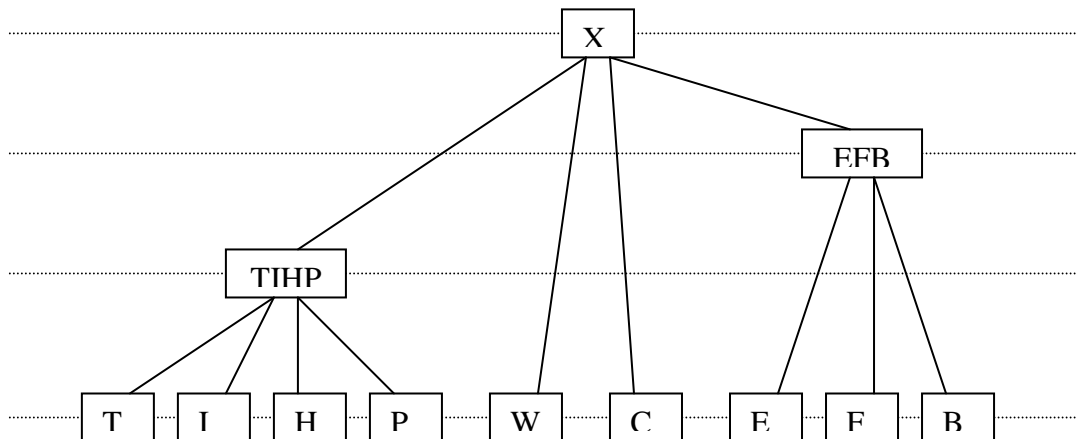
L'analyse des séquences sert à fournir des typologies sur les séquences, c'est-à-dire à découper la population étudiée en classes aussi différenciées entre elles que possible. Avant de se livrer au calcul des typologies (de confier cette tâche au logiciel), il convient de s'interroger sur le poids des différents états : certains états comme H, emploi aidé, et P, petit boulot sont des états plus proches que P, petit boulot et E, enfants, autrement dit il y a une relative proximité entre P et H et un relatif contraste entre P ou H et E, il y aura donc lieu de pondérer certains états ou groupes d'états.

Parmi les 10 états conservés après réduction, il est aisé de distinguer 5 sous ensembles :

- W, emploi en CDI, est à conserver isolément à cause de sa signification symbolique très forte (solide, non précaire...).
- T (CDD), I (intérim), H (emploi aidé), P (petit boulot) représentent divers degrés de précarité, mais dans le travail.

- C, chômage est lui aussi à conserver isolément comme l'opposé de W
- E (enfants), F (formation), B (galère...) ont en commun d'être des situations d'absence volontaire ou forcée du marche du travail.
- Enfin, X, inconnu, ne peut être assimilé à rien d'autre.

Le logiciel d'analyse quantitative des données utilisé, *Hector*, permet de rendre compte de ces relatives proximités et contrastes entre états, soit en leur accordant des pondérations individuelles, soit en constituant des groupes porteurs d'une pondération : ainsi accorde-t-on la pondération individuelle 3 à W et C, 2 à E, F et B, et 0 à X. T,I,H et P conservent leur pondération individuelle à 1. On crée également un groupe TIHP pondéré à 2 et un groupe EFB pondéré à 1. Les conséquences (et donc la justification) de ces choix se lisent dans l'arborescence ci-dessous :



Pour mesurer le poids du contraste entre deux états distincts, autrement dit ce que va peser cette différence dans la distance calculée entre deux séquences identiques par ailleurs, il faut partir d'un état et remonter dans l'arbre aussi haut qu'il est nécessaire pour trouver un embranchement d'où descendre sur l'autre. On compte le nombre de niveaux (les traits pointillés) franchis à la montée et à la descente.

Ainsi, un contraste entre T et P pèse 2 points : un pour monter à TIHP et un pour en descendre. Un contraste entre H et W pèse 6 points : 3 pour monter au faite de la structure, autant pour en descendre. Un contraste entre E et F pèse 4 points : il nous a en effet semblé que le groupe EFB était moins homogène dans sa signification que le groupe TIHP.

Un contraste entre X et n'importe quel autre état ne pèsera que 3 points, puisqu'il faut monter au faite mais qu'il n'y a pas à en redescendre. Cela s'interprète de la manière suivante : la seule différence entre X et n'importe quel autre état est qu'il l'empêche d'être là.

Cette pondération effectuée, on peut procéder au calcul des typologies⁵².

III LA CONSTRUCTION D'UNE TYPOLOGIE A HUIT CLASSES

3-1 Etude visuelle

Une typologie consiste à fabriquer des groupes de sujets ou classes de telle manière que les sujets à l'intérieur d'une classe se ressemblent le plus possible et que les classes entre elles soient aussi différentes que possible. Le calcul effectué par le logiciel de traitement des données aboutit à une arborescence : le tronc est l'ensemble des sujets et des branches qui se subdivisent jusqu'à former des groupes de sujets identiques.

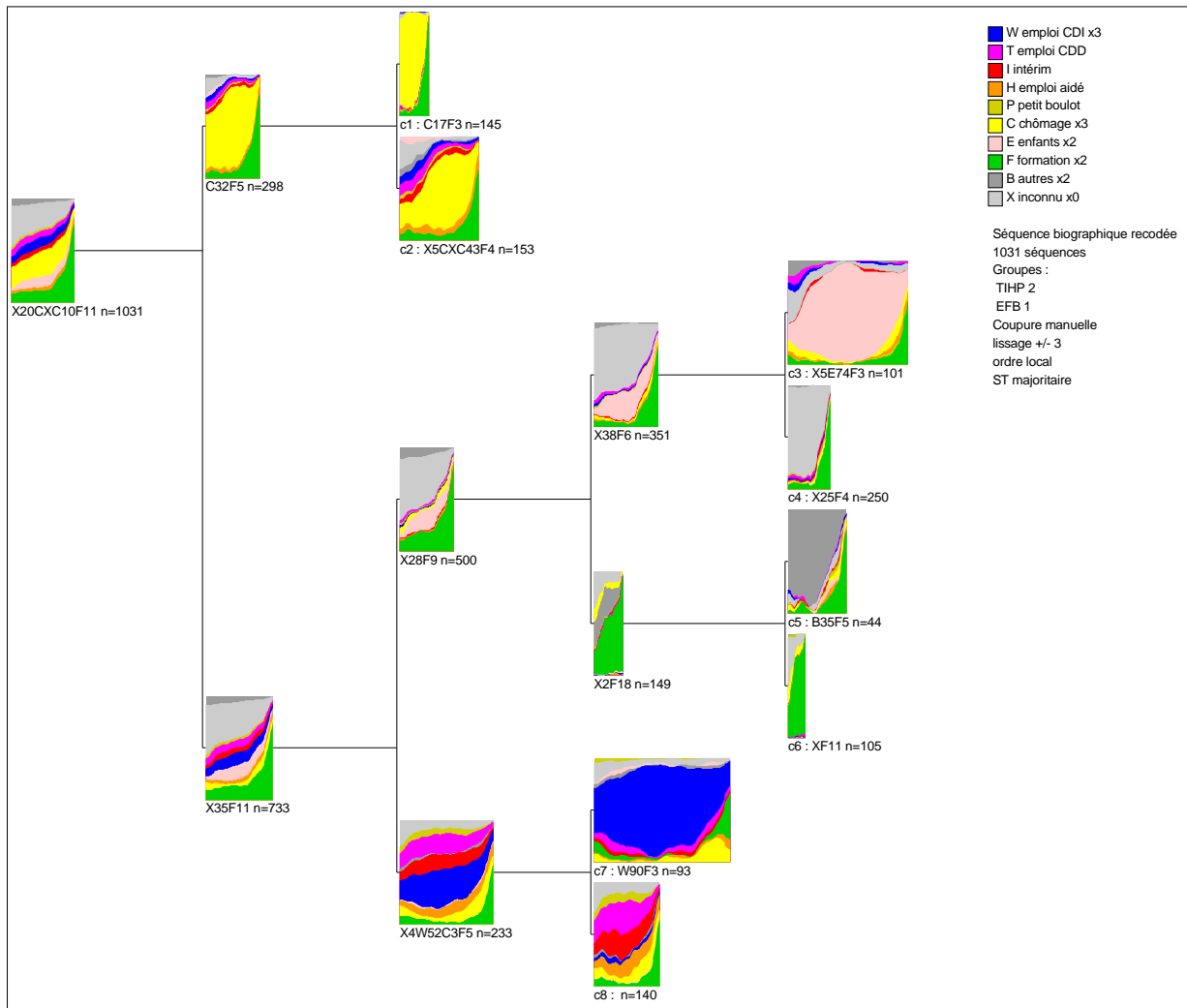
L'arborescence est obtenue à partir d'une coupure automatique en 10 classes sur le critère de la variation (variance*effectif), ce qui est la proposition par défaut du logiciel⁵³.

Interactivement on stabilise les classes, c'est-à-dire que, comme dans l'algorithme classique des Nuées Dynamiques, on cherche à reclasser chaque séquence dans le groupe dont le centre de gravité lui est le plus proche. En effet toutes les méthodes de classement produisent des « mal classés », dont le lieu de rattachement le moins mauvais dépend de ce qui a été choisi comme noyaux représentatifs. En modifiant (par fusion ou développement) le système de feuilles existant, on met ces « mal classés » en situation de se trouver mieux ailleurs.

⁵² On peut trouver le détail de la démarche dans le manuel *Hector* ²

⁵³ Voir le manuel d'utilisation du logiciel sur les typologies.

Graphe 16 L'arborescence des classes



Les huit classes définies par la typologie apparaissent comme les feuilles, à droite, d'une arborescence couchée. Elles sont caractérisées par une vignette illustrative, un numéro de classe et la Séquence-Type qui résume les séquences de cette classe. En remontant dans l'arborescence, c'est-à-dire en se déplaçant vers la gauche du schéma, on trouve les groupements intermédiaires jusqu'à la racine, qui rassemble toutes les séquences.

Les vignettes représentent, de gauche à droite le sens de succession de la séquence (ici l'écoulement du temps), et par des couches de couleur (commentées dans la légende en haut à droite), la densité de tel ou tel état selon l'époque. L'ordre des couleurs de haut en bas suit l'ordre des centres de gravité des couches : c'est ce qui provoque l'effet « berlingot », qui fait que chaque vignette doit se lire du coin supérieur gauche au coin inférieur droit.

La séquence-type résume autrement les mêmes informations que la vignette, ici selon la méthode majoritaire : à chaque étape de la séquence, celle qui est retenue est celle dont la densité locale est maximale. Les états les plus fugaces y sont donc gommés, alors qu'ils apparaîtront comme de fines veines de couleur dans la vignette. L'interprétation réclame donc de tenir compte à la fois de la vignette et de la séquence-type.

L'étape suivante consiste à nommer les classes de manière à leur donner une étiquette intelligible lors des croisements de la variable typologique avec d'autres variables plus classiques. Cette étape n'intervient qu'après que, précédemment, on a décidé d'arrêter les essais, parce qu'on entrevoyait la possibilité de donner un sens distinct à chaque classe. Un échec ou une grande difficulté dans la dénomination des classes serait une indication de la nécessité de reprendre d'autres essais à l'étape précédente.

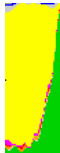
Interprétation des parcours biographiques professionnels retenus

On retient donc huit profils types, il s'agit de classes calculées par le logiciel et nommées par le chercheur. Il n'y a en effet pas de justification théorique au choix du nombre de groupes, si ce n'est qu'il faut pouvoir trouver le moyen de les décrire de manière distincte, ce qui suppose qu'ils ne soient pas trop nombreux et que les différences entre eux soient importantes.

On a donc entrepris de les décrire et de les nommer en commentant les vignettes et les séquences-type et en les recoupant avec un certain nombre de variables descriptives contenues dans le corpus afin d'en éclairer la signification.

Dans ce qui suit, les différences commentées relèvent de statistiques globales significatives à $P < .0000$, et de comparaisons interclasses significatives à $P < .01$.

a) La séquence « Chômage bref »

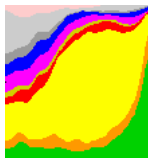
Chômage bref  C17F3 n = 145

Ce groupe de 145 sujets présente des séquences d'une durée moyenne de 20 trimestres environ, soit 5 ans, avec 17 trimestres de chômage et 3 de formation. Cela ne signifie pas que toutes les séquences de cette classe aient exactement cette durée. En fait la durée médiane de

cette classe est aux alentours de 8 trimestres. Cette variabilité de durée ne doit pas surprendre : la durée n'est pas une variable pertinente pour la détermination des classes, les séquences sont standardisées selon une même durée conventionnelle. On trouvera donc en proportions importantes des personnes au chômage depuis leur sortie assez récente de l'appareil scolaire. Il peut y avoir quelques expériences de travail, de type précaire de manière très faible (traces roses, rouges, orange, marron). Il paraît donc approprié de caractériser cette classe par le « chômage bref ».

Il s'agit de personnes jeunes (âge moyen ~22 ans), indifféremment hommes ou femmes, ayant fait à 62% des études techniques sans aller jusqu'au bac. 62% d'entre eux n'ont exercé aucun métier. Ils sont tous français à l'exception de 3 originaires d'Afrique du Nord. 80% d'entre eux vivent chez leurs parents. Ils sont surreprésentés dans les dispositifs de préqualification et de mobilisation.

b) La séquence « Chômage long »



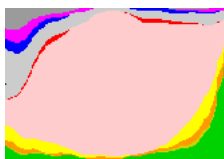
Chômage long : X5CXC43F4 n = 153

Ce groupe de 153 sujets présente une durée moyenne de 54 trimestres (médiane vers 37 trimestres), soit environ 13 années et demi, avec une dominante importante de chômage, probablement entrecoupé d'emplois de statuts variés (veines bleues et dégradés de rouge) mais aussi de « galère » et même d'un peu de maternité au début. Sans perdre de vue ces variations, on s'appuie sur la longueur de la période de chômage pour spécifier l'appellation : « chômage long ».

Il s'agit majoritairement d'hommes (59%, alors que la parité exacte règne dans l'ensemble de la population étudiée). Avec une moyenne d'âge de 31 ans environ, ils sont juste au dessus de la moyenne générale (~ 28 ans). Ils n'ont pas de caractéristique spécifique en termes d'études, ni de dispositif, mais 56% d'entre eux ont exercé au moins deux métiers.

Tous Français, ils vivent seuls plus souvent que les autres (16% contre 10% dans l'ensemble).

c) La séquence « Enfants »

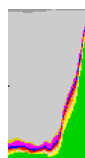


Enfants : X5E74F3 n = 101

Ce groupe de 101 personnes offre une durée moyenne de séquence de 82 trimestres, soit plus de 20 ans. Fait plutôt rare, la distribution des durées est assez symétrique, puisque la médiane (vers 74 trimestres) est proche de la moyenne. Ce profil est dominé par le fait de s'occuper des enfants, avec un peu de travail, de chômage, d'incertitude ou de galère « sur les bords ». On choisit donc de la nommer Enfants.

Il s'agit bien évidemment de femmes (on relève cependant 3% d'hommes) plutôt âgées (~38 ans). Elles n'ont pas de profil particulier en matière d'études (sauf un déficit du côté des formations techniques) et sont, pour 15% d'entre elles, étrangères (8% dans l'ensemble) ; 20% d'entre elles ont fait leurs études hors de France. Elles vivent seules (29%) ou en couple (50%), avec enfants dans les deux cas. Elles sont pour 80% intégrées à des dispositifs MSB.

d) La séquence « Peu d'informations »



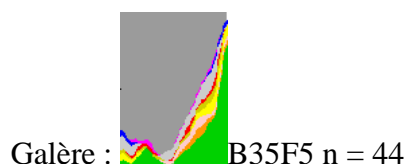
Peu d'informations : X25F4 n = 250

Ces 250 sujets sont caractérisés par des séquences plutôt courtes : 29 trimestres en moyenne soit 7 ans environ, mais avec une médiane vers 10 trimestres. Ces séquences ont caractérisées par une assez longue période initiale pour laquelle on n'a pas d'informations, d'où l'appellation « peu d'informations »

Il s'agit un peu plus souvent de femmes que d'hommes, plutôt jeunes (~ 24 ans), sans caractéristiques scolaires ni géographiques particulières. 50% des membres de cette classe n'ont exercé aucun métier. L'habitat est à 59% chez les parents, 8% chez un proche. Cette classe est surreprésentée dans les dispositifs de mobilisation, et quelque peu en orientation. Il

semble s'agir de jeunes qui n'ont rien à déclarer parce qu'ils n'ont pas d'expérience professionnelle à livrer et qu'aucun dispositif ne les a pris en charge avant la formation.

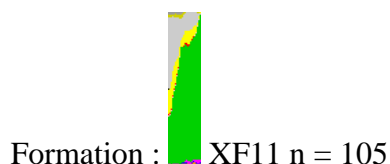
e) La séquence « Galère »



Cette classe peu nombreuse est conservée à cause de son caractère très typé, puisque sur 40 trimestres de séquence (médiane vers 24 trimestres), soit 10 ans, 35 sont marqués par la « galère » des situations « autres ». On la dénomme donc « galère ».

Plutôt jeunes mais pas tant que cela (~ 26 ans), indifféremment hommes ou femmes, ils ont une légère tendance à avoir fait des études inférieures au brevet des collèges (dont les classes spécialisées), mais ne sont pas assez nombreux pour offrir un profil statistiquement saillant.

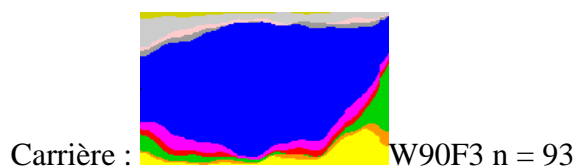
f) La séquence « Formation »



Les 105 sujets de cette classe ont, sur 12 trimestres en moyenne, soit 3 ans (médiane vers 8 trimestres), été presque toujours en formation, sauf un peu d'incertitude ou de chômage la première année. On les nomme donc : Formation

Ce sont les plus jeunes de l'échantillon (moins de 21 ans en moyenne). Ils ont pour la plupart (62%) suivi des études techniques sans aller jusqu'au bac, et 61% n'ont exercé aucun métier. Ils vivent à 72% chez leurs parents.

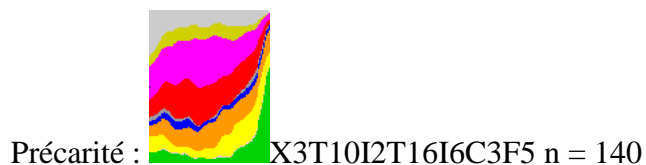
g) La séquence « Carrière »



Ce sont les séquences les plus longues : 93 trimestres soit plus de 23 ans (médiane similaire à la moyenne, distribution symétrique), mais des séquences peuvent atteindre presque le double. En dépit d'une variété d'expériences en début et en fin de parcours, la dominante reste le travail en CDI, c'est-à-dire ce qui fut considéré longtemps comme une carrière normale, d'où le nom : « carrière ».

Ce sont logiquement les plus âgés (> 40 ans en moyenne) et, à 65%, ce sont des hommes. Leur niveau d'étude typique est le collège. 74% d'entre eux ont exercé deux métiers et plus. Et 18% sont étrangers et ils vivent à 96% en milieu urbain (89% dans l'ensemble). Ils vivent principalement en couple, avec (37%) ou sans (18%) enfants, mais 17% seuls. Ils sont à 84% dans des dispositifs MSB, ce qui les désigne comme des adultes peu qualifiés poussés hors de l'emploi, après une longue carrière, par la disparition des postes qu'ils occupaient ou des entreprises qui les employaient.

h) La séquence « Précarité »



Ce groupe de 140 personnes constitue le profil le plus complexe, avec une durée de 45 trimestres soit plus de 11 ans (médiane vers 30 trimestres), durée hachée de changements de statut, avec faible présence de CDI (mince veine bleue), un peu de chômage (veine plus épaisse jaune) mais surtout des petits boulots, de l'Intérim, du CDI, de l'emploi aidé, toutes les figures du travail précaire. On aurait pu l'appeler instabilité, mais ce serait transférer aux individus des caractéristiques de leur histoire, dont ils sont certes acteurs, mais pas les seuls.

D'où le choix de l'étiquette : Précarité

Il s'agit principalement d'hommes (68%) plus très jeunes (~ 29 ans). Ce sont les plus instruits de la population : 15% au lycée et 7% à bac et plus (respectivement 6% et 3% dans l'ensemble). 73% ont exercé deux métiers ou plus, et ils vivent surtout en couple sans enfants (14%) ou seuls (17%). Ils sont légèrement surreprésentés dans les dispositifs d'orientation, où ils se trouvent en compagnie de plusieurs « Peu d'infos », alors que leurs caractéristiques sont nettement différentes.

IV- SYNTHÈSE DES PARCOURS ET LIENS AVEC QUELQUES UNES DE LEURS VARIABLES CONSTITUTIVES

Tableau 39 Répartition de la population selon les séquences biographiques

	effectifs	%/Total
carrière	93	9,02%
Chômage bref	145	14,06%
Chômage long	153	14,84%
Enfants	101	9,80%
Formation	105	10,18%
Galère	44	4,27%
Peu d'informations	250	24,25%
Précarité	140	13,58%
Total	1031	100.00%

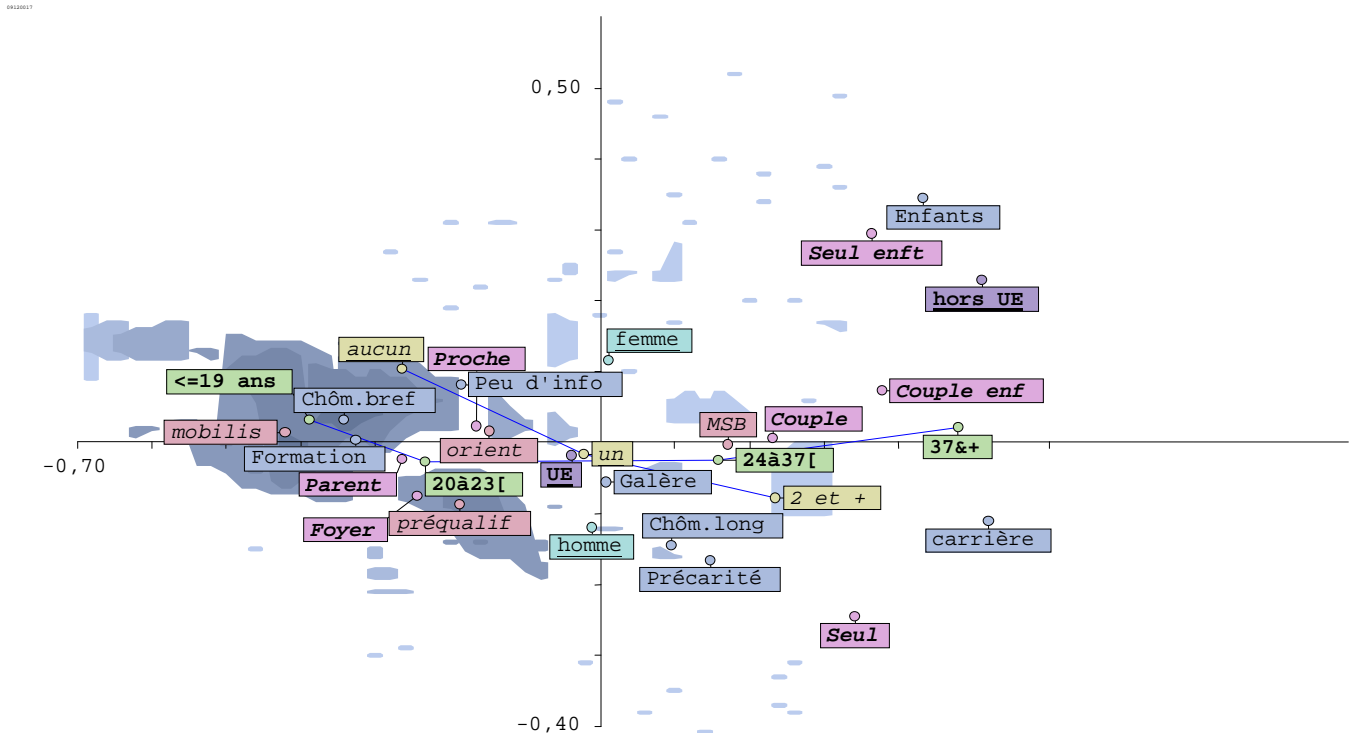
N= 1031, soit 45 non réponses

Les groupes retenus sont relativement homogènes, la classe Galère compte seulement 4%, elle a été conservée étant donné ses caractéristiques spécifiques qui se distinguent des caractéristiques dominantes des autres classes.

On a évoqué au fil de la description des classes leurs liens avec d'autres variables. Ils sont résumés au moyen d'une Analyse Factorielle de Correspondances entre ces variables et la typologie construite à huit classes. La démarche est justifiée par le fait que toutes les variables évoquées fournissent, croisées avec la typologie, des χ^2 significatifs à $P < .0000$.

Le premier axe, horizontal, rassemble 77,51% de l'inertie non-triviale, et l'axe 2 10,34%, soit un total de 87,84%, très satisfaisant pour une projection sur deux axes.

Graph 17 Les séquences biographiques et quelques-unes de leurs variables constitutives



Le schéma ci-dessus rassemble des informations d'une grande richesse et offre une représentation visuelle cohérente de la population enquêtée.

L'axe principal, horizontal est clairement la dimension de l'âge : la variable Classes d'âge en cartouches vert amande, s'énumère parfaitement de gauche à droite ; ses positions sont reliées par un trait bleu pour manifester qu'il s'agit d'une variable ordinale. A noter que cette ordinalité n'est pas prise en compte dans l'AFC proprement dite, et que quand une telle variable ressort comme explication dominante d'un axe, c'est un « plus » pour l'interprétation, parce que cela signifie que c'est une dimension fondamentale des données étudiées.

Il n'en va pas de même, en revanche, pour les variables Niveau d'études ou Diplôme, qu'on a renoncé à faire figurer ici, parce que leur ordinalité n'est pas respectée par les axes : les formations techniques se positionnent à gauche et l'ensemble des autres formations à

droite, les plus bas niveaux de qualification légèrement au dessus de l'axe horizontal, les plus élevés légèrement en dessous. Ce mode de projection ne signifie pas qu'il n'y ait pas de lien entre le niveau de qualification et les itinéraires mais la hiérarchie des formations ne structure pas en tant que tel cet ensemble de données ; il est donc inutile d'encombrer le schéma avec ces variables.

L'axe secondaire, vertical, est marqué par l'opposition homme/femme, en cartouche bleu clair.

Les modes d'insertion familiale s'étalent assez logiquement de gauche à droite en cartouches mauves, de « Habite chez parents » à « Couple avec enfants ».

La nationalité, en cartouche violette, s'oppose entre UE et hors UE de manière très dissymétrique, parce que les effectifs le sont ainsi, et envoie l'étiquette « hors UE » dans le sous-nuage de la classe « Enfants », donnant ainsi l'impression d'un isolat de femmes étrangères élevant souvent seules des enfants auxquels elles ont consacré leur existence : ce n'est qu'une illusion statistique, et si, tendanciellement, cette classe est plus souvent associée à ces caractéristiques qu'à d'autres, elle n'est pas pour autant constituée exclusivement de personnes les présentant toutes en même temps.

La variable ordinale au cartouche jaune moutarde représente le nombre de métiers exercés, ce qui, bien sûr, n'est pas indépendant de l'âge.

Les quatre types de dispositifs : Mobilisation, Orientation, Préqualification et MSB, en cartouches ponceau, s'étalent de gauche à droite à proximité des publics avec lesquels elles ont le plus d'affinités.

Enfin la variable typologique sur les séquences répartit ses classes horizontalement selon l'âge moyen, et verticalement selon ses affinités avec les autres variables, telles qu'on a pu les noter dans le détail ci-dessus.

V- LES DETERMINANTS DES PARCOURS BIOGRAPHIQUES

Les différents types de parcours mis en évidence donnent à voir une diversité des expériences certes liées à l'âge mais aussi au sexe, au mode de vie et bien sûr à la formation suivie. Reprenons quelques-unes des caractéristiques de la population étudiée déterminant les itinéraires des personnes peu qualifiées en formation afin d'en analyser le sens.

V-1 Parcours biographiques et expérience de formation

Où sont inscrits ces adultes identifiés par leurs parcours ? Les éventuelles correspondances entre expériences et dispositifs de formation pourront contribuer à caractériser ces dispositifs. L'expérience de formation est à entendre comme l'expérience actuelle et antérieure.

V-1-1 Parcours biographiques et dispositif fréquentés au moment de l'enquête

On a vu que les parcours « carrière » qui rassemblent des adultes ayant longuement travaillé avant d'être licenciés - 1/3 d'entre eux perçoit les ASSEDIC -, ou travaillant encore - 30% déclarent un salaire - (tableau séquences biographiques X source de revenus) sont pour 91% inscrits en MSB, ils sont en effet peu qualifiés et font partie, avec les parcours « galère » et les parcours « enfants », de ceux qui ont quitté le système scolaire le plus tôt (15, 97 avec un écart type de 2,36).

Tableau 40 Parcours biographiques et dispositifs fréquentés

N %C	%L +	MSB	Pré qualification	mobilisation	orientation	S/LIGNE :
carrière	85 13%	91% +++	1 1% 3%		7 8% 6%	93 100% 9%
Chômage bref	66 10%	46% ---	15 10% 41% +++	53 37% 26% +++	11 8% 9% -	145 100% 14%
Chômage long	104 16%	68% ---	12 8% 32% +++	22 14% 11% -	15 10% 12%	153 100% 15%
Enfants	83 12%	82% +++	1 1% 3%	5 5% 2% ---	12 12% 9%	101 100% 10%
Formation	66 10%	63% ---	1 1% 3%	26 25% 13%	12 11% 9%	105 100% 10%
Galère	32 5%	73% ---		8 18% 4%	4 9% 3%	44 100% 4%
Peu d'informat ions	136 20%	54% ---	3 1% 8% --	70 28% 35% +++	41 16% 32% ++	250 100% 24%
Précarité	94 14%	67% ---	4 3% 11%	17 12% 8% --	25 18% 20% ++	140 100% 14%
S/COLONNE:	666 100%	65% ---	37 4% 100%	201 19% 100%	127 12% 100%	1031 100% 100%

Avec 3 correction(s) de Yates, Khi2 = 124,06 pour 21 d.d.l. s. à .0000

On relève également une surreprésentation des parcours « enfants » en MSB, pas moins qualifiés que l'ensemble de la population, on peut supposer que leurs motifs

d'engagement relèvent de besoins de remise à niveau, de réassurance pour une entreprendre une insertion professionnelle ou plus simplement de socialisation. On approfondira ces aspects dans le chapitre suivant après avoir mis à jour le rapport à la formation et à l'emploi des enquêtés.

Tous les parcours sont représentés en MSB, la majorité (plus de 50%) de leurs représentants sont inscrits en MSB sauf en ce qui concerne les enquêtés du parcours « Chômage bref » qui ne sont que 46% en MSB tandis que 37% d'entre eux participent à une action de mobilisation, ils y sont sur représentés avec les parcours « peu d'information », 10% de ces mêmes « chômage bref » suivent une préqualification, ils y sont également sur représentés avec les parcours « chômage long ». Les parcours « chômage long » sont, logiquement, plus âgés que les parcours « chômage bref », ils ne relèvent plus, comme ces derniers, du dispositif mobilisation. Les plus jeunes ont à leur disposition des cursus de formation plus variés, on verra plus bas si ils font partie de ceux qui ont déjà suivi une préqualification. Le point commun de ces deux groupes est de tenter l'intégration dans un processus de qualification interrompu à l'âge scolaire.

Ceux dont le parcours est un parcours dit de formation se retrouvent dans les dispositifs MSB, mobilisation ou orientation, de même que les parcours « Galère ». Les enquêtés qui n'ont pas livré d'informations peut-être faute d'expériences à livrer dans les domaines de l'emploi ou de la formation sont surreprésentés en mobilisation, sans doute pour les plus jeunes et les moins qualifiés, ils sont également sur représentés en programme d'orientation, probablement moins jeunes et plus qualifiés que les précédents.

Enfin les parcours dits précaires qui ont connu des expériences de travail et qui font état de relatives qualifications sont logiquement surreprésentés en programme d'orientation.

V-1-2 Expérience de formation et parcours biographiques

Tableau 41 Parcours biographiques et formation antérieure

N %C	%L +	aucune	MSB	Pré qualification	mobilisation	orientation	S/LIGNE :
carrière		44 47% 9%	33 35% 11%	10 11% 8%	3 3% 7%	3 3% 6%	93 100% 9%
Chômage bref		89 61% 18% +++	24 17% 8% ---	11 8% 9% -	13 9% 28% +++	8 6% 17%	145 100% 14%
Chômage long		61 40% 12% --	43 28% 14%	29 19% 23% +++	10 7% 22%	10 7% 21%	153 100% 15%
Enfants		43 43% 8%	44 44% 14% +++	8 8% 6%	4 4% 9%	2 2% 4%	101 100% 10%
Formation		42 40% 8% --	38 36% 12%	13 12% 10%	5 5% 11%	7 7% 15%	105 100% 10%
Galère		24 55% 5%	15 34% 5%	3 7% 2%	2 5% 4%		44 100% 4%
Peu d'infos		135 54% 27% +	68 27% 22%	28 11% 23%	6 2% 13% -	13 5% 27%	250 100% 24%
Précarité		69 49% 14%	41 29% 13%	22 16% 18%	3 2% 7%	5 4% 10%	140 100% 14%
S/COLONNE:		507 49% 100%	306 30% 100%	124 12% 100%	46 4% 100%	48 5% 100%	1031 100% 100%

Les parcours « chômage bref » sont naturellement ceux qui sont les plus nombreux relativement à n'avoir déclaré aucune formation antérieure, par contre on les trouve sur représentés parmi ceux qui font état d'une participation antérieure à une action de mobilisation (28%, alors qu'ils représentent 14% de la population). Cette première mobilisation n'a pas été convaincante ou suffisante puisqu'ils y participent de nouveau. Notons à ce propos que la durée des actions à visée de (re)mobilisation est relativement courte, 6 mois. Des projets parfois innovants et qui semblent réunir toutes les conditions pour mobiliser des jeunes sans projet (cirque, théâtre, participation à l'aménagement d'une école au Sénégal, tour d'Irlande en vélo....) sont développés. Au retour qu'en est-il du changement concret pour le jeune ? Certes, il a valorisé des compétences parfois ignorées de lui-même, il en a développé de nouvelles. Si son expérience n'est pas suivie d'une inscription en formation qualifiante ou dans l'emploi, que lui restera-t-il, en dehors de bons souvenirs ? Notons que ces jeunes, n'ayant connu que le chômage, sont légèrement sous-représentés en préqualification. Comme on le supposait, les enquêtés qui relèvent du parcours « chômage long » sont eux surreprésentés en formation antérieure pré qualifiante : 19%, contre 12% qui déclarent une formation antérieure en préqualification.

V-2 Les modes d'inscription en formation et les trajectoires biographiques

Les modes d'entrée en formation sont-ils différents selon les parcours ?

Les enquêtés relevant du parcours « carrière » sont plutôt envoyés par les services publics de l'emploi pour les chômeurs ou par leur entreprise pour ceux qui travaillent encore, ils déclarent également être entrés sur les conseils d'un organisme de formation ou encore d'un ami ou d'une connaissance.

Les parcours « chômage bref », « formation » ou « peu d'informations » sont généralement envoyés par la mission locale, ce sont les plus jeunes, ils ne relèvent pas de Pôle emploi, ils n'ont pas de droits ouverts pour des indemnités de chômage et ne relèvent pas non plus des services sociaux.

Les parcours « chômage long » sont envoyés par un référent RMI.

Les parcours « enfants » déclarent plusieurs modes d'entrée :

- Pôle emploi, probablement après avoir effectué des démarches en vue d'une (ré)insertion professionnelle après un temps consacré à l'éducation des enfants ;
- les services sociaux chargés du versement du RMI, pour celles qui n'ont jamais travaillé ou qui sollicitent des subsides ;
- de leur propre initiative disent-elles, ou encore,
- par relation.

Les parcours que l'on a qualifié de « galère » ont plutôt tendance à solliciter les centres de formation de leur propre initiative, de même que les parcours dits de « précarité » ; livrés à eux-mêmes pour les premiers, ils ne peuvent en effet que compter sur leurs propres ressources, c'est-à-dire ici sur leur connaissance de réseaux d'aide, les seconds déclarent aussi être envoyés par leur entreprise, ils ont en commun avec les parcours « carrière » une expérience voire encore des liens avec le monde du travail.

V-3 La prescription de la formation

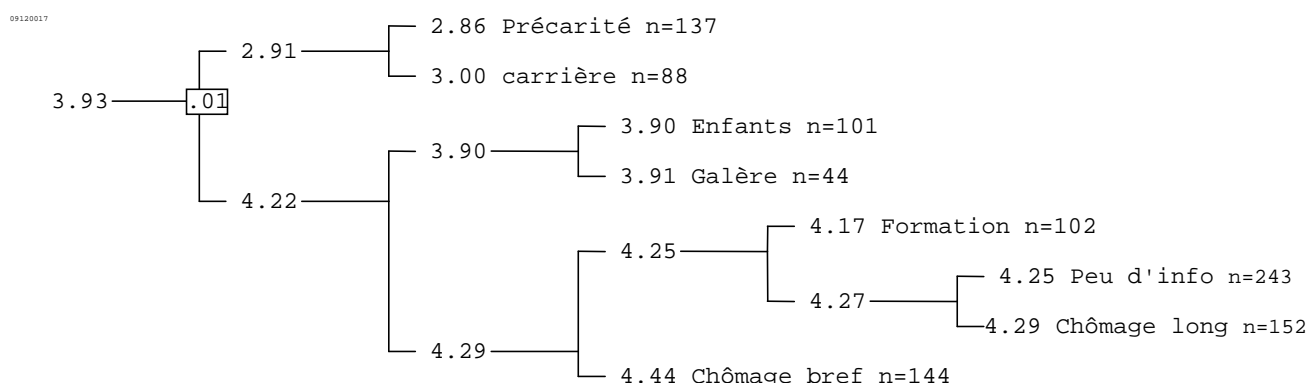
Dans certains cas la formation est prescrite, elle peut même relever de la contrainte. Cette contrainte s'exerce-elle plus ou moins selon le parcours biographique ?

« L'ANPE, la mission locale, le référent RMI exige que je suive une formation »⁵⁴ est une proposition portée à l'appréciation des enquêtés. Elle constitue une variable numérique, en la croisant avec la variable « séquence biographique », on obtient sa moyenne pour chaque type de parcours.

Les parcours identifiés « chômage bref », « chômage long », « peu d'information » et « formation », se voient encouragés si ce n'est contraints par les instances qui gèrent leur dossier administratif, de suivre une formation - ils attribuent une valeur moyenne de 4,29 à la proposition- et ce, davantage que les parcours « Galère » ou « enfants » qui attribuent une valeur moyenne de 3,90. Quant aux parcours « carrière » et « précarité », ils se reconnaissent plutôt moins dans cette situation (valeur moyenne 2,91).

Le schéma en arborescence segmente ces deux groupes sur la base du t de Student significatif au seuil de .01.

Graphe 18 Analyse de la variance de la proposition « ANPE, Mission locale, RMI m'envoie » selon les séquences biographiques



Les parcours « carrière » ou « précarité » ont été inscrits dans une dynamique professionnelle ou plus longtemps ou plus récemment : ou bien leurs droits aux indemnités de chômage ne sont pas encore conditionnés par une inscription en formation ou bien la formation représente encore pour eux une voie de réinsertion professionnelle, elle a pu leur être recommandée et non imposée.

Les femmes identifiées par le parcours « enfants » sont inscrites dans une dynamique d'insertion professionnelle relativement récente, si l'entrée en formation relève dans certains cas d'une initiative personnelle, elle est aussi injonction liée au programme d'insertion qui conditionne le versement du RMI. A cet égard elles sont proches des parcours « galère ».

⁵⁴ Question 2, p. 3 du questionnaire temps 1

La correspondance du « poids » plus ou moins important de la prescription avec les parcours est cohérente, l'absence d'activités professionnelles ou un long temps d'inactivité professionnelle n'ouvrent pas de droits à des indemnités de chômage : les jeunes identifiés dans les parcours « chômage bref », « peu d'informations » ou « formation » perçoivent généralement le CNASEA, indemnités de présence en formation, quant à ceux qui relèvent du parcours chômage de longue durée c'est leur Revenu Minimum d'insertion qui est soumis à leur inscription en formation.

V-4 Les parcours biographiques et les ressources économiques

Sans surprise les parcours « carrière » sont surreprésentés parmi ceux qui perçoivent des indemnités de chômage ou un salaire, respectivement 30 et 34% alors qu'ils représentent 9% de la population. Un quart des enquêtés appartenant au parcours « précarité » perçoit un salaire, un quart des indemnités des ASSEDIC, ce groupe représente 14% de la population. De nouveau les parcours « chômage bref », « formation » et « peu d'informations » ont un point commun, cette fois en ce qui concerne leur source de revenus : ils perçoivent l'indemnité du CNASEA.

Les individus qui se caractérisent par un « chômage long » ou un temps relativement long consacré à l'éducation de leurs « enfants » sont surreprésentés parmi les bénéficiaires du RMI, par contre les premiers comptent ¼ de leur effectif salarié.

Les enquêtés, au parcours chaotique qui les a tenu éloigné de l'emploi, répertoriés sous l'étiquette « galère » sont surreprésentés parmi les allocataires de l'allocation pour adultes handicapés, on avait relevé un pourcentage relativement important de scolarité en section d'éducation spéciale ou en institut médico-éducatif parmi eux.

V-5 Les expériences de travail passées ou à venir...

a) Le niveau de qualification du dernier emploi occupé

Les parcours « carrière » sont plutôt issus de la catégorie socioprofessionnelle ouvrier qualifié et plus rarement de la catégorie profession intermédiaire bien que relativement plus

que les autres parcours, tandis que les « chômage long » ont occupé un emploi d'ouvrier spécialisé.

Les parcours « chômage bref » relèvent de la catégorie employé qualifié, tandis que ce sont les parcours enfants qui sont surreprésentés dans la catégorie employé non qualifié.

Quand les enquêtés du groupe « formation » ont occupé un emploi celui-ci appartient à la catégorie employé non qualifié. Enfin les parcours « galère », « peu d'information » et « précarité » se retrouvent dans toutes les catégories socioprofessionnelles de la population étudiée à la hauteur de leur poids dans cette même population.

b) Les secteurs d'emploi

Les emplois occupés par les enquêtés qui se caractérisent par un parcours composé de CDI (parcours « carrière ») ont plutôt occupé un emploi dans l'industrie de fabrication ; encore une fois l'image de l'ouvrier qualifié de MetalEurop, de Danone ou encore du textile est celle qui caractérise ce groupe.

Les emplois occupés par les enquêtés identifiés par le parcours « Chômage long » ou Enfants » relèvent des services aux particuliers ou aux entreprises et collectivités, secteurs connus pour leurs contrats de travail de courte durée et leurs emplois du temps très flexibles n'offrant pas d'insertion professionnelle durable.

Les parcours « formation » sont quelque peu surreprésentés dans les services aux particuliers, on peut se représenter ce groupe, qui se distingue par une quasi absence du monde officiel du travail, comme ayant effectué des petits boulots non déclarés et ponctuels comme le ménage ou la garde d'enfants.

Les parcours peu d'infos se retrouvent dominants dans le secteur marchand, comme ceux du groupe précédent, ils n'ont pas fait état d'expérience professionnelle significative voire « légitime », on peut penser que là aussi il s'agit d'emplois ponctuels non déclarés comme il peut en être proposé dans le commerce.

Les parcours « précarité » dominent dans les BTP. Ce secteur est connu pour faire appel à de la main d'œuvre qui bien que qualifiée⁵⁵ n'est embauchée que le temps que durent les chantiers.

⁵⁵ Ou ayant entamé un processus de qualification sans obtenir de certification, voir le chapitre présentant la population dans la partie expérience scolaire.

c) A quoi aspirent les enquêtés sur le plan professionnel ?

- Les secteurs

Les parcours « carrière » aspirent à retrouver un poste dans le secteur de l'industrie de fabrication quitte à y retourner comme ouvrier spécialisé, les parcours « chômage bref » en secteur marchand. Les parcours « chômage long » se projettent dans le bâtiment alors que leur expérience est du côté des services aux particuliers ou aux entreprises et collectivités, pensent-ils que ce secteur leur garantira davantage de sécurité ?

On retrouve les parcours « enfants » se projetant en service aux entreprises et collectivités, domaine connu de ce groupe et ne requérant pas de qualification particulière, les temps partiels proposés peuvent-ils apparaître attractifs pour des mères de famille ? Certaines d'entre elles aspirent à trouver un emploi dans les services non marchands : l'administration est réputée pour offrir des emplois stables et aux amplitudes horaires raisonnables.

Ceux au sujet desquels on a recueilli peu d'infos se projettent dans le secteur non marchand, leur expérience dans la vente les ayant peut-être découragés. C'est le secteur qu'aurait tendance à rejeter le groupe « précarité » tout en ne se distinguant pas par un secteur « rêvé ».

- La qualification de l'emploi

En ce qui concerne le niveau de qualification de l'emploi espéré, les parcours dits de galère comme certains parcours « carrière » aspirent ou plutôt se résigneraient à un emploi de type ouvrier spécialisé, tandis que les chômeurs de longue durée aspirent comme les parcours « précarité » à un emploi d'ouvrier qualifié, seule façon de sortir durablement du chômage de longue durée et prétention en rapport avec le niveau de qualification des parcours « précarité ».

Les aspirations à rejoindre la catégorie des professions intermédiaires sont plutôt celles des parcours « peu d'informations » et dans une moindre mesure des parcours « carrière », en second, les parcours « peu d'informations » se verraient employés qualifiés.

Ces derniers ont peu ou pas travaillé, ils sont encore jeunes, sont-ce les seules raisons qui expliquent leurs aspirations ?

Enfin les mères se projettent comme employées, qualifiées ou non.

V-6 L'expérience scolaire et les parcours biographiques

a) Les diplômes obtenus

On a vu que la majorité de la population ne déclare aucun diplôme, on a relevé que les non réponses à la question relative au dernier diplôme obtenu pouvaient faire craindre un taux plus élevé de non diplômés... Les titulaires de CAP représentent ¼ des répondants, ce taux est approximativement le même dans chacune des classes qui constituent les séquences biographiques, seuls les titulaires d'un BAC, à peine 3%, sont sur représentés (+4 points) dans la classe « précarité ».

b) Les parcours d'étude

Cependant les parcours d'étude déterminent quelque peu les parcours biographiques :

Tableau 42 Séquences biographiques et parcours d'étude

N %C	%L +	spéciMédic	<collège	collège	technique	lycée~bac	bac & plus	S/LIGNE :
carrière	12 16% 8%	10 14% 20% +++	29 40% 12% +++	12 16% 3% ---	6 8% 11%	4 5% 15%	73 100% 8%	
Chôm.bref	19 15% 13%	---	27 21% 12%	81 62% 21% +++	4 3% 7% -	--	131 100% 14%	
Chôm.long	29 21% 19%	4 3% 8%	37 27% 16%	58 42% 15%	6 4% 11%	3 2% 12%	137 100% 15%	
Enfants	12 14% 8%	11 13% 22% +++	28 33% 12%	25 29% 6% ---	8 9% 14%	2 2% 8%	86 100% 9%	
Formation	14 15% 9%	1 1% 2% --	14 15% 6% ---	59 62% 15% +++	5 5% 9%	2 2% 8%	95 100% 10%	
Galère	7 17% 5%	7 17% 14% +++	13 32% 6%	13 32% 3%	1 2% 2%		41 100% 5%	
Peu d'info	41 18% 27%	11 5% 22%	63 28% 27%	92 41% 24%	9 4% 16%	6 3% 23%	222 100% 25%	
Précarité	17 14% 11%	6 5% 12%	23 19% 10% -	48 40% 12%	18 15% 32% +++	9 7% 35% +++	121 100% 13%	
S/COLONNE:	151 17% 100%	50 6% 100%	234 26% 100%	388 43% 100%	57 6% 100%	26 3% 100%	906 100% 100%	

Avec 10 correction(s) de Yates, Khi2 = 113,24 pour 35 d.d.l. s. à .0000

- les parcours « enfants » et les parcours « galère » sont surreprésentés parmi ceux qui n'ont pas fréquenté le collège (6%), respectivement +7 et +11 points.
- les parcours carrière sont surreprésentés parmi ceux qui n'ont pas dépassé le primaire (14%), ils sont également surreprésentés parmi ceux qui n'ont pas dépassé le collège (40% contre 26% de l'ensemble de la population ;

- parmi ceux qui ont suivi un enseignement technique, soit 43%, on relève 62% de parcours « chômage bref » et le même pourcentage de parcours « formation », ceux-ci et ceux-la ou n'ont pas obtenu de certification ou n'ont pas réussi à valoriser leur diplôme par une embauche, au cours de l'investigation certains stagiaires ont confié leur orientation contrainte et leur souhait de travailler dans une autre branche que celle à laquelle leur diplôme les destine ;
- 6% ont fréquenté le lycée, ils sont 15% parmi les parcours « précarité »,
- 3% ont obtenu le BAC et pour certains ont tenté une formation supérieure, ils sont 7% parmi les parcours « précarité ».

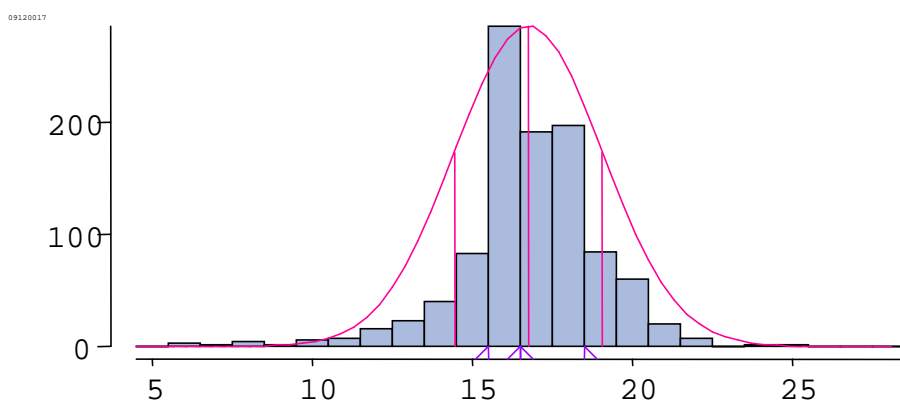
c) L'âge de fin de scolarité

L'âge de la fin de scolarité est également un indicateur du niveau de qualification de la population.

L'âge moyen de sortie du système scolaire est de 16,75 ans avec un écart type de 2,31, la valeur modale est 16 ans, âge légal de la fin de l'obligation scolaire. La population de l'enquête a quitté l'école entre l'âge de 14ans et demi et l'âge de 19 ans.

Graph 19 Répartition de la population selon l'âge de fin de scolarité

Valeur modale : 16 (n=284)
 Médiane entre 16 et 17
 Moyenne 16.75, écart-type 2.31



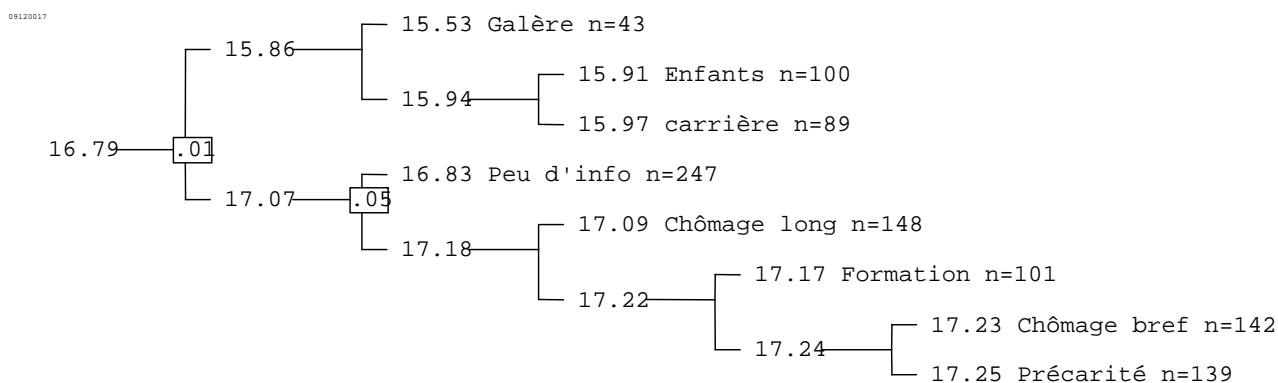
Rapporté aux parcours, l'âge de fin de scolarité se distribue de la façon suivante :

Tableau 43 ANOVA âge fin de scolarité selon les séquences biographiques

Classe	Effectif	Moyenne	Ecart-type
carrière	89	15.97	2.36
Chômage bref	142	17.23	1.62
Chômage long	148	17.09	1.69
Enfants	100	15.91	2.46
Formation	101	17.17	1.71
Galère	43	15.53	2.73
Peu d'info	247	16.83	2.15
Précarité	139	17.25	2.74
ENSEMBLE	1009	16.79	2.22

F(7,1001) = 8.84 s. à .0000

Graphe 20 ANOVA âge fin scolarité selon les séquences biographiques



Les moyennes ne sont pas très différentes d'un parcours type à un autre. Ces différences sont cependant significatives comme l'indique le test de Fisher. On remarque d'abord deux groupes distincts : les parcours « galère », « enfants » et « carrière » s'opposent aux autres parcours du point de vue de l'âge moyen de fin de scolarité (15,86), ce sont eux qui ont quitté le système scolaire le plus tôt ; le deuxième groupe qui affiche un âge moyen de fin de scolarité de 17,07, peut être partagé en deux sous-groupes : d'un côté les enquêtés appartenant au groupe « peu d'informations » avec un âge moyen de fin de scolarité de 16,83 et de l'autre les groupes « chômage long », « formation », chômage bref » et « précarité » avec un âge moyen de 17,18.

On peut s'étonner de voir les parcours « carrière » déclarer un âge moyen de fin de scolarité de 15,97 avec un écart type de 2,36. Les personnes identifiées dans cette séquence sont parmi les plus âgées de la population, elles ont entre 30 et 50 ans avec un âge médian de 41 ans, elles ont donc commencé à travailler il y a 35 ans pour les plus âgés et il y a 16 ans pour les plus jeunes dans un contexte économique où le chômage affichait un taux beaucoup

moins élevé qu'aujourd'hui y compris pour les personnes peu qualifiées. Dans leur jeunesse, le marché de l'emploi était plus accueillant, le basculement de ce sous-groupe dans le chômage correspond notamment à la fermeture des industries de main d'œuvre pour cause de délocalisation. Cette correspondance vient d'une part rappeler que l'insertion professionnelle « dépend étroitement des contextes d'emploi et de leurs modes de gestion » (Dietrich, Jouvenot, Lenain, 2007) et d'autre part que c'est le chômage structurel qui a « inventé l'illettrisme » (Lahire, 2005).

Si l'expérience scolaire imprègne quelque peu les parcours, qu'en est-il du contexte géographique ?

V-7 Les parcours biographiques et le contexte résidentiel des enquêtés

Ces deux variables seront mobilisées comme variables explicatives du rapport à la formation et à l'emploi étudié au chapitre suivant.

Entretiennent-elles cependant des liens ? On a en effet avancé l'hypothèse que le contexte détermine les parcours biographiques professionnels à la fois par ses caractéristiques spatiales et à la fois dans ses dimensions économiques.

a) Le contexte géographique

- Le type d'espace occupé

On ne relève pas de différences dans les trajectoires biographiques selon le type d'espace occupé : les enquêtés ne présentent pas d'itinéraires caractéristiques au regard de leur milieu de vie, que celui-ci relève du rural ou de l'urbain.

Si l'on prend en compte le type de commune, on observe dans les banlieues une sur-représentation des enquêtés au chômage, qu'il soit bref ou de longue durée: 45% des enquêtés vivent en périphérie des villes pôle, 57% de ceux que l'on a identifiés dans le parcours « chômage bref » y demeurent de même que 54% de ceux qui font état d'un parcours « chômage long ».

L'interprétation n'est pas aisée. On sait que la vie dans ces espaces périphériques que sont les banlieues est difficile, notamment en termes de relatif éloignement des services y compris de formation (rappelons que c'est en banlieue que le temps de déplacement domicile-

centre de formation est le plus long). De manière générale ces espaces attirent cependant les travailleurs privés d'emploi d'autres espaces comme les villes monopolarisées, multipolarisées ou de zone rurale isolée. On sait cependant que la population de l'enquête est assez sédentaire et précisément que la population urbaine a tendance à demeurer urbaine au cours de son existence, dans le cas qui nous concerne, depuis la naissance de ses membres....

- En région Nord Pas de Calais

Ne considérant que le Nord Pas de Calais, on relève que c'est dans les villes périphériques des villes pôles que le taux de chômage est le plus élevé. 49% de la population enquêtée en Nord Pas de Calais y demeurent, 74% de ceux qui relèvent des zones d'emploi affichant un taux de chômage supérieur à 15% vivent en banlieue. Les villes périphériques sont pour certaines des espaces de relégation dans lesquels se concentrent les difficultés liées à la privation d'emploi. Il n'y a alors rien d'étonnant à ce que 45 (taux global) à 49% (taux de la région NPC) des enquêtés vivent dans ces espaces et que l'on y retrouve sur représentés les enquêtés affichant des parcours «chômage».

Ne prenant toujours en compte que la région Nord Pas de Calais, on constate une surreprésentation des parcours «chômage long» et «chômage bref» dans le département du Pas de Calais et une sous représentation de ces mêmes parcours dans le Nord. On relève également une surreprésentation des parcours «carrière» dans le département du Nord.

- Le contexte économique

Tenter d'appréhender l'influence du contexte géographique en termes économiques sur les parcours consiste à mettre en relation les zones d'emploi et les séquences biographiques.

On a emprunté à Léglise et Vandeputte (2009) une classification des zones d'emploi du Nord Pas de Calais en trois classes résumant les caractéristiques principales des quinze zones et leurs atouts ou faiblesses.

Pour rappel, les zones dites diversifiées se caractérisent par un large éventail d'activités relevant de la sphère non présenteielle. Il s'agit d'activités économiques mises en œuvre pour la production de biens et services majoritairement consommés hors du territoire ainsi que d'activités de services tournées principalement vers les entreprises. Cette zone regroupe les bassins de Lille, Roubaix-Tourcoing et Lens-Hénin-Liévin-Carvin. Ils sont supposés posséder plus d'atouts que les autres bassins «face à un retournement de conjoncture», avec cependant des atouts plus affirmés pour le bassin de Lille.

Tableau 44 Analyse de la variance de l'âge selon les bassins d'emploi en Nord Pas de Calais

Zones économiques	Bassins	Effectif	Moyenne	Ecart-type
diversifiée	Lille	83	33.42	10.44
	versant NE	108	30.50	13.97
	LensLiévin HéninCarvin	179	25.93	10.51
exposée	Dunkerque	92	27.72	10.11
	Saint Omer	32	27.00	10.49
	Bruay Béthune	19	34.47	9.83
	Sambre Avesnois	113	25.60	9.09
	Cambrésis	36	35.06	12.73
présentielle	Artois Ternois	153	27.03	10.37
	Boulogne	23	35.65	10.80
	Montreuil	47	29.06	12.03
	Calais	39	31.49	12.71
	Flandre Lys	41	23.68	8.67
	ENSEMBLE	965	28.45	11.38

$F(12,952) = 6.71$ s. à .0000

Les plus jeunes ont été rencontrés en Flandre Lys, Sambre Avesnois et sur la zone de Lens Hénin Liévin Carvin. Les plus âgés à Boulogne, Cambrai, Lille et Calais.

Tableau 45 Bassins d'emploi et séquences biographiques en Nord Pas de Calais

N %C	%L +	carrière	Chômage bref	Chômage long	Enfants	Formation	Galère	Peu d'info	Précarité	S/LIGNE :
Lille		22 28% 26% +++	4 5% 3% ---	10 12% 7%	10 12% 12%	3 4% 3% -	1 1% 2%	14 18% 6%	16 20% 12%	80 100% 9%
versant NE		12 12% 14%	19 19% 14%	16 16% 12%	10 10% 12%	9 9% 10%	6 6% 15%	18 18% 8%	10 10% 8%	100 100% 11%
LensLiévin HéninCarvin		8 5% 10% --	54 31% 39% +++	38 22% 27% +++	9 5% 11% --	22 13% 25%	5 3% 12%	29 17% 13% ---	10 6% 8% ---	175 100% 19%
Dunkerque		5 5% 6%	8 9% 6% -	17 18% 12%	7 8% 8%	8 9% 9%	1 1% 2%	22 24% 10%	25 27% 19% +++	93 100% 10%
Saint Omer		-	10 31% 7% +++	6 19% 4%	1 3% 1%	6 19% 7% +	2 6% 5%	2 6% 1% --	5 16% 4%	32 100% 3%
Bruay Béthune		2 11% 2%	2 11% 1%	8 42% 6% +++				--	7 37% 5% +++	19 100% 2%
Sambre Ave		5 4% 6% -	8 7% 6% --	3 3% 2% ---	14 12% 17%	11 10% 12%	5 4% 12%	55 49% 24% +++	12 11% 9%	113 100% 12%
Cambrésis		4 12% 5%	5 16% 4%	6 19% 4%	6 19% 7% +	2 6% 2%	1 3% 2%	5 16% 2%	3 9% 2%	32 100% 3%
Artois Ternois		15 10% 18%	11 7% 8% ---	21 14% 15%	11 7% 13%	10 7% 11%	6 4% 15%	50 34% 22% +++	23 16% 18%	147 100% 16%
Boulogne		4 18% 5%	--	3 14% 2%	4 18% 5%	2 9% 2%	4 18% 10% +++	2 9% 1% -	3 14% 2%	22 100% 2%
Montreuil		2 5% 2%	2 5% 1% -	4 9% 3%	3 7% 4%	5 12% 6%	3 7% 8%	11 26% 5%	13 30% 10% +++	43 100% 5%
Calais		2 6% 2%	15 48% 11% +++	5 16% 4%	5 16% 6%	1 3% 1%	2 6% 5%	---	1 3% 1% -	31 100% 3%
FlandreLys		3 8% 4%	---	2 5% 1% -	4 10% 5%	9 22% 10% +++	4 10% 10% +	17 42% 8% +++	1 2% 1% --	40 100% 4%
S/ COLONNE :		84 9% 100%	138 15% 100%	139 15% 100%	84 9% 100%	88 9% 100%	40 4% 100%	225 24% 100%	129 14% 100%	927 100% 100%

Avec 42 correction(s) de Yates, Khi2 = 284.36 pour 84 d.d.l. s. à .0000

On sait que le bassin de Lille se distingue par un marché du travail plutôt plus favorable que les bassins limitrophes et on observe que les parcours « carrière » y sont sur représentés à hauteur de 19 points. Ce bassin s'oppose au bassin de Bruay Béthune qui affiche une surreprésentation de chômeurs de longue durée à hauteur de 27 points parmi les enquêtés. On l'a vu ce dernier bassin appartient à une zone économique fragile en raison d'activités spécialisées et concentrées. Ces résultats sont-ils le reflet des contextes locaux ?

Examinons l'âge moyen des répondants rencontrés sur ces bassins. L'âge moyen des enquêtés rencontrés dans des centres de formation de Bruay-Béthune est de 34,47 et celui des enquêtés rencontrés à Lille de 33,42. La moyenne d'âge des parcours « carrière » est de 40,8 ans, celle des parcours « chômage long » de 31,23 avec un écart type quasi identique pour ces deux groupes, de 11. On peut donc dire que les habitants du bassin de Lille sont plus protégés du chômage que ceux de Béthune ; plus jeunes que ces derniers et plus jeunes que les parcours « carrière » en général, les enquêtés du bassin de Lille sont plus nombreux

relativement à avoir travaillé longtemps (ou à être encore en emploi au moment de l'enquête).

La population rencontrée dans la zone de Lens Hénin Liévin Carvin est également touchée par le chômage de longue durée (sur représentation de 7 points des parcours « chômage long »), sa moyenne d'âge est d'à peine 26 ans, la reconversion économique en marche dans ce bassin (production diversifiée) ne se traduit pas encore par la création d'emploi en tout cas pour les moins qualifiés que sont les enquêtés de cette recherche.

Les parcours dits « chômage bref » sont plutôt des jeunes (22 ans en moyenne), on rencontre davantage de ces parcours dans les zones de Calais, Saint Omer et Lens. Les plus âgés quelque soit le parcours ont été rencontrés à Calais (âge moyen de 31,49 avec un écart type de 12,7), viennent ensuite les enquêtés de Saint Omer (27 ans avec un écart type de 10,5) et les habitants de la zone de Lens. C'est assez logiquement que l'on rencontre dans ce dernier bassin une sur représentation des parcours « chômage bref », force est de constater que les difficultés spécifiques à la zone de Saint Omer frappent les plus jeunes de notre population, de même que celles de Calais.

La précarité qui frappe plutôt les plus jeunes de la population et les plus qualifiés est sur représentée à Dunkerque et sur la zone de Bruay Béthune, ces deux bassins sont classés en zone dite exposée, la jeunesse et une (relative) qualification ne suffisent pas à l'insertion professionnelle dans un contexte défavorable. On observe cette même sur représentation sur le bassin de Montreuil repéré pour sa faiblesse en termes de débouchés professionnels.

C'est en Flandre Lys, Sambre Avesnois, bassin de Lens et Artois Ternois que l'on a recueilli le témoignage des plus jeunes, les parcours « peu d'informations » y dominent logiquement ; sont surreprésentés en Flandre Lys également les parcours « formation » pour la même raison.

Les parcours « enfants » et les parcours « galère » aux antipodes au niveau de l'âge moyen (26 et 38) ne présentent pas d'implantation géographique spécifique en raison notamment de leur faible poids dans la population enquêtée.

L'influence des contextes géographique et économique locaux sur les trajectoires ne se donne pas facilement à voir mais des correspondances ont pu être mises en évidence. La population étudiée est victime de la conjoncture économique en raison notamment de son absence de qualification. On a observé cependant des expériences de vie, de scolarité, de formation, de travail qui s'articulant différemment donnent à voir des trajectoires professionnelles différentes. Si on note une différenciation de certains parcours selon les territoires, « l'explication » doit être prudente étant donné la relative homogénéité de notre

population en termes de qualification et de situation au regard de l'emploi. Cependant ces quelques distinctions interrogent de nouveau les objectifs et les enjeux de la formation. La part relativement importante des plus qualifiés en formation en milieu rural a déjà été constatée et mise en rapport avec une offre en termes d'emplois ou de formation moins riche qu'en ville, la formation offrirait alors une forme d'occupation, de réponse à des besoins de lien social. Des salariés en formation ont été rencontrés essentiellement à Lille, dans le Cambrésis et le Bassin de Béthune, s'agit-il de pratiques ou de volontés locales ? On a observé également une quasi absence de bénéficiaires du RMI en zones rurales, cela signifie-t-il que la formation fait plus souvent partie du contrat d'insertion en ville qu'à la campagne en raison de d'une offre de formation plus importante ?

Ces distinctions interrogent aussi sur la non prise en compte, dans la construction des trajectoires types, des expériences géographiques⁵⁶. Certes la population est apparue peu mobile au sens d'ancrée dans le même territoire depuis l'enfance, cependant cet ancrage est moins vrai chez les ruraux et encore moins vrai chez les enquêtés nés ou scolarisés à l'étranger. Ces deux derniers groupes sont peu représentés, l'analyse de leur parcours géographique viendrait probablement enrichir la lecture des séquences biographiques.

En conclusion

Les profils biographiques construits à partir des « récits » des enquêtés donnent à voir des situations aussi riches que variées en matière d'expérience professionnelle au sens large. Cette expérience professionnelle est déterminée par le genre et par l'âge, elle est certes également déterminée par le parcours scolaire et l'âge de fin de scolarité mais ce n'est pas dans le sens attendu et relevé dans la population en général, les parcours sont marqués par leur contexte « historique » et économique avant tout : ceux qui ont connu (ou connaissent encore) une situation professionnelle relativement stable sont parmi les plus âgés et les moins qualifiés, ils n'ont pas toujours fréquenté le collège et quand ils l'ont fréquenté n'ont pas obtenu le brevet des collèges.

A l'opposé par l'âge et les expériences cumulées, les enquêtés identifiés dans le parcours « précarité » sont les plus qualifiés relativement.

Ces deux groupes sont victimes du contexte économique général défavorable, les premiers peinent à se réinsérer en raison notamment de leur faible niveau de qualification - ils sont surreprésentés en maîtrise des savoirs de base, les seconds dont l'atout premier est la

⁵⁶ Les données sont disponibles, les enquêtés étaient invités à préciser les lieux des événements ou périodes de leur biographie. Leur traitement pourrait être envisagé ultérieurement.

jeunesse cumulent, malgré une qualification autour du niveau 4 voire 3, les petits boulots ou les emplois à durée déterminés et partiels qui n'offrent pas une insertion professionnelle durable.

Les parcours « carrière » sont encore salariés pour certains ou sont indemnisés par les services publics de l'emploi pour les autres, ils ont en commun avec les parcours « précarité » d'entretenir encore des liens étroits avec le monde du travail, leur rapport à la formation et à l'emploi risque de ne pas être de la même nature que celui entretenu par les parcours dits de « galère » sur représentés parmi les moins qualifiés et les moins expérimentés professionnellement ou que les parcours « enfants » qui rassemblent largement des femmes au foyer désireuses de trouver une place sur le marché du travail.

Les chômeurs de longue durée, prestataires du RMI viennent en formation à défaut d'une insertion professionnelle, ils y sont plutôt contraints, on les trouve cependant sur représentés en formation pré qualifiante ; est-ce parce qu'ils ne relèvent plus des programmes de mobilisation en raison de leur âge ou tentent-ils un engagement dans un processus qualifiant pour sortir de la spirale de l'exclusion ?

Ceux qui ont livré peu d'informations, en raison de peu d'expériences professionnelles « reconnues » (?) ou en l'absence de formation depuis la fin de leur scolarité, sont avec les parcours « précarité » sur représentés dans les programmes d'orientation et ont en commun d'aspirer à un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié. Ils sont aux portes de l'insertion professionnelle, combien les franchiront ?

Enfin ceux que l'on a identifiés sous l'étiquette parcours « formation » et parcours « galère » se retrouvent dans l'ensemble des actions de formations à l'exception des formations pré qualifiantes.

L'analyse des séquences mise au point par Alain Dubus vient répondre à des besoins de plus en plus exigeants de la recherche liés précisément à l'intérêt croissant d'une approche dynamique des situations éducatives et de formation. On a choisi de livrer l'essentiel de la démarche statistique pour la construction de ces trajectoires -le statut de cet écrit scientifique nous y autorise-, afin de répondre aux besoins de formation de certains de nos lecteurs, chercheurs ou apprentis chercheurs, et satisfaire la curiosité de ceux qui se demandent tout simplement comment on parvient à construire des catégories qui n'ont pas simple vocation de classement. En effet la communication de ces résultats en cours d'analyse au colloque de l'association *Recherches et Pratiques en Didactique Professionnelle* en décembre 2009 à Dijon sur le thème de l'expérience et au dernier Forum des pratiques organisée par l'Agence

Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme en mai 2010 à Lyon a suscité l'intérêt des praticiens présents et répondu, semble-t-il, à leur besoin de mieux connaître ceux qu'ils sont chargés de former ou d'accompagner dans l'insertion.

Ces données enrichissent la connaissance des publics et des dispositifs de formation qui les accueillent, elles seront mobilisées comme autant d'expériences et de ressources pour l'analyse du rapport à la formation et à l'emploi, objet du chapitre suivant.

CHAPITRE IV : LE RAPPORT À LA FORMATION DES PUBLICS PEU QUALIFIES

Le « rapport à » la formation désigne l'ensemble des relations à celle-ci, c'est-à-dire les images, représentations, conceptions, attentes et jugements (Barré de Miniac, 2000) que l'adulte s'est forgé par son expérience ou par les informations qu'il a pu obtenir. Ce rapport est entendu comme « relation de sens et de valeur » (Charlot, Bautier, Rochex, 1992), que la mise à jour des représentations mais aussi des attitudes, des pratiques, des mobiles (Charlot, 1997) et des objectifs liés à la formation et à l'emploi va permettre de définir. Le rapport à la formation est envisagé en termes de « rapport au savoir », c'est à dire rapport à l'apprentissage, rapport déterminé fortement, c'est une hypothèse, par le rapport à l'école. Le rapport à la formation est appréhendé par les motifs de l'inscription, le regard des autres (tel qu'il est perçu par l'enquête) sur l'inscription en formation, les attentes vis-à-vis de la formation en termes financiers, de savoirs, de savoirs pratiques, de socialisation et les apports de la formation, apports que l'on évalue par les données recueillies au temps 2 de l'enquête.

L'entrée en formation (Demol, 1995) est liée à des attentes, des perspectives, elle s'inscrit dans des projets (Rochex, 1994). La formation est engagement (Leclercq, 2004) dans un processus de transformation (Lesne, 1984), ce processus se développe dans un environnement. Les représentations de l'emploi et les projets en termes d'emploi ou de formation sont également retenus en raison de ce qu'ils peuvent dire des attentes liées à la formation et particulièrement de la perception des liens formation / emploi. Le rapport à la formation est aussi appréhendé dans ses liens à la situation générale d'emploi (et de chômage) telle qu'elle est perçue/ vécue par les sujets de l'enquête.

Les sujets de l'enquête sont engagés dans un parcours d'insertion que ce soit par le développement d'une meilleure maîtrise des fondamentaux ou par des expériences de socialisation ou encore un travail d'orientation. Certains sont en recherche d'emploi, d'autres sont privés d'emploi depuis peu, d'autres encore n'ont jamais travaillé, certains sont inscrits en formation à défaut d'emploi, quelques-uns ont un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée et cherchent à mieux maîtriser la langue française qu'ils soient français ou étrangers, d'autres enfin bénéficient d'un contrat dit aidé comme le contrat d'avenir et bénéficient par convention d'une remise à niveau.

Leur second point commun est d'être peu ou pas qualifiés et pour la plupart en grande difficulté avec l'écrit. Si on a distingué quatre types d'offres de formation et donc *a priori* quatre types de stagiaires, on a également souligné que ces offres sont la plupart du temps proposées dans le même centre de formation ou sur le même site. On a, en effet, observé une circulation d'un dispositif à l'autre : on a rencontré en MSB des adultes ayant au préalable participé à des programmes de mobilisation ou d'orientation ou ayant suivi une formation préqualifiante. L'inverse existe en moindres proportions. Le DPMSB est « très accueillant » et il offre même une forme d'insertion « durable » dans le dispositif lui-même, on a observé empiriquement ce phénomène qu'on a vérifié partiellement ne considérant que la dernière formation effectuée : 4 stagiaires de MSB sur 10 viennent d'effectuer au moins une formation dans ce même dispositif.

- Quel sens ces « stagiaires » adultes en formation en situation d'illettrisme ou en difficultés avec l'écrit généralement demandeurs d'emploi attribuent-ils au fait d'aller en formation ? Quel sens donnent-ils à ce qu'on y apprend ?
- Comment investissent-ils le champ de la formation ?
- Quels sont leurs mobiles exprimés ou inconscients (Charlot, Bautier, Rochex, 1992) ? Qu'est-ce qui les motive ou les oblige ?
- Les profils sont diversifiés, les itinéraires aussi, qu'en est-il des attentes et des projets ?
- Enfin quel impact la formation a-t-elle sur ces représentations, ces sentiments, ces perspectives exprimés ?

Les sujets de l'enquête ont été invités à se prononcer sur un certain nombre de propositions visant à appréhender à la fois les conditions concrètes de leur « engagement » et à la fois le sens qu'ils donnent à leur situation d' « apprentissage » ou d'insertion. L'enquête s'est déroulée sur deux temps, en début et en fin de formation, dans le but d'apprécier un éventuel effet de la formation sur les représentations ; les enquêtés du temps 2. 421 personnes (soit 39% de la population) ont pu être rencontrées une seconde fois, elles ont été invitées à apprécier de nouveau les mêmes propositions trois à six mois plus tard.

Les questions posées ou les propositions soumises à leur appréciation trouvent leur origine dans les recherches menées notamment par le Laboratoire Trigone et précisément

celles de Leclercq (2006), Levent (2004), Verniers (2006) et Levené-Verniers (2009), elles s'appuient également sur les travaux de Lenoir (2006).

Il a été demandé aux enquêtés de se situer par rapport à des opinions ou attitudes observées et des conceptions ou sentiments recueillis par ces investigations qualitatives. En somme ils ont été invités à un retour réflexif sur leurs propres discours.

L'analyse quantitative de ces représentations aboutira, en première partie de ce chapitre, à la construction de dimensions considérées comme autant de rapports à la formation et à l'emploi de la population peu qualifiée ou peu scolarisée rencontrée en centres de formation.

Ces dimensions seront analysées à la lumière des indicateurs de déterminants socio-économiques, géographiques et relevant de la trajectoire des répondants. Ces déterminants seront autant de ressources ou de freins constitutifs des rapports à la formation mis à jour, ce sera l'objet de la seconde partie du chapitre.

I – MISE A JOUR ET ANALYSE DES REPRESENTATIONS DE LA FORMATION

Les propositions soumises à l'appréciation des enquêtés ont donc trait aux divers moments de la formation.

Les mobiles de départ peuvent s'exprimer de différentes façons : « Je ne voulais pas rester chez moi à ne rien faire », « Je suis en formation parce que je veux un emploi », « J'ai besoin de mieux savoir lire, écrire et calculer », « ...pour toucher un peu plus de sous » ou encore « on m'a obligé(e) à faire une formation ».

La démarche d'inscription est à l'initiative de l'intéressé, exigée des services de l'emploi, de l'employeur ou encouragée par les services sociaux, la démarche est accompagnée ou contrainte, les attentes s'en trouveront différentes.

Les attentes peuvent s'exprimer en termes économiques, la formation peut garantir une indemnité, en termes de socialisation : elle offre des opportunités de rencontres davantage même quand « on peut parler de ses problèmes », elle peut même « aider à oublier ses soucis » en termes de débouchés professionnels, elle devrait « déboucher sur un emploi » pour les uns, mais pour d'autres elle est source de désillusion, « J'ai déjà suivi plusieurs formations... je crois que je tourne en rond ».

Le contenu de la formation peut être apprécié pour les stages proposés, tremplins vers l'emploi, porteurs d'espoirs ou inadéquats. La formation est apprentissage de l'écrit, lieu de définition d'un projet professionnel, on y apprend à chercher du travail, elle soutient des projets « personnels » comme « aider les enfants dans leurs devoirs », « se débrouiller dans les démarches », « apprendre beaucoup » ou des projets de formation qualifiante : « obtenir un diplôme ».

L'engagement en formation est un engagement par défaut, défaut d'emploi, de projet, de revenu, il est aussi tentative de remobilisation, espoir d'embauche, préparation active à l'emploi ou plus simplement une façon de s'occuper. Les représentations (valeurs accordées) de l'emploi sont des indicateurs des perspectives individuelles et collectives conscientes ou non et de la perception des liens formation emploi.

Est-ce la formation qui va mener à l'emploi, est-ce l'absence de diplôme qui condamne à la privation d'emploi, la formation est-elle utile ? Les nouvelles technologies sont-elles responsables du chômage, la question de l'emploi est-elle affaire de politique, les aspirations sont-elles affaire de genre ou d'âge ? Au final de quoi est investie la formation par ceux qui y sont inscrits, qu'ils soient volontaires ou contraints.

Pour rappel, le questionnaire est à lire en annexe.

Nous nous livrons dans un premier temps à une lecture des résultats « bruts » visant à découvrir comment les propositions sont reçues et appréciées par les enquêtés. Le classement implicite demandé aux enquêtés exige, pour une lecture statistique rigoureuse, quelques transformations des valeurs obtenues, nous serons alors en mesure de comparer les scores entre eux et les classements opérés par les sujets et ce aux deux temps de l'enquête. Enfin nous proposerons un niveau de lecture plus « solide » par le regroupement statistique de certaines variables ou propositions afin de mettre à jour les dimensions des représentations de la formation.

I-1 La lecture des propositions « valuées »

Il s'agit dans un premier temps de prendre connaissance de l'accueil fait aux propositions soumises à l'appréciation des enquêtés par ceux-ci.

La lecture des propositions et la comparaison de leurs « scores » font l'objet de cette première partie.

Les propositions soumises à l’appréciation de l’enquêté sont suivies d’une échelle allongée de 8 cases appelée *valuateur* qui permet l’expression rapide d’une opinion entre deux extrêmes :

Ce n’est pas du tout mon cas *c’est tout à fait mon cas*

Je ne voulais pas rester chez moi à ne rien faire

--	--	--	--	--	--	--	--

 Je me suis inscrit(e) dans cette formation parce que je veux un emploi

--	--	--	--	--	--	--	--

Parmi les items soumis à l’appréciation des enquêtés nous en retenons 47 que nous regroupons en une collection⁵⁷, ces 47 variables expriment donc des avis sur des propositions relatives à la formation, à l’emploi et au contexte de l’emploi. Nous ne prenons pas en compte pour le moment les propositions qui ne font pas sens pour tous ou ne recouvrent pas une réalité pour tous, comme celles qui ont trait au rôle ou à la place du conjoint et des enfants. Nous considérerons ces variables ou isolément ou comme variables « ressources » explicatives.

Enfin la validité de certains items est apparue suspecte en raison de l’ambiguïté de leur formulation, les enquêteurs s’en sont rendus compte au cours des passations, ces items ne seront pas pris en compte.

I-1-1 Un premier tri à plat

Une première lecture en tri à plat permet donc de voir que certains items sont « plébiscités » quand d’autres sont rejetés. Le tableau ci-dessous propose un extrait du tri en série de la collection « 47 *valuateurs temps1* », c’est-à-dire l’ensemble des propositions et leur appréciation. Le tri complet est consultable en annexe. C’est la position du trait de médiane qui apporte cet indicateur de rejet ou d’adhésion.

⁵⁷ Une collection est un ensemble construit de variables

Tableau 46 : EXTRAIT DE TRI EN SERIE DE LA COLLECTION 47 VALUATEURS TEMPS 1

[classes[[1	[2	[3	[4	[5	[6	[7	[8	Total
E pbs santé	772 73%	47 78%	24 80%	32 83%	34 86%	30 89%	19 91%	97 100%	1055
je ne sais pas pourquoi	751 72%	65 78%	35 81%	33 84%	39 88%	12 89%	23 91%	91 100%	1049
on m'a obligé	757 71%	56 77%	34 80%	38 83%	31 86%	19 88%	17 90%	109 100%	1061
voisine formation inutile	698 65%	92 74%	63 80%	66 86%	32 89%	25 91%	9 92%	84 100%	1069
tourne en rond	628 59%	59 65%	58 70%	52 75%	70 82%	42 86%	34 89%	117 100%	1060
emploi pour tous	83 8%	17 9%	42 13%	86 21%	139 34%	120 46%	90 54%	488 100%	1065
voisins si bien payé	90 8%	19 10%	32 13%	84 21%	124 33%	107 43%	101 52%	512 100%	1069
formation diplôme	170 16%	20 18%	23 20%	64 26%	96 35%	79 42%	68 48%	554 100%	1074
oblige à sortir de chez soi	122 11%	13 13%	27 15%	60 21%	76 28%	90 36%	111 47%	571 100%	1070
plus de confiance en moi	74 7%	17 9%	17 10%	55 15%	95 24%	134 37%	107 47%	570 100%	1069
stages embauche	93 9%	14 10%	17 12%	62 18%	89 26%	108 36%	111 47%	558 100%	1052
pas chez moi à rien faire	158 15%	13 16%	19 18%	41 22%	28 24%	68 31%	80 38%	659 100%	1066
E se sentir utile	69 6%	10 7%	16 9%	35 12%	74 19%	89 27%	117 38%	661 100%	1071
E pour plus d'argent	61 6%	12 7%	11 8%	38 11%	60 17%	73 24%	95 33%	718 100%	1068
Jacques ça arrive à tout le monde	30 3%	7 3%	2 4%	9 4%	29 7%	41 11%	71 18%	882 100%	1071

Les pourcentages sont cumulés de gauche à droite.

Lecture : la variable « je ne sais pas pourquoi [je me suis retrouvé dans cette formation] » a une valeur médiane qui se situe entre 1 et 2 sur une échelle de 1 à 8, 1049 des 1076 répondants ont coché une des 8 cases du valuateur et 752 d'entre eux, soit 73% ont choisi la première case. La variable « plus de confiance en moi » affiche une valeur médiane comprise entre 7 et 8, 1069 des 1076 répondants se sont prononcés.

L'extrait du tri en série de la collection rassemblant 47valuateurs montre que les items « Je ne sais pas pourquoi je me suis retrouvé(e) dans cette formation », « On m'a obligé(e) de faire une formation », « J'ai déjà suivi plusieurs formations... je crois que je tourne en rond », « Elle ferait mieux de rester chez elle, à son âge la formation est inutile » ou encore « Mes problèmes de santé m'empêchent de trouver un emploi » affichent une valeur médiane comprise entre 1 et 2. Les enquêtés ne se sont pas reconnus dans ces propositions ou situations projectives.

« La formation va me donner plus de confiance en moi », « Avec les stages on se fait connaître et ça peut déboucher sur une embauche », « Grâce à la formation, j'espère que je serai embauché(e) », « Je ne voulais pas rester chez moi à ne rien faire », « La formation, ça oblige à sortir de chez soi et c'est bien » sont des items ou variables dont la valeur médiane se situe entre 7 et 8. Elles expriment quelques-unes des attentes fortes vis-à-vis de la formation en termes d'emploi et/ou de quête de rencontres.

« On pourrait parfaitement créer des emplois pour tous, c'est simplement la volonté politique qui manque » recueille l'adhésion des enquêtés, celle-ci indique que pour les répondants la question de l'emploi relève aussi du champ politique. D'ailleurs « Le chômage, ça peut arriver à tout le monde de nos jours » reconnaissent les répondants.

La « valuation » de la situation projective « Les voisins ont déménagé la semaine dernière, ils sont partis pour Marseille car le père a trouvé un emploi après un an de chômage » qui se traduit par « Je serais prêt(e) à en faire autant à condition d'être bien payé(e) » indique que parmi les 1069 enquêtés qui se sont prononcés plus de 50% ont attribué au moins la valeur 7 à cet item. Ceux-là seraient donc prêts à quitter leur ville ou leur famille pour un emploi « bien payé ».

Enfin si un emploi apporte des revenus, il permet aussi de se sentir utile : « Je veux avoir un emploi pour gagner plus d'argent », « Je veux avoir un emploi pour me sentir utile ». L'adhésion à cette proposition rappelle si nécessaire que les répondants aspirent à participer à la vie économique et sociale.

L'interprétation de ces positions serait quelque peu hâtive à ce stade de lecture si on négligeait le tempérament du répondeur c'est à dire son inclination à attribuer des valeurs élevées ou des valeurs basses. Au cours des passations, les enquêteurs ont constaté des tempéraments différents chez les répondants : chaque individu s'empare en effet de l'instrument valuateur, avec son humeur, sa culture, son envie de résister au questionnement...

Considérer les variables numériques comme des variables de rang permettra donc de comparer les items entre eux et les positions accordées par l'ensemble des sujets de l'enquête. Quelques explications s'imposent pour la poursuite du traitement.

a) Des variables de rang

Au lieu d'étudier directement les valeurs brutes desvaluateurs, on calcule, pour chaque variable, le rang qu'elle occupe parmi les préférences d'un sujet.

On admet donc qu'il est demandé aux répondants une appréciation dont on peut déduire un classement implicite. Si un répondant attribue 2 à l'item « parce que je veux un emploi », 4 à « faire de nouvelles rencontres » et 7 à « mieux me débrouiller dans les démarches », il est indéniable qu'il classe par valeurs croissantes dans l'ordre emploi < rencontres < démarches. Il indique ainsi ce qu'il met en avant dans sa démarche d'inscription en formation.

Le rang auquel une proposition est classée est un indicateur de la préférence qui lui est accordée, cet indicateur est une « vraie mesure » puisque c'est le nombre de propositions qui lui ont été préférées (plus 1 puisque les rangs commencent à 1 et non à 0) à l'intérieur d'un ensemble de propositions à valuer concurrentes.

Ce rang d'une proposition est également comparable au rang qu'un autre individu lui accorde à l'intérieur de cet ensemble de propositions soumises à appréciation des répondants.

De plus l'avantage de considérer les appréciations (les positions sur lesvaluateurs) comme des rangs permet de comparer les positions accordées par l'ensemble des sujets de l'enquête : la somme des rangs qu'attribue le sujet X est la même que la somme des rangs qu'attribue le sujet Y ($(n^2+n)/2$), ce qui règle de fait la question du tempérament des répondeurs (de l'éventuelle inclination à valuer haut ou bas), chacun a le même poids.

Toutefois si X classe 50 items et que Y n'en classe que 40 parmi ceux-là, de même si X classe 30 items d'une série et 15 d'une autre, les rangs ne sont plus comparables ; on standardise donc les rangs, c'est-à-dire qu'on les ramène à un intervalle $[-1, 00 \ 1,00]$, la valeur 1,00 correspond à l'item qui est préféré à tous les autres, et la valeur - 1,00 à l'item auquel on préfère tous les autres, et en proportion pour les valeurs intermédiaires.

Reste à régler la question des valeurs manquantes.

b) Les valeurs manquantes

Les analyses plus avancées qu'un simple tri, à commencer par un croisement de deux variables, mais *a fortiori* les analyses factorielles, ne peuvent traiter que les sujets qui ont des valeurs pour toutes les variables invoquées.

Il est donc nécessaire de reconstituer les données manquantes. Une pratique relativement neutre, s'agissant des rangs de préférences des variables, consiste à remplacer toute valeur manquante par la moyenne des rangs pour cette variable. Cela équivaut à présumer que celui qui n'a pas répondu, s'il avait répondu, l'aurait fait selon la tendance générale, de manière « politiquement correcte ».

Un grand avantage de cette façon de faire est qu'elle n'altère pratiquement pas les comparaisons entre variables, puisque la valeur moyenne reste la même.

I-1-2 Comparaison entrevaluateurs

La comparaison entre evaluateurs (ou scores) s'effectuera donc sur la base du rang moyen (de -1 à $+1$).

Les valeurs de rang négatives renvoient à des items plutôt rejetés, les valeurs positives à des items plutôt préférés. On pourra aussi étudier les variations de ces rangs selon différentes variables descriptives.

Sur l'ensemble, on peut ordonner les 47 evaluateurs par ordre de préférence croissante, et les diviser en trois sous-ensembles approximativement équilibrés : rejetés, discutés, acceptés, avec comme seuils $-0,17$ et $+0,17$.

a) Comparaison au temps 1

Un extrait du tri en série de la collection 47 evaluateurs du temps 1 (voir Tri en série complet en annexe) donne à voir la distribution des rangs moyens suivants :

Tableau 47 EXTRAIT TRI EN SERIE DE LA COLLECTION 47 VALUATEURS

T1 CLASSES SELON LEUR RANG

Variable	Moyenne	Ecart-type	Médiane
..je ne sais pas pourquoi	-0,60	0,38	-0,735
..E pbs santé	-0,60	0,39	-0,735
..on m'a obligé	-0,59	0,40	-0,735
..13 voisine formation inutile	-0,59	0,37	-0,715
..tourne en rond	-0,51	0,42	-0,685
..9 Jacques chômage la honte	-0,43	0,44	-0,625
..3 pas payé viendrais pas	-0,29	0,54	-0,495
..oublier ses soucis	-0,09	0,46	-0,100
..mieux lire écrire calculer	-0,08	0,53	0,010
..me débrouiller démarches	0,04	0,45	0,185
..12 emploi pour tous	0,07	0,43	0,185
..7 formation diplôme	0,08	0,51	0,270
..je serai embauché	0,08	0,44	0,225
..15b voisins si bien payé	0,09	0,44	0,225
..apprendre à chercher du travail	0,10	0,43	0,250
..oblige à sortir de chez soi	0,12	0,43	0,270
..stages embauche	0,15	0,43	0,295
..5 plus de confiance en moi	0,16	0,38	0,285
..4 faire de nouveaux amis	0,17	0,40	0,305
..parler avec des gens	0,18	0,38	0,295
..6 stages 1ère expérience	0,19	0,43	0,315
..apprendre des choses nouvelles	0,23	0,36	0,325
..parce que je veux un emploi	0,28	0,43	0,375
..Maria pistes d'emploi	0,34	0,31	0,395
..Jacques ça arrive à tout le monde	0,41	0,33	0,455
..voisine lire et écrire	0,41	0,28	0,435

Lecture : la variable 'on m'a obligé [à suivre une formation]' est une variable de valeur moyenne -0,60 dans un intervalle [-1 +1], son écart type est de 0,38 et la médiane est -0,735, la variable 'Maria pistes d'emploi' affiche une valeur moyenne de 0,41 dans un intervalle [-1 +1], son écart type est de 0,31

On peut noter que de manière globale les items à connotation critique ou négative sont peu cotés : on en a déjà relevé plus haut comme « je ne sais pas pourquoi je me suis retrouvé en formation », ou « Elle ferait mieux de rester chez elle, à son âge la formation est inutile » à propos d'une hypothétique *voisine qui entreprendrait tardivement une formation*, également « Mes problèmes de santé m'empêchent de trouver un emploi » tandis que parmi les mieux cotés figurent les aspects positifs ou dynamiques de la formation comme « Les stages pratiques ça offre une première expérience de travail », mais aussi les perspectives comme « Elle a raison, la formation peut lui offrir des pistes d'emploi » à propos de Maria qui *veut entreprendre une formation car elle a fini d'élever ses enfants et s'ennuie maintenant à la maison*.

La valorisation sociale dont bénéficient la formation ou le retour à l'emploi d'une femme qui a élevé ses enfants et le besoin de livrer même au travers de réponses anonymes, une image valorisante de soi-même que peut traduire le score moyen négatif de « Mes problèmes de santé m'empêchent de trouver un emploi sont à considérer dans l'interprétation des résultats. L'analyse ne pourra s'en tenir à la prise en compte de manière isolée de chacun des items.

Deuxièmement, la zone des scores intermédiaires moyens de -0,17 à +0,17 qui représente un tiers des items est celle qui contient des classements qui ont le plus de chances de résulter de classements contradictoires par les uns et par les autres, ce qui les désigne comme des points de tension. On pourrait également lire les écarts-types relativement élevés comme le signe de contradictions.

Rappelons que un certain nombre d'enquêtés a été interrogé à deux reprises, précisément les propositions relatives à l'emploi et à la formation ont été soumises à deux reprises à leur appréciation. On peut donc comparer les « scores » du temps 1 et du temps 2.

b) Comparaison des classements au temps 1 et au temps 2

TABLEAU 48 DIFFERENCES DES MOYENNES DES 47 VALUATEURS
valeurs calculées parallèlement sur les variables des collections de rangs: 1. 47 valuateurs t1 2. 47 valuateurs t2

1	2	1 -> 2
..1 pas chez moi à rien faire	..1 pas chez moi à rien faire	0,00 r
..parce que je veux un emploi	..parce que je veux un emploi	0,01 r
..mieux lire écrire calculer	..mieux lire écrire calculer	0,01 r
..on m'a obligé	..on m'a obligé	0,05 r
..apprendre des choses nouvelles	..apprendre des choses nouvelles	-0,02 r
..toucher un peu plus de sous	..toucher un peu plus de sous	0,09 tr
..je ne sais pas pourquoi	..je ne sais pas pourquoi	-0,01 r
..2 ça va me faire du bien	..2 ça va me faire du bien	-0,07 tr
..ANPE M.locale RMI	..ANPE M.locale RMI	-0,01 r
..3 pas payé viendrais pas	..3 pas payé viendrais pas	0,08 tr
..4 faire de nouveaux amis	..4 faire de nouveaux amis	0,00 r
..oublier ses soucis	..oublier ses soucis	0,03 r
..oblige à sortir de chez soi	..oblige à sortir de chez soi	0,04 r
..pas tout seul à problèmes	..pas tout seul à problèmes	0,01 r
..parler avec des gens	..parler avec des gens	0,04 r
..formateurs sympatiques	..formateurs sympatiques	-0,02 r
..5 plus de confiance en moi	..5 plus de confiance en moi	0,04 r
..me débrouiller démarches	..me débrouiller démarches	0,02 r
..mieux lire mieux écrire	..mieux lire mieux écrire	0,04 r
..apprendre à chercher du trav	..apprendre à chercher du trav	-0,05 r
..apprendre beaucoup	..apprendre beaucoup	-0,01 r
..6 stages 1ère expérience	..6 stages 1ère expérience	0,00 r
..stages embauche	..stages embauche	0,02 r
..7 formation diplôme	..7 formation diplôme	-0,08 tr
..je serai embauché	..je serai embauché	-0,37 tr
..tourne en rond	..tourne en rond	0,02 r
..E pas n'importe quel boulot	..E pas n'importe quel boulot	-0,06 r
..E se sentir utile	..E se sentir utile	0,02 r
..E pbs santé	..E pbs santé	0,02 r
..E pour évoluer	..E pour évoluer	0,02 r
..E pour plus d'argent	..E pour plus d'argent	0,02 r
..9 Jacques chômage la honte	..9 Jacques chômage la honte	-0,03 r
..Jacques ça arrive à tout le monde	..Jacques ça arrive à tout le monde	0,00 r
..10 Josette la télé	..10 Josette la télé	-0,02 r
..Au comptoir abus pas tt le monde	..Au comptoir abus pas tt le monde	0,05 r
..Au comptoir chômeurs veulent pas	..Au comptoir chômeurs veulent pas	0,05 r
..12 chômage dû NT	..12 chômage dû NT	0,08 tr
..12 emploi pour tous	..12 emploi pour tous	0,03 r
..13 voisine formation inutile	..13 voisine formation inutile	0,00 r
..voisine pas rester seule	..voisine pas rester seule	-0,06 r
..voisine lire et écrire	..voisine lire et écrire	-0,02 r
..14 Maria autres projets	..14 Maria autres projets	-0,03 r
..Maria pistes d'emploi	..Maria pistes d'emploi	-0,01 r
..15 Myriam pas grave bon mari	..15 Myriam pas grave bon mari	0,01 r
..Myriam grave	..Myriam grave	0,00 r
..15b voisins si bien payé	..15b voisins si bien payé	0,03 r
..voisins je partirais seul	..voisins je partirais seul	0,01 r

t : |t| s. à .01; r : rBP s. à .01

Le test $|t|$ est le t de Student, il mesure la signification statistique des différences entre deux moyennes. Le r ou r_{BP} , coefficient de corrélation de Bravais-Pearson mesure la tendance de deux variables à « varier ensemble », c'est-à-dire que les grandes valeurs de l'une se trouvent chez les mêmes sujets que les grandes valeurs de l'autre, et de même pour les valeurs faibles.

Les t en troisième colonne du tableau signifient que la différence de moyenne est significative entre le temps 1 et le temps 2, le r que les deux mesures sont corrélées (à $p < .01$).

Lecture : la variable 'on m'a obligé [à suivre une formation]' est une variable de valeur moyenne -0,60 dans un intervalle [-1 +1], son écart type est de 0,38 et la médiane est -0,735, la variable 'Maria pistes d'emploi affiche une valeur moyenne de 0,41 dans un intervalle [-1 +1], son écart type est de 0,31

On observe une grande stabilité des rangs de préférence entre t_1 et t_2 , à quelques exceptions près dont le spectaculaire recul (-0,37) de « Je serai embauché ». Reculent également de manière plus faible mais significative à $P < .01$: « Ca va me faire du bien » et « Formation diplôme », ce qui manifeste une certaine désillusion.

Progressent légèrement mais significativement « Toucher un peu plus de sous », « Pas payé viendrais pas » et « Chômage dû aux nouvelles technologies ».

Les premiers constats que l'on peut faire sont le recul d'une certaine croyance aux vertus de la formation, l'expérience de formation fait prendre conscience que la seule formation, en tout cas la formation de remise à niveau ou l'aide à la définition de projet, ne sont pas des sas vers l'emploi. Il y a d'autres étapes à franchir ou d'autres facteurs en jeu qui maintiennent les répondants encore loin de l'emploi. Désillusion ou prise de conscience ? Le projet d'une formation diplômante est moins affirmé et le « bien-être » apporté par la formation devient discutable ou ne suffit plus, en même temps que les préoccupations concrètes s'expriment plus fortement : « Je suis en formation pour toucher un peu plus de sous » affichait une moyenne de -0,26 en temps 1, en temps 2 cette proposition gagne 0,09, « Si je n'étais pas payé je ne viendrais pas » voit sa moyenne progresser de 0,08. Ces items faisaient partie des items plutôt rejetés, difficiles à admettre à l'entrée en formation, ils prennent de l'importance quand les effets de la formation se font attendre.

L'augmentation de la variable 12 « le chômage est dû au développement des nouvelles technologies » semble difficile à expliquer isolément, les stagiaires de la formation de base sont amenés à utiliser l'ordinateur pour leur formation linguistique de base et ou pour la rédaction de curriculum vitae ou encore la recherche d'emploi. A cette étape de leur apprentissage, se trouvent-ils confronter à de nouvelles difficultés liées à l'usage des NTIC ? Cet outil apparaît-il comme un obstacle supplémentaire ? Cet item était plutôt rejeté en temps 1. Finalement ne seraient pas seuls en cause leur niveau de qualification ou leur manque d'expérience mais une société informatisée qui rejette les moins performants ?

Retenons pour le moment une grande stabilité des réponses entre le temps 1 et le temps 2, les quelques changements de position seront d'autant plus intéressants à prendre en compte.

I-2 Structure des représentations

Intéressons-nous à présent aux valuateurs (dans leur version de rangs) non pas en les prenant un par un, mais en essayant de trouver entre eux des agencements structurés susceptibles d'éclairer, en la simplifiant, la compréhension qu'on peut avoir du système de représentations de la population étudiée.

Cela n'implique pas du tout qu'il ne serait pas possible de continuer à croiser les rangs individuels des valuateurs avec d'autres variables, mais il s'agit de manière générale d'un travail fastidieux et peu pertinent : peut-on conclure que l'adhésion à ou le rejet d'une proposition isolée est le reflet d'une opinion ou plus largement la traduction d'un système de représentations ? On a recueilli un grand nombre d'indicateurs d'éléments issus du répertoire des enquêtés non directement tangibles tels que des attentes, des choix, des opinions ou attitudes, comment peut-on regrouper au mieux ces indicateurs pour restituer avec la plus grande force possible des variables latentes qui se rapprocheraient de la mesure de ces éléments hypothétiques de départ ?

Il s'agit donc de chercher à extraire de l'ensemble des « valuateurs-rangs » des groupes formellement « robustes » et sémantiquement intelligibles, de manière à concentrer en un petit nombre de dimensions l'information dispersée dans une cinquantaine de variables initiales. On pourra revenir ultérieurement sur certains items isolément : les différents niveaux d'analyse ne sont pas mutuellement exclusifs.

Sur les 47 valuateurs pris en compte à ce stade (hors non-réponses justifiées, valuateurs sémantiquement suspects), l'analyse de connectivité⁵⁸ produit 16 groupes

⁵⁸ L'analyse de connectivité utilise ici l'algorithme du chou fleur avec le saut maximal et une coupure au seuil de .100. Les algorithmes du chou-fleur consistent d'abord à organiser les items en petits bouquets, puis en bouquets de plus en plus gros, jusqu'à la tête de chou fleur, qui est le bouquet suprême. Dans un second temps, on se propose de couper dans le chou-fleur, plus ou moins loin de son coeur, pour séparer les bouquets, qui seront les groupes d'items. Plus on coupe près du coeur, plus les bouquets sont gros et moins ils sont nombreux, et réciproquement. Les typologies se construisent de la même façon. Notons qu'aucun groupe proposé n'a une corrélation de groupe inférieure à .100, sachant que la corrélation de groupe est définie comme la plus petite des corrélations observée entre deux quelconques des variables qui en font partie, ce qui fait de cette méthode, avec ce critère, la plus exigeante en termes de cohérence des groupes. On prend soin de fixer la taille minimale d'un

rassemblant 39 items et en laissant 8 isolés. L'examen détaillé des groupes s'effectue sous deux critères, l'un formel et l'autre sémantique. Le critère sémantique est l'intelligibilité du groupement d'items, manifesté par l'aisance à lui donner un nom.

Le critère formel est double :

- du point de vue de la cohérence, chaque item doit avoir une corrélation item-groupe significative à .01 (tolérance à .05 pour certains items dont l'intérêt sémantique est évident),
- du point de vue de la fiabilité : les variables explicites (celles que l'on a recueillies) ne sont que des indicateurs partiels de quelque chose qu'on ne peut pas recueillir directement, mais dont la cohérence des groupes nous permet de postuler l'existence vraisemblable. Cette cohérence est mesurée par l'alpha de Cronbach.

Parmi les groupes générés automatiquement, on va être amené à en supprimer certains, pour cause de faible cohérence⁵⁹.

Les calculs sont effectués pour les temps 1 et 2⁶⁰. Nous présentons ci-dessous les 8 groupes retenus rassemblant 25 items. Pour chaque groupe, on fournit un intitulé choisi pour résumer au mieux le contenu du groupe.

Précisons que 1075 sujets sur 1076 se sont livrés au classement des propositions du questionnaire en t1, on a donc calculé des rangs pour toutes les variables prises en compte et pour tous les sujets (voir plus haut les valeurs manquantes), sauf celui qui n'a répondu à rien.

Même chose au temps 2, soit 420 répondants sur 421.

groupe à 2 variables, sinon certains groupes ne sont pas pris en compte. (Dubus, Hector² Mode d'emploi : Spécialités, 2008)

⁵⁹ L'instrument d'examen est l'Analyse de tests dans Hector2.

⁶⁰ Au sortir de cette tâche, les structures de représentations ne sont pas identiques en t1 et en t2. Toutefois, elles comportent de nombreuses similitudes : certains groupes sont les mêmes, d'autres ne diffèrent que par un item en plus ou en moins. La similitude est en tous cas beaucoup plus forte ici qu'elle n'était dans le corpus FUNOC. La décision de procéder aux ajustements nécessaires pour identifier les deux structures résulte d'un calcul coût/avantages. Le coût est dans la perte de deux items par rapport au temps 1, de six par rapport au temps 2, puisqu'on se retrouve avec 8 groupes rassemblant 25 items.

I-2-1 La sociabilité

Sociabilités $\alpha_{10} = .711, .709$

	Rang ¹	r(i,T-i)	Rang ²	r(i,T-i) ²
La formation aide à oublier ses soucis	-0,09	0,348	-0,06	0,313
La formation, ça oblige à sortir de chez soi et c'est bien	0,12	0,365	0,18	0,332
La formation permet de faire des nouvelles rencontres, de nouveaux amis	0,17	0,300	0,19	0,318
En formation on voit qu'on n'est pas tout seul à avoir des problèmes	0,15	0,265	0,16	0,247
Au moins en formation, on parle avec des gens dans la journée	0,18	0,292	0,23	0,365

On affiche pour le temps 1 et pour le temps 2, le coefficient alpha de Cronbach rapporté à une série de 10 items : ceci mesure la fiabilité du groupe, pour ce premier regroupement t1 $\alpha_{10} = .711$, t2 $\alpha_{10} = .709$ ⁶¹.

Chaque valuateur du groupe est suivi de son rang de préférence au temps 1, sa corrélation item-groupe au même temps, et de même pour le temps 2. La colonne r(i,T-i) est celle de la corrélation item-test, plus précisément de la corrélation entre un item et la somme des autres : cela mesure en quelque sorte le degré d'appartenance de l'item au groupe. Ces corrélations sont une indication de la cohérence des groupes.

Sociabilité rassemble des items situés dans la zone médiane des préférences [- 0,17, +0,17] ou proche, plutôt du côté positif. Ce groupe est très intéressant du point de vue sémantique. Les items de ce groupe font écho à la souffrance de l'isolement et de l'absence de communication, d'où l'intitulé choisi. La formation est vécue ou souhaitée comme un espace de rencontres, d'échanges, de partage de ses problèmes ou de prise de distance avec un quotidien certainement difficile. Tous les items progressent légèrement entre les deux temps. Ce qui signifie que la formation serait bel et bien un espace ou un mode de sociabilité, elle créerait du lien social (Bouvier 2005, Cusset, 2005, Paugam, 2008) entre individus partageant des difficultés et des aspirations communes dont sont certainement privés les stagiaires de la formation en raison de conditions de vie précaires liées au chômage et à des difficultés de communication. Ces hypothèses seront vérifiées plus loin, d'ores et déjà on peut mettre en avant que le mode d'insertion familiale a à voir avec cette quête de sociabilité : ce sont les personnes vivant seules (ni en couple, ni chez des parents) qui expriment le plus cette attente au temps 1 et qui confirment l'intérêt de la formation en terme de « construction » de lien social.

⁶¹ Au seuil de .700, on considère le groupe fiable statistiquement

I-2-2 L'autonomie

Autonomie $\alpha_{10} = .791, .841$

	Rang ¹	r(i,T-i)	Rang ²	r(i,T-i) ²
La formation va m'aider à me débrouiller seul(e) avec les papiers et les démarches	0,04	0,317	0,06	0,420
La formation va me donner plus de confiance en moi	0,16	0,257	0,18	0,328
Je vais apprendre beaucoup	0,18	0,393	0,17	0,481
J'ai besoin de mieux savoir lire, écrire et calculer	-0,08	0,493	-0,09	0,545
Je vais apprendre à mieux lire et à mieux écrire	-0,10	0,596	-0,08	0,679

Ce groupe apparaît « satisfaisant » quant aux critères formels et sémantiques. Il s'agit plutôt d'items de la zone de préférence médiane. Les rangs n'évoluent pas entre les deux temps, mais la cohérence et la fiabilité sont nettement renforcées. L'autonomie s'inscrit dans le registre des obligations quotidiennes administratives notamment, une meilleure maîtrise des savoirs de base renforcera la confiance en soi (0,16) dans de telles démarches ou dans d'autres circonstances extrêmement fréquentes où une maîtrise minimum de l'écrit est requise. Il y a une forte attente de la formation pas nécessairement ciblée : « apprendre beaucoup » est coté 0,18, « apprendre à lire » -0,10, sur une échelle, rappelons-le, allant de -1 à +1.

On n'est pas surpris de mettre en avant une problématique bien connue des personnes en situation d'illettrisme comme l'atteste si besoin était la correspondance entre le dispositif de formation fréquenté et la dimension « autonomie » : les personnes inscrites en Maîtrise des Savoirs de Base se reconnaissent davantage que les autres dans ces propositions, l'autonomie signifie avant tout ne plus avoir besoin de l'aide des autres pour lire ou répondre à des courriers, ne plus être en difficultés et ne plus à avoir à les afficher : « à cause de mes lacunes, je me retrouve coincée dans plein de situations concrètes quotidiennes, et ce qui semble facile pour les autres est un parcours du combattant pour moi ».

I-2-3 Travailler

Travailler $\alpha_{10} = .805, .708$

	Rang ¹	r(i,T-i)	Rang ²	r(i,T-i) ²
Je ne voulais pas rester chez moi à ne rien faire	0,17	0,296	0,19	0,195
Je me suis inscrit(e) dans cette formation parce que je veux un emploi	0,28	0,296	0,30	0,195

Deux items pris dans une zone plutôt haute de préférences. Le titre *Travailler* met en avant l'emploi comme seule situation acceptable, et ne pas rester à ne rien faire, peut-être

pour des raisons d'estime de soi ; il s'agit ici des raisons de l'inscription en formation. La formation réinscrit dans le rythme du travail, elle apporte un temps un statut proche de l'emploi, elle est une forme de travail, en tout cas, elle « occupe », c'est déjà ça, pourrions-nous ajouter, elle vient rompre l'ennui. Les deux items progressent très légèrement, mais fiabilité et cohérence s'atténuent. Noter qu'on parle de progression ou de régression par abus de langage, puisque la population du temps 1, pour lesvaluateurs, est de 1075, dont 421 seulement sont encore là pour répondre au temps 2.

On observe cependant que la « priorité travail » concerne plutôt les répondants inscrits en parcours de mobilisation et d'orientation professionnelle (le rang moyen est de 0,37 pour ces deux sous groupes), ils sont suivis par les stagiaires en préqualification (0,30) alors que pour les stagiaires inscrits en maîtrise des savoirs de base la moyenne est de 0,15. La différence est du même ordre pour le seul item « Je ne voulais pas rester chez moi à ne rien faire » (ce qu'atteste l'alpha de Cronbach), on doit bel et bien entendre une volonté d'être « occupé ».

La priorité accordée au travail que la formation devrait procurer ou à une forme d'occupation se rencontre plutôt chez ceux qui sont engagés dans une démarche d'insertion professionnelle contrairement au besoin d'autonomie.

I-2-4 Question d'argent

Question d'argent $\alpha_{10} = .764, .785$

	Rang ¹	r(i,T-i)	Rang ²	r(i,T-i) ²
Je veux avoir un emploi pour gagner plus d'argent	0,28	0,212	0,29	0,262
Je suis en formation pour toucher un peu plus de sous	-0,26	0,370	-0,17	0,383
Si je n'étais pas payé(e) je ne viendrais pas	-0,29	0,365	-0,22	0,384

Ce groupe rassemble un item préféré et deux items nettement rejetés, peut-être à cause de la formulation politiquement incorrecte de ces deux items. Cohérence et fiabilité progressent un peu entre les deux temps.

La corrélation item-test de « Je veux avoir un emploi pour gagner plus d'argent » aux deux autres nous autorise à interpréter ce classement contradictoire : puisque je reconnais « vouloir un emploi pour avoir un peu plus de sous », alors quand je dis plutôt non à « je suis en formation pour toucher un peu plus de sous », on peut entendre qu'en réalité la *question d'argent* est importante pour moi. La première opinion est assez populaire (« Je veux avoir un emploi pour gagner plus d'argent »), les deux autres le sont nettement moins, elles sont corrélées parce qu'elles parlent de la même chose : il faut de l'argent pour vivre, mais il est

plus honorable, dans notre idéologie, d'avoir de l'argent en travaillant plutôt qu'en allant en formation souvent contraint. Ne serait-ce pas une question d'honneur ?

Notons que la *question d'argent* apparaît nettement davantage une préoccupation ou un besoin exprimé chez les jeunes ou chez ceux qui vivent chez leurs parents ou des proches ... en raison d'un manque d'autonomie financière ?

I-2-5 Changement

Changement

$$\alpha_{10} = .803, .807$$

	Rang ¹	r(i,T-i)	Rang ²	r(i,T-i) ²
La lecture et l'écriture, ça sert dans beaucoup de domaines (voisine)	0,41	0,263	0,38	0,257
Maria a raison parce que la formation peut lui permettre de réaliser d'autres projets de vie	0,34	0,420	0,32	0,447
Maria a raison, la formation peut lui offrir des pistes d'emploi	0,34	0,408	0,34	0,409

Ce groupe de trois items bien appréciés semble concerner l'idée que la femme n'est pas obligée de rester à la maison, qu'elle peut d'une certaine manière choisir un autre destin. On nomme cette dimension *Changement*, les correspondances relevées avec les variables sexe et diplôme ou niveau d'études apparaissent justifier cette dénomination : si la variable sexe apparaît quelque peu déterminante dans cette adhésion - les femmes se reconnaissent un peu plus que les hommes dans ces propositions issues de situation fictive mettant en scène des femmes -, le niveau d'instruction influence également les positions : l'adhésion la plus forte à la dimension *Changement* se rencontre chez les plus diplômés ou les plus qualifiés (en termes de niveau de qualification) et chez ceux qui sont inscrits dans une démarche d'orientation.

Le choix de ces énoncés projectifs était fondé sur l'hypothèse que les enquêtés accorderaient une faible importance aux objectifs offerts par la formation en ce qui concerne les femmes et aux attentes des femmes, ils devraient donc attribuer un rang peu élevé à ces propositions, y compris les femmes. Force est de constater que d'une part *Changement* obtient un rang moyen de 0,34 chez les hommes et 0,38 chez les femmes, rang donc assez élevé, d'autre part même si l'écart entre femmes et hommes est statistiquement significatif, cet écart est peu élevé. Retenons que les attentes vis-à-vis de la formation en termes d'aspiration au changement sont plus fortes chez les « plus qualifiés » de la population étudiée. Ils croient à un changement de leur condition possible, les moins qualifiés y renoncent-ils ?

I-2-6 Sentiment d'utilité

Sentiment d'utilité $\alpha_{10} = .809, .808$

	Rang ¹	r(i,T-i)	Rang ²	r(i,T-i) ²
Je veux avoir un emploi pour me sentir utile	0,24	0,298	0,23	0,293
Je veux avoir un emploi pour continuer à apprendre et à évoluer	0,27	0,298	0,26	0,293

Deux items sémantiquement très proches, surtout si on imagine leur contraire : se sentir inutile (parasite ?) ou stagner, image de soi négative ou sentiment de ne plus être dans la course qui suggère que les deux items sont au contraire liés à la volonté de participer au développement social et économique, ce dont sont privés « les inutiles au monde » (Castel, 1995 et 2008). Ce besoin d'utilité va de pair avec un besoin d'apprendre et d'évoluer. Les deux sont bien appréciés, sans changement entre les deux temps.

L'idée d'être rejeté est d'autant plus insupportable qu'on possède des ressources qui, « normalement », prédisent une bonne insertion : le niveau de qualification est là déterminant, *Sentiment d'utilité* obtient un score moyen de 0,41 dans le groupe des plus qualifiés (niveau 4) de la population interrogée et 0,25 dans le groupe des moins qualifiés (niveau 5 et infra 5).

I-2-7 Espoir stages

Espoir stages $\alpha_{10} = .743, .801$

	Rang ¹	r(i,T-i)	Rang ²	r(i,T-i) ²
Les stages pratiques ça offre une première expérience de travail	0,19	0,260	0,17	0,374
Avec les stages on se fait connaître et ça peut déboucher sur une embauche	0,15	0,386	0,14	0,445
Grâce à la formation, j'espère que je serai embauché(e)	0,08	0,224	-0,32	0,261

Trois items neutres ou bien appréciés au premier temps, qui véhiculent ensemble l'idée que les stages peuvent déboucher sur une embauche. On constate à nouveau que la proposition « Je serai embauché », neutre au temps 1 (0,08), devient au temps 2 très rejetée (-0,32).

Le lien formation/emploi semble avec l'expérience de formation se distendre ou être questionné. Nous reviendrons sur cette observation plus loin dans l'analyse.

Notons d'ores et déjà que ce rapport à la formation exprimé en termes de débouchés professionnels entretient un lien étroit avec le type de dispositif fréquenté. Ce sont les stagiaires engagés dans une démarche d'orientation qui investissent le plus la formation comme pouvant offrir des opportunités d'emploi, suivis des jeunes inscrits en programme de mobilisation. Les stagiaires en préqualification poursuivent d'autres buts, ils se destinent en principe à une formation qualifiante (leurs espoirs seront déçus, les mouvements d'une

formation à l'autre montrent que cette destination est loin d'être systématique). Quant aux stagiaires inscrits en MSB ils se positionnent à 0,07 sur l'échelle de l'espoir, soit à 0,25 des programmes Orientation. Les programmes Orientation et Mobilisation prévoient des stages en entreprise, les premiers pour la confirmation d'un projet professionnel, les seconds pour une découverte du monde du travail. On peut ainsi comprendre l'espoir que peut faire naître ces expériences particulièrement parmi les stagiaires en Orientation. Les formations de base ne poursuivent pas les mêmes objectifs même si des stages professionnels sont proposés aux stagiaires, les attentes vis-à-vis de la formation, on l'a vu plus haut s'expriment plutôt en terme de développement de leur autonomie.

I-II-8 Contrainte

Contrainte $\alpha_{10} = .794, .863$

	Rang ¹	r(i,T-i)	Rang ²	r(i,T-i) ²
On m'a obligé(e) de faire une formation	-0,59	0,279	-0,52	0,390
Je ne sais pas pourquoi je me suis retrouvé(e) dans cette formation	-0,60	0,279	-0,60	0,390

Ce dernier groupe, fait de deux items fortement rejetés, allie la contrainte à l'absence de contrôle de la situation, ce qui exclut la motivation individuelle à la formation.

Le point commun des sujets qui se reconnaîtraient dans ces propositions est l'absence d'initiative quant à leur présence en formation. Contraints ou en tout cas loin d'être acteurs, se laisseraient-ils porter par les « statuts de l'assistance » ? (Boullet, 1997). Cette attitude de renoncement est plus clairement rejetée ou désapprouvée par les enquêtés inscrits dans les dispositifs d'orientation que par ceux qui sont inscrits en maîtrise des savoirs de base, respectivement les scores sont de -0,69 et -0,56.

Les analyses de connectivité ont permis de mettre en évidence 8 séries (catégories) rassemblant 25valuateurs et telles que :

- ces séries soient strictement composées des mêmesvaluateurs aux temps 1 et 2,
- chaque série satisfasse aux critères formels de cohérence et de fiabilité, ainsi qu'au critère sémantique d'intelligibilité, manifesté par une dénomination sans équivoque.

Les critères formels autorisent pour chaque série le calcul d'une valeur résumée, définie ici comme la moyenne des rangs standardisés (-1 à 1) desvaluateurs composant chaque série.

On nommera ces valeurs résumées les dimensions structurelles des représentations.

D'une certaine manière, tout le travail préalable de construction des groupes sous le contrôle des indices de cohérence et de fiabilité avait pour but d'autoriser formellement ces additions, et le contrôle sémantique est ce qui nous permet de nommer les dimensions. Une « dimension » est une sorte de variable latente qu'on a extraite d'un groupe.

Rappelons que ces constructions se justifient par le fait que nous tenons les items pour des indicateurs de facteurs pas toujours fiables pris isolément, c'est pourquoi nous construisons des dimensions qui viennent mettre à jour des variables latentes. Les deux moments de l'analyse ont leur légitimité, on n'écartera pas de l'analyse les items qui ne contribuent pas à la construction des dimensions.

I-3 Dimensions structurelles des représentations

Il nous reste à vérifier si ces 8 dimensions dégagées exprimant les représentations des interviewés quant à la formation et à l'emploi entretiennent entre elles des liens statistiques. Le croisement des dimensions aux deux temps avec elles-mêmes montre que les dimensions sont, soit faiblement corrélées positivement ou négativement, soit fortement corrélées négativement (voir annexe). Dans le cas contraire on pourrait dégager des variables latentes d'un niveau d'abstraction supérieur. Ce n'est pas le cas, elles apparaissent donc « indiscutables » d'un point de vue formel.

On a calculé plus haut les différences de moyenne au niveau des rangs devaluateurs (tableau ci-dessus). Appliquées au niveau des dimensions, qui sont des concentrés de rangs devaluateurs, les relations sont encore plus évidentes :

Tableau 49 Différences des moyennes

valeurs calculées parallèlement sur les variables des collections :

1. Dimensions t1 2. Dimensions t2

1	2	1 ->	2
Sociabilité	Sociabilité ²	0,02	r
Autonomie	Autonomie ²	0,02	r
Travailler	Travailler ²	0,00	r
Q.d'argent	Q.d'argent ²	0,06	tr
Changement	Changement ²	-0,02	r
Sentiment utilité	Sentiment utilité ²	0,02	r
Espoir stage	Espoir stage ²	-0,12	tr
Contrainte	Contrainte ²	0,02	r

t : |t| s. à .001 ; r : rBP s. à .0001

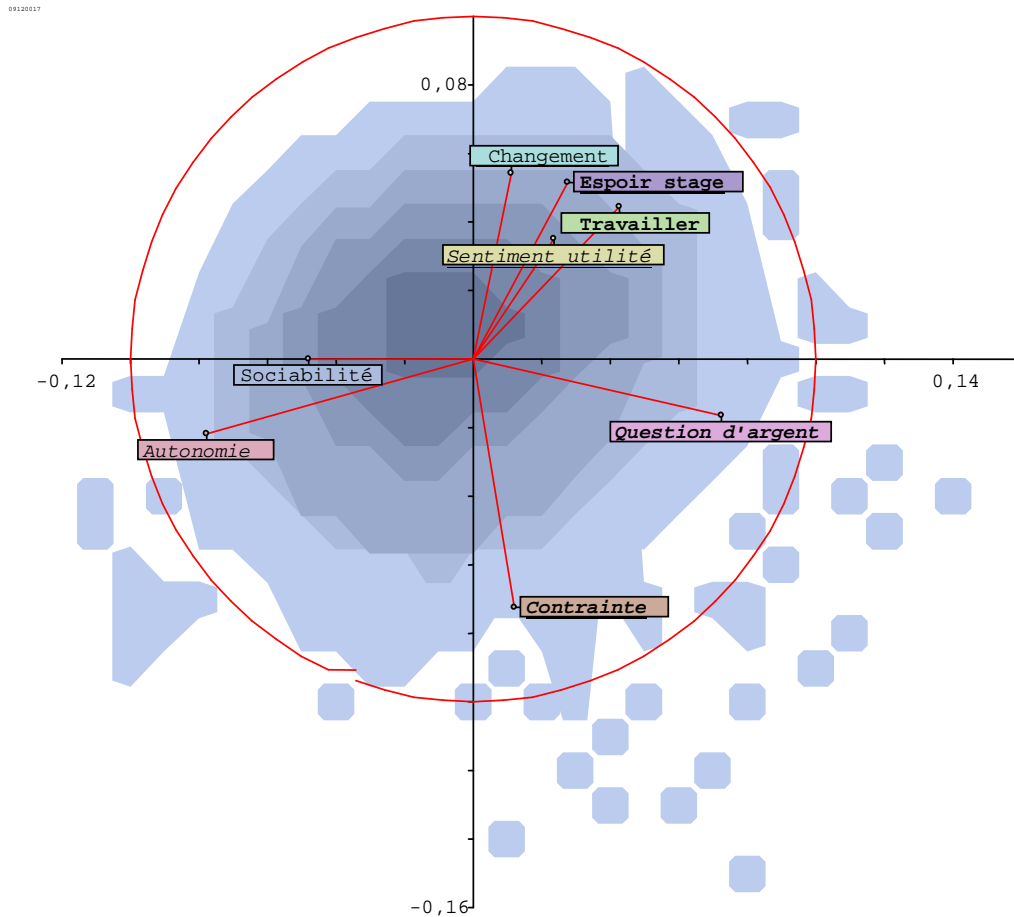
La présence d'un 't' signifie que les moyennes sont significativement différentes selon le |t| de Student au seuil indiqué (ici $P < .001$), la présence d'un 'r' que les variables sont corrélées.

Illustration du principe d'équilibre entre progrès de certains éléments et recul des autres, la somme des dm (différences de moyenne) positives est 0,14, et la somme des dm négatives est -0,14 : leur somme est nulle. La force des corrélations entre les dimensions du temps 1 et du temps 2 est étonnante, et dans tous les cas significative à $p < .0001$ (voir tableau rBP avec seuil de significativité en annexe).

L'espoir d'embauche par les stages s'amenuise du temps 1 au temps 2, comme on l'a déjà souligné plus haut lors de la lecture des items un à un, la question d'argent est davantage préoccupante en fin de formation. Rappelons que la formation est source de subsides ou conditionne des indemnités de chômage, l'approche du terme de la formation remet en question ces « revenus », tandis que les stages ne se sont pas avérés concluants en termes d'embauche.

L'analyse en composantes principales permet de visualiser les antagonismes des 8 dimensions retenus. On pourra projeter d'autres variables sur ce plan de projection pour appréhender les liens de l'ensemble des dimensions avec celles-ci ou croiser chacune des dimensions avec des variables explicatives en fonction des hypothèses de départ.

Graphe 22 Positions des dimensions structurelles des représentations au temps 1



Le premier axe (horizontal) oppose, à gauche les dimensions liées aux fonctions sociales (Sociabilité) et au développement de l'autonomie de la formation aux aspects matériellement pragmatiques (Question d'argent), à droite.

Le second axe (vertical) oppose les dimensions exprimant la contrainte (ou le désintérêt pour la formation), en bas à un bouquet de dimensions positives exprimant des mobiles comme le changement de condition, l'espoir d'une embauche, la satisfaction d'un sentiment d'utilité ou encore le besoin de travailler et d'ores et déjà de ne pas rester à rien faire, en haut.

Au temps 2 les paramètres de l'Analyse en composantes principales sont assez similaires. On retrouve les systèmes d'opposition, même si Sociabilité s'est un peu écartée

d'Autonomie (l'association de ces deux variables est légèrement moins forte), et les commentaires demeurent approximativement les mêmes.

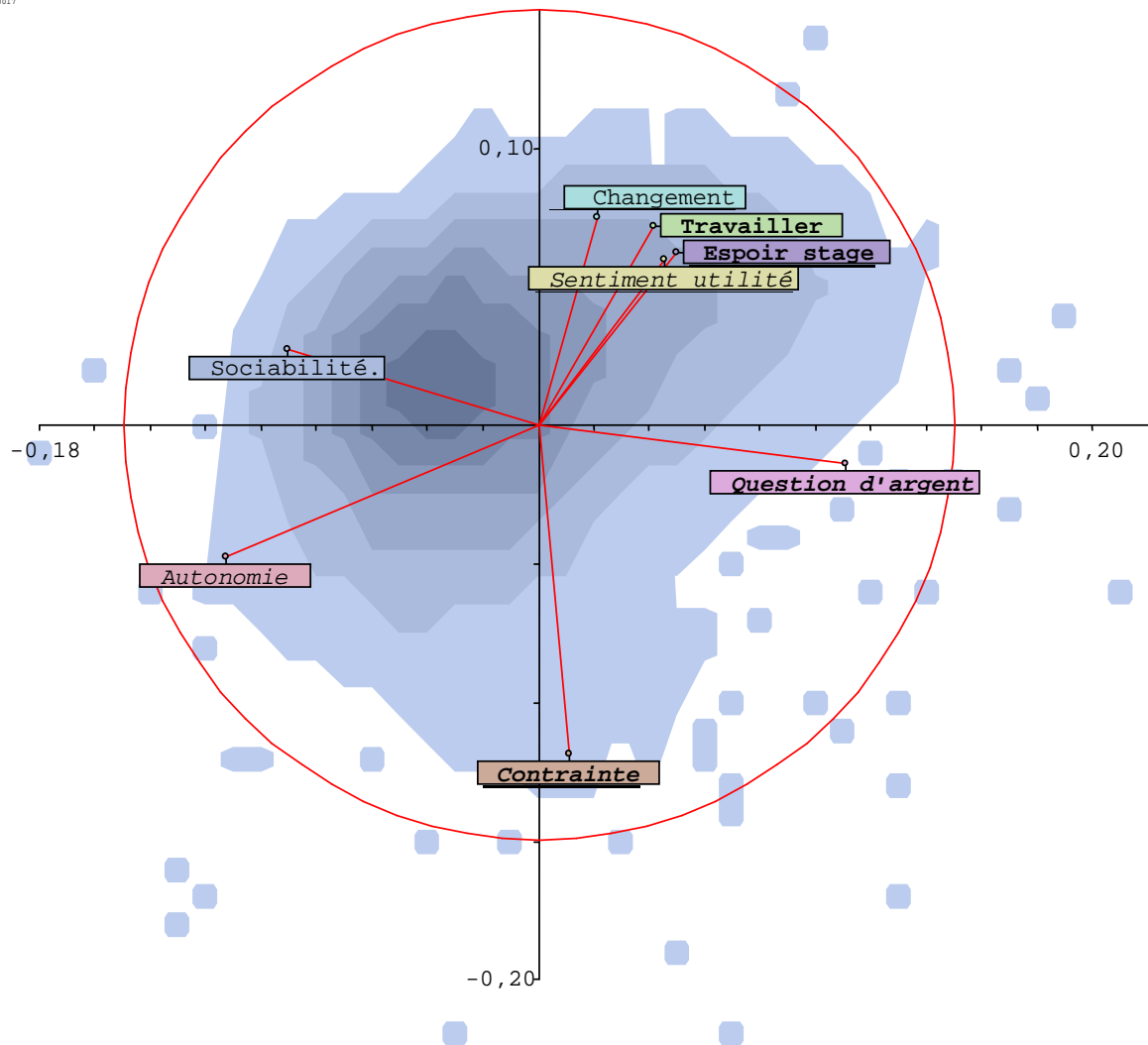
La stabilité des structures de représentations entre t1 et t2, qu'on ne retrouve pas avec autant de clarté dans l'enquête belge, est d'autant plus remarquable que le temps 2 ne concerne que 420 des 1075 personnes impliquées au temps 1. Notons que la population interviewée au temps 2 constitue un échantillon globalement représentatif de la population de t1⁶², plus précisément la représentativité socio biographique est quasi parfaite, la représentativité institutionnelle un peu moins puisque on relève une légère sur représentation des stagiaires inscrits en orientation en temps 2, cependant ce groupe n'est pas le plus important en valeur absolue de notre population.

⁶² La représentativité entre les deux temps est testée en croisant la variable « Présent au temps 2 » avec diverses variables descriptives de base, la statistique globale non significative atteste de l'absence de différences entre les deux sous groupes non présents au t1 et présents au t2..

Graphe 23 Positions des dimensions structurelles des représentations au temps 2

Plan de projection :
 en x, °1 Acp dimensionsT2
 en y, °2 Acp dimensionsT2

09120017



Pour conclure cette première partie :

Une première lecture des résultats des appréciations portées sur les items proposés aux enquêtés fait apparaître que les répondants se sont montrés très coopérants, un seul répondant n'a pas accepté de se livrer au classement des propositions ; il est vrai que la présence des enquêteurs joue évidemment en faveur de cette implication (voir plus haut les conditions de passation) : la situation est celle d'un public captif, pas véritablement contraint mais invité par leurs formateurs à participer à notre enquête, ils respectent en quelque sorte les règles usuelles

du rapport formateur/formé et sont animés par un désir de bien faire ; on peut penser que ce désir est renforcé d'un effet Hawthorne (Mayo 1947) : « l'intérêt heuristique » porté à un groupe améliore sa productivité et son implication au travail. Les enquêteurs présents, à la fois soucieux de bien conduire l'enquête et à la fois réellement intéressés par les situations des enquêtés et bienveillants à leur égard, sont également responsables de la qualité des réponses reçues.

Trois questions se sont posées avant d'avancer plus loin dans la lecture et l'interprétation des données : il est implicitement demandé aux répondants un classement des propositions, pour comparer ces classements entre eux et les positions accordées par l'ensemble des sujets, on considère les valeurs attribuées comme des rangs. Les enquêtés ont des tempéraments de répondants différents, certains sont enclins à « valuer » haut quand d'autres « valent » bas, transformer les valeurs en rang règle cette question. Certains enquêtés ne se prononcent pas pour l'un ou l'autre item, il y a donc lieu de standardiser les rangs dans un intervalle convenu. Enfin, afin de ne pas « perdre » de sujets dans les croisements de variables, les données manquantes sont remplacées par la moyenne des rangs pour ces variables.

Sur les 47 «valuateurs» retenus pour une première analyse – les propositions ne recouvrant pas une réalité pour tous, comme celles concernant le conjoint ou les enfants seront traitées séparément-, ceux qui expriment des attentes en termes de rencontre, d'autonomie, d'occupation, de reconnaissance ou d'emploi, sont largement plébiscités par les enquêtés, alors que les items qui renvoient à certaines difficultés ou obligations sont plutôt rejetés. La valorisation sociale dont bénéficient certaines attitudes ou à l'inverse les tabous qui entourent certaines opinions sont à prendre en compte. Il reste que les sujets de l'enquête sont inscrits dans un parcours d'insertion et quel que soit leur degré d'initiative dans ce projet, ils sont pris dans une dynamique de groupe généralement stimulante et vivent la formation comme la préparation si ce n'est d'un projet précis, d'un « après » en terme de changement (référence effet formation).

Malgré cette tendance à « adhérer » à la formation et à « afficher » un certain engagement positif, on a vu que quelques-unes des propositions subissent des changements au niveau de leur classement entre le début et la fin de formation. Ces changements significatifs d'un point de vue statistique sont à considérer d'autant plus qu'ils se produisent sur un fond de stabilité générale des opinions et représentations.

A ce stade, on relève déjà que l'expérience de formation fait prendre conscience que la seule formation de remise à niveau ou l'aide à la définition de projet ne conduisent pas à l'emploi. Il y a encore d'autres étapes à franchir. Le projet d'une formation diplômante est moins affirmé et le « bien-être » apporté par la formation devient discutable ou ne suffit plus, en même temps que les préoccupations concrètes s'expriment plus fortement : « Je suis en formation pour toucher un peu plus de sous » gagne 0,09 en temps 2, « Si je n'étais pas payé je ne viendrais pas » voit sa moyenne progresser de 0,08. Difficiles à admettre à l'entrée en formation, ces propositions recueillent davantage d'adhésion quand les effets de la formation se font attendre. Enfin le recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication en formation serait-il responsable de l'augmentation de l'appréciation du lien de cause à effet NTIC- chômage au temps 2 ?

Dans un second temps nous avons cherché à regrouper les variables afin de concentrer en un petit nombre de dimensions l'information dispersée dans une cinquantaine d'items. Il s'agit donc d'extraire de l'ensemble des « valuateurs-rangs » des groupes composés de variables corrélées de manière significative et intelligibles sur le plan sémantique. Cette double opération statistique et d'interprétation a mis à jour huit dimensions qui rendent compte des représentations des stagiaires en parcours d'insertion. Ces dimensions peuvent être regroupées en quatre domaines que l'analyse en composantes principales représente clairement :

- les dimensions traduisant des attentes fortes en termes d'insertion professionnelle car plutôt « bien cotées par les répondants,
- les dimensions sociales de la formation et,
- les dimensions matérielles, économiques,
- enfin les dimensions en termes de contraintes.

Les premières se traduisent par :

- des attentes de changement, la formation doit apporter quelque chose : des pistes d'emploi, mieux lire-écrire ou la réalisation de projets, c'est la dimension *Changement*,
- un travail et même d'ores et déjà une occupation, ce qui transparait semble être de l'ordre de « venir en formation, c'est déjà travailler », c'est la dimension *Travailler*,

- les contacts, au moyen des stages, avec le milieu professionnel, contacts perdus parfois depuis longtemps et ... l'embauche au bout des stages pour la dimension *Espoir stages* ;
- la satisfaction d'un besoin d'utilité de sortir de l'exclusion qu'exprime la dimension *Sentiment d'utilité*. Les secondes concernent une attente en termes de *Sociabilité* ou d'*Autonomie*, on est là du côté des vertus sociales de la formation, parfois les seules à avoir un impact et qui « fidélisent » certains stagiaires.

L'intérêt économique de la formation est peu avouable, elle apporte cependant des subsides ou garantit le versement d'indemnités, l'emploi plus clairement serait bien venu *Question argent*.

Enfin la formation peut-être *Contrainte* ou sans intérêt, il s'agit d'une dimension massivement rejetée qui s'oppose aux quatre premières.

La comparaison de ces dimensions entre le temps 1 et le temps 2 confirme les évolutions constatées plus haut : l'espoir d'insertion professionnelle s'amenuise et la question d'argent devient moins taboue. La volonté de changer de condition et le besoin d'être utile persistent, de même que l'aspiration à davantage d'autonomie et la recherche de sociabilité. On a vu que ces dimensions sont liées au niveau de qualification et au type de dispositif fréquenté ou encore à l'expérience professionnelle des enquêtés. Les temporalités des uns ne sont pas les mêmes que celles des autres, on y reviendra.

Rappelons que l'analyse de connectivité a laissé de côté certains items non dénués de sens isolément, ils seront pris en compte au fur et à mesure des besoins du traitement des données.

Ces dimensions structurelles des représentations des enquêtés mises à jour il reste à comprendre ce qui les constitue, quels en sont en quelque sorte les ressorts, les déterminants ?

II - RAPPORTS A LA FORMATION, CONTEXTES RESIDENTIELS ET PARCOURS BIOGRAPHIQUES

Nous en avons déjà relevé quelques variables que l'on peut à présent considérer comme constitutives des différentes formes que peut prendre le rapport à la formation et à l'emploi des publics peu qualifiés ou peu scolarisés : les correspondances qu'elles entretiennent avec les huit dimensions mises à jour non seulement attestent de la pertinence de

celles-ci mais elles leur donnent sens. A présent c'est précisément l'éventuel impact du contexte résidentiel et des parcours biographiques sur ces rapports à la formation qu'il convient de mettre à jour conformément à l'hypothèse de départ.

Reprenons chacune des dimensions des représentations de la formation et de l'emploi pour mieux en comprendre leurs fondements aussi bien théoriques qu'empiriques à la lumière des contextes résidentiels et des trajectoires des enquêtés.

II-1 La formation comme lieu de construction de lien social

On l'a vu la dimension *Sociabilité* rassemble des items qui font état d'une situation de souffrance ou d'isolement et des items qui indiquent un investissement de la formation en terme de rencontres, de partage de ses problèmes et de raison de sortir de chez soi (tous corrélés statistiquement).

Des recherches ont mis en avant non seulement la dégradation du niveau de vie causée par la situation de chômage mais aussi l'affaiblissement de la vie sociale, la première grande enquête sociologique sur ce sujet date des années 1930 ! Paul Lazarsfeld, Marie Jahoda et Hans Zeisel (1933-1981) ont rencontré les habitants d'une petite ville d'Autriche, Marienthal, touchés par la fermeture de la principale usine. Le travail à l'usine était le centre de la vie sociale, il apportait aux travailleurs non seulement une activité et une rémunération, mais aussi une raison d'être, un sentiment d'utilité et une reconnaissance sociale, rapporte S.Paugam (2008). La privation d'activité professionnelle s'est accompagnée chez les habitants de Marienthal d'un désinvestissement pour leurs activités culturelles ou de loisirs : désaffection de la bibliothèque, des clubs de loisirs ou de l'orchestre municipal. Des études plus récentes (Paugam, Russel, 2002) ont montré que les chômeurs participent moins à la vie associative que les personnes ayant un emploi stable, ils sont particulièrement exposés aux risques de disqualification sociale (Paugam, 1991-2000) d'autant plus quand les perspectives de réinsertion sont minces. Le besoin de coopération et la conscience d'une complémentarité entre les hommes (Durkheim, 1893-2007, cité par Paugam, 2008, p.14 et suiv.), naissent dans l'activité humaine qu'est le travail, la perte de cette activité expose au repli sur soi.

La formation volontaire, encouragée ou contrainte, qu'elle soit destinée à une meilleure maîtrise des savoirs de base ou à une (re)mobilisation ou encore à une aide à la définition d'un projet professionnel semble avoir une fonction de lien social sans doute

d'autant plus que ses contenus sont davantage basés sur le développement de compétences ou de savoirs être que de savoir faire ou de connaissances techniques ou générales.

En effet la formation associée à une réponse à un besoin de lien social est affirmée par l'ensemble des stagiaires, mais on relève de légères différences d'un dispositif de formation à un autre. Ces légères différences significatives sur le plan statistique ont intérêt à être commentées. Les stagiaires inscrits en Maîtrise des savoirs de base et en programme d'orientation accordent un peu plus d'importance à cette dimension que les stagiaires en mobilisation et en préqualification. Cette dimension recueille une moyenne de 0,12 chez les MSB et de 0,11 en Orientation, notons cependant une valeur médiane légèrement plus élevée chez les MSB que chez les stagiaires des programmes Orientation. La moyenne de 0,5 (sur une échelle de -1 à +1) attribuée par les stagiaires de préqualification ne signifie pas un désintérêt pour cette dimension, au contraire, mais on peut expliquer sa différence avec les MSB et avec les programmes Orientation par la formation elle-même qui propose un contenu concret et affiche un objectif précis. La moindre attente affichée par les stagiaires inscrits en mobilisation (0,3) peut s'expliquer par leur jeune âge, qui les protège en principe d'un isolement social : les « cercles » (Simmel 1908, cité par Paugam, 2008, p.53) auxquels ils appartiennent sont peut-être plus diversifiés que ceux des plus âgés de la population : la famille d'abord chez qui ils vivent majoritairement, les copains d'école quittée il y a peu pour certains, les copains du quartier... Notons d'ailleurs que tout en étant reconnue à tous les âges, la dimension *Sociabilité* prend de l'importance avec l'avancée en âge ; deux groupes s'opposent : les plus de 37 ans attendent plus de la formation en terme de développement de lien social que les moins de 20 ans, ils attribuent en moyenne respectivement 0,18 et 0,03 à cette dimension, entre ces deux classes d'âge la moyenne est de 0,10. Notons également que les besoins de relations sociales sont liés au mode d'insertion familiale : les femmes seules avec enfants se distinguent par un besoin plus exprimé de relations sociales, elles sont suivies des personnes vivant seules et s'opposent, dans une fourchette relativement faible, aux jeunes qui vivent chez leurs parents ou chez des proches.

L'attente en termes de *Sociabilité* peut-elle s'expliquer par la trajectoire des enquêtés ?

Le lien n'est pas inexistant mais ténu comme l'exprime le test de Fisher significatif au seuil de .05. On observe que cette dimension est plus importante pour les enquêtés identifiés dans le parcours « enfants » (0,19), ceux-ci s'opposent aux enquêtés relevant des parcours « précarité », « galère » et « chômage bref » (0,07). Les femmes ayant consacré leur temps jusqu'alors à l'éducation de leur(s) enfant(s) ressentent un besoin de contacts que l'inscription

en Maîtrise des savoirs de base peut venir satisfaire. La mise en correspondance de la dimension *Travailler* avec les séquences biographiques montrera que ces mêmes femmes mettent moins en avant cette deuxième dimension que ceux qui sont privés d'emploi. Leurs enfants ont grandi et ont peut être quitté le domicile familial, avant une insertion professionnelle elles viennent en formation pour les opportunités de rencontres et échanges qu'on peut y trouver.

Le contexte résidentiel n'apparaît pas déterminant dans l'expression de ce besoin dit de sociabilité, il n'est pas spécifique au type d'espace habité.

II-2 La formation comme réponse à un besoin d'autonomie

On a regroupé des items exprimant l'aspiration à se débrouiller seul, à acquérir ou développer de la confiance en soi, à apprendre et des items relatifs à une meilleure maîtrise des savoirs de base. Au-delà de leur affinité statistique ces items entretiennent des points communs quant au besoin d'autonomie.

L'autonomie est généralement définie comme « la capacité d'une personne ou d'une collectivité à obéir à sa propre loi, à déterminer elle-même la loi à laquelle elle se soumet » (Leselbaum, 1994, p.97). Deux dimensions différentes de l'autonomie sont contenues dans cette définition, une dimension individuelle et une dimension sociale. Bertrand Schwartz (1977, 1981) considère que si l'autonomie signifie se prendre en charge soi-même et se donner ses propres lois, il ajoute qu'elle recouvre un niveau de conscience de ce que l'on est, un recul et une compréhension critique par rapport à ce que l'on fait. Cette démarche implique donc qu'on comprenne son environnement, qu'on soit capable de se situer par rapport à lui, qu'on soit capable d'agir sur lui. Le concept d'autonomie s'oppose à la notion de dépendance ou de contrainte subie par un individu privé de sa liberté ; que cette privation soit due à un acte autoritairement imposé ou à une aliénation idéologique. Il n'est pas question ici d'autonomie sociale, au sens de « prise de conscience d'un intérêt collectif à défendre et défense effective de cet intérêt collectif » (Demunter P. & Demunter C. 1998), mais d'autonomie individuelle sur le plan social que la formation, particulièrement une meilleure maîtrise des savoirs fondamentaux, pourrait apporter ou renforcer.

Mise en correspondance avec les types de formations suivies, la dimension *Autonomie* « recueille » de la part des stagiaires inscrits en formation de base le « score moyen » de 0,14, ceux-ci s'opposent, certes toujours dans un intervalle relativement étroit, aux stagiaires des programmes d'orientation et de mobilisation qui eux se situent à -0,16 sur l'échelle de -1 à +1.

On a vu que les stagiaires MSB présentent entre eux des caractéristiques différentes en termes d'âges, de qualification notamment, de lieu de scolarité, de statut ou de sources de revenus, de l'ancienneté dans le chômage. Ces différences méritent que l'on considère également ces variables.

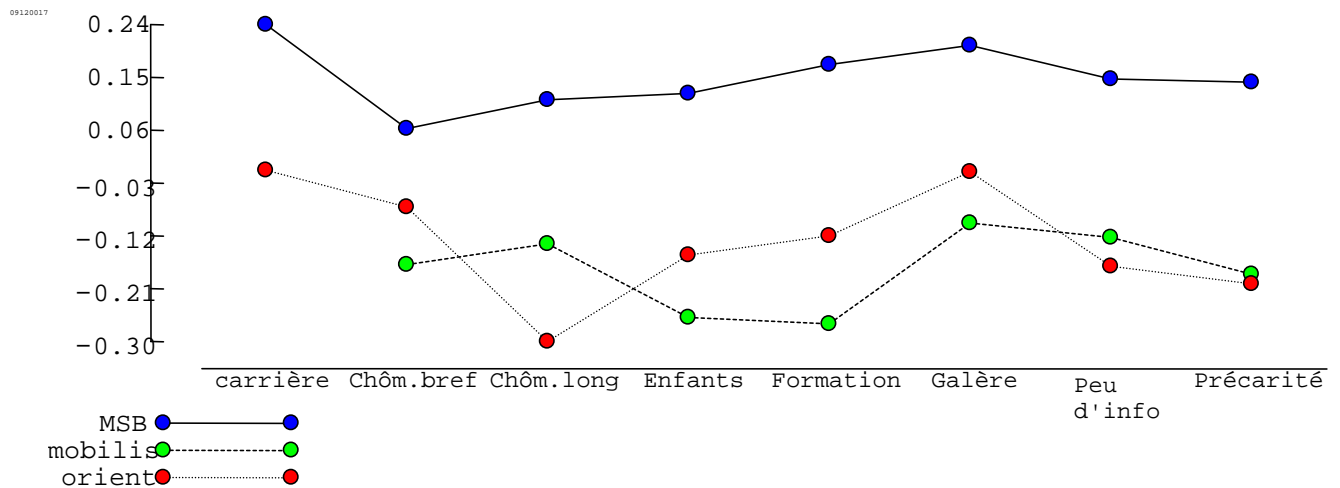
L'autonomie est corrélée à l'âge, plus les enquêtés sont âgés plus l'autonomie est un besoin davantage exprimé. L'autonomie est également dépendante du parcours scolaire : ce sont les enquêtés les moins qualifiés qui attendent le plus de la formation un développement de leur autonomie individuelle sur le plan social, les enquêtés n'ayant pas fréquenté le collège étant parmi les plus en attente de ce point de vue, ils se situent à 0,27 sur l'échelle d'appréciation (les enquêtés n'ayant pas dépassé le primaire se situent eux à 0,30), il s'opposent à ceux qui ont fréquenté le lycée ou ont obtenu le BAC qui eux affichent un score moyen de 0.10.

II-2-1 La trajectoire professionnelle et le besoin d'autonomie

Les parcours « carrière » sont ceux qui affichent la plus grande attente en termes d'autonomie, attente toutefois, on l'a vu liée au dispositif fréquenté. C'est pourquoi nous allons examiner les liens entre les trajectoires et l'*Autonomie* selon les dispositifs fréquentés. Nous retiendrons seulement les DPMSB et le programme Orientation, il n'y a en effet pas de parcours « carrière » en mobilisation et les pré qualifications comptent trop peu d'effectifs dans chaque séquence biographique.

Graph 24 Analyse de la variance de 'Autonomie' selon le dispositif regroupé et les séquences biographiques

Variable num. 1 : $F(2,969) = 168.98$ s. à .0000
 Variable num. 2 : $F(7,969) = 10.36$ s. à .0000
 Interaction : $F(14,969) = 0.00$ n.s.



Les deux variables nominales Dispositif et Séquences biographiques sont mobilisées pour expliquer les variations de « Autonomie ». On analyse donc l'influence de chacune de ces variables prises séparément, et l'éventuel supplément d'influence liée à leur interaction, c'est-à-dire au fait qu'elles agissent ensemble. Le graphique illustre les interactions : la première variable catégorielle fournit les trois 'courbes' (MSB, Mobilisation et Orientation) et la seconde les positions horizontales (dispositifs), la troisième, l'Autonomie est représentée par l'échelle verticale. Rappelons que le test de Fisher exprime le rapport entre la variance interclasse et la variance intra classe, le test de Fisher relatif à la variance de Autonomie selon le dispositif fréquenté est de $F(2,969) = 168.98$ s. à .0000, il indique que la variance interclasse est plus grande que la variance intra classe, les différences entre individus s'expliquent par leur appartenance à un dispositif ; le test de Fisher relatif à la variance de Autonomie selon la séquence biographique est de $F(7,969) = 10.36$ s. à .0000, il indique que les différences entre individus s'expliquent par leurs trajectoires biographiques ; il n'y a pas d'interaction entre les deux variables, elles exercent toutes les deux une influence sur la variable Autonomie.

Les « mieux classés » du schéma, c'est-à-dire ceux qui affirment vouloir développer prioritairement leur autonomie (ou attendent de la formation qu'elle les aide dans ce sens) sont les stagiaires inscrits en MSB, quelles que soient leurs trajectoires biographiques. En tête de ce groupe on trouve les enquêtés identifiés par le parcours « carrière », le score moyen relevé les concernant est de 0,24. A l'opposé on trouve les parcours « chômage long » des programmes Orientation.

Les parcours « carrière » des programmes Orientation affichent un score de -0,01. Les parcours « carrière » inscrits en Orientation s'opposent quant aux besoins d'autonomie exprimés aux parcours « chômage long » de ce même dispositif, ils se situent respectivement à -0,01 et - 0,30 sur l'échelle de l'autonomie.

Les parcours « galère » se distinguent également dans chacun des trois dispositifs comme le montrent les deux pics effectués par la courbe à leur niveau : ils attendent un peu plus de la formation en matière de développement de leur autonomie que les autres dans chacun des dispositifs.

Pourquoi cette différence entre les parcours « carrière » et les autres parcours et particulièrement entre les parcours « carrière » en Orientation et les parcours « chômage long » de ce même dispositif ?

On sait que les parcours « carrière » sont plutôt plus âgés que les parcours « chômage long », respectivement 41 et 30 ans d'âges moyens, ils ne se distinguent pas au niveau des études. A l'intérieur du même dispositif retenons pour le moment l'effet âge.

La différence de score attribuée entre les « chômage long » des programmes de mobilisation et des programmes d'orientation peut surprendre, les stagiaires inscrits en mobilisation sont plutôt plus jeunes que ceux inscrits en orientation, ils expriment pourtant une plus grande attente en termes d'autonomisation (au sens de construction de l'autonomie), on pourrait retenir l'effet qualification ou parcours scolaire, démenti cependant dans ce même dispositif par le parcours « précarité ».

Retenons que le développement de l'autonomie est une attente partagée par l'ensemble des enquêtés mais plus affirmée dans les DMPSB et dans ce dispositif par les parcours « carrière ». Les jeunes inscrits en Mobilisation y accordent aussi de l'importance même si c'est dans une moindre mesure, ils se situent devant les stagiaires du programme Orientation, sauf en ce qui concerne les parcours « chômage long » où l'influence des dispositifs est inversée, l'écart sur l'intervalle est de -0,17 au profit des stagiaires inscrits en Orientation ;

les parcours « peu d'informations » et « précarité » des programmes Mobilisation et Orientation subissent peu l'influence de leur dispositif sur l'attente d'Autonomie.

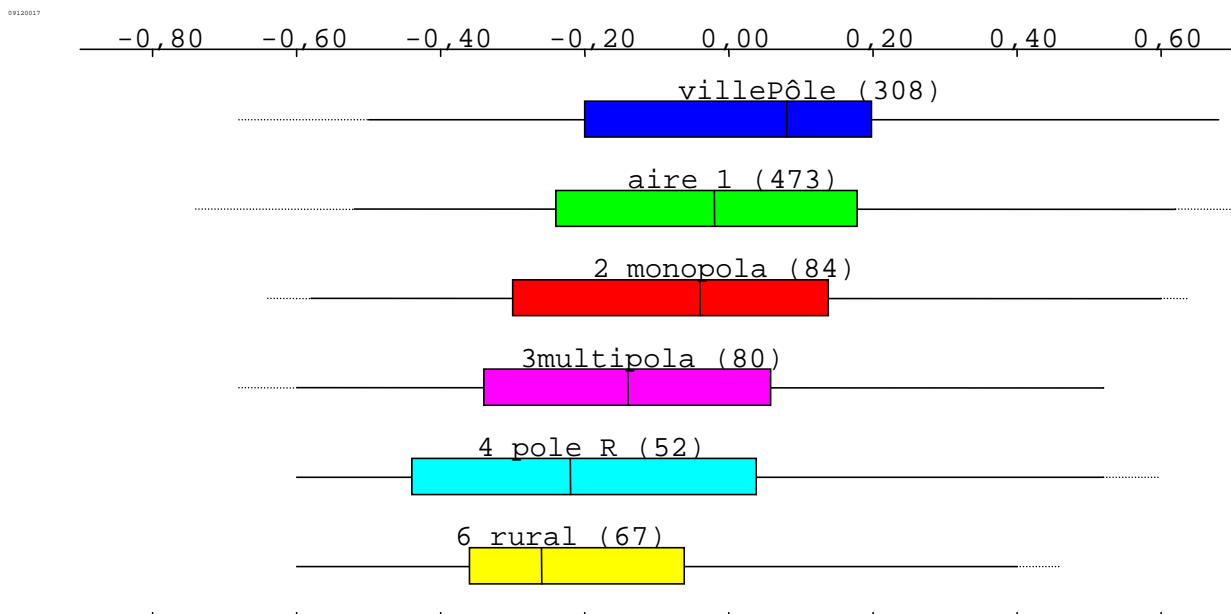
II-2-2 L'impact du contexte résidentiel sur l'Autonomie

On observe une influence du contexte résidentiel sur le besoin d'autonomie exprimé. Rappelons que les dispositifs sont inégalement répartis selon les types d'espaces que l'enquête a explorés : on a observé une sur représentation des enquêtés en Orientation en milieu rural et une sur représentation des stagiaires inscrits en MSB dans les pôles urbains. Il y a donc lieu de « filtrer » l'influence du contexte par les dispositifs, pour voir quelle est la part d'influence de l'un et de l'autre.

Examinons d'abord l'influence du type de communes habitées sur l'expression d'un besoin d'autonomie.

Graphe 25 Analyse de la variance de 'Autonomie' selon les types de commune

$F(5,1058) = 10.62$ s. à .0000



Rappelons les codes de lecture de la boîte à moustaches : les lignes horizontales (moustaches) représentent l'étendue totale des valeurs de la variable numérique pour chaque groupe de sujets, lorsqu'une partie de la moustache est en pointillés, c'est qu'elle s'étend au-delà de deux écarts-types de la moyenne, et qu'il s'agit donc de mesures rares et isolées ; la boîte en couleur est coupée par un trait vertical qui représente la médiane des valeurs pour cette catégorie, c'est-à-dire la coupure telle que le nombre de sujets de part et d'autre est approximativement à 50/50%, entre le bord gauche de la boîte et la médiane, il y a approximativement 25% des sujets, et de même entre la médiane et le bord droit de la boîte.

Le test de Fisher qui exprime le rapport entre la variance interclasse et la variance intra classe, est de 10.62, il est significatif au seuil de .0000, il indique ici que la variance interclasse est plus grande que la variance intra classe, les différences entre individus s'expliquent donc par leur appartenance à un type d'espace géographique. Le graphe ci-dessus permet une visualisation de ces différences.

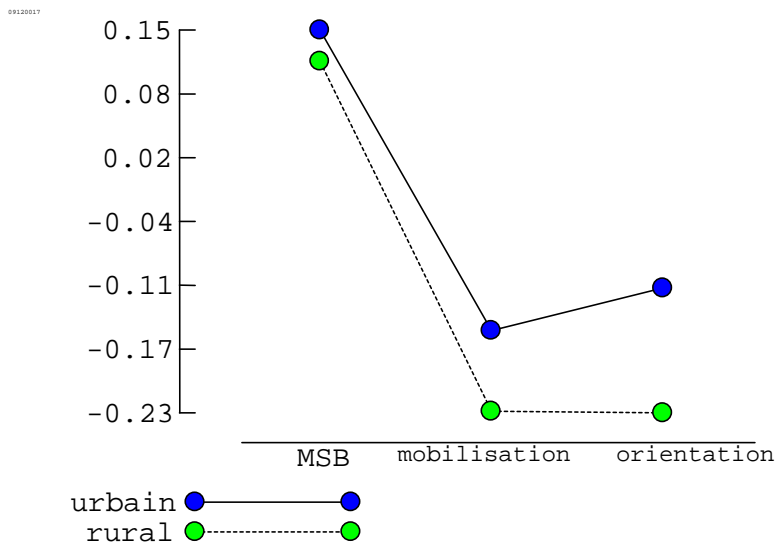
On peut donc affirmer qu'il y a une correspondance entre l'autonomie exprimée et le type d'espace. Cette correspondance est plus intensément exprimée en ville pôle qu'en commune rurale isolée et entre ces deux positions extrêmes se suivent dans l'ordre géographique, de la plus grande à la moins grande influence urbaine : la banlieue, les communes monopolarisées, les communes multipolarisées et les pôles ruraux.

On peut donc avoir recours à la variable Type d'espace rassemblant les communes dites urbaines d'un côté et les communes sous faible influence urbaine, dites rurales, de l'autre.

Analysons à présent l'influence du type d'espace et des dispositifs sur l'Autonomie.

Graphe 26 Analyse de la variance de 'Autonomie' selon le type d'espace et le dispositif

Variable num. 1 : $F(1,1021) = 51.06$ s. à .0000
 Variable num. 2 : $F(2,1021) = 168.79$ s. à .0000
 Interaction : $F(2,1021) = 0.00$ n.s.



Les deux variables nominales type d'espace et dispositif sont mobilisées pour expliquer les variations de « Autonomie ». On analyse donc l'influence de chacune de ces variables prises séparément, et l'éventuel supplément d'influence liée à leur interaction,

c'est-à-dire au fait qu'elles agissent ensemble. On ne prend pas en considération la modalité Préqualification étant donné que ce dispositif n'a été rencontré qu'en zone urbaine.

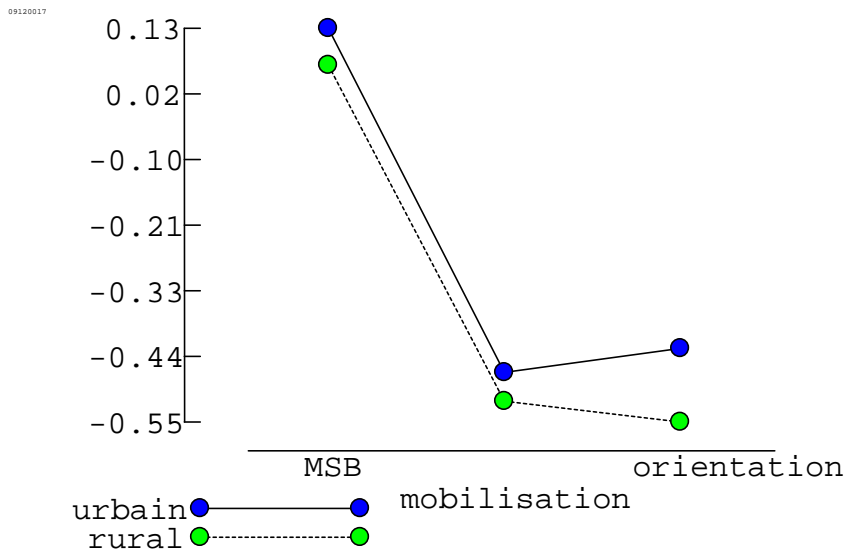
Le graphique illustre les interactions : la première variable catégorielle fournit les deux 'courbes' (rural, urbain) et la seconde les positions horizontales (dispositifs), la troisième, l'Autonomie, l'échelle verticale, il n'y a pas d'interaction entre les deux variables, elles exercent toutes les deux une influence sur la variable Autonomie.

Les « mieux classés » du schéma, c'est-à-dire ceux qui affirment vouloir développer leur autonomie (ou attendent de la formation qu'elle les aide dans ce sens) sont les stagiaires MSB urbains, le score moyen relevé les concernant est de 0,15, ils sont suivis de très près par les stagiaires du même dispositif en milieu rural (0,12). Tout en perdant en intensité les scores voient leur écart se creuser au profit des urbains en Mobilisation et davantage encore en Orientation. On observe un score identique en milieu rural entre ces deux derniers dispositifs mais par contre une différence en faveur du programme orientation en ville.

Le besoin d'autonomie est un peu plus fortement exprimé en milieu urbain (0,06) qu'en milieu rural (-0,11), on voit cette différence se maintenir en prenant en considération les dispositifs, la différence est tenue entre les stagiaires en MSB, elle est par contre plus affirmée dans les programmes de mobilisation et d'orientation moins en quête pour autant d'autonomie. Pour les stagiaires de ces programmes, le contexte fait davantage la différence : c'est en milieu urbain que le besoin d'autonomie est plus vivement exprimé.

Considérant l'âge et le parcours scolaire on observe toujours un écart entre la ville et la campagne même si il est tenu cette fois-ci en ce qui concerne les plus jeunes et les enquêtés qui ont effectué un parcours en lycée technique. Comment interpréter ce besoin d'autonomie plus affirmé en ville qu'à la campagne ? Et précisément par les stagiaires en parcours d'insertion ? Etant donné la nature de la variable *Autonomie* qui exprime le souhait d'acquérir une meilleure confiance en soi, confiance altérée par des difficultés engendrées par une faible maîtrise de l'écrit, l'interprétation la plus plausible serait que les stagiaires en parcours d'insertion en milieu urbain seraient davantage en difficulté avec l'écrit que les stagiaires de ces mêmes dispositifs en milieu rural. Considérant une à une les variables qui constituent l'*Autonomie*, on relève que le besoin de mieux maîtriser la lecture et l'écriture est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural quels que soient les dispositifs. L'attention doit être portée sur le programme Orientation qui se distingue par un écart relativement important entre les ruraux et les urbains quant au besoin exprimé de mieux lire et mieux écrire au profit des urbains comme le montre le graphe ci-dessous :

Graphe 27 Analyse de la variance de ‘mieux lire mieux écrire’ selon le type espace et le dispositif de formation



Variable num. 1 : $F(1,1021) = 46.37$ s. à .0000
 Variable num. 2 : $F(2,1021) = 212.62$ s. à .0000
 Interaction : $F(2,1021) = 0.00$ n.s.

II-3 Le lien emploi / formation

Le lien formation/emploi est exprimé par deux des dimensions des représentations de la formation, la dimension *Travailler* et la dimension *Espoir stage*.

La première dimension vient rendre compte de la fonction occupationnelle de la formation et de sa fonction instrumentale. La seconde dimension donne à voir à partir les représentations liées au contenu pratique de la formation, généralement très investi par les stagiaires qui voient dans la situation de stage une nouvelle (ou première) étape vers l'emploi. Sur le terrain on a pu vérifier l'importance du stage dans l'ensemble des formations et plus précisément dans les programmes d'insertion : en mobilisation, le stage en entreprise est présenté comme une prise de contact avec le monde du travail et une appropriation de ses exigences et contraintes, en orientation le stage a valeur de test par rapport à un projet

professionnel, en Maîtrise des savoirs de base, le stage n'est pas systématique, il est proposé aux stagiaires qui « donnent des signes de volonté d'insertion professionnelle »⁶³

Dans l'esprit des stagiaires rencontrés, la formation devrait déboucher sur un emploi ou accompagner vers l'emploi. Il ne s'agit pas, en ce qui les concerne de formation qualifiante, pour autant cette représentation d'un lien étroit entre formation et emploi est bel et bien affirmée. Les attentes sont fortes et c'est bien compréhensible, pour autant la formation est loin de pouvoir enrayer le chômage. D'où vient ou à quoi sert l'idée (l'idéologie) très répandue selon laquelle le chômage serait dû à un manque de formation ?

Certes il y a une relation étroite entre formation et emploi au sens où le diplôme protège du chômage (INSEE 2005), cependant on sait que cette relation est complexe : d'une part l'adéquation formation/emploi est loin d'être systématique, d'autre part la subordination de la formation à l'emploi renforce la dimension instrumentale de la formation en négligeant les intérêts à long terme des publics peu qualifiés.

« Sur 100 recrutements, seulement 10 sont le fait de primo-sortants de la formation initiale [...], seulement 30% des individus exercent des métiers pour lesquels ils ont suivi une formation professionnelle initiale ; la position des autres dépend de leurs expériences de vie ou de leurs expériences professionnelles ; enfin, 760 000 emplois non qualifiés ont été créés au cours de ces dix dernières années et cette tendance ne semble pas être démentie portant à 2,4 millions le nombre total des employés non qualifiés » (Vergne, 2005). Ces constats chiffrés montrent l'absurdité du raisonnement en termes d'adéquation formation-emploi. Introduisant une variable géographique, l'observatoire des inégalités (2009) a mis en évidence qu'à niveau de diplôme égal, le taux de chômage est très supérieur dans les zones urbaines sensibles, pour les Bac + 2, il atteint 13,2 % contre 6 % dans le reste du pays⁶⁴.

« L'idéologie selon laquelle le chômage serait dû à un manque de formation » est combattue par P. Demunter (2002) qui reconnaît un lien étroit entre formation et emploi mais dénonce l'usage qui est fait de ce lien par les pouvoirs publics et les entreprises pour « subordonner la formation à l'emploi » et pour mettre la formation au service immédiat des politiques de l'emploi en « intéressant matériellement les organismes de formation au placement de leurs stagiaires » y compris et surtout les organismes proposant des programmes d'insertion.

⁶³ Propos recueillis auprès d'un formateur d'un dispositif MSB

⁶⁴ http://www.inegalites.fr/spip.php?article314&id_mot=87

Cette vision à court terme ignore les causes profondes du chômage structurel (Demunter P. , 2002). Peut-il en être autrement dans le contexte politique actuel ? Ne s'agit-il pas ainsi de maintenir les plus démunis dans l'illusion ou plus grave de leur faire porter la responsabilité de leur exclusion ? Les formations sont de courte durée, elles ne sont pas qualifiantes, en ce sens elles ne répondent pas aux intérêts à long terme des adultes peu scolarisés ou peu qualifiés : acquérir une qualification professionnelle et une qualification sociale (Demunter C., 2002). Si elles peuvent dans certains cas conduire à l'emploi, elles ne peuvent contribuer au changement tant attendu (voir plus bas) de la population enquêtée.

La formation remplit aussi d'autres rôles, non moins idéologiques. En venant rompre l'ennui (« je ne voulais pas rester chez moi à ne rien faire ») ou en rapprochant des travailleurs par son rythme et son organisation (« venir en formation c'est comme aller au travail », a-t-on entendu dans notre investigation), elle renforce l'estime de soi (Bandura, 2002) des stagiaires, ils vivent des expériences valorisantes proposées par les centres de formation et des stages en entreprise réveillant des compétences parfois oubliées, et supportent ainsi mieux la privation d'emploi... cependant l'absence d'opportunités visant à reconnaître et développer ces compétences risque de renvoyer ces adultes à « la case départ » (Verniers & Levené, 2009) en fin de formation.

Les stagiaires en parcours d'insertion intériorisent particulièrement la mission officielle des centres de formation qui les accueillent et les objectifs du programme qui leur est proposé, jusqu'à un certain point on le verra plus loin.

Considérons les facteurs déterminants des deux dimensions *Travailler* et *Espoir Stages*.

II-3-1 L'impact de l'âge et des trajectoires sur la dimension *Travailler*

Cette attente est inversement proportionnelle à l'âge : la moyenne attribuée par les plus jeunes (< ou = 19 ans) est de 0,37, celle des plus âgées est de 0,13.

Les parcours « carrière » se situent à 0,02 sur l'échelle de l'attente derrière les parcours « enfants » qui se situent à 0,17. Ces deux trajectoires types ont en commun de ne pas attendre, en priorité, de la formation un emploi ; les premières ont leur expérience professionnelle comme « bagage », ce que souligne Vergne déjà cité (2002), et entretiennent

encore, pour ceux qui sont depuis peu privés d'emploi, l'espoir d'en retrouver ; les seconds, quant à eux (quant à elles) ne recherchent pas d'occupation (!), elles n'en ont pas manqué jusqu'alors, elles recherchent plutôt les contacts, on l'a vu plus haut et, avant de se présenter sur le marché de l'emploi, elles ont besoin d'une remise à niveau. Les parcours « carrière » affichent un écart de 0,28 avec les parcours « peu d'infos », « chômage bref » et « précarité », ces derniers sont donc en tête sur l'échelle de -1 à +1. On les sait plus jeunes, plus qualifiés et malmenés par la conjoncture économique. Les parcours « chômage long » se situent à 0,24, pas très loin derrière ceux-là. Ils comptent sur la formation pour mettre un terme à leur situation mais sans grande conviction.

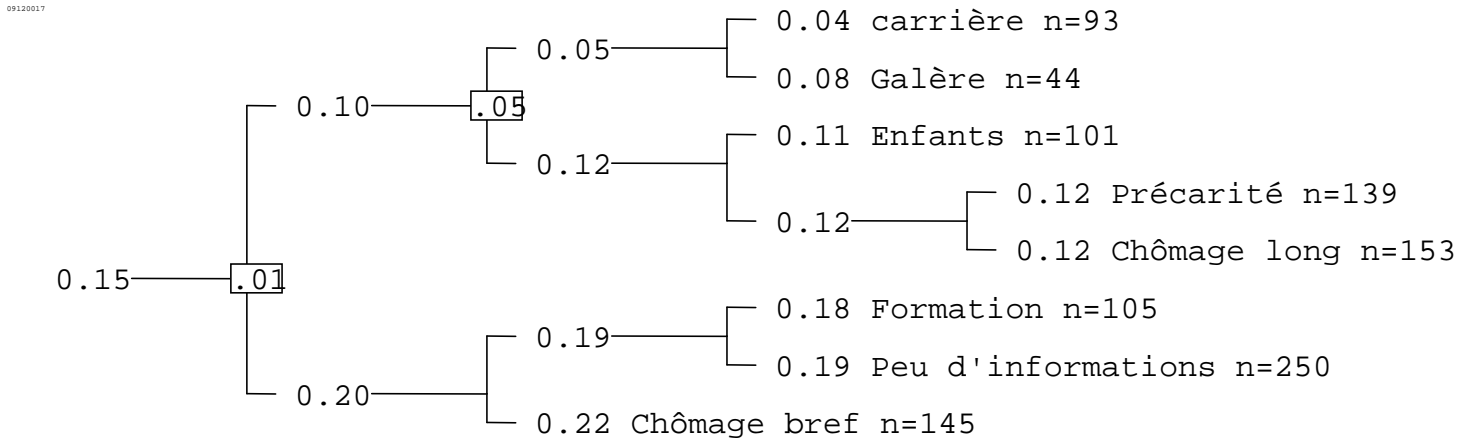
Le contexte résidentiel de même que le type de zones économiques habitées n'apparaît pas déterminant dans ce rapport à la formation qualifiée de mise au *travail*.

II-3-2 Les parcours biographiques, le contexte résidentiel et les stages comme tremplin vers l'emploi,

Comme on l'a observé pour la dimension *Travailler* et presque dans le même ordre, il y a un effet dispositif sur la dimension *Espoir stages*. On observe également des correspondances entre les parcours biographiques et cette dernière dimension, cependant ces correspondances s'avèrent quelque peu différentes de celles observées ci-dessus. Pour illustrer la position des séquences biographiques sur l'échelle d'*Espoir stage*, on choisit de présenter la statistique locale de l'ANOVA (analyse de variance), l'arborescence des contrastes :

Graphe 28 Analyse de la variance de 'Espoir stage' selon les séquences biographiques

$F(7,1022) = 4.80$ s. à .0001



Pour rappel, l'arborescence se lit de gauche à droite, la racine, 0,15 est la moyenne attribuée par l'ensemble des sujets à la variable *Espoir stage*. A partir de cet ensemble qui comporte 8 groupes, le logiciel a essayé toutes les possibilités de dichotomie, c'est à dire toutes les façons de répartir les 8 séquences biographiques en deux sous-groupes distincts. Pour chacune de ces dichotomies, il calcule le |t| de Student sur échantillons indépendants, et conserve la dichotomie qui amène le plus fort |t|. Ce |t| joue un rôle analogue au F de Snédécour-Fisher, mais pour comparer des groupes deux à deux alors que F, plus général, compare un nombre quelconque de groupes. La dichotomie qui est conservée est celle qui établit le plus fort contraste entre deux sous-groupes. Tant que le |t| qui arbitre le contraste est significatif, il est affiché à la bifurcation : lorsque rien n'est affiché, cela veut dire le contraste n'est plus significatif : il n'y a donc plus lieu de le commenter. On commente l'arborescence de gauche à droite et dans l'ordre croissant du seuil de probabilité (.01 d'abord, .05).

Deux premiers sous-groupes se distinguent au regard de leur adhésion à *Espoir stage* : les séquences « chômage bref », « peu d'infos » et « formation », elles se situent entre 0,18 et à 0,22 sur l'échelle et s'opposent aux autres parcours qui se positionnent entre 0,04 pour les parcours « carrière » et 0,12 pour les « chômage long ». Ce second sous-groupe peut lui-même être partagé en deux autres sous-groupes, comme l'indique le |t| de Student significatif au seuil de .05 : les parcours « carrière » et « galère » se distinguent statistiquement par leur score attribué à la variable *Espoir* des parcours « enfants », « précarité » et « chômage ». Venons-en à l'interprétation de ces observations.

Ce sont les répondants sans expérience professionnelle, qui n'ont connu que le chômage, même bref eu égard à leur âge, ou qui ont passé leur temps en formation depuis la fin de leur scolarité, ou encore qui livrent peu d'informations, qui attendent le plus de la formation en termes d'opportunités d'expériences professionnelles et donc de contacts

porteurs vers le monde du travail. On observait dans l'ANOVA de *Travailler* selon les séquences biographiques, les parcours « peu d'informations » et « chômage bref » à droite de l'échelle également, avec des valeurs un peu plus élevées, respectivement 0,30 et 0,29. A l'opposé sur l'échelle de l'*Espoir* se situent les parcours « carrière » et les parcours « enfants », comme sur l'échelle *Travailler*. Les premiers ont quitté l'école jeune et sans qualification pour la plupart, le statut de salarié des uns ou la récente perte de leur emploi des autres, indiquent qu'ils exercent (ou exerçaient) dans des secteurs où des emplois non qualifiés continuent d'exister, c'est la fermeture de leur entreprise qui est la cause de leur chômage (MetalEurop, Danone, Lewis pour ne citer que des entreprises du Nord) ; la formation n'a pas pour vocation première, de leur point de vue, de les sensibiliser au monde du travail, ils le connaissent déjà, elle n'a pas pour mission de les préparer à l'emploi, ils en ont occupé un sans qualification si longtemps... La trajectoire des seconds (secondes) explique, encore une fois et pour d'autres raisons déjà évoquées, un lien formation/emploi plus « distendu ». Les parcours « galère », en tête sur l'échelle de la dimension *Travailler*, se situent ici à peine au-dessus de 0 à proximité des parcours « carrière » et « enfants ». Les très courtes expériences de travail, les longues périodes sans emploi ni indemnisation qu'ils ont connues et leur relative ancienneté dans la formation (5 trimestres en moyenne) leur auraient-elles fait perdre leurs illusions ou auraient-elles développé leur lucidité ? Pourquoi se reconnaissent-ils dans la première dimension *Travailler* et moins dans la seconde *Espoir stage* ? La formation semble être pour eux une fin en soi, un espace qui les sort de leur galère (« je ne voulais pas rester chez moi à ne rien faire »), bien sûr ils « veulent un emploi » mais savent déjà que le marché du travail est un monde impitoyable avec les plus vulnérables. Leur opinion à ce sujet est d'ailleurs assez constante entre le temps 1 et le temps 2 de l'enquête, ce sont les stagiaires identifiés dans les autres parcours types qui « déchantent » en fin de formation. C'est précisément l'item « grâce à la formation, j'espère que je serai embauché » qui chute en moyenne de 0,40 point. Au temps 1 cet item obtient des scores moyens compris entre 0,04 pour les parcours « carrière » et 0,23 pour les « chômage bref », les parcours « galère » se situant à 0,10. Au temps 2, les positions moyennes s'étalent de -0,47 pour les parcours « enfants » à -0,19 pour les parcours « galère », les parcours « carrière » se situent à -0,35. Les jeunes (<ou= à 19 ans) qui misent particulièrement sur la formation pour accéder à l'emploi à leur inscription en formation passent d'une position moyenne de 0,16 au temps 1 à -0,35 au temps 2 sur l'échelle de l'espoir.

La formation est investie comme espace « occupationnel », ceci dit sans connotation péjorative, et comme espace de revalorisation de l'estime de soi, cet aspect est loin d'être négligeable, en ce sens cependant elle n'offre pas à ses bénéficiaires les moyens d'une insertion professionnelle durable. L'investissement en termes d'accès à l'emploi, qu'encourage la situation de stage, est assez prononcé à l'inscription en formation chez ceux qui sont inscrits dans les programmes d'insertion et particulièrement les jeunes, il chute de manière préoccupante. Désillusion ou prise de conscience ? Développement d'un sentiment d'échec personnel ou d'une forme de qualification sociale ? Intériorisation de difficultés individuelles ou prise de conscience des effets du chômage structurel (Demunter P., 2002) ? On voit là l'intérêt qu'il y aurait à soumettre ces résultats aux stagiaires eux-mêmes et aux formateurs...

II-4 La question d'argent comme rapport à la formation et à l'emploi

Question cruciale, si l'en est. Les sources de revenus des enquêtés proviennent pour près de la moitié d'entre eux du versement de l'indemnité de formation versée par le CNASEA. Viennent ensuite les revenus liés au travail 14%, au chômage (13%) et à l'assistance (14% perçoivent le RMI).

Si, comme on l'a relevé plus haut la question d'argent demeure taboue - la médiane se situe entre -0,14 et -0,13 - on note quand même des différences de position sur l'échelle de son appréciation selon les sources de revenus : les stagiaires indemnisés par le CNASEA se situent à -0,1 (position moyenne) et les stagiaires bénéficiant des indemnités délivrées par les ASSEDIC à -0,23. Et quand on ne considère que la valuation de l'item « je suis venu en formation pour toucher un peu plus de sous », l'écart se creuse : les bénéficiaires du CNASEA se situent à -0,16 et les chômeurs indemnisés à -0,50. L'interprétation est aisée : la formation est aussi une source de revenus, elle revêt dans ce sens une forme d'assistance. Malgré la pudeur affichée face à la question de l'argent, il ne faut pas perdre de vue que pour la plupart des adultes peu qualifiés privés d'emploi la première préoccupation est celle de leurs moyens de subsistance. Nous souscrivons aux propos de Paul Demunter (2002) qui non seulement se prononce contre la subordination de la formation à la politique de résorption du chômage mais pour « la subordination de l'octroi d'une allocation à l'entrée en formation ». Allocation qui responsabiliserait ses bénéficiaires et contribuerait à reconsidérer les contenus et les objectifs de ces formations non qualifiantes.

Notons que les salariés ne se situent pas à l'extrémité négative de l'échelle de l'argent : on peut interpréter cette position à -0,07 comme traduisant une obligation dans le cadre de leur travail : « venir en formation est une exigence de mon employeur » ou « si je ne viens pas en formation, je ne suis pas payé (je ne perçois pas mon salaire) ».

II-4-1 Les correspondances entre les trajectoires et la *Question d'argent*

On n'est pas surpris de voir les parcours « formation » se situer en tête à -0,13 sur l'échelle de l'argent à l'opposé des parcours « carrière » qui affichent -0,19. Rappelons que les parcours « formation » ont, sur 12 trimestres en moyenne, soit 3 ans (médiane : 8 trimestres), été presque toujours en formation, certains sont parfois restés inoccupés un temps après leur sortie d'école. La formation fournit dans l'immédiat un complément aux revenus familiaux ou de l'argent de poche, on a en effet vu que cette question est plutôt celle des jeunes qui vivent chez leurs parents.

II-4-2 Le contexte résidentiel et la *Question d'argent*

Comment se fait-il que l'espace géographique détermine ce rapport à la formation (et à l'emploi) exprimé par les enquêtés ?

On n'observe pas de liens entre le type d'espace occupé et les sources de revenu, ni entre les séquences biographiques et le type d'espace.

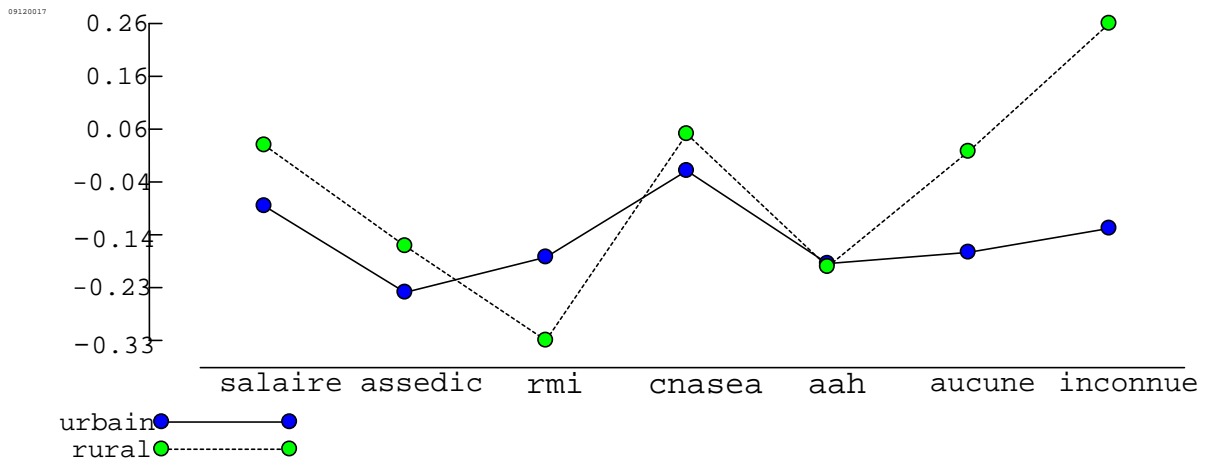
Considérant à la fois les sources de revenus et le milieu de vie on relève toujours une préoccupation plus affirmée de la question d'argent en milieu rural sauf en ce qui concerne les « RMistes » ruraux qui se retrouvent du côté gauche de l'échelle de l'argent ; il y a donc lieu de penser que leur revenu d'insertion n'est pas subordonné à l'inscription en formation, contrairement aux RMistes des villes.

Les bénéficiaires de l'AAH se situent au même niveau sur l'échelle de l'argent que les bénéficiaires du RMI, leur allocation n'est pas tributaire d'un suivi de formation, elle est liée à leur statut.

Les écarts entre urbains et ruraux, au profit des ruraux sont relevés pour les salariés et les chômeurs indemnisés et les bénéficiaires du CNASEA (écart de 0,11 pour les premiers, de 0,08 pour les seconds, de 0,13 pour les troisièmes), ils sont encore plus importants entre ceux qui déclarent aucun revenu et ceux qui ne se prononcent pas.

Graphe 29 Analyse de la variance de 'Question d'argent' selon le type espace et les sources de revenus

Variable num. 1 : $F(1,1050) = 7.94$ s. à .01
 Variable num. 2 : $F(6,1050) = 12.26$ s. à .0000
 Interaction : $F(6,1050) = 1.59$ n.s.



Peut-on penser que les moyens de subsistance sont plus difficiles à trouver à la campagne qu'en ville, on fait référence aux petits boulots, contrats en Intérim et même travail non déclaré (garde d'enfants, dépannage, ménage...) ? De ce fait la dimension argent dans le rapport à la formation prendrait une importance relativement plus importante en milieu rural....

Rappelons que cette question devient moins taboue au temps 2 de l'enquête. Autant les positions sur l'échelle de la sous-dimension « je veux avoir un emploi pour gagner plus d'argent » sont stables et au-delà de la zone médiane, soit 0,28 au temps 1 et 0,29 au temps 2, les items « je suis en formation pour toucher un peu plus de sous » et « si je n'étais pas payé, je ne viendrais pas », situés respectivement à -0,26 et à -0,29 au temps 1 progressent au temps 2 : + 0,9 pour le premier et + 0,7 pour le second. Faut-il entendre « ça compte quand même l'indemnisation procurée par la formation » ? On peut aussi penser que la désillusion liée à l'absence de débouchés issus des stages donne de l'importance à cette dimension matérielle.

II-5 La formation comme vecteur de Changement

II-5-1 Les trajectoires et le *Changement*

Cette attente de changement que l'on a relevé chez les hommes et chez les femmes, bien qu'un peu plus élevée chez les femmes en raison du contenu des situations projectives à valuer et que l'on a relevé chez les plus qualifiés d'entre les hommes et les femmes, n'entretient pas de rapport avec les trajectoires professionnelles. Autant dire que les expériences accumulées y compris les expériences de chômage long n'entament pas l'espoir d'un changement : l'attente est forte à l'égard de la formation ou des organismes de formation dans le soutien à la réalisation de nouveaux projets. Cette non correspondance apparaît d'importance et vient signifier l'intérêt largement partagé pour la formation et précisément la nature de l'attente dont elle est investie par ceux qui en sont bénéficiaires, qu'ils soient volontaires ou non ; en effet l'origine de l'inscription (à l'initiative des intéressés ou sur les recommandations d'un référent social) n'affecte pas l'attente d'un changement.

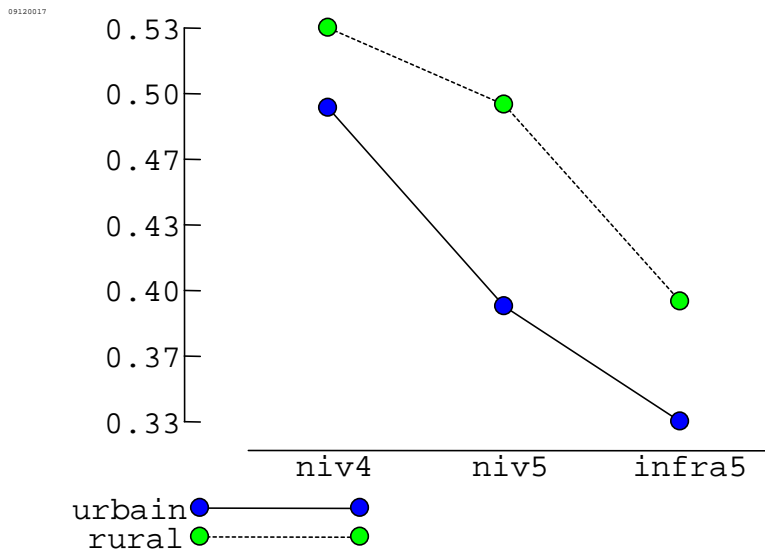
Par contre ce rapport à la formation exprimé en termes de *Changement* apparaît influencé par le type d'espace géographique occupé.

II-5-2 Type d'espace occupé et *Changement*

Reprenons les premières variables explicatives que sont le niveau de qualification et le sexe et examinons l'effet conjugué de ces deux variables avec le contexte résidentiel.

Graphe 30 Analyse de la variance de Changement selon le type d'espace et le niveau de qualification

Variable num. 1 : $F(1,964) = 23.41$ s. à .0000
 Variable num. 2 : $F(2,964) = 18.31$ s. à .0000
 Interaction : $F(2,964) = 0.00$ n.s.

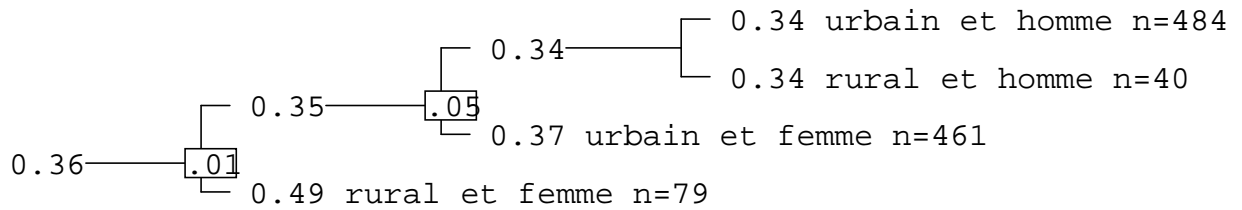


Les « courbes » représentant l'une le milieu rural et l'autre le milieu urbain sont presque « parallèles », elles indiquent que, quel que soit le milieu de vie, l'aspiration à un changement est plus fortement exprimé par les plus qualifiés : du niveau 3 au niveau 5 la volonté de changement perd 0,20 points et l'écart entre les niveaux d'un contexte à l'autre est presque constant entre 0,06 et 0,10. Un écart plus important est observé au niveau intermédiaire qu'est le niveau 5.

On a observé que la volonté de changement était un peu plus affirmée chez les femmes, reconnaissant que les items à valuer pouvaient faire appel à la sensibilité féminine. Cependant les hommes sont loin de s'être montrés indifférents. L'introduction du contexte résidentiel va-t-elle conforter ou modifier cet écart ? Examinons l'analyse de la variance de la variable *Changement* selon le type d'espace et le sexe :

Graphe 31 Analyse de la variance de Changement selon le type espace et le sexe (arborescence des contrastes)

09120017

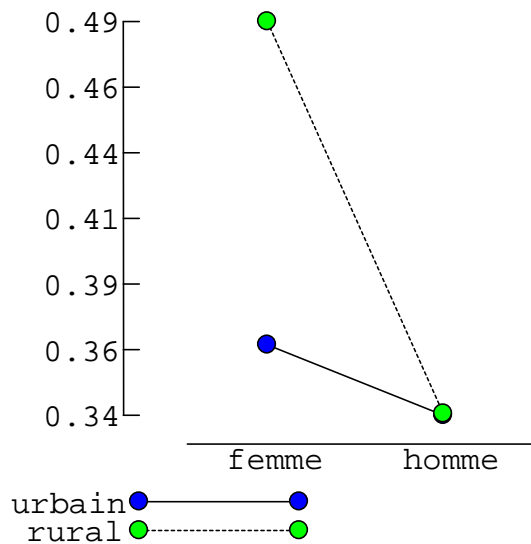


Deux groupes se distinguent au regard de l'aspiration à un changement, comme l'indique la césure significative au seuil de .01 : les femmes rurales et les autres. Le second groupe oppose les femmes urbaines aux hommes qu'ils soient ruraux ou urbains.

Voyons la représentation graphique de l'ANOVA à deux facteurs : sexe et type d'espace.

Graphe 32 Analyse de la variance de Changement selon le type espace et le sexe

09120017



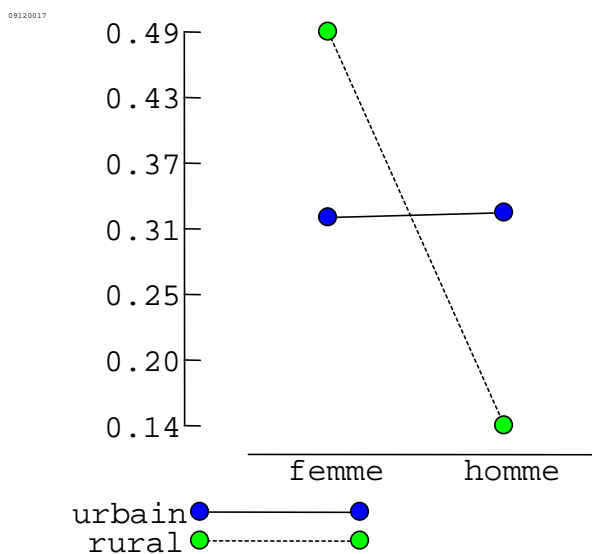
On observe un écart notable de 0,12 points (0,49 – 0,37) sur l'échelle du *Changement* entre les femmes des campagnes et les femmes des villes. Les hommes, quant eux se situent au point 0,34 quel que soit leur contexte résidentiel (où le point vert et le point bleu se superposent). Pour rappel les femmes de la population se situent à 0,38, les femmes des

campagnes se distinguent par un écart de 0,9 à la moyenne des femmes sur l'échelle du *Changement*. Comment l'expliquer ?

Prenant en compte l'âge qui influe quelque peu sur la quête de changement au profit des jeunes (Fisher peu élevé mais significatif au seuil de .05), en même temps que le sexe et le type d'espace, l'écart entre jeunes femmes urbaines et jeunes femmes rurales demeure important (0,09) et l'écart entre jeunes hommes urbains et jeunes hommes ruraux s'élève à 0,06.

Ne considérant que les plus âgés, le sexe n'exerce plus d'influence sur la position *Changement* de la population urbaine, mais l'écart se creuse entre femmes rurales et hommes urbains (0,35) :

Graphe 33 Analyse de la variance de *Changement* selon le type espace et le sexe chez les plus de 25 ans



Variable num. 1 (espace) : $F(1,445) = 3.83$ s. à .10
 Variable num. 2 (sexe) : $F(1,445) = 1.45$ n.s.
 Interaction : $F(1,445) = 18.51$ s. à .0001

Notons une interaction entre les variables sexe et espace, les femmes étant sur représentées en milieu rural.

C'est à la condition des femmes en milieu rural qu'invitent ces observations.

II-5-3 Les femmes rurales

« La campagne a un effet amplificateur sur les difficultés de retour ou d'accès à l'emploi pour les femmes. En effet, l'éloignement des centres de formations et des emplois offerts, l'absence d'information sur le territoire en terme d'offre et des droits à prétendre à une aide ou autre, l'isolement et l'absence de structures pour la garde des enfants ne font que freiner voire interdire à la femme d'avancer alors qu'elle appréhende déjà difficilement le monde extérieur, le marché de l'emploi. Phénomènes davantage accentués pour des personnes qui ont toujours vécu à la campagne ou qui ont vécu dans un environnement familial, culturel où travailler à l'extérieur n'allait pas de soi ». Dans son travail de thèse Blandine Brunhes-Glamcevski (2005) étudie les stratégies des femmes rurales par rapport au travail, approche plus large et pertinente que le seul rapport à l'emploi de son point de vue : « puisque [le rapport au travail] fait intervenir la notion de temps sociaux (temps domestique, travail/études/formation, temps libre, temps physiologique) qui caractérisent la femme, le terme de travail pris ici dans son acception d'activités humaines ». Les représentations de la formation des femmes rurales mériteraient une étude spécifique, on peut d'ores et déjà interpréter l'investissement important en termes d'aspiration à un changement de leurs conditions comme étant liées à de multiples facteurs qui se cristallisent sur un territoire à un moment donné d'une trajectoire. Ces observations viennent rappeler que l'analyse de phénomènes sociaux et particulièrement des faits éducatifs ou de formation doit prendre en compte la manière dont sont distribués les rôles sociaux dans notre société.

II-6 Au-delà de la question de l'emploi, le Sentiment d'utilité

II-6-1 L'inutilité sociale en question

« De même que le paupérisme du XIX^{ème} siècle était inscrit au cœur de la dynamique de la première industrialisation, de même la précarisation du travail est un processus central commandé par les nouvelles exigences technologico-économiques de l'évolution du capitalisme moderne » écrivait Robert Castel en 1995, invitant à réfléchir à « une nouvelle question sociale ». Il distingue « trois points de cristallisation » de cette question (1995, p.410 et suivantes) :

- « la déstabilisation des stables, une partie des salariés de la classe ouvrière intégrée et des salariés de la petite classe moyenne est menacée de basculement »,
- l'installation dans la précarité : en 1990, les *Données sociales* relevaient déjà « les trajectoires erratiques faites d'alternance d'emploi et de non emploi » de la moitié des chômeurs ;
- le troisième phénomène que relevait R. Castel est l'apparition « d'un déficit de places occupables dans la structure sociale », il entend par places, « des positions auxquelles sont associées une utilité sociale et une reconnaissance publique ». Les travailleurs vieillissant, les jeunes en quête d'un premier emploi, les chômeurs de longue durée n'ont plus ou n'ont jamais eu « de place dans le processus productif et n'en ont pas non plus ailleurs ». ils occupent une position de « surnuméraires », « en situation de flottaison dans une sorte de no man's land social, non intégrés et sans doute non intégrables, au sens où Durkheim parle de l'intégration comme de l'appartenance à une société formant un tout d'éléments interdépendants ». Cette inutilité sociale les déqualifie aussi sur le plan civique et politique ».

Plusieurs années après, R. Castel reprendra cette question et développera le second point dans « La citoyenneté sociale menacée » (2008). Si « le socle sur lequel s'est édifié son identité sociale fait défaut », écrivait R. Castel en 1995 - on pourrait ajouter, concernant une partie de la population enquêtée, en l'absence de socle -, « les 'inutiles au monde' ont le choix entre la résignation et la violence sporadique » (Castel, 1995, p.412).

Les psychologues connaissent les effets de ce repli sur soi qu'ils étudient en terme d'estime de soi altérée ou d'image de soi dévalorisée, de troubles relationnels liés à l'absence de reconnaissance sociale, au déficit d'intégration et à la perte des codes sociaux.

La formation contribue un moment à restaurer ce sentiment d'utilité, elle vient satisfaire un besoin d'apprendre que la mise à l'écart des rapports de production n'a pas totalement étouffé.

II-6-2 Les trajectoires biographiques et le *Sentiment d'utilité*

Notons que l'expérience géographique des enquêtés n'imprègne pas ce sentiment développé par la formation.

On relève de « légères » correspondances, qu'exprime un test de Fisher peu élevé significatif au seuil de .05, entre les trajectoires et ce besoin d'être utile. Ce lien ténu mérite d'être souligné puisqu'il est exprimé plus intensivement parmi ceux qu'on a identifiés relevant des parcours « précarité », « chômage long » et « galère » que parmi ceux qui appartiennent aux parcours « carrière » et « enfants ». Ces deux derniers groupes ont en commun une intégration professionnelle, y compris indirecte pour les parcours « enfants ». Les parcours « enfants » représentent des femmes dont l'intégration familiale est soutenue par l'intégration professionnelle de leur conjoint. « Dans la société industrielle, surtout pour les classes populaires, le travail fait fonction de « grand intégrateur », ce qui, explique Yves Barel (1990), n'implique pas un conditionnement par le travail : il y a l'intégration familiale, l'intégration sociale, politique, culturelle, etc. Mais le travail est un inducteur qui traverse ces champs, c'est un principe, un paradigme, quelque chose enfin qui se retrouve dans les diverses intégrations concernées et qui rend possible l'intégration des intégrations sans faire disparaître les différences ou les conflits » (Barel, 1990, p.89 et 90, cité par Castel, 1995, p.413). Plus de la moitié des femmes ayant consacré exclusivement ou presque leur vie jusqu'alors à l'éducation de leurs enfants vivent en couple et lorsqu'elles vivent en couple elles déclarent un conjoint en emploi 6 fois sur 10, ce qui atteste d'une intégration familiale souvent soutenue d'une intégration professionnelle. Elles ne cherchent donc pas prioritairement dans leur engagement en formation une forme de reconnaissance sociale.

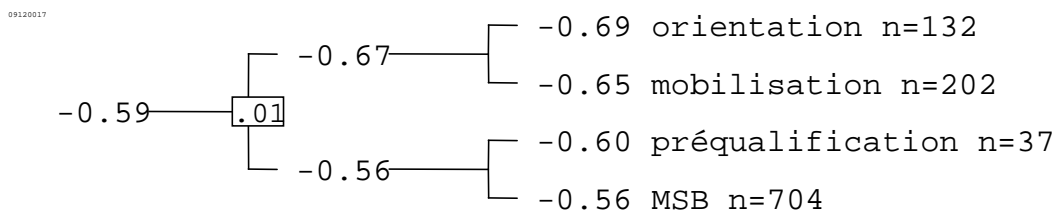
II-7 La formation *Contrainte*

La formation n'est pas vécue comme une contrainte, les deux items qui composent cette dimension sont clairement rejetés. On l'a vu ce rejet apparaît un peu moins fort pour les stagiaires inscrits en MSB que pour les stagiaires des programmes d'insertion. On aurait pu s'attendre à ce que les bénéficiaires du RMI ou du CNASEA rejettent un peu moins ces propositions que les salariés, c'est le contraire qui est observé : les salariés sont envoyés par leur employeur, c'est en ce sens qu'il faut comprendre ce moindre rejet relatif des premiers.

Enfin la question d'argent apparaît moins taboue que la contrainte, à moins qu'il ne faille interpréter la position par rapport à la *Contrainte* comme une forme d'adhésion au projet de formation même si l'initiative vient des services sociaux et même si la présence en formation garantit un certain complément des revenus familiaux. Retenons que si la formation est parfois une obligation (elle l'est de fait pour certains, les écarts types à la moyenne de *Contrainte* pour chacune des séquences viennent le signifier) ou si elle peut être « source de revenus », les enquêtés ne se vivent ni contraints ni sous contrôle...

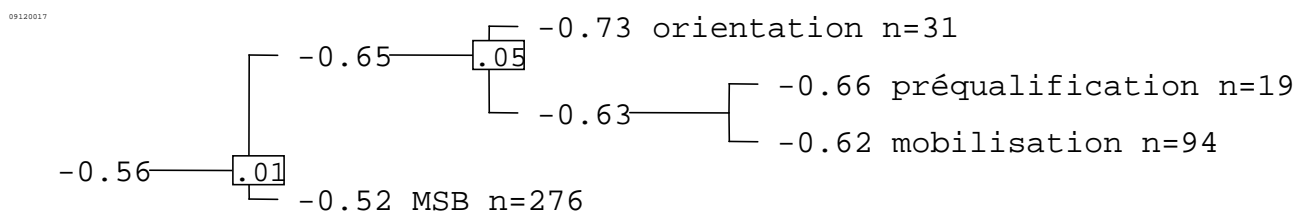
Notons une évolution du rapport à cette dimension *Contrainte* selon les dispositifs fréquentés entre les temps 1 et 2.

Graphe 34 Analyse de la variance de Contrainte selon les dispositifs fréquentés au temps 1



$$F(3,1071) = 8.78 \text{ s. à } .0000$$

Graphe 35 Analyse de la variance de Contrainte selon les dispositifs fréquentés au temps 2



$$F(3,416) = 5.61 \text{ s. à } .01$$

L'écart d'appréciation se creuse entre les stagiaires inscrits en MSB et les stagiaires des programmes Orientation entre le temps 1 et le temps 2 : les programmes orientation rejettent encore davantage la dimension *Contrainte* de la formation tandis que les MSB « lâchent » 0,04 points....

Rappelons que les stagiaires des parcours d'insertion perdent quelque peu espoir en fin de formation au moins quant aux vertus d'insertion des stages, la désillusion ne développe pas un quelconque sentiment de contrainte ou de contrôle chez ces derniers.

Le contexte résidentiel n'a pas d'influence sur la dimension *Contrainte*. Les séquences biographiques entretiennent une correspondance avec cette dernière dimension, correspondance pas très élevée comme l'exprime le test de Fisher (2,32, s. à .05). Les parcours « carrière » affichent un écart de 0,12 points avec les parcours « galère », « formation » ou « précarité » (respectivement les scores moyens sont de -0,51 et -0,63). On explique ce moindre rejet de la *Contrainte* des parcours « carrière » comme on a expliqué celui exprimé par les salariés. Les parcours « chômage long » entretiennent une réelle proximité avec les parcours « carrière », parmi ceux-là certains voient sans doute (ont conscience que) leur indemnité de chômage ou leur revenu minimum (sont) subordonnés à leur présence en formation, l'écart type de 0,37 autorise cette interprétation.

En conclusion, après avoir mis à jour la structure des représentations en huit dimensions, nous avons tenté de leur donner sens en les confrontant à certaines des variables caractéristiques de la population étudiée et particulièrement les contextes résidentiels occupés et les trajectoires professionnelles ou séquences biographiques.

La formation est un lieu de construction de lien social, elle vient satisfaire un besoin d'autonomie et un besoin de reconnaissance sociale, elle est aspiration au changement et plus particulièrement à l'insertion professionnelle. L'argent et l'obligation d'entrer en formation demeurent des sujets quelque peu tabous, le temps (en formation) passant et l'espoir d'insertion s'amenuisant, la question d'argent est soulevée. Les enquêtés se présentent comme volontaires dans leur démarche d'inscription en formation bien que parfois contraints par leur référent social.

Au final les rapports à la formation se traduisent en termes de lien social, en termes occupationnel, en termes instrumental, en termes d'assistance économique, en termes d'utilité sociale ou encore en termes de (non)contrainte.

Les uns et les autres se reconnaissent différemment dans ces rapports et avec plus d'intensité selon le type de dispositifs fréquentés, le parcours scolaire, l'âge et le sexe. On a particulièrement étudié l'influence du contexte géographique et des trajectoires biographiques sur ces rapports à la formation.

La formation volontaire, encouragée ou contrainte, qu'elle soit destinée à une meilleure maîtrise des savoirs de base, à une (re)mobilisation ou encore à une aide à la

définition d'un projet professionnel a une fonction de lien social. Les plus âgés et les personnes vivant seules y sont les plus sensibles, de même que les mères de famille qui ont consacré leur temps jusqu'alors à l'éducation de leurs enfants, celles-là apprécient les moments de rencontres et d'échanges dans un lieu dont la légitimité sociale est incontestable et qui offre une ouverture sur le monde.

Les difficultés en lecture et écriture rendent dépendants, les stagiaires inscrits en MSB aspirent à davantage d'autonomie individuelle sur le plan social et parmi eux ceux que l'on a identifié par les parcours « carrière ». Plus les enquêtés sont âgés plus l'autonomie est un besoin exprimé. L'autonomie est également dépendante du parcours scolaire : ce sont les enquêtés les moins qualifiés qui attendent le plus de la formation dans ce domaine. Le besoin d'autonomie est un peu plus fortement exprimé en milieu urbain qu'en milieu rural, on voit cette différence se maintenir en prenant en considération les dispositifs : la différence est ténue entre les stagiaires en MSB, elle est par contre plus affirmée dans les programmes de mobilisation et d'orientation moins en quête pour autant d'autonomie. L'interprétation retenue est que les stagiaires en parcours d'insertion en milieu urbain seraient davantage en difficulté avec l'écrit que les stagiaires de ces mêmes dispositifs en milieu rural. On a relevé précédemment une qualification globalement plus élevée des enquêtés en milieu rural qu'en milieu urbain.

La formation est investie comme espace de revalorisation de l'estime de soi, ne serait-ce parce qu'elle « occupe », si cet aspect n'est pas négligeable, la formation n'offre cependant pas à ses bénéficiaires les moyens d'une insertion professionnelle pourtant attendue. Les enquêtés en prennent d'une certaine manière conscience quand ils se rendent compte que les stages ne conduisent pas à l'emploi... le lien formation/emploi est particulièrement au cœur de l'analyse de la formation à destination des publics peu qualifiés.

L'argent est aussi en question en formation : elle fournit dans l'immédiat un complément aux revenus familiaux ou de l'argent de poche aux jeunes qui vivent chez leurs parents. Elle garantit des subsides aux jeunes ou moins jeunes qui n'ont pas connu d'autres expériences que celle de la formation ou de l'attente d'entrée en formation. Les ruraux apparaissent plus préoccupés par la question de l'argent sauf en ce qui concerne les bénéficiaires du RMI. Peu nombreux en milieu rural ils ne voient pas leur revenu d'insertion subordonné à une inscription en formation, contrairement aux RMIstes des villes. Peut-on

penser que les moyens de subsistance que peuvent notamment offrir des contrats précaires sont plus difficiles à trouver à la campagne qu'en ville?

Les expériences accumulées y compris les expériences de chômage long n'entament pas l'espoir d'un changement : l'attente est forte à l'égard de la formation ou des organismes de formation dans le soutien à la réalisation de nouveaux projets quelles que soient les trajectoires biographiques. L'aspiration au changement est plus prononcée que la moyenne chez les « plus qualifiés » et chez les femmes rurales. Les représentations de la formation des femmes rurales mériteraient une étude spécifique, l'investissement important en terme d'aspiration à un changement de leurs conditions peut s'expliquer par l'accumulation de « handicaps » liés au genre féminin amplifiés par une distribution inégale des ressources en termes d'emploi et de services notamment entre espaces urbains et espaces ruraux au détriment des espaces ruraux.

La formation est une forme de réponse au risque d'inutilité sociale à laquelle sont exposées les personnes privées d'emploi, c'est-à-dire exclues des rapports sociaux de production. L'idée d'être rejeté est d'autant plus insupportable qu'on possède des ressources qui prédisent théoriquement une bonne insertion. Les femmes de la trajectoire « enfants » se sentent moins menacées que les autres par le risque d'exclusion en raison d'une intégration familiale soutenue assez souvent d'une intégration professionnelle indirecte que leur procure leur conjoint.

Il semble y avoir une relative adhésion des enquêtés à l'inscription en formation et cette adhésion apparaît constante entre le temps 1 et le temps 2 de l'enquête.

CONCLUSION GENERALE

1076 personnes ont accepté de participer à l'enquête par questionnaire, elles ont ainsi contribué à une meilleure connaissance des adultes en situation d'illettrisme peu qualifiés et des dispositifs de formation mis en place à leur intention. L'analyse s'est centrée sur leurs ressources, leurs expériences et particulièrement leurs expériences géographiques et professionnelles dans le but de comprendre leurs rapports à la formation et à l'emploi.

Les adultes en formation de base et en dispositifs d'insertion

972 des enquêtés vivent dans le Nord Pas de Calais et 104 en Champagne Ardenne.

Près de 45% de la population rencontrée vivent dans les villes périphériques des villes centres des pôles urbains dites banlieues. 29% résident dans les villes pôles. 16% se répartissent entre les communes dites monopolarisées et les communes dites multipolarisées (8% dans chacun des espaces). Rappelons que les premières communes appartiennent à la couronne périurbaine d'une aire urbaine. Les secondes sont des communes situées hors des aires urbaines et leurs résidents travaillent dans plusieurs aires urbaines des alentours. Les communes multipolarisées constituent en quelque sorte un espace à la charnière du rural et de l'urbain.

5% de la population enquêtée vivent en pôle rural (agglomération n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine et offrant 1500 emplois ou plus) et 6% vivent dans les « autres communes de l'espace rural », autrement dit les communes isolées. Aucun des enquêtés n'habite dans une commune appartenant à la couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural.

Près de 90% des stagiaires rencontrés résident en milieu urbain et 11% en milieu rural. En France 82% de l'ensemble de la population vivent en espace urbain et 18% vivent en espace rural.

Les enquêtés ont été rencontrés dans les centres de formation qui dispensent des formations de base dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme ou proposent des actions de mobilisation ou d'orientation. 47 centres de formation ont été visités, ils sont implantés pour 30 d'entre eux dans un pôle urbain (ville pôle ou banlieue), 5 dans des communes monopolarisées, 5 autres dans des communes multipolarisées et 7 dans des pôles d'emploi de l'espace rural. Aucun site n'a été visité dans des communes appartenant à la couronne d'un

pôle d'emploi de l'espace rural ou dans les communes dites sous faible influence urbaine ou rurales isolées. L'offre de formation est quasi absente dans ces espaces, des actions ponctuelles peuvent y être développées à l'initiative d'organismes implantés en pôle rural ou même en communes appartenant à des aires urbaines ; au moment de l'investigation les enquêtés ne se sont pas vus proposer l'accès à de tels sites par les organismes de formation, faute d'offre.

L'enquête s'est déroulée sur 13 des 15 zones d'emploi de la région Nord Pas de Calais, mais l'ensemble des zones est représenté par les stagiaires. En Champagne Ardenne, l'enquête a porté sur deux des huit zones d'emploi de la région: la vallée de la Meuse, sur les bassins de Sud Ardennes et de Nord Ardennes, et la zone de Reims (Marne), précisément dans la commune de Bazancourt (qui se trouve dans une zone limitrophe entre les Ardennes et la Marne).

Les enquêtés sont les stagiaires inscrits en formation, présents au moment du passage des enquêteurs et volontaires pour participer à l'enquête. Ils ne constituent pas un échantillon représentatif des stagiaires des formations de base ou de mobilisation-orientation. Ils ne constituent pas non plus un échantillon représentatif des personnes en situation d'illettrisme ou en parcours d'insertion des régions Nord Pas de Calais et Champagne Ardenne.

Les enquêtés ont été rencontrés en dispositif de formation de base (réapprentissage de la lecture) pour la majorité d'entre eux, soit 66%. Cette sur représentation s'explique par le choix de la population cible de l'enquête : les publics en difficultés avec l'écrit. Etant donné que la plupart des organismes de formation proposent, à côté de la formation de base des actions dites de socialisation et de mobilisation, nous avons choisi de recueillir également les témoignages des adultes inscrits dans une démarche de mobilisation, d'insertion professionnelle ou encore de préqualification. 19% des enquêtés bénéficient d'actions dites de mobilisation et 12% sont inscrits en programme d'orientation. Enfin 3,5% suivent une formation préqualifiante en vue, en principe d'entreprendre une formation qualifiante.

Les stagiaires en MSB ont été rencontrés essentiellement dans les pôles urbains, les stagiaires des formations préqualifiantes ont été rencontrés quant à eux exclusivement en pôles urbains. Ils vivent plutôt dans les banlieues des villes pôles. Les stagiaires des programmes Orientation ont été surtout rencontrés en communes monopolarisées et en pôles ruraux, ils habitent dans ces mêmes espaces ou en communes rurales isolées. Les stagiaires en mobilisation sont représentés dans chaque espace.

La moyenne d'âge est de 28 ans et demi, un quart de la population ne dépasse pas 19 ans. Les stagiaires en MSB sont parmi les plus âgés, leur âge moyen est de 32 ans, les stagiaires inscrits en programme d'orientation ou en préqualification affichent un âge moyen de 23 ans et demi, les stagiaires des dispositifs de mobilisation sont les plus jeunes de la population avec une moyenne d'âge de 20 ans. Notons que l'âge médian des stagiaires inscrits en MSB est de 30,5 et un quart d'entre eux ne dépasse pas l'âge de 21 ans. Les DPMSB accueillent donc un public jeune, plus jeune que nous l'imaginions.

Près de 86% des répondants sont sans emploi au moment de l'enquête. 625, soit 58%, déclarent avoir exercé au moins un métier, 67% de ceux qui ont déjà travaillé ont exercé plusieurs métiers. Le ménage des entreprises, l'entretien des espaces verts, les métiers de surveillance et le travail en usine sont les métiers les plus couramment exercés, viennent ensuite les services aux particuliers, les BTP, les services à la personne et le transport ou les métiers de la vente. En très grande majorité il s'agit d'emplois non qualifiés.

7% des répondants n'ont pas dépassé le primaire, 27% ont fréquenté le collège sans dépasser la troisième, 40% ont suivi tout ou partie d'une formation préparatoire à un CAP ou un BEP, 16% ont fréquenté le lycée, 1% a entamé un premier cycle universitaire, enfin 17% ont bénéficié d'un enseignement spécial dont plus de la moitié en IME.

3% de la population sont titulaires du Baccalauréat, ils sont sur représentés en programme Orientation mais ne sont pas absents en DPMSB (2%). 20% de la population ont obtenu un CAP ou un BEP, ils sont sur représentés également en Orientation mais 17% des stagiaires de MSB sont titulaires de ces diplômes. Les jeunes titulaires du brevet des collèges, sont sur représentés en mobilisation.

On sait qu'un seul baccalauréat ne prépare pas à l'emploi, ce qui explique la présence de bacheliers en orientation. Les formations professionnelles qualifiantes observées relèvent souvent de spécialités reconnues sans débouchés, elles ont parfois été imposées aux enquêtés selon leurs dires, certains d'entre eux rencontrés en programme Orientation nous ont confié chercher une autre voie. Les titulaires de CAP comme celui d'employé de collectivité rencontrés en MSB viennent réapprendre à lire ou à compter...

En mobilisation les jeunes ont surtout fréquenté le collège, l'obtention du brevet ne suffit pas à leur insertion professionnelle.

C'est la relative disparité des niveaux de qualification et des parcours scolaires en Maîtrise des Savoirs de Base que nous retenons à l'issue de la recherche : la présence de bacheliers ou de titulaires de diplômes professionnels comme le CAP ou le BEB pose de nombreuses questions non seulement sur l'état du marché du travail mais aussi sur le rôle de ces dispositifs. Des diplômés qui ne parviennent pas à valoriser leur certification auprès d'employeurs, des jeunes sortis prématurément du système scolaire, des étrangers qualifiés dans leur pays ou encore des étrangers jamais scolarisés sont adressés aux DPMSB. Certes les formateurs sont rompus à la pédagogie individualisée mais on peut en imaginer les limites. Comment une offre de formation comme celle visant le réapprentissage des savoirs de base peut-elle prendre en compte à la fois les besoins de « diplômés » et à la fois les besoins de jeunes décrocheurs scolaires?

On a observé une certaine circulation d'un dispositif à l'autre. Précisément la part de ceux qui ont déjà été inscrits en programme de mobilisation ou d'orientation est assez importante en MSB au moment de l'enquête. Le Dispositif de Maîtrise des Savoirs de Base est « très accueillant » : il est ouvert aussi bien à ceux à qui les programmes de préqualification, de mobilisation ou d'orientation n'ont pas offert de débouchés qu'aux adultes immigrés analphabètes ou qualifiés ... Cette circulation indique que ces actions relèvent davantage d'une forme de traitement social du chômage plus que d'une réponse aux besoins d'insertion professionnelle de la population. La remise à niveau, le réapprentissage ou la consolidation des savoirs de base répondent à un réel besoin si l'on considère le niveau de qualification moyen, cependant les stagiaires à « la marge » des DPMSB et la présence quelque peu inattendue de stagiaires précédemment inscrits en formation préqualifiante ou en Orientation dans ces dispositifs viennent questionner ces formations (trop) courtes, peut-être répétitives et sans issues concrètes.....

On a affaire à une population enracinée dans son département ou dans sa région. La plupart des urbains d'aujourd'hui sont nés en milieu urbain, tandis que seulement 4 ruraux sur 10 sont des ruraux de naissance. On a par contre affaire à une population « mobile », c'est à dire capable de se déplacer pour aller en formation. Pour une bonne part les habitants de communes monopolarisées se rendent en formation dans la ville pôle dont ils dépendent et les habitants de communes multipolarisées gagnent un des pôles de leur territoire pour aller en formation. Les trajets peuvent être longs pour les habitants des banlieues qui utilisent les

transports en commun. On peut penser que ces derniers ont un choix plus grand de formation dont ils peuvent profiter en raison des transports à leur disposition.

A l'opposé si les ruraux ne se distinguent pas particulièrement par des temps de trajet importants pour aller en formation, on peut penser qu'ils se contentent de l'offre locale tandis que d'autres renoncent à la formation. On a relevé une sur représentation des enquêtés en MSB en ville, on peut à présent supposer, malgré l'absence d'un échantillon représentatif, que cette disparité signifie une offre de formation plus rare à la campagne et moins bien adaptée aux besoins comme l'ont confirmé les correspondances entre contextes résidentiels et niveaux de qualification.

Les parcours biographiques

L'analyse des éléments livrés en réponse à la dernière question ouverte du questionnaire a permis de retenir huit profils biographiques.

Ces profils types donnent à voir des situations assez variées en matière d'expérience professionnelle au sens large : des périodes consacrées à l'éducation des enfants, des périodes sans travail et sans projet, des interruptions pour maladie ou pour d'autres raisons ont été relevées. Les parcours biographiques sont déterminés par le genre et par l'âge. Ils sont aussi déterminés par le parcours scolaire et l'âge de fin de scolarité mais de manière inattendue : ceux qui ont connu (ou connaissent encore) une situation professionnelle relativement stable sont parmi les plus âgés et les moins qualifiés (les parcours « carrière »), ils n'ont pas toujours fréquenté le collège et quand ils l'ont fréquenté n'ont pas obtenu le brevet des collèges, les parcours sont marqués par leur contexte historique et économique avant tout. A l'opposé par l'âge et les expériences brèves et multiples cumulées, on a retenu un groupe identifié « précarité », les plus qualifiés y sont surreprésentés.

On peut dire de ces deux groupes qu'ils sont victimes du contexte économique général défavorable, les premiers peinent à se réinsérer en raison notamment de leur faible niveau de qualification - ils sont surreprésentés en maîtrise des savoirs de base-, les seconds, dont l'atout premier est la jeunesse, cumulent, malgré une qualification autour du niveau 4 voire 3, les petits boulots ou les emplois à durée déterminés et partiels qui n'offrent pas une insertion professionnelle durable.

Ils ont donc en commun d'entretenir encore des liens étroits avec le monde du travail et s'opposent de ce point de vue aux parcours dits de « galère » sur représentés parmi les moins qualifiés et les moins expérimentés professionnellement et aux parcours « enfants » qui

rassemblent largement des femmes au foyer désireuses de se remettre à niveau sur le plan des savoirs de base avant de se présenter sur le marché du travail.

On peut dire des chômeurs de longue durée, prestataires du RMI, qu'ils viennent en formation à défaut d'une insertion professionnelle, ils y sont plutôt contraints. On les trouve cependant sur représentés en formation pré qualifiante : tentent-ils un engagement dans un processus qualifiant pour sortir de la spirale de l'exclusion ?

Certains ont livré peu d'informations. Ils ont en commun de déclarer pas ou peu d'expériences professionnelles « reconnues » et n'ont pas encore bénéficié d'actions d'insertion ; on les a plutôt rencontrés, avec les parcours « précarité », dans les programmes d'orientation, ils aspirent à un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifiés...

Ceux que l'on a regroupé sous l'intitulé « parcours formation » ont été orientés en formation dès la fin de leur scolarité et n'ont pas connu d'autres expériences, ils sont proches en âge des « parcours chômage bref », ces derniers n'ont connu que le chômage depuis qu'ils ont quitté l'école. Enfin les « parcours galère » rassemblent les plus vulnérables, ceux qui jusqu'alors se sont tenus à distance des réseaux d'insertion.

Les contextes résidentiels et les parcours biographiques

L'influence des contextes géographique et économique locaux sur les trajectoires biographiques est une réalité même si elle ne se donne pas à voir aisément. De manière générale on peut affirmer que la population étudiée est particulièrement victime de la conjoncture économique en raison notamment de son absence de qualification et quels que soient la zone d'emploi ou le type d'espace occupé, on a cependant observé dans les banlieues une sur représentation des enquêtés qui n'ont d'autre expérience que le chômage.

On a noté une sur représentation des plus qualifiés dans les organismes de formation ruraux. La formation viendrait en milieu rural, et ce davantage qu'en ville, satisfaire des besoins d'occupation ou de lien social à défaut d'emploi ou de formation adaptée aux niveaux de qualification.

C'est à Lille, dans le Cambrésis et le Bassin de Béthune qu'on a rencontré des salariés en formation, on est en mesure de se demander si il s'agit de pratiques ou de volontés locales, ce qui amènerait à se demander pourquoi ces pratiques ne sont pas étendues sur l'ensemble des territoires de l'enquête.

On a observé dans le même temps une quasi absence de bénéficiaires du RMI en formation en zones rurales, cela signifie-t-il que la formation fait plus souvent partie du

contrat d'insertion en ville qu'à la campagne en raison de d'une offre de formation plus importante en milieu urbain?

Si la population est apparue ancrée dans son territoire depuis l'enfance, cet ancrage est moins vrai chez les ruraux et encore moins vrai chez les enquêtés nés ou scolarisés à l'étranger. Ces deux derniers groupes sont peu représentés, l'analyse de leurs parcours géographiques viendrait probablement enrichir la lecture des séquences biographiques.

Il y a lieu d'être attentif aux correspondances entre certaines zones d'emploi et des trajectoires types.

Les habitants du bassin de Lille seraient plus protégés du chômage que ceux de Béthune ; plus jeunes que ces derniers et plus jeunes que les parcours « carrière » en général, les enquêtés du bassin de Lille sont plus nombreux relativement à avoir travaillé longtemps (ou à être encore en emploi au moment de l'enquête).

La reconversion économique en marche dans le bassin de Lens Hénin Liévin Carvin (production diversifiée) ne se traduit pas encore par la création d'emploi en tout cas pour les moins qualifiés que sont les enquêtés de cette recherche.

On rencontre plus qu'ailleurs les parcours dits « chômage bref » dans les zones de Calais, Saint Omer et Lens, précisément les difficultés spécifiques aux zones de Saint Omer et de Calais frappent les plus jeunes de la population.

La précarité qui est plutôt le sort des plus jeunes et des plus qualifiés est sur représentée à Dunkerque et sur la zone de Bruay-Béthune, ces deux bassins sont classés en zone dite exposée, la jeunesse et une (relative) qualification ne suffisent pas à l'insertion professionnelle dans un contexte défavorable. On observe cette même sur représentation sur le bassin de Montreuil repéré pour sa faiblesse en termes de débouchés professionnels.

Une grille plus fine du territoire donnerait peut-être à voir des disparités plus fortes et plus explicites, on pense notamment à un découpage par quartier comme celui sur lequel s'appuie l'Observatoire des inégalités.

Le rapport à la formation des adultes peu qualifiés

Le rapport à la formation est au cœur de cette recherche. Les enquêtés ont été invités à se positionner à l'aide d'échelles de valeurs ou « valuateurs », c'est-à-dire à classer ou exprimer des préférences entre des propositions. Le traitement statistique de propositions

issues de leurs propres discours et relatives à la formation et à l'emploi a permis de retenir huit dimensions relevant de quatre champs :

- les dimensions traduisant des attentes fortes en termes d'insertion professionnelle
- les dimensions sociales de la formation ,
- les dimensions matérielles ou économiques,
- les dimensions en termes de contraintes.

Les dimensions traduisant des attentes fortes en termes d'insertion professionnelle s'expriment par :

- des attentes de changement, la formation doit apporter quelque chose : des pistes d'emploi, mieux lire, mieux écrire ou l'aide à la réalisation de projets,
- la volonté d'être occupé, de travailler au sens large, « venir en formation, c'est déjà travailler »,
- les contacts au moyen des stages en milieu professionnel que traduit la dimension *Espoir stages* ;
- la satisfaction d'un besoin d'être utile qu'exprime la dimension *Sentiment d'utilité*.

Les dimensions sociales de la formation concernent une attente en termes de *Sociabilité* ou d'*Autonomie*.

La formation apporte des subsides ou garantit le versement d'indemnités à défaut d'emploi, la *Question argent* demeurera délicate.

Enfin la formation n'est pas vécue comme une *Contrainte* ou sans intérêt, même si l'initiative n'en revient pas toujours à l'intéressé.

La comparaison de ces dimensions entre le temps 1 et le temps 2 vient dire que l'espoir d'insertion professionnelle s'amenuise au fur et à mesure de l'engagement en formation et que la question d'argent devient moins taboue. Demeurent constants la volonté de changer de conditions d'existence et le besoin d'être utile, de même que l'aspiration à davantage d'autonomie et la recherche de sociabilité.

Pour résumer, retenons que les rapports à la formation se traduisent en termes de lien social, en termes occupationnel, en termes instrumental, en termes d'assistance économique, en termes d'utilité sociale ou encore en termes de (non)contrainte.

Parcours et rapports à la formation et à l'emploi

En termes de trajectoires, on a pu voir que les mères de famille se distinguent de deux manières : elles investissent plus que les autres la formation dans ses dimensions de socialisation et pour elles la formation n'a pas vocation à satisfaire un besoin ou un sentiment d'utilité sociale, contrairement aux enquêtés dans leur ensemble. Ce besoin d'être utile est probablement satisfait par leur intégration familiale voire professionnelle de manière indirecte par la situation de leur conjoint.

Les enquêtés qui ont derrière eux une carrière professionnelle relativement stable viennent en formation gagner en autonomie, de même que les moins qualifiés (pour partie les mêmes d'ailleurs). La perte récente de leur emploi ou la menace qui pèse sur les illettrés au travail de manière générale les mobilise pour un (ré)apprentissage des savoirs de base.

L'argent n'est pas affiché comme étant moteur dans l'engagement en formation, si l'on cherche à distinguer le rapport à l'argent selon les trajectoires, on relève cependant que c'est parmi ceux qui n'ont pas connu d'autres expériences que celle de la formation ou de l'attente d'entrée en formation (parcours « formation » ou « peu d'informations ») que la question d'argent pourrait bien être avancée si elle était moins taboue.

De manière générale l'attente est forte à l'égard de la formation ou des formateurs dans le soutien à la réalisation de nouveaux projets et ce quelles que soient les trajectoires biographiques. La non correspondance entre la dimension Changement et les trajectoires doit être soulignée, elle vient en effet non seulement signifier l'intérêt largement partagé pour la formation mais précisément l'attente forte vis-à-vis de la formation : certes la formation occupe, donne le sentiment d'une certaine utilité, développe une certaine forme d'autonomie peut apporter quelques subsides mais elle doit être suivie d'effet ! Elle doit être vecteur de changement ! Ces aspirations exprimées invitent à la réflexion quant à l'offre de formation de manière générale et à la vocation trop souvent réductrice à laquelle elle est réduite : une forme de traitement social du chômage voire, dans certains cas, d'assistance.

Les parcours « précarité », « chômage long » et « galère » se distinguent quelque peu par un sentiment d'inutilité et un besoin de reconnaissance sociale : ils attendent pour certains d'entre eux que la formation leur redonne en quelque sorte une légitimité sociale. On comprend aisément ce type d'attente quand on sait que les expériences de la vie les ont marginalisés voire déqualifiés sur le plan civique et politique.

Contextes résidentiels et rapports à la formation et à l'emploi

En termes d'expériences géographiques, on observe des clivages urbains/ruraux essentiellement au niveau des attentes vis-à-vis de la formation en termes d'autonomie et d'aspiration au changement.

On a relevé une qualification globalement plus élevée des enquêtés en milieu rural qu'en milieu urbain, ce qui traduit sans doute un manque de formation adéquat ou d'offres d'emploi dans l'espace rural. La formation n'a pas vocation, aux yeux des stagiaires ruraux, au développement de l'autonomie sociale sur le plan individuel, ce processus est déjà entamé si ce n'est accompli comme l'indique le niveau de qualification moyen. Est interrogée, au travers de ce paradoxe, l'absence, celle des « non publics » (Hedoux, 1980), sans doute trop peu autonomes pour venir en formation. Sont interrogés également le manque d'informations en matière d'offres de formation ou de droits à prétendre à une aide ou à une formation, l'inexistence de structures pour la garde des enfants, la rareté des moyens de communication, l'isolement géographique et culturel...qui laissent peut-être à l'écart une partie de ceux à qui la formation de base ou les actions d'insertion sont en principe destinées.

L'aspiration à un changement est un besoin féminin et rural. Il est nettement exprimé par les femmes adultes de plus de 25 ans et vivant à la campagne et doit retenir l'intérêt. Bien que relativement autonomes, puisqu'elles viennent en formation, bien que plus instruites que leurs homologues citadines, elles aspirent au changement et précisément attendent de la formation qu'elle les soutienne dans leur projet, qu'elle leur ouvre des pistes vers l'emploi, qu'elle prenne en compte les difficultés qui pèsent particulièrement sur elles en raison de leurs conditions de femmes rurales. Elles nous rappellent ainsi les inégalités géographiques qui pèsent sur elles et qui se traduisent dans l'accès à l'emploi et à la formation.

Perspectives

La notion de contexte résidentiel, au cœur de cette recherche, contribue à ouvrir des perspectives en matière de « géographie de l'éducation ». Cette prise en compte de déterminants géographiques dans le champ éducatif encourage à poursuivre les investigations.

L'ambition de notre étude nous a conduit à envisager le contexte résidentiel dans ses dimensions géographiques (spatiales, socio-économiques) mais aussi - de par notre champ disciplinaire de référence – dans une perspective élargie, en tant que « cadres de vie » au sein desquels évoluent et ont évolué les personnes (leurs mobilités, histoires, réseaux sociaux...).

Saisir la situation objective et subjective des enquêtés, dans ses aspects statiques et dynamiques représentait un exercice « périlleux » en ce qu'il impliquait d'articuler des cadres de référence théoriques, méthodologiques et épistémologiques distincts et d'engager un dialogue interdisciplinaire. L'absence de référents stabilisés en la matière constitue une limite mais aussi une opportunité. Le traitement des nombreuses variables générées peut encore être approfondi, on a ouvert un vaste chantier méthodologique loin d'être entièrement exploré, il y aurait lieu de poursuivre le travail d'harmonisation / unification de variables clés amorcé, pour simplifier sans réduire, l'épaisseur conceptuelle des notions de contextes résidentiels et de rapports au savoir.

Nous n'avons pas, dans ce rapport de recherche, fait état d'éventuelles proximités ou différences entre les données recueillies en Belgique par C.Verniers et celles du Nord Est de la France. Un colloque organisé au cours de l'automne prochain par le Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation de Charleroi auquel nous participerons avec C.Verniers sera l'occasion de comparer nos résultats. Rappelons que la variable contexte résidentiel n'a pas été prise en compte dans l'enquête belge.

Retour sur la méthode d'investigation

Les conditions de l'enquête méritent d'être rappelées, elles ont permis un recueil de données rigoureuses et exploitables sur le plan statistique. Le réel travail d'équipe entre les chercheurs, ingénieurs et étudiants a porté ses fruits quand on considère la qualité des réponses. Cette qualité n'aurait pas été atteinte sans la participation active et volontaire des stagiaires de la formation de base ou participant aux actions d'insertion. Certes ils constituaient un public captif, comme on l'a souligné, mais ils ont visiblement eu à cœur de s'impliquer dans leurs réponses, de donner leur avis au plus juste comme en témoignent les croisements de variables. Le traitement quantitatif est sur ce point impitoyable, si les réponses sont bâclées on ne peut mettre à jour des régularités. Enfin le choix d'une enquête par questionnaire auprès d'adultes en difficultés avec l'écrit semblait relever du défi. Dans la mesure où les enquêteurs apportaient leur aide en lisant les questions ou propositions, les difficultés de lecture ont été contournées. On a dans certains cas été confrontés à des

difficultés de compréhension des questions auprès de stagiaires relevant de l'alphabétisation. On aurait d'ailleurs rencontré le même problème en situation d'entretien. Ces adultes ne relevaient pas a priori de la population ciblée, ils font cependant partie des effectifs des DPMSB, on a fait le choix de prendre en considération leurs réponses dans la mesure du possible. De même qu'on a recueilli les témoignages d'adultes relevant de la formation en Français Langue Etrangère.

BIBLIOGRAPHIE

- ALPE Y., FAUGUET J.-L. (2008). Sociologie de l'école rurale. Paris. L'Harmattan.
- ARRIGHI J.-J., GASQUET C. (2010). Orientation et affectation : la sélection dans l'enseignement professionnel du second degré. Formation Emploi, n°109
- BANDURA A. (2002). Le sentiment d'efficacité personnelle. De Boeck
- BARDIN L. (2007) L'analyse de contenu. Paris.PUF
- BAREL Y. (1990). Le grand intégrateur. Connexions, 56.
- BARRE DE MINIAC C. (2000). Le rapport à l'écriture - aspects théoriques et didactiques. Presses Universitaires du Septentrion
- BARREYRE J.-Y., FIACRE P. (2008). Parcours et situations de vie des jeunes dits « incasables », In Parcours de vie et société. Informations sociales n°156
- BAUD P., BOURGEAT S., BRAS C. (2008). Dictionnaire de géographie. Paris. Hatier
- BAUDELLOT C., ESTABLET R. (1970). L'école capitaliste en France. Paris. Maspero
- BAUDELLOT C., ESTABLET R. (2000). Avoir 30 ans en 1968 et 1998. Paris. Seuil
- BAUDELLOT C., GOLLAC M. (2003). Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France. Paris. Fayard
- BEC C. (1999). Quand l'assistance se substitue au salaire. Alternatives économiques, n°175
- BESSIN M. (2009). Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique. In Parcours de vie et société. Informations sociales, n°156
- BONERANDI E. (2004). De la mobilité en géographie. Géoconfluences ; <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/transv/mobil/MobilScient.htm#1>, consulté le 12 mai 2010
- BOURDIEU P., PASSERON J.-C. (1970). La reproduction. Eléments pour une théorie - théorie du système d'enseignement. Paris. Editions de Minuit
- BOUVIER P. (2005). Le lien social. Paris. Gallimard
- BROS F. (2008). Rapport à la culture numérique d'adultes en formation linguistique de base, in TransFormations n°1
- BRUGEILLES C., SEBILLE P. (2009). La participation des pères aux soins et à l'éducation des enfants. L'influence des rapports sociaux de sexe entre les parents et entre les générations in Politiques sociales et familiales, n°95
- BRUNHES-GLAMCEVSKI B. (2005). La femme en milieu rural et l'influence de son milieu de vie. Colloque FAIRE CAMPAGNE. Rennes, 17-18 mars 2005

- CARDON C.-A. (1996). Les formateurs d'adultes dans la division sociale du travail. Thèse en Sciences de l'éducation sous la Direction de Paul Demunter. Université Lille 1.
- CARON E. (2010). L'impact du contexte résidentiel sur les parcours de formation : le cas d'adultes en formation dans le réseau LiRE du Nord Pas de Calais. Sous la direction de V. Leclercq et de T. Levené
- CASTEL R. (1995). Les métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat. Paris. Fayard. 490 pages
- CHARLOT B. (1997). Du rapport au savoir. Eléments pour une théorie. Paris .Anthropos
- CHARLOT B., BAUTIER E., ROCHEX J-Y. (1992). Ecole et savoir dans les banlieues ...et ailleurs. Paris. Armand Colin.
- CONRAUX L. (2002). Les Interfaces sont un problème didactique - Contribution à l'analyse de l'usage d'un logiciel. Thèse en Sciences de l'Education sous la Direction de D-G. Brassart et A. Dubus. Université Lille III.
- Contours et caractères (1998). Les campagnes et leurs villes. Portrait social. INSEE.
- COUPPIE T., DEMAZIERE D. (1995). Se souvenir de son passé professionnel. Appel à la mémoire dans les enquêtes rétrospectives et construction sociale des données. Bulletin de Méthodologie Sociologique, 49.
- CUSSET P-Y. (2005). Individualisme et lien social. Paris. La documentation française, n°911
- De LAFOND V., MATHIEU N. (2003). Jeunes ruraux en difficulté et interventions pour l'insertion. Incidence et prise en compte des spécificités liées aux contextes territoriaux. VEI n°134
- DEMAZIERE D., DUBAR C. (1999). L'entretien biographique comme outil de l'analyse sociologique. UTINAM, 1-2.
- DEMAZIERE D. (2003). Matériaux qualitatifs et perspective longitudinale. La temporalité des parcours professionnels saisis par les entretiens biographiques. In Actes des 10es Journées d'études Céreq – Lasmas-IdL sur le thème : Les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail, Caen, mai 2003
- DEMOL J-N. (1995). L'entrée en formation. Education permanente, n°125
- DEMUNTER C. (1999). Intérêts de classe et qualification sociale. Paris. L'Harmattan. Bruxelles. Contradictions
- DEMUNTER P. (2002). Comprendre la société. Bruxelles. Contradictions. Paris. L'Harmattan.
- DEMUNTER P., DEMUNTER C. (1998). Espace-Emploi-Femmes - Evaluation du programme Now du CIDF. Laboratoire Trigone-CUEEP-USTL

- DEWEY J. (1938). *Expérience et éducation*. Paris. Armand Colin.
- DIETRICH A., JOUVENOT C., LENAIN M.-C. (2007). *L'employabilité sous conditions : le cas Metaleurop*. In *Education permanente* n°170
- DIRY J.P. (2004). *Les espaces ruraux*. Paris. Armand Colin.
- DUBAR C. (1996). *La formation professionnelle continue*. Paris. La Découverte.
- DUBUS A. (2000). *Enquêtes par questionnaires : les valueurs de représentation*. Cahiers Théodile. Université Lille III.
- DUBUS A. (2000). *Une méthode d'analyse des séquences*. Bulletin de Méthodologie Sociologique n°65
- DUBUS A. (2007). *Hector², logiciel pour l'analyse des données en sciences humaines*. Contact : hector.logiciel@laposte.net
- DURKHEIM E. (1^{ère} édition 1893, dernière édition 2007). *De la division du travail social*. Paris. Quadrige
- FILLIAS F. (2003). *Les représentations des compétences et des aptitudes de la fille et du garçon* in de Leonardis M. *L'enfant dans le lien social*. Paris. Eres.
- FOURNIER C. (2004). *Aux origines de l'inégale appétence des salariés pour la formation*. In *Bref* 209
- FREMONT A. (1999). *La région espace vécu*. Paris. Flammarion
- GOUYON M. GUERIN S. (2006). *L'implication des parents dans la scolarité des filles et des garçons : des intentions à la pratique ; in Economie et statistique* n°398-399
- GUERIN-PACE F. (2006) *Lieux habités, lieux investis : le lien au territoire, une composante identitaire ? Economie et statistique* n° 393-394
- HEDOUX J. (1980). *Non-publics, publics de la formation d'adultes*. Thèse en Sciences de l'Education sous la direction de P. Demunter. Université de Lille III
- INSEE Flash Champagne-Ardenne (2008), n° 89. *Les Champardennais face à l'écrit*.
- JANOSZ M., LE BLANC M., BOULERICE B., TREMBLAY R.-E. (2000). *Predicting types of school dropouts : A typological approach with two longitudinal samples*. *Journal of Educational Psychology*, 92
- JANOSZ M. (2000). *L'abandon scolaire chez les adolescents : perspective nord-américaine*. *VEI Enjeux*, n° 122
- JOSEPH O., LOPEZ A., RYK F. (2008). *Génération 2004, des jeunes pénalisés par la conjoncture*. *Bref* 248
- LAHIRE B. (2005). *L'invention de « l'illettrisme »*. Paris. La découverte

- LEBOSSE J.-C. (1998). Pour une nouvelle dynamique du système éducatif en zone rurale isolée. Rapport au Ministère de l'Education Nationale. Paris. La Documentation française
- LECLERQ V. (2004). Adultes en situation d'illettrisme : enjeux de l'engagement en formation. Lille. Cahiers du CUEEP
- LECLERCQ V. (2006). L'engagement en formation de base d'adultes de faible niveau de scolarisation. Savoirs, n°11
- LECLERCQ V. (2008). Introduction - Connaître les adultes peu scolarisés et peu qualifiés : des recherches pour comprendre et agir. In TransFormations - recherches en éducation des adultes, n°1
- LEGLISE D., VANDEPUTTE J.C. (2009). Spécificités des territoires du Nord Pas de Calais face aux aléas économiques. Profils n°66
- LENOIR H. (2006). Mesures d'impact des dispositifs de formation. Rapport de recherche réalisé pour la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle avec le concours de la Direction de l'animation de la recherche et des statistiques (Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement)
- LESELBAUM M. (1994). Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation. Paris. Nathan Université.
- LESNE M. (1984). Lire les pratiques de formation d'adultes. Paris. Edilig. 1984
- LEVENE T., BROS F. (2009) Parcours d'insertion et engagement en formation des adultes peu qualifiés et peu scolarisés. Recherches et Pratiques en Didactique Professionnelle. 1^{er} Colloque International « L'Expérience ». RPD, Eduter et AgroSup Dijon – 2, 3 et 4 décembre 2009 – Dijon
- LEVENE T. (2009). Insertion et rapports au temps. VEI, n°158
- LEVENT A. (2004). Une formation tout au long de la vie pour le public en situation d'illettrisme, les freins possibles à l'accès aux dispositifs, Ville-Ecole-Intégration, n° 136
- LEVY J., LUSSAULT M. (sous la direction). Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Belin. 2003.
- MAKDESSI Y. O'DEYE A. MOGOUTOV A. (2002). Pour une meilleure connaissance des publics accueillis par les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Construction d'un outil d'analyse et résultats de l'enquête pilote. Etude réalisée à la demande du ministère de la Justice.
- MAYEN P., MAYEUX C. (2003) Expérience et formation. In Savoirs, n°1
- MOULIN A. (1988). Les paysans dans la société française. De la révolution à nos jours. Paris. Seuil

NICOT B.-H. (2005). Urbain-rural : de quoi parle-t-on ? Téléchargeable sur <http://www.sirius-upvm.net/doc/geo/urbain-rural.pdf>

OEUVRAD F. (2003). Les performances de l'école « rurale » : quelle mesure, quels objectifs ? In VEI, n°134

PAUGAM S. (2008). Le lien social. Paris. PUF

PAULET J.-P. (2004). Géographie urbaine. Paris. Armand Colin

PERRIER-CORNET (dir). Repenser les campagnes. Editions de l'Aube. 2002

PIAGET J. (1974). La prise de conscience. Paris. PUF

PLACE D., VINCENT B. (2009). L'influence des caractéristiques démographiques sur les diplômes et les compétences. Economie et statistique, n°424-425

POIREY & FROMAJOUX (1998) cité par Alpe

POLLAK C. (2008). Que sait-on des trajectoires de pauvreté dans les pays riches ? In Regards croisés sur l'économie n° 4

POLLAK C. (2009). Analyse des parcours de pauvreté : l'apport des enquêtes longitudinales Informations sociales n° 156

PRIOUX F. (2009). Les couples non mariés en 2005 : quelles différences avec les couples mariés ? Politiques sociales et familiales, n° 96

REGNIER-LOILIER A., HIRON C. (2010). Évolution de la répartition des tâches domestiques après l'arrivée d'un enfant. In Politiques sociales et familiales 99

REGNIER-LOILIER A. (dir.). (2009). Portraits de Familles. Enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles. Collection Grandes enquêtes

ROCHEX J.-Y. (1994). Pourquoi certains élèves défavorisés réussissent-ils ? Sciences humaines, n°44

ROSENWALD F. (2006). Les filles et les garçons dans le système éducatif. Note d'information. Direction de l'évaluation et de la prospective

TERRAIL J.P (2002). De l'inégalité scolaire. Paris. La Dispute

TESTENOIRE A. TRANCART D. (2003). En quoi les jeunes apparaissent-ils comme révélateurs des évolutions des sociétés ? Itinéraires professionnels : quels parcours ? quelles différenciations ? Contribution à l'analyse des trajectoires d'insertion : complémentarité entre analyse quantitative et qualitative. Communication présentée aux « Premières rencontres jeunes et sociétés en Europe et autour de la Méditerranée »

Marseille – 22, 23 et 24 octobre 2003. <http://jeunes-et-societes.cereq.fr/PDF/Testenoire-Trancart.pdf>

- TRIBY E., CHERQUI-HOUOT I. (2009). L'expérience créatrice, présentation de la problématique. Recherches et Pratiques en Didactique Professionnelle. 1^{er} Colloque International « L'Expérience ».RPDP, Eduter et AgroSup Dijon - 2, 3 et 4 décembre 2009 - Dijon Symposium : « l'expérience créatrice »
- VERGNE F. (2006). Un autre regard sur l'orientation et la relation formation-emploi. Actualité de la formation permanente, n°202
- VERNIERS C. (2006), Portrait de quinze femmes en formation, FUNOC, Charleroi
- VERNIERS C., DUBUS A. (2009). Rapport intégral de l'étude sur le public de la FUNOC 2008-2009, consultable sur la bibliothèque numérique des Sciences de l'Homme et de la Société : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00486631/fr/>
- VERNIERS C. (2010). Formation Insertion, Confirmations scientifiques d'intuitions largement partagées. Contradictions n° 130-131
- VILLE I., HOUSEAUX F., GUERIN-PACE F., DONNAT O., CRENNER E. (2006). L'élaboration d'une enquête quantitative sur la construction des identités. Economie et statistique n° 393-394
- VYGOTSKI L. (1998). Pensée et langage. Paris. La dispute.

ANNEXES

ANNEXE 1

QUESTIONNAIRE TEMPS 1

A REMPLIR PAR L'ENQUETEUR

Initiales de l'enquêteur :

Date passation.....

Date début de formation.....

Centre de formation.....

Dispositif.....

Ville.....

Mode de passation :

autonomie

lecture des questions

numérisé

LABORATOIRE TRIGONE-CIREL CUEEP USTL

11 rue A. Angellier

59046 LILLE cedex

L'enquête que nous menons vise à mieux connaître le public inscrit en formation de base ou en dispositif d'insertion : ce qu'il attend de la formation et ce que la formation lui apporte. Elle se déroulera en deux temps : en début de formation et en fin de formation. C'est pourquoi nous vous demanderons de nous communiquer une adresse personnelle et ou un numéro de téléphone où on pourra vous joindre pour participer à la deuxième enquête.

Les données sont recueillies par le Laboratoire Trigone-CIREL qui est un laboratoire de recherche de l'université de Lille1, elles ne sont mises à la disposition d'aucun autre organisme ou personne physique. Elles seront traitées anonymement et uniquement dans le cadre de la recherche mentionnée plus haut.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Laboratoire Trigone.

Nous vous remercions à l'avance de votre participation.

QUESTIONNAIRE AUX STAGIAIRES EN FORMATION EN 2009

TI

Date de la passation du questionnaire :/...../ 2009.

Intitulé exact et complet de la formation :.....

Date du début de la formation

Nom et prénom

Date de naissance

Code postal et ville

Adresse.....

.....

.....

Téléphone

Nous allons donc recueillir auprès de vous des informations sur votre situation et aussi vous demander certaines de vos opinions. Pour répondre aux questions d'opinion, mettez une croix dans une case, plus ou moins à droite ou plus ou moins à gauche.

Au plus vous mettez la croix vers la droite, au plus vous êtes d'accord avec la proposition ; au plus vous mettez la croix vers la gauche, au plus vous êtes en désaccord avec la proposition.

Quelques exemples :

Pas du tout d'accord Tout à fait d'accord

Les enfants ont des vacances d'été trop longues

Une croix placée comme ça pourrait vouloir dire : « C'est vrai que ça parait long mais ils en ont peut-être besoin »

Pas du tout d'accord Tout à fait d'accord

Les salaires des footballeurs de haut niveau sont beaucoup trop élevés

Une croix placée comme ça pourrait vouloir dire : « Absolument, ce qu'ils font ne mérite pas des sommes pareilles »

Ce n'est pas du tout mon cas C'est tout à fait mon cas

La musique classique calme l'esprit

Une croix placée comme ça pourrait vouloir dire : « Pour moi, à dose vraiment réduite »

Ce n'est pas du tout mon cas C'est tout à fait mon cas

Le changement d'heure avant l'hiver ou avant l'été perturbe mon sommeil

Une croix placée comme ça pourrait vouloir dire : « Peut-être un peu mais pas tant que ça »

ATTENTION ! Pour chaque proposition, votre réponse est souhaitée

L'ENGAGEMENT EN FORMATION

1. Les raisons de l'inscription en formation

	Ce n'est pas du tout mon cas	C'est tout à fait mon cas
Je ne voulais pas rester chez moi à ne rien faire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je me suis inscrit(e) dans cette formation parce que je veux un emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai besoin de mieux savoir lire, écrire et calculer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
On m'a obligé(e) de faire une formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'avais envie d'apprendre des choses nouvelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je suis en formation pour toucher un peu plus de sous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je ne sais pas pourquoi je me suis retrouvé(e) dans cette formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2. Ce que les autres pensent de mon inscription

	Ce n'est pas du tout mon cas	C'est tout à fait mon cas
Tout le monde me dit que la formation va me faire du bien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon conjoint (ma conjointe) est d'accord pour que je suive cette formation <i>(si vous n'avez pas de conjoint(e), ne mettez rien)</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tout le monde me dit que ça ne vaut pas la peine de suivre une formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon conjoint (ma conjointe) m'encourage à suivre cette formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon employeur m'envoie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'ANPE, le référent RMI ou la mission locale exige que je suive une formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Personne dans mon entourage ne sait que je suis cette formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LES ATTENTES CONCERNANT LA FORMATION

3. Intérêt financier de la formation

	Pas du tout d'accord	Tout à fait d'accord
Si je n'étais pas payé(e) je ne viendrais pas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En formation on a un statut ; c'est mieux que simplement chômeur (se)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4. Intérêt social de la formation

	Ce n'est pas du tout mon cas	C'est tout à fait mon cas
La formation permet de faire des nouvelles rencontres, de nouveaux amis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La formation aide à oublier ses soucis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La formation, ça oblige à sortir de chez soi et c'est bien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En formation on voit qu'on n'est pas tout seul à avoir des problèmes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Au moins en formation, on parle avec des gens dans la journée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'aime bien la formation car les formateurs sont sympathiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5. Nouveaux horizons / nouveaux savoirs

	Ce n'est pas du tout mon cas	C'est tout à fait mon cas
La formation va me donner plus de confiance en moi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La formation va m'aider à me débrouiller seul(e) avec les papiers et les démarches	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je vais apprendre à mieux lire et à mieux écrire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je vais apprendre à chercher du travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je vais apprendre beaucoup	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je pourrai mieux aider mes enfants à faire leurs devoirs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(si vous n'avez pas d'enfant(s), ne mettez rien)

6. Formation « pratique »

	Pas du tout d'accord	Tout à fait d'accord
Les stages pratiques ça offre une première expérience de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avec les stages on se fait connaître et ça peut déboucher sur une embauche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

7. APRÈS LA FORMATION

Ce n'est pas du
tout mon cas

C'est tout à
fait mon cas

Après cette formation, je voudrais faire une formation pour avoir un diplôme

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Grâce à la formation, j'espère que je serai embauché(e)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

J'ai déjà suivi plusieurs formations... je crois que je tourne en rond

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

8. APPROCHES DE L'EMPLOI

Ce n'est pas du
tout mon cas

C'est tout à
fait mon cas

J'ai des enfants en bas âge, ça m'empêche de travailler

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Quand on voit le peu d'argent qu'on gagne à travailler ce n'est pas la peine de
chercher un emploi

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Je ne suis pas prêt(e) à faire n'importe quel boulot

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Je veux avoir un emploi pour me sentir utile

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Mes problèmes de santé m'empêchent de trouver un emploi

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Je veux avoir un emploi pour continuer à apprendre et à évoluer

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Je veux avoir un emploi pour gagner plus d'argent

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

SITUATIONS VECUES..... DONNEZ VOTRE AVIS SUR DES REACTIONS POSSIBLES A CES SITUATIONS

9. Jacques a perdu son travail. Pendant six mois, il ne l'a pas dit à sa femme. Il se levait tous les matins comme pour aller au boulot et revenait le soir.

Pas du tout d'accord Tout à fait d'accord

Je le comprends, car le chômage c'est la honte

--	--	--	--	--	--	--	--

Le chômage, ça peut arriver à tout le monde de nos jours

--	--	--	--	--	--	--	--

10. Josette est au chômage depuis qu'elle a terminé l'école.

Pas du tout d'accord Tout à fait d'accord

Elle au moins elle peut regarder la télé

--	--	--	--	--	--	--	--

11. Le type au comptoir dit : les chômeurs, c'est tous des assistés ; tu leur donnes un boulot, ils n'en veulent pas !

Absolument faux Tout à fait vrai

Si il parle comme ça c'est qu'il n'a jamais été au chômage

--	--	--	--	--	--	--	--

Il y a des abus mais c'est pas le cas de tout le monde

--	--	--	--	--	--	--	--

Il y a beaucoup de chômeurs qui ne veulent pas travailler

--	--	--	--	--	--	--	--

12. On entend beaucoup de choses sur le chômage, à la télé ou à la radio ; donnez votre avis sur les déclarations suivantes :

Absolument faux Tout à fait vrai

Si il y a du chômage c'est à cause des machines, des ordinateurs, d'Internet

--	--	--	--	--	--	--	--

On pourrait parfaitement créer des emplois pour tous,
c'est simplement la volonté politique qui manque

--	--	--	--	--	--	--	--

ENCORE DES SITUATIONS VECUES..... DONNEZ A NOUVEAU VOTRE AVIS SUR DES REACTIONS POSSIBLES A CES SITUATIONS

13. Ma voisine aimerait bien suivre des cours de lecture/écriture ; elle a quitté l'école à 14 ans et a travaillé à l'usine pendant 30 ans avant de se retrouver au chômage :

	Pas du tout d'accord	Tout à fait d'accord
Elle ferait mieux de rester chez elle, à son âge la formation est inutile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elle a raison, faut pas rester seule dans son coin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La lecture et l'écriture, ça sert dans beaucoup de domaines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

14. Maria veut entreprendre une formation car elle a fini d'élever ses enfants et s'ennuie maintenant à la maison ; elle est encore assez jeune et elle a entendu dire qu'on pourrait l'aider à définir un projet professionnel ...mais son mari n'est pas d'accord :

	Pas du tout d'accord	Tout à fait d'accord
Elle a raison parce que la formation peut lui permettre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
de réaliser d'autres projets de vie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elle a raison, la formation peut lui offrir des pistes d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

15. Myriam est sortie de l'école sans aucun diplôme...

	Pas du tout d'accord	Tout à fait d'accord
Comme c'est une femme, ce n'est pas grave si elle trouve un bon mari	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C'est grave : elle aura du mal à trouver un travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

15bis. Les voisins ont déménagé la semaine dernière, ils sont partis pour Marseille car le père a trouvé un emploi après un an de chômage

	Pas du tout d'accord	Tout à fait d'accord
Je serais prêt(e) à en faire autant à condition d'être bien payé(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moi, je partirais seul(e), je n'emmènerais pas ma famille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

AUTOUR DE MOI

SITUATION IMAGINAIRE

16. Quand son mari est mort et qu'elle est tombée au chômage, Bernadette était bien seule car ses enfants sont dans le sud de la France ; heureusement, elle a pu parler avec sa belle-sœur... et sa voisine est venue de temps en temps voir si elle n'avait besoin de rien.

	Ce n'est pas				C'est tout à			
	Tout mon cas				fait mon cas			
S'il m'arrivait des malheurs, je pourrais compter sur ma famille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je pourrais compter sur mes voisins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je pourrais compter sur des amis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

17. OPINIONS

	Pas du tout d'accord				Tout à fait d'accord			
La politique c'est important	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La religion c'est important	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

18. Quel est le métier que j'aimerais exercer ?

.....

19. Qu'est-ce qui, pour moi, serait un bon salaire net par mois ?

GOÛTS / CENTRES D'INTÉRÊT

20. Que faites-vous quand vous n'êtes pas en formation ou au travail?

(exemples d'activités : bricoler, danser, aller en boîte, lire un journal, lire un livre, aller au cinéma, jouer aux cartes, aller au café avec des amis, aller voir des matchs de football, de basket ou de ping-pong, etc., aller à des spectacles ou à des concerts, visiter des musées et/ou des expositions, regarder la télévision, utiliser un ordinateur, utiliser une console de jeux, écouter la radio, faire du sport, faire de la marche, faire du vélo, faire du tourisme, jouer avec des enfants, faire de la musique, faire de la peinture, faire du théâtre, écrire, faire une collection, tricoter, broder, coudre, faire de la décoration, jardiner, cuisiner pour le plaisir, aller à la pêche, aller à la chasse, s'occuper de pigeons, avoir une activité bénévole...)

.....

.....

.....

21. Je pratique souvent ces activités seul(e) OUI NON

22. Si je pratique ces activités avec une ou d'autres personnes, qui est-elle ou qui sont-elles ?

Plusieurs réponses possibles, entourez votre ou vos réponse(s)

Mon conjoint (ma conjointe)	OUI	NON
Un membre de ma famille	OUI	NON
Un ou une ami(e)	OUI	NON
Dans une association	OUI	NON

23. Je pratique davantage ces activités depuis que je suis sans emploi ou depuis que j'ai quitté l'école ?

OUI **NON**

24. Si j'ai une activité bénévole, quelle est-elle ?

.....

25. Si j'ai une activité bénévole, je la pratique parce que je suis sans emploi **OUI** **NON**

26. Je passe du temps à regarder la télévision (ou des DVD ou des vidéos)

Jamais ou presque jamais	
Une fois par semaine environ	
Tous les jours, une heure ou deux environ	
Tous les jours, deux à quatre heures environ	
Tous les jours, quatre à six heures environ	
Tous les jours, six à huit heures environ	
Tous les jours, plus de huit heures	

27. Je passe du temps à jouer sur Internet

Jamais ou presque jamais	
Une fois par semaine environ	
Tous les jours, une heure ou deux environ	
Tous les jours, deux à quatre heures environ	
Tous les jours, quatre à six heures environ	
Tous les jours, six à huit heures environ	
Tous les jours, plus de huit heures	

28. Je passe du temps à communiquer sur Internet (chat, forum, blog...)

Jamais ou presque jamais	
Une fois par semaine environ	
Tous les jours, une heure ou deux environ	
Tous les jours, deux à quatre heures environ	
Tous les jours, quatre à six heures environ	
Tous les jours, six à huit heures environ	
Tous les jours, plus de huit heures	

29. Je passe du temps à faire des recherches sur Internet

Jamais ou presque jamais	
Une fois par semaine environ	
Tous les jours, une heure ou deux environ	
Tous les jours, deux à quatre heures environ	
Tous les jours, quatre à six heures environ	
Tous les jours, six à huit heures environ	
Tous les jours, plus de huit heures	

30. Heureusement qu'il y a la télé, les DVD, les vidéos pour passer le temps quand on est sans emploi

Pas d'accord Tout à fait d'accord

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

31. Heureusement qu'il y a Internet pour passer le temps quand on est sans emploi

Pas d'accord Tout à fait d'accord

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

32. Si on me demande de me présenter rapidement, que dirais-je à mon sujet ?

.....
.....
.....
.....
.....

QUESTIONS D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

33. A quelle date avez-vous commencé **cette formation-ci** ?

Jour/mois/année.....

(Cochez la case qui correspond à votre cas)

34. Cette formation-ci est la première formation d'adultes que vous suivez

OUI NON

35. J'ai déjà suivi une ou des formation(s) ici

OUI NON

36. Laquelle ou lesquelles ?

.....
.....
.....

37. J'ai déjà fait une autre ou des autres formation(s) dans un autre centre

OUI NON

38. Laquelle ou lesquelles?

.....
.....
.....

39. Sur le conseil de qui êtes-vous entré(e) dans cette formation ?

(Plusieurs réponses sont possibles, cochez celle(s) qui correspond(ent) à votre cas)

- L'ANPE
- La mission locale
- Le référent RMI
- Un autre organisme de formation

Si oui, lequel ?

- Votre (ancien) employeur
- Une personne de votre entourage
- Personne, vous êtes venu(e) de votre propre initiative
- Vous connaissiez déjà un ou des formateurs (formatrices)
- Autre, précisez :

40. Cochez la case qui correspond à votre situation

Vous touchez :

- Les ASSEDIC
- Le RMI
- Des indemnités du CNASEA
- Une pension d'invalidité (AAH...)
- Autre, précisez :

41. Vous êtes :

- Salarié
- Sans rémunération

42. Vous êtes inscrit(e) à l'ANPE en tant que demandeur (demandeuse) d'emploi ?

OUI NON (*Entourez votre réponse*)

43. Avez-vous un ordinateur chez vous? OUI NON

44. Avez-vous une connexion Internet chez vous? OUI NON

45. Fréquentez-vous un cyber centre? OUI NON

46. Vous possédez le permis de conduire ? OUI NON

47. Vous conduisez souvent une automobile ? OUI NON

48. Vous vous déplacez le plus souvent :

- À pied
- En transport en commun
- En deux roues
- En voiture

49. Quel est en moyenne votre temps de trajet du domicile au centre de formation ?

(*En nombre de minutes*)
.....

50. Quelle est la dernière classe que vous avez fréquentée à l'école ?

.....

51. À quel âge êtes vous sorti de l'école ?

52. Dans quel pays ?

53. En quelle année ? (Si vous ne connaissez pas l'année exacte, mettez « environ en..... »)

54. Avez-vous obtenu un ou des diplômes ? OUI NON
(Entourez votre réponse)

55. Si oui, quel est votre dernier diplôme?

.....

56. À quel âge l'avez-vous obtenu ?.....

57. En quelle année ?

58. Où habitiez-vous à cette époque?.....

59. Quel est le dernier emploi exercé par votre père ?

.....

60. Quel est le dernier emploi exercé par votre mère ?

(Si elle a toujours été femme au foyer, indiquez « femme au foyer »)

.....

61. Et vous, votre dernier emploi, c'était quoi ?

(Si vous n'avez jamais occupé d'emploi, mettez « néant »)

.....

62. A quelle date l'avez-vous quitté?

(Si vous n'avez jamais occupé d'emploi, ne mettez rien)

(Si vous ne connaissez pas l'année exacte, mettez « environ en..... »)

.....

63. Pour quelles raisons ?

(Si vous n'avez jamais occupé d'emploi, ne mettez rien)

.....

64. Avez-vous exercé plusieurs métiers différents ? OUI NON

(Entourez votre réponse)

65. Si oui, pouvez-vous en citer au moins quelques-uns?

.....
.....
.....
.....

66. Dans quel pays est né votre père ?

67. Dans quel pays est née votre mère?

68. Dans quel pays êtes-vous né(e) ?

69. Dans quelle ville êtes-vous né(e) ?

70. Quelle est votre nationalité ?

71. Où avez-vous passé votre enfance et votre jeunesse?

.....
.....

(Citez les différentes villes ou villages dans l'ordre chronologique)

72. Vous êtes un homme ? Une femme ?

73. Vous êtes âgé (e) de ans

74. Vous vivez
- tout (e) seul(e) ?
 - seul(e) avec un ou des enfant(s) ?
 - en couple sans enfant(s) ?
 - en couple avec un ou des enfant(s) ?
 - chez vos parents ?
 - chez des personnes proches ?
 - dans un foyer ?
 - dans une autre situation ?

Précisez.....

75. Si vous ne vivez pas tout(e) seul(e), combien êtes-vous à la maison, vous y compris ?

76. Si vous vivez avec des enfants, combien sont-ils ?

77. Quel est l'âge de chacun ?

.....

78. Si vous vivez en couple, quelle est la situation (*emploi ou sans emploi*) de votre conjoint(e)?

.....

79. Si votre conjoint (e) a un emploi, de quel emploi s'agit-il ?

80. Est-ce que vous connaissez quelqu'un qui a une bonne situation autour de vous ?

- OUI
- NON

81. Si oui, qui est-il (ou qui est-elle ?) et que fait-il ? (ou que fait-elle ?)

(Vous pouvez citer plusieurs personnes si vous le souhaitez)

.....

.....

82. Vous diriez que vous vivez

- Dans un village,
- Dans une petite ville,
- Dans une ville de moyenne importance
- Dans une grande ville

Ce n'est pas du tout mon cas

c'est tout à fait mon cas

83. Vous diriez que *vous habitez loin de tout*

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

84. Vous habitez :

- Dans un appartement,
- Dans une maison,
- Dans un foyer
- Dans une caravane
- Vous n'avez pas de logement fixe

85. Si on me demande de parler de ma scolarité, que dirais-je à ce sujet ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

86. EVENEMENTS MARQUANTS DE VOTRE VIE

Depuis que vous avez quitté l'école, pouvez-vous essayer de nous dire ce que vous avez fait. Vous avez travaillé, parfois chez plusieurs employeurs, vous avez fait des études, été en formation, vous vous êtes occupé(e) de vos enfants (ou de vos parents), ...vous avez été au chômage ou en maladie...

Dans la première colonne vous écrivez les situations ou les événements, dans la deuxième les dates ou les durées et dans la troisième si vous êtes en contrat à durée indéterminée, en intérim, si c'est un « petit boulot », au chômage, en maladie et dans la quatrième, la ville où ça se passait.

Evénements ou situations	Dates ou durée	Statut	Lieu (nom de la ville ou du village)
Fin de scolarité			

ANNEXE 2

QUESTIONNAIRE TEMPS 2

LABORATOIRE TRIGONE-CIREL CUEEP USTL

A REMPLIR PAR L'ENQUETEUR

Initiales de l'enquêteur :

Date passation.....

Date début de formation.....

Centre de formation.....

Dispositif.....

Ville.....

Mode de passation :

autonomie

lecture des questions

numérisé

DEUXIEME QUESTIONNAIRE AUX STAGIAIRES EN FORMATION EN 2009

Nous vous rappelons que le but de ce questionnaire est de mieux vous connaître, de mieux comprendre vos attentes et de tenter de mesurer en quoi la formation vous a été utile.

Nous allons donc recueillir auprès de vous des informations sur votre situation et aussi vous demander certaines de vos opinions. Pour répondre aux questions d'opinion, mettez une croix dans une case, plus ou moins à droite ou plus ou moins à gauche.

Au plus vous mettez la croix vers la droite, au plus vous êtes d'accord avec la proposition ; au plus vous mettez la croix vers la gauche, au plus vous êtes en désaccord avec la proposition.

Souvenez-vous des deux exemples :

Pas du tout d'accord Tout à fait d'accord

Les salaires des footballeurs de haut niveau sont beaucoup trop élevés

							X
--	--	--	--	--	--	--	---

Une croix placée comme ça pourrait vouloir dire : « Absolument, ce qu'ils font ne mérite pas des sommes pareilles »

Ce n'est pas du C'est tout à
tout mon cas fait mon cas

La musique classique calme l'esprit

	X					
--	---	--	--	--	--	--

Une croix placée comme ça pourrait vouloir dire : « Pour moi, à dose vraiment réduite »

A REMPLIR PAR L'ENQUETEUR OU PAR LA PERSONNE INTERROGEE

Date de la passation du questionnaire :/...../ 2009.

Intitulé exact et complet de la formation :.....

Date du début de la formation

Nom et prénom de la personne interrogée

Date de naissance de la personne interrogée

Code postal et ville de la personne interrogée.....

L'ENGAGEMENT EN FORMATION

1. Les raisons de l'inscription en formation

	Ce n'est pas du tout mon cas	C'est tout à fait mon cas
Je ne voulais pas rester chez moi à ne rien faire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je me suis inscrit(e) dans cette formation parce que je veux un emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai besoin de mieux savoir lire, écrire et calculer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
On m'a obligé(e) de faire une formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'avais envie d'apprendre des choses nouvelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je suis en formation pour toucher un peu plus de sous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je ne sais pas pourquoi je me suis retrouvé(e) dans cette formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2. Ce que les autres pensent de mon inscription

	Ce n'est pas du tout mon cas	C'est tout à fait mon cas
Tout le monde me dit que la formation me fait du bien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon conjoint (ma conjointe) est d'accord pour que je suive cette formation <i>(si vous n'avez pas de conjoint(e), ne mettez rien)</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tout le monde me dit que ça ne vaut pas la peine de suivre une formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon conjoint (ma conjointe) m'encourage à suivre cette formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon employeur m'envoie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'ANPE, le référent RMI ou la mission locale a exigé que je suive une formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Personne dans mon entourage ne sait que je suis cette formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LES ATTENTES CONCERNANT LA FORMATION

3. Intérêt financier de la formation

	Pas du tout d'accord	Tout à fait d'accord
Si je n'avais pas été payé(e) je ne serais pas venu(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En formation on a un statut ; c'est mieux que simplement chômeur (se)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4. Intérêt social de la formation

	Ce n'est pas du tout mon cas	C'est tout à fait mon cas
La formation permet de faire des nouvelles rencontres, de nouveaux amis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La formation aide à oublier ses soucis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La formation, ça oblige à sortir de chez soi et c'est bien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En formation on voit qu'on n'est pas tout seul à avoir des problèmes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Au moins en formation, on parle avec des gens dans la journée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'aime bien la formation car les formateurs sont sympathiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5. Nouveaux horizons / nouveaux savoirs

	Ce n'est pas du tout mon cas	C'est tout à fait mon cas
La formation me donne plus de confiance en moi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La formation va m'aider à me débrouiller seul(e) avec les papiers et les démarches	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'apprends à mieux lire et à mieux écrire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'apprends à chercher du travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'apprends beaucoup	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je peux mieux aider mes enfants à faire leurs devoirs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>(si vous n'avez pas d'enfant(s), ne mettez rien)</i>		

6. Formation « pratique »

	Pas du tout d'accord	Tout à fait d'accord
Les stages pratiques ça offre une première expérience de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avec les stages on se fait connaître et ça peut déboucher sur une embauche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

7. APRÈS LA FORMATION

Ce n'est pas du
tout mon cas

C'est tout à
fait mon cas

Après cette formation, je ferai une formation pour avoir un diplôme

--	--	--	--	--	--	--	--

Grâce à la formation, je pense que je serai embauché(e)

--	--	--	--	--	--	--	--

J'ai déjà suivi plusieurs formations... je crois que je tourne en rond

--	--	--	--	--	--	--	--

8. APPROCHES DE L'EMPLOI

Ce n'est pas du
tout mon cas

C'est tout à
fait mon cas

J'ai des enfants en bas âge, ça m'empêche de travailler

--	--	--	--	--	--	--	--

Quand on voit le peu d'argent qu'on gagne à travailler ce n'est pas la peine de

chercher un emploi

--	--	--	--	--	--	--	--

Je ne suis pas prêt(e) à faire n'importe quel boulot

--	--	--	--	--	--	--	--

Je veux avoir un emploi pour me sentir utile

--	--	--	--	--	--	--	--

Mes problèmes de santé m'empêchent de trouver un emploi

--	--	--	--	--	--	--	--

Je veux avoir un emploi pour continuer à apprendre et à évoluer

--	--	--	--	--	--	--	--

Je veux avoir un emploi pour gagner plus d'argent

--	--	--	--	--	--	--	--

SITUATIONS VECUES..... DONNEZ VOTRE AVIS SUR DES REACTIONS POSSIBLES A CES SITUATIONS

17. Jacques a perdu son travail. Pendant six mois, il ne l'a pas dit à sa femme. Il se levait tous les matins comme pour aller au boulot et revenait le soir.

Pas du tout d'accord Tout à fait d'accord

Je le comprends, car le chômage c'est la honte

--	--	--	--	--	--	--	--

Le chômage, ça peut arriver à tout le monde de nos jours

--	--	--	--	--	--	--	--

18. Josette est au chômage depuis qu'elle a terminé l'école.

Pas du tout d'accord Tout à fait d'accord

Elle au moins elle peut regarder la télé

--	--	--	--	--	--	--	--

19. Le type au comptoir dit : les chômeurs, c'est tous des assistés ; tu leur donnes un boulot, ils n'en veulent pas !

Absolument faux Tout à fait vrai

Si il parle comme ça c'est qu'il n'a jamais été au chômage

--	--	--	--	--	--	--	--

Il y a des abus mais c'est pas le cas de tout le monde

--	--	--	--	--	--	--	--

Il y a beaucoup de chômeurs qui ne veulent pas travailler

--	--	--	--	--	--	--	--

20. On entend beaucoup de choses sur le chômage, à la télé ou à la radio ; donnez votre avis sur les déclarations suivantes :

Absolument faux Tout à fait vrai

Si il y a du chômage c'est à cause des machines, des ordinateurs, d'Internet

--	--	--	--	--	--	--	--

On pourrait parfaitement créer des emplois pour tous,
c'est simplement la volonté politique qui manque

--	--	--	--	--	--	--	--

ENCORE DES SITUATIONS VECUES..... DONNEZ A NOUVEAU VOTRE AVIS SUR DES REACTIONS POSSIBLES A CES SITUATIONS

21. Ma voisine aimerait bien suivre des cours de lecture/écriture ; elle a quitté l'école à 14 ans et a travaillé à l'usine pendant 30 ans avant de se retrouver au chômage :

	Pas du tout d'accord	Tout à fait d'accord
Elle ferait mieux de rester chez elle, à son âge la formation est inutile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elle a raison, faut pas rester seule dans son coin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La lecture et l'écriture, ça sert dans beaucoup de domaines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

22. Maria veut entreprendre une formation car elle a fini d'élever ses enfants et s'ennuie maintenant à la maison ; elle est encore assez jeune et elle a entendu dire qu'on pourrait l'aider à définir un projet professionnel ...mais son mari n'est pas d'accord :

	Pas du tout d'accord	Tout à fait d'accord
Elle a raison parce que la formation peut lui permettre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
de réaliser d'autres projets de vie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elle a raison, la formation peut lui offrir des pistes d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

23. Myriam est sortie de l'école sans aucun diplôme...

	Pas du tout d'accord	Tout à fait d'accord
Comme c'est une femme, ce n'est pas grave si elle trouve un bon mari	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C'est grave : elle aura du mal à trouver un travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

15bis. Les voisins ont déménagé la semaine dernière, ils sont partis pour Marseille car le père a trouvé un emploi après un an de chômage

	Pas du tout d'accord	Tout à fait d'accord
Je serais prêt(e) à en faire autant à condition d'être bien payé(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moi, je partirais seul(e), je n'emmènerais pas ma famille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

AUTOUR DE MOI

SITUATION IMAGINAIRE

24. Quand son mari est mort et qu'elle est tombée au chômage, Bernadette était bien seule car ses enfants sont dans le sud de la France ; heureusement, elle a pu parler avec sa belle-sœur... et sa voisine est venue de temps en temps voir si elle n'avait besoin de rien.

	Ce n'est pas				C'est tout à			
	Tout mon cas				fait mon cas			
S'il m'arrivait des malheurs, je pourrais compter sur ma famille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je pourrais compter sur mes voisins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je pourrais compter sur des amis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

17. OPINIONS

	Pas du tout d'accord				Tout à fait d'accord			
La politique c'est important	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La religion c'est important	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

18. Quel est le métier que j'aimerais exercer ?

.....

19. Qu'est-ce qui, pour moi, serait un bon salaire net par mois ?

28. Est-ce que vous connaissez quelqu'un qui a une bonne situation autour de vous ?

- OUI
- NON

29. Si oui, qui est-il (ou qui est-elle ?) et que fait-il ? (ou que fait-elle ?)

(Vous pouvez citer plusieurs personnes si vous le souhaitez)

.....

.....

30. Vous terminez bientôt la formation, que diriez-vous au sujet de cette formation ?

Ce qu'elle vous a apporté :

.....

.....

.....

.....

.....

Ce qui vous a manqué :

.....

.....

.....

.....

.....

Les chercheurs et les enquêteurs du laboratoire Trigone vous remercient vivement de votre participation !

ANNEXE 3

**Tableau – L'urbain et le rural dans le ZAUER, 2002
(sur les données du recensement de 1999)**

	nb com urbain	nb com rural	psdc99 urbain (k hab.)	psdc99 rural (k hab.)	superficie urbain (km ²)	superficie rural (km ²)	densité urbain (hab./km ²)	densité rural (hab./km ²)
Pôles urbains	3 100		35 708	0	43 995	0	812	-
Péri-urbain monopolarisé	1 058	9 750	3 536	5 809	17 227	114 775	205	51
Péri-urbain multipolarisé	430	3 692	1 060	1 852	6 945	40 840	153	45
Total espace à dominante urbaine	4 588	13 442	40 304	7 661	68 167	155 615	591	49
Pôles d'emploi de l'espace rural	944	29	2 980	55	21 972	1 122	136	49
Couronne des pôles d'emploi de l'espace rural	0	832	0	254	0	10 395	-	24
Autres communes de l'espace à dominante rurale	422	16 308	912	6 353	9 876	276 669	92	23
Total espace à dominante rurale	1 366	17 169	3 892	6 661	31 848	288 185	122	23
Ensemble FX	5 954	30 611	44 197	14 322	100 015	443 800	442	32

Note : PSDC = population sans double compte.

Source : INSEE, ZAUER, 2002

ANNEXE 4

Tri en série de la collection {47 valeurs t1}

Les pourcentages sont cumulés de gauche à droite

[classes[[1	[2	[3	[4	[5	[6	[7	[8	Total
E pbs santé	772 73%	47 78%	24 80%	32 83%	34 86%	30 89%	19 91%	97 100%	1055
je ne sais pas pourquoi	751 72%	65 78%	35 81%	33 84%	39 88%	12 89%	23 91%	91 100%	1049
on m'a obligé	757 71%	56 77%	34 80%	38 83%	31 86%	19 88%	17 90%	109 100%	1061
10 Josette la télé	757 71%	56 76%	43 80%	54 85%	44 89%	24 91%	8 92%	83 100%	1069
13 voisine formation inutile	698 65%	92 74%	63 80%	66 86%	32 89%	25 91%	9 92%	84 100%	1069
voisins je partirais seul	686 65%	63 71%	40 74%	65 80%	65 87%	29 89%	17 91%	97 100%	1062
15 Myriam pas grave bon mari	658 62%	72 69%	57 74%	63 80%	68 86%	25 89%	13 90%	107 100%	1063
tourne en rond	628 59%	59 65%	58 70%	52 75%	70 82%	42 86%	34 89%	117 100%	1060
9 Jacques chômage la honte	525 49%	56 55%	66 61%	88 69%	76 76%	48 81%	27 84%	175 100%	1061
ANPE M.local RMI	471 45%	37 48%	52 53%	58 59%	54 64%	42 68%	55 73%	286 100%	1055
3 pas payé viendrais pas	447 42%	41 46%	66 52%	78 59%	73 66%	56 71%	29 74%	279 100%	1069
toucher un peu plus de sous	382 36%	51 41%	60 46%	79 54%	99 63%	78 70%	49 75%	267 100%	1065
E pas n'importe quel boulot	331 31%	52 36%	49 41%	81 49%	83 57%	82 64%	49 69%	327 100%	1054
12 chômage dû NT	267 25%	47 29%	58 35%	101 44%	139 57%	103 67%	50 72%	300 100%	1065
oublier ses soucis	212 20%	36 23%	42 27%	88 35%	117 46%	106 56%	81 64%	386 100%	1068
Au comptoir chômeurs veulent pas	160 15%	38 19%	66 25%	100 34%	114 45%	92 53%	76 61%	420 100%	1066
mieux lire écrire calculer	269 25%	48 30%	37 33%	56 38%	72 45%	75 52%	40 56%	469 100%	1066
mieux lire mieux écrire	310 29%	49 34%	28 36%	42 40%	64 46%	58 52%	54 57%	463 100%	1068
Myriam grave	169 16%	35 19%	39 23%	78 30%	116 41%	97 50%	106 60%	427 100%	1067
me débrouiller démarches	140 13%	26 16%	35 19%	68 25%	101 35%	90 43%	113 54%	487 100%	1060
12 emploi pour tous	83 8%	17 9%	42 13%	86 21%	139 34%	120 46%	90 54%	488 100%	1065
je serai embauché	128 12%	19 14%	23 16%	68 22%	127 34%	87 43%	107 53%	501 100%	1060
15b voisins si bien payé	90 8%	19 10%	32 13%	84 21%	124 33%	107 43%	101 52%	512 100%	1069
apprendre à chercher du trav	134 13%	14 14%	34 17%	48 22%	100 31%	93 40%	106 50%	536 100%	1065
2 ça va me faire du bien	92 9%	18 10%	31 13%	81 21%	103 30%	107 41%	89 49%	545 100%	1066
7 formation diplômé	170 16%	20 18%	23 20%	64 26%	96 35%	79 42%	68 48%	554 100%	1074
oblige à sortir de chez soi	122 11%	13 13%	27 15%	60 21%	76 28%	90 36%	111 47%	571 100%	1070
5 plus de confiance en moi	74 7%	17 9%	17 10%	55 15%	95 24%	134 37%	107 47%	570 100%	1069
stages embauche	93 9%	14 10%	17 12%	62 18%	89 26%	108 36%	111 47%	558 100%	1052
Au comptoir abus pas tt le monde	76 7%	15 9%	27 11%	68 17%	119 29%	101 38%	84 46%	574 100%	1064
pas tout seul à problèmes	81 8%	20 9%	29 12%	59 18%	100 27%	102 37%	86 45%	590 100%	1067
parler avec des gens	42 4%	24 6%	24 8%	63 14%	97 23%	112 34%	116 45%	590 100%	1068
apprendre beaucoup	34 3%	15 5%	39 8%	57 14%	99 23%	105 33%	132 45%	585 100%	1066
4 faire de nouveaux amis	76 7%	19 9%	32 12%	51 17%	83 24%	115 35%	87 43%	608 100%	1071

ANNEXE 5 Tri en série de la collection { ..47 valuateurs t1 }

Variable	Moyenne	Ecart-type	Médiane
..10 Josette la télé	-0,61	0,37	-0,735
..je ne sais pas pourquoi	-0,60	0,38	-0,735
..E pbs santé	-0,60	0,39	-0,735
..on m'a obligé	-0,59	0,40	-0,735
..13 voisine formation inutile	-0,59	0,37	-0,715
..voisins je partirais seul	-0,56	0,39	-0,715
..15 Myriam pas grave bon mari	-0,55	0,38	-0,705
..tourne en rond	-0,51	0,42	-0,685
..9 Jacques chômage la honte	-0,43	0,44	-0,625
..ANPE M.locale RMI	-0,29	0,53	-0,505
..3 pas payé viendrais pas	-0,29	0,54	-0,495
..toucher un peu plus de sous	-0,26	0,50	-0,425
..E pas n'importe quel boulot	-0,19	0,52	-0,310
..12 chômage dû NT	-0,19	0,48	-0,275
..mieux lire mieux écrire	-0,10	0,53	-0,010
..oublier ses soucis	-0,09	0,46	-0,100
..mieux lire écrire calculer	-0,08	0,53	0,010
..Au comptoir chômeurs veulent pas	-0,04	0,49	-0,035
..Myriam grave	0,00	0,49	0,100
..me débrouiller démarches	0,04	0,45	0,185
..12 emploi pour tous	0,07	0,43	0,185
..7 formation diplôme	0,08	0,51	0,270
..je serai embauché	0,08	0,44	0,225
..15b voisins si bien payé	0,09	0,44	0,225
..2 ça va me faire du bien	0,10	0,43	0,250
..apprendre à chercher du trav	0,10	0,43	0,250
..oblige à sortir de chez soi	0,12	0,43	0,270
..Au comptoir abus pas tt le monde	0,14	0,44	0,295
..pas tout seul à problèmes	0,15	0,41	0,285
..stages embauche	0,15	0,43	0,295
..5 plus de confiance en moi	0,16	0,38	0,285
..1 pas chez moi à rien faire	0,17	0,50	0,345
..4 faire de nouveaux amis	0,17	0,40	0,305
..parler avec des gens	0,18	0,38	0,295
..apprendre beaucoup	0,18	0,36	0,290
..6 stages 1ère expérience	0,19	0,43	0,315
..apprendre des choses nouvelles	0,23	0,36	0,325
..E se sentir utile	0,24	0,37	0,335
..voisine pas rester seule	0,25	0,40	0,355
..E pour évoluer	0,27	0,35	0,345
..parce que je veux un emploi	0,28	0,43	0,375
..E pour plus d'argent	0,28	0,39	0,375
..formateurs sympatiques	0,30	0,34	0,365
..14 Maria autres projets	0,34	0,32	0,385
..Maria pistes d'emploi	0,34	0,31	0,395
..Jacques ça arrive à tout le monde	0,41	0,33	0,455
..voisine lire et écrire	0,41	0,28	0,435

